BE-A0523_701233_702674_FRE

Inventaire des archives de la Cité de Liège, 1434 - 1829



Het Rijksarchief in België Archives de l'État en Belgique Das Staatsarchiv in Belgien State Archives in Belgium

Description du fonds d'archives:	3
Consultation et utilisation	4
Conditions d'accès	
Conditions de reproduction	4
Histoire du producteur et des archives	5
Producteur d'archives	5
Nom	5
Historique	
Compétences et activités	5
Archives	6
	_
Description des séries et des éléments	
I. Généralités	
II. Registre aux recès du Conseil de la Cité	
III. Admissions à la bourgoisie	.129
40 - 42 Admission à la bourgeoisie. 1564-1794	129
44 - 49 Quaelle aux suppliques, résolutions et ordonnances du Conseil. 1790- 1794	120
179452 - 53 Quaelle des droits du Grand Greffe de la Cité. 1791-1794	
55 - 56 Cour Jurée des tenants de la Cité. 1528-1541	
IV. Comptes des bourgmestres	
56/bis - 129 Comptes des bourgmestres. 1653-1773	
130 - 142/bis Comptes des bourgmestres. 1773-1794	
143 - 143/bis Stock des rentes dues par la Cité en 1725 et renouvelé en 1732	
1725-1732	
153 - 153/bis Registres de la recette des grains vendus par les bourgmestres.	
1771, 1789	
157 - 158 Compte du céarier ou receveur de la petite domaine. 1738-1747 164 - 168 Rôles de procédures du tribunal de la Franchise. 1657-1673	
104 - 100 Noies de procedures du tribulial de la Franchise. 1007-1075	דסס

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives: Cité de Liège

Période: 1434 - 1829

Numéro du bloc d'archives: BE-A0523.26

Etendue:

Dernià re cote d'inventaire: 170.00
Etendue inventorià e: 5.65 m

• Numéros: 188.00

Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les documents sont communicables sauf les registres aux recès qui ont été digitalisés et dont les images sont consultables dans toutes les salles de lecture des Archives de l'État et sur Internet.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Tous les documents peuvent être reproduits en conformité avec les règles et les tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

MOM

Cité de Liège.

HISTORIQUE

La ville de Liège porte le titre de "Cité ", usage courant depuis le Moyen Âge d'appeler ainsi les villes où est fixée la résidence d'un évêque. Au XIIIe siècle, elle a sans doute obtenu une charte de franchise qui lui assure l'allégement des charges seigneuriales.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Tout citoyen de droit de la Cité, membre de la "généralité" de celle-ci, habile à remplir les charges publiques, et bénéficiaire des privilèges urbains est réputé bourgeois. La bourgeoisie est héréditaire mais elle peut aussi s'acquérir moyennant l'agrément des autorités locales. Depuis la "Paix de Saint-Jacques " (28 avril 1487), le candidat doit se faire recevoir dans un des trente-deux métiers de la Cité, alors qu'au XVIIe siècle la procédure sera inversée : il faut d'abord être bourgeois pour s'inscrire dans une corporation, lusqu'au XVIIe siècle, les corporations professionnelles constituent à elles seules la " généralité " des bourgeois ; le choix des bourgmestres se fait selon un scrutin indirect : le " Régiment de Heinsberg " de 1424 confie à vingt-deux personnages nommés à vie, les commissaires de la Cité, le soin de désigner à raison d'un par métier, les trente-deux électeurs des bourgmestres. Ces derniers sont flanqués de conseillers : appelés " jurés ", au nombre de trentedeux, un par métier, ils sont élus au suffrage direct par la généralité ; avec les bourgmestres, ils forment le Conseil de la Cité et sont chargés de la gestion des affaires courantes. Le règlement de 1684 de Maximilien-Henri de Bavière prive la généralité du droit de participer à l'élection des bourgmestres et du Conseil et la remplace dans la gestion des affaires importantes par des organismes oligarchiques, les chambres. Au nombre de seize, elles sont composées essentiellement de notables au détriment des classes populaires. Les élections des conseillers et des bourgmestres sont, elles, remplacées par un système complexe de tirage au sort dans leguel le Prince et son Conseil privé jouent un rôle déterminant. En conséquence, ceux-ci exercent une tutelle étroite sur la gestion de la Cité, comme d'ailleurs sur toutes les autres villes. **Attributions**

Les fonctions urbaines de la Cité sont multiples et diverses : politiques, militaires, judiciaires, sociales, économiques. En outre, la ville entreprend des travaux publics ; elle assure la gestion de ses finances et de son patrimoine, la conservation de ses biens, de ses droits, de ses privilèges. Elle perçoit ses

propres impôts, confère le droit de bourgeoisie, organise des fêtes publiques. En matière politique, elle participe par l'intermédiaire de ses deux représentants aux travaux des assemblées des États, de la Députation des États, du Tribunal des XXII, des Réviseurs des XXII. En matière militaire, elle assure sa défense et la police du territoire (milice bourgeoise); elle répartit entre les habitants les réquisitions et le logement des troupes de passage. En matière judiciaire, la ville exerce jusqu'au début du XVIIe siècle des prérogatives étendues, comme la juridiction en matière civile personnelle (pour les affaires commerciales et corporatives), la participation aux enquêtes pénales, ou l'exercice du privilège des " clés magistrales " qui subordonne toute perquisition domiciliaire à l'autorisation préalable des bourgmestres. Elle ne possède plus, après le règlement de 1684, qu'une simple juridiction administrative limitée à la fiscalité communale, à la réglementation corporative et commerciale et au droit de bourgeoisie. En matière sociale, la ville gère les hôpitaux qu'elle a fondés elle-même ou que leurs fondateurs ont confiés à ses soins ; elle organise par voie de règlements la prévention des calamités publiques et la lutte contre les épidémies, les épizooties, les incendies, la disette. En matière économique, la ville dispose d'un pouvoir de police qui lui permet de réglementer le commerce et l'artisanat. En matière de fiscalité urbaine, l'impôt est subordonné à deux conditions : il doit être consenti par la population ou par les organismes chargés de la représenter et être autorisé par le prince. Il est presque toujours indirect : péages sur les routes que la ville a construites, au passage des ponts, aux portes de l'enceinte ; perception d'un droit sur le pesage des marchandises ; taxation du négoce et de la fabrication de produits divers (alcools, céréales destinées aux distilleries, draps étrangers, bières, houille, fer, etc.). Ces impôts sont soit perçus par le personnel communal (" en régie "), soit affermés.

ARCHIVES

Plusieurs fois malmenées au cours de leur histoire ou confisquées (après la bataille d'Othée de 1408, en 1467 par Charles le Téméraire), les archives de la Cité furent longtemps conservées dans l'église de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques. En 1684, sur ordre du prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière, elles furent transférées au Palais épiscopal, dans les locaux du Conseil privé ; au siècle suivant, la Cité en obtint la restitution partielle et fit faire, en 1752, un inventaire général des documents réunis alors à l'hôtel de ville. La période révolutionnaire signifia pour les archives de la Cité des va-et-vient entre l'hôtel de ville et le Palais, puis l'exode en Allemagne pour une partie d'entre elles, le pillage pour d'autres. Les efforts déployés dans la première moitié du XIXe permirent de récupérer plusieurs lots de documents des Temps modernes mais les documents plus anciens ne refirent jamais surface. Le fonds conservé au Palais fut intégré dans les collections des Archives de l'État ; dans le courant de la seconde moitié du XIXe siècle, la Ville céda à celles-ci les documents encore en sa possession 1.

Voir, à ce sujet : L.-P. GACHARD, " Notice sur deux collections de documents qui manquent dans les archives de la province de Liège depuis 1794 ", dans Bulletin de la Commission royale d'histoire, 2e série, t. 4, 1852, p. 165-194 qui publie notamment en annexe

Description des séries et des éléments

I. GÉNÉRALITÉS

Documents divers. 1477-1829.

1 liasse

- 1. Transféré au nº161 du présent inventaire.
- 2. Compte de la gabelle du vin, 1509; gabelle des vins, 1477, 1495, 1543, 1667-1668, 1681-1723. Compte de Mathieu de Longre pour la gabelle des vins, 1497.
- 3. Règlement de Maximilien-Henri de Bavière. 28 novembre 1684. Sur parchemin.
- 4. Intérêts des emprunts contractés. 1689-1692.
- 5. Comptes des fontaines. [XVIIIe siècle].
- 6. Transféré au nº161 du présent inventaire.
- 7. Recueil des nouvelles accenses tirées des registres de la cité. [Fin XVIIe, XVIIIe siècle].
- 8. Tableaux des Rénovation magistrales. 1786-1793.
- 9. Actes concernant la voirie, alignement, pompe à feu, garde bourgeoise, troupes, emprunts, etc. 1789-1792 et 1802/1803 (an XI).
- 10. Pièces de procédure. 1794.
- 11. Pièces isolées. [XVe-XVIIIe siècles].
- 12. Pièces relatives aux rendages des gabelles de fer, houille et draps. [XVIIIe siècle].
- 13. " Mémoire des maîtres et commissaires de la noble Cité de Liège ". 1787, imprimé. Retiré de AÉL, " Famille Lohest-Mottart " en 1970 par Juliette Rouhart-Chabot.
- 14. Ancien inventaire des archives de la cité [XVIIe siècle], p. 3-61. Retrouvé par René Jans en décembre 1977.
- 15. Enquête sur les archives de la cité en 1616-1620, avec le répertoire des privilèges etc. Retiré de : AÉL, " Chambre Impériale " en 1978 par Juliette Rouhart-Chabot.
- 16. Répertoire des privilèges et documents conservés dans les coffres de Saint-Jacques. 1676.
- 16bis. Répertoire des privilèges et documents conservés dans les coffres de Saint-Jacques. Copie du précédent. Transféré de AGR, "Manuscrits divers ", n°1999 en 1997.
- 17. Pièces relatives à la remise des archives de la Cité de la ville de Liège. 1829 (5 pièces).
- 18. Rapport de la lecture devant le Conseil de la Cité du récit de la mort de La Ruelle et autorisation d'impression. 12 mai 1637 et début du texte (p. 1 à 10).

l'inventaire de 1653 des chartes de la Cité. - Th. GOBERT, "Les archives communales de Liège ", dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. 34, 1904, p. 367-439, qui publie en annexe : l'inventaire des chartes de la Cité en 1653, le répertoire réalisé en 1752 des archives conservées à l'hôtel de ville et l'inventaire des documents extraits, en 1790, des archives du Conseil privé. - É. FAIRON, Chartes confisquées aux bonnes villes du pays de Liège et du comté de Looz après la bataille d'Othée (1408), (Commission royale d'histoire), Bruxelles, 1937, XLIV-504 p. - É. FAIRON, "La "Grande Pitié " des archives de la cité de Liège ", dans Annuaire d'Histoire Liégeoise, t. 1, nos 1-5, années 1929-1937, Liège, 1937, p. 62-81, qui publie, aux p. 66-72, l'inventaire des archives dressé en 1687, et, en annexe, un nouvel inventaire des archives de la Cité (cfr ci-dessous).

II. REGISTRE AUX RECÈS DU CONSEIL DE LA CITÉ Registre aux recès du Conseil de la Cité. 1566-1568.

2

Serments des bourgmestres de la cité et des officiers des 32 bons métiers (Ce serment avec variantes se trouve répété en tête de chaque registre).

26 juillet 1566 : Nicolas Miche et Lambert Navea de Selle sont élus bourgmestres.

26 juillet 1566 : Noms des quatre conseillers de la cité et des officiers des métiers.

30 juillet 1566 : W. Godefroid réclame 400 dalers qu'il avait perdus en allant à Amsterdam chercher du grain pour la cité ; il offre de les appliquer à la réparation de la batte de Fourchufossé qui est presqu'emportée, de sorte que l'eau menace de prendre un autre cours et d'aller endommager les murailles du quartier d'Outremeuse.

7 août 1566 : Les bourgmestres des bonnes villes demandent communication des propositions du prince, de la réponse du magistrat de la cité, et du recès impérial y relatif donné à la dernière journée d'Augsbourg.

9 août 1566 : L'Etat Tiers demande copie de la réformation de la justice proposée par le prince, dans le but de l'examiner.

21 août 1566 : L'Etat Tiers accorde une aide de 18000 florins pendant six ans, pour l'entretien des places fortes du pays et la réédification du fort de Dinant.

26 août 1566 : Le chapitre donne avis des troubles et rassemblements qu'on remarque en divers endroits, et demande l'établissement du guet.

- Édits à faire contre les vagabonds de la cité et centre l'exportation du grain.
- Les habitants de Huy, ayant empêché des bateaux chargés de grain de descendre la Meuse, on leur interdit le passage par Liège. 29 août 1566 : Le conseil fait des observations sur le projet d'édit relatif à l'achat du grain.
- 31 août 1566 : Le guet ayant été institué aux portes de la cité, le chapitre demande que les clefs soient remises chaque soir au palais épiscopal entre les mains du prince ou du doyen ; le conseil répond que, suivant l'antique usage, les bourgmestres doivent avoir la garde des susdites clefs.

2 septembre 1566 : Le prince-évêque fait savoir qu'elle a obtenu du duc de Juliers, capitaine général du Cercle inférieur de l'Empire, l'assurance d'un prompt secours contre les perturbateurs de la paix publique ; qu'elle-même restera dans la cité pour attendre les événements ; qu'elle est d'intention de lever 80 cavaliers pour réprimer les troubles ; enfin, qu'elle désire avoir la garde des clefs de la ville.

11 septembre 1566 : Les bourgmestres, protecteurs de la maison de Cornillon, enjoignent au prieur, aux maîtres, etc. de ce conseil, de venir prêter serment entre leurs mains, sous peine de privation de leurs revenus.

19 septembre 1566 : Ordre aux arbalétriers rebelles de faire, comme les autres compagnies assermentées de la cité, le guet au Pont-des-Arches.

6 octobre 1566 : Gérard de Groesbeek, à la demande du conseil de la cité, suspend l'exécution de l'ordonnance faite le 20 septembre à Cologne par les États du cercle inférieur, touchant les prédications publiques, et publiée au perron de Liège le 5 octobre.

5 novembre 1566 : J. Cornet demande quelque faveur pour avoir construit au lieu de Saulcy, en Pescherue, une muraille de 500 pieds de longueur en pierres de Namur, qui sert de rempart à la cité, préserve de l'inondation les deux moulins et toutes les maisons du vinâve, peut porter de l'artillerie et résister aux canons ennemis.

- Le conseil décide la mise en activité des maîtres et dix hommes de la cité pour le cas où on en aurait besoin. Suit le règlement de celle compagnie.
- Noel de Haneffe nommé, par les métiers, concierge de la maison et prison de la Violette.
- 12 novembre 1566 : Autorisation pour tout bourgeois d'arrêter les soldats du prince qui commettent des insolences dans les rues de la cité.
- Un homme de chaque métier fera chaque jour le guet à la Violette, et sera à la disposition des bourgmestres.
- Le conseil restitue au métier des mangons son grand et son petit scel en cuivre, et à celui des vairain-xhohiers, son petit cachet en cuivre, provenant, disait-on, du comte de Meghem.
- 19 décembre 1566 : Augmentation des charges et du salaire de Renard Giltea, prêtre, chapelain des seigneurs XXXII de la cité. 20 décembre 1566 : Différend entre les bourgmestres et le grand mayeur de la cité au sujet d'une cotte de mailles trouvée sur un prisonnier et que chacune des deux parties réclamait.
- 14 janvier 1567 : La veuve Arnotte delle Chièvre se plaint des dommages causés à son moulin et biez de Briexfler, en Draperie, par la batte, les voussures, etc, construits par la cité.
- 6 février 1567 : J. Quentin, secrétaire du métier des orfèvres, ayant été interdit par la cité, ledit métier réclame son registre aux sieultes et décrets.
- Le conseil envoie une députation au prince-évêque au sujet des tailles imposées par elle, sans son consentement, sur les surcéants du plat pays.
- 18 février 1567 : Le conseil prête de l'artillerie au prince pour l'aider à réprimer les habitants rebelles de Hasselt. 1er mars 1567 : Le prince, avant de partir pour Curange
- [Kuringen], ayant averti les bourgmestres: 1° que le seigneur de Wels, qui prétendait avoir une ancienne action contre la cité, se proposait de lever des troupes et d'en passer la revue à Thorn; 2° que le prédicateur appelé doctor Hermannus, après avoir soulevé les villes de Hasselt, Maastricht, etc., avait l'intention de se rendre à Liège. Le conseil ordonne de faire le guet, nuit et jour, et défend aux hôteliers de ne recevoir aucun étranger.
- Joachim Contraire, né à Cornillon et baptisé à Saint-Remacle, atteint de la lèpre, ne pouvant être reçu dans la maison Cornillon fondée exclusivement pour les bourgeois nés dans la cité et baptisés en les trois fonts, savoir Notre-Dame, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Adalbert, demande, à être reçu à la maladrerie hors la porte Sainte-Walburge.
- 20 mars 1567 : Le Tiers État s'associe aux autres États pour ordonner aux habitants de Maaseik de rentrer dans l'obéissance qu'ils doivent au prince, et chasser leurs prédicants.
- Défense à ceux qui ne sont pas messagers jurés de la cité d'en remplir la charge, et de porter des boîtes marquées au perron et armoiries de Liège.
- Claude de Rougrave fait observer que le château de Huy, dans ces temps dangereux, ne possède qu'une garnison de huit hommes, et que deux des canons du fort ont été retirés pour les

employer contre ceux de Hasselt. Jean d'Eve, capitaine de Bouillon, demande également des munitions.

24 mars 1567 : Le nombre des bombardiers de la cité est réduit à dix.

- Les habitants de Hasselt emprisonnés à Curange, demandent leur élargissement.
- 21 avril 1567 : Décret de la cité déclarant que les hôpitaux et pieux lieux ne doivent pas contribuer aux tailles établies en 1542. 15 mai 1567 : Le conseil permet au métier des drapiers d'installer une grande balance dans sa halle pour peser la laine.
- Le conseil autorise Mathier de Beyne à fabriquer de la poudre dans la petite tour de Bêche qu'il a fait réparer.
- Jacquemin Bussar, plonckier de la cité, ayant réparé les conduits des fontaines, au péril de sa vie, pour cause des ordures, punaises et mauvaises odeurs que lesdits conduis rechevoit, demande, au lieu du petit drap qu'on lui donnait chaque année pour sa livrée, du drap fin, prisable et bon; en reconnaissance de ses services, le conseil le range au nombre de ceux qui ont droit aux bonnes livrées de la cité.
- 23 mai 1567 : Conférences entre les habitants de Huy et ceux de Liège au sujet de leur différend pour le tonlieu que ceux-ci prétendent faire payer aux premiers.
- 3 juillet 1567 : Les fermiers de la gabelle des vins demandent qu'on leur continue la perception de cet impôt.
- Travaux faits au préjudice du moulin à Awes.
- Le métier des drapiers demande que les monnaies aient le même cours à Maastricht, Visé, etc. que dans la cité, dans l'intérêt du commerce.
- Les meuniers de Torrent, du pont Mousset, derrière Saint-Denis et aux environs, se plaignent que l'eau qui venait dans leurs biez se perd à la vanne de Saint-Jacques, à cause des décombres jetés vis-à-vis de cette église et de la muraille que la cité a fait construire au pont d'Avroy dans le biez de leurs moulins.
- Visite de H. Ponchin et Collard Goret pour savoir s'ils sont " embachés de la maladie qu'on dist mesellerie " ou de monseigneur S. Ladre, et s'il peut être reçu à Cornillon. 9 juillet 1567 : J. de Lagace et consorts, maitres de l'usine de Fourchufossé, ayant eu des difficultés avec les propriétaires des usines d'Outremeuse, demandent que la cité fasse construire une batte viernie destinée à retenir l'eau qui viendrait de la grande batte.
- Le conseil accorde cent écus aux bourgmestres à cause des peines qu'ils se sont donnés pour les guets extraordinaires, la garde des clefs, etc., à propos des derniers troubles. Quelques personnes ayant critiqué cette décision, lesdits bourgmestres refusent cette compensation, d'autant plus qu'elle n'est pas en rapport avec les frais qu'ils ont supportés.
- Les habitants du Marché ne pouvant plus se procurer de l'eau pure, demandent que défense soit faite de jeter des ordures dans les fontaines.
- 25 juillet 1567 : Georges Goswin et Jacques de Hodaige sont nommés bourgmestres de Liège.
- 29 juillet 1567 : Défense de ne publier à l'avenir aucune réception à la bourgeoisie sans avertir les bourgmestres.
- 25 août 1567 : Différend entre les abbés de Saint-Laurent et de Saint-Jacques et consorts, d'une part, Wathier Godefrind et consorts, d'autre part, au sujet de l'eau de Fourchufossé, venant des rivières d'Ourthe et de Vesdre et se jetant dans la Meuse

devant l'église de Fétinne ; ledit Wathier et consorts, pour faire venir l'eau sur leurs moulins, en avaient privé les premiers, ainsi que tout le Vinâve d'lle.

19 septembre 1567 : Sur les réclamations des bourgeois de Liège, il est ordonné aux sergents, lorsqu'ils appréhendent un bourgeois de la cité, de le mener à la prison de la Violette et non à celle du mayeur, en conformité de leurs privilèges.

- Procès des habitants de Liège contre ceux de Bastogne qui veulent forcer les premiers, malgré leurs franchises, à payer le droit appelé dans le Luxembourg le hault conduit du roi d'Espagne
- Plainte contre l'official qui a donné un mandement inhibitoire à Marg. de Coltereau dans un procès de la cour féodale.
- 11 octobre 1567 : Défense aux percepteurs du tonlieu delle Masenge, sur le pont de Arches, de rien exiger des personnes exemptées
- Requête de J. Wilkin, emprisonné pour avoir commis force et harbalerie dans la maison de J. Herckenrode, chanoine de Saint-Barthélemy, et avoir assisté aux prêches des sectaires.
- 23 octobre 1567 : Le Patron de la Temporalité invoqué à propos de l'admission à une prébende de Cornillon.
- 20 octobre 1567 : G. Renkin et consorts, emprisonnés pour avoir fait travailler dans une houillère hors de la porte Saint-Martin, au grand péril des tours, bolwercks et murailles de la cité.
- 22 novembre 1567 : Prêtres désignés pour administrer les Sacrements aux habitants atteints de la peste.
- 16 janvier 1568 : Mesures à prendre contre le cours des monnaies dites " faux et adultérins brusléz ".
- Pécule d'un aidan sur chaque setier de grain, pour empêcher le passage par le pays d'une troupe de gens de guerre actuellement en France, et signalée par le duc d'Albe.
- 19 janvier 1568 : Dérogation des habitants de Herstal aux privilèges, franchises et libertés dont ils jouissent dans la cité de Liège.
- 29 janvier 1568 : Le vicaire de Cornillon remet aux bourgmestres de Liège : 1° un petit registre sur parchemin relié en cuir Rouge, de 21 feuillets, contenant les règles de la maison de Cornillon ; 2° une lettre d'Érard de la Marck, du jour du Saint-Sacrement 1517 ; 3° un registre sur papier appelé le livre aux statuts, commençant par les privilèges confirmées à ladite maison par les bourgeois de Liège, et finissant par un acte du 14 avril 1377 ; 4° un cahier de 11 feuillets indiquant les abus commis dans ladite maison ; 5° un cahier de 11 feuillets contenant la réformation d'Érard de la Marck, en latin et en français.
- 10 février 1568 : Les officiers de la ville de Tongres attraits en cause pour avoir fait payer aux bourgeois de Liège le 60e denier sur toutes les marchandises que ceux-ci achetaient dans ladite ville.

5 mars 1568 : Réclamation au sujet du salaire exagéré accordé aux bouwmesters.

- Requête de la confrérie des pêcheurs, établie dans l'église Saint-Pholien, au sujet d'un legs.
- Le conseil décide que chacune des parties plaidantes dans un procès jugé par les maîtres et XXXII de la cité, peut le faire réviser en choisissant huit personnes, savoir deux échevins, deux bourgmestres, deux commissaires et deux autres personnes savantes.
- 12 mars 1568 : A propos d'un différend entre les prévôts de Saint-Pierre et de Sainte-Croix, le conseil décide qu'un prévenu peut

être saisi dans les cloîtres, lieux saints et autres immunités, par le premier officier du prince, de la cité ou des prévôts qui se présentera.

5 avril 1568 : Addition aux statuts des brasseurs de Liège.
- Suppliques des bouchers au prince et aux bourgmestres, demandant certains changements à leurs statuts, et que la vente des veaux se fasse dorénavant, non plus sur le marché mais autour de leur halle.

6 avril 1568 : Le conseil décide que quiconque sera pour un an élu juré de la cité, ne pourra " patrociner " ni servir de prélocuteur pendant l'année de sa charge.

12 avril 1568 : La cité ordonne aux maîtres et Dix-hommes de se trouver, suivant les statuts de leur nouvelle institution, au surguait, la veille de la fête de la translation de Saint-Lambert. 15 avril 1568 : Le conseil ayant appris que des assemblées secrètes, dont on ignorait le but, avaient lieu en divers endroits, ordonne : 1° de fermer les portes et postices secondaires de la cité ; 2° de mettre les chaînes pour barrer la Meuse aux tours de Bêche et des Croisiers, aux Bégards et à Saint-Jean ; 3° que tous les bateaux soient chaque soir avant 7 heures amarrés à la Goffe, à la Sauvenière, etc., jusqu'au lendemain à 6 heures ; 4° de faire le guet, jour et nuit, aux portes et ailleurs ; 5° d'amener dans la cité le plus de grain que faire se pourra ; 6° défend d'entrer ou sortir de la cité avec bagages ; 7° prescrit de lever des soldats liégeois aux frais du prince, sur la demande de celui-ci. 19 avril 1568 : Le conseil autorise les bourgmestres à lever chacun six hallebardiers ou plus pour visiter les alentours de la cité et faire abattre tout ce qui pourrait gêner la défense de la ville.

20 avril 1568 : Projet de lever cinq enseignes de piétons pour la défense de la cité; corvées imposées aux bourgeois pour des travaux de terrassement et la réparation des remparts.

13 mai 1568 : Défense de bâtir auprès des deux petites vielles anchienes et caducques maisons qui se trouvent sur la Batte, à la Goffe, qui doivent être converties en chemin, ou sur l'emplacement desquelles on pourrait ériger une halle aux grains.

22 mai 1568 : A. de Zwartzembourg et d'autres se plaignent que, depuis la construction des murailles dans la rivière de Meuse depuis Roland-Goffe, derrière Saint-Jean, jusqu'au pont d'Avroy, un grand nombre de personnes viennent déposer des immondices dans la rivelette; ils demandent de pouvoir jouir des walles et remparts, sans préjudice pour la cité.

16 juillet 1568 : Le conseil décide que le venta établi vis-à-vis de la halle des vignerons, sera levé deux fois par semaine pour nettoyer les rieux des vinâves de Feronstrée et de Saint-Jean. 20 juillet 1568 : Difficultés du métier des houilleurs avec G. Borret, au sujet d'une partie de la maison de l'Aigle d'or, où se trouve la chambre de ce métier.

23 juillet 1568 : Plaintes contre les bourgmestres qui n'achèvent pas une chaussée commencée près des fosses de Sainte-Walburge et se dirigeant vers les Tawes et la Croyere.

24 juillet 1568 : Touchant les bourses fondées à Hervorde et à Cologne par l'archidiacre Herman d'Werch.

25 juillet 1568 : Maîtres Jean de Streel et Pierre Bex élus bourgmestres de la cité.

6 août 1568 : La cour de Jupille conteste la capacité de B. ab Hanuto, nommé échevin par le prince.

7 août1568 : Défense aux bourgeois de Liège de prendre du service sous d'autres princes.

- Autorisation pour les bourgmestres de s'entourer d'une garde de corps.

8 août 1568 : Règlement pour la garde de la cité, les guets, les étrangers, la levée des troupes, etc., à cause des rassemblements des gens de guerre.

15 septembre 1568 : Ordre à tout bourgeois de choisir un métier dans lequel il doit se faire inscrire conformément aux édits.
23 septembre 1568 : Défense de laisser sortir des vivres de la cité, d'autant plus que le grain ne peut y entrer.

- Demande de subside par le prince pour parer aux dangers qui menacent le pays ; il donne le détail des travaux à faire.

 27 septembre 1568 : .Mesures à prendre pour la garde de la cité, la présence du prince d'Orange ayant été signalée près d'Aix sans que l'on connaisse ses intentions ; armement des paysans ; approvisionnement de la cité ; on bouche les postices des Croisiers, de Beaurepart, de Saint-Jacques, de Rosée, de Saint-Paul, etc. ; travaux de terrassement; guets; feux des cinq vinâves, etc. ; spécification des corvées à faire par les habitants de chaque quartier.
- Avis aux habitants de Hoegaarden de mettre leurs biens en sûreté à Tirlemont [Tienen].

5 octobre 1568 : Lettre du prince d'Orange demandant passage par la cité pour ses troupes, à l'effet d'aller combattre le duc d'Albe.

16 octobre 1568 : La compagnie des anciens arbalétriers de la cité offre ses services dans ces temps calamiteux ; cette pétition porte 165 signatures.

- Ordre de réparer au plutôt les tours des 32 métiers de la cité pour faire le guet.
- Le conseil nomme d'office deux gouverneurs du métier des texheurs, à cause des débats qui le divisent.
- 19 octobre 1568 : Le conseil prie le prince de pourvoir la cité de grains où la famine est à craindre.
- L'abbé de Saint-Laurent demande qu'on lui ouvre la porte Saint-Martin pour entrer des grains.

30 octobre 1568 : Ordre aux soldats étrangers de quitter la cité. 18 novembre. Le prince demande que la cité lui prête six pièces d'artillerie pour forcer le seigneur de Seraing à lui ouvrir son château, à l'effet de le fortifier pour la sûreté du pays.

Non consultable

Registre aux recès du Conseil de la Cité. 1568-1570.

18 janvier 1569 : Le métier des corbusiers se plaint que celui des tanneurs ne lui livre plus de cuir, sous prétexte d'un impôt mis sur le moulage des écorces.

14 avril 1569 : Le conseil ayant décidé de faire fortifier et remparer la cité, on assignera au clergé et aux bourgeois les quartiers qu'ils devront respectivement faire réparer à leurs frais. 25 avril 1569 : Procès entre Raes d'Ans et Gérard de Pousseur, seigneur de Villers, au sujet d'un contrat de mariage. 23 juin 1569 : Le curé el les paroissiens de Sainte-Foy demandent de pouvoir agrandir le cimetière de leur église de trois verges grandes.

- Le conseil, considérant que l'on devait souvent ouvrir pendant la nuit les portes de la cité pour donner le baptême à des enfants en danger de mort, demande que le prince et le grand prévôt

permettent l'établissement de fonts baptismaux pour les habitants de Saint-Martin et de Sainte-Marguerite.

- Le conseil approuve un projet de mandement de Gérard de Groesbeek, touchant l'achat et la vente des laines dans le pays de Liège.
- Commission nommée pour redresser les abus qui se sont glissés dans la maison de Cornillon.
- 25 juillet 1569 : Raes d'Ans et Matthieu de Latour sont élus bourgmestres.
- 27 juillet 1569 : Lettres closes par lesquelles l'empereur Maximilien II accorde une prébende de Cornillon à Lamb. Vreven, musicien de sa chapelle.
- 9 août 1569 : Une commission donne le détail des sommes dues par la cité au prince pour contribuions impériales, etc.
- 15 septembre 1569 : Fr. de Fraipont, échevin, remontre que son père, Lambert, avait obtenu en accense de la mense épiscopale un coup d'eau sous le Pont-des-Arches, avec une place vide en Tanneurue, sur laquelle il avait érigé un moulin à trois tours; et que, par suite de la construction de la batte à la Goffe, laquelle aurait diverti la rivière de Meuse hors de son ancien cours, il avait perdu ledit coup d'eau.
- 29 octobre 1569 : Maitre Guil. Greven remontre que, dans la prévision des incursions, la cité doit se pourvoir d'armes. Les anciens bourgmestres ayant fait des instances auprès des armuriers d'Aix pour qu'ils viennent s'établir à Liège, leur promettant de beaux bénéfices, et même des gages, ledit Greven demande l'accomplissement de ces promesses.
- 31 octobre 1569 : Les métiers sont d'avis de supprimer les fonctions de bouwmeesters ; ces employés sont mis jus. 16 novembre 1569 : La cité donne en rendage au plus offrant les fossés de la cité pour les transformer en viviers et y mettre des poissons.
- 17 novembre 1569 : Rapport sur l'état des finances de la cité. Les bourgmestres déclarent avoir prêté au prince-évêque des pièces d'artillerie et des munitions de guerre pour réduire les villes de Hasselt et de Maeseyck ; que la pièce appelée la Lossenge, pesant 2858 livres, et une autre appelée la Serpentine, faite à Malines, pesant 4995 livres, se sont fendues.
- 18 novembre 1569 : Le métier des texheurs demande de pouvoir nommer un rentier avec pouvoir de poursuivre judiciairement ses débiteurs.
- 24 novembre 1569 : Mesures prises par le métier des entretailleurs pour la conservation de ses revenus.
- 22 décembre 1569 : La cité achète aux frères mineurs un terrain situé entre leur cloître et la maison de J. Brockar.
- les carmélites de Saint-Léonard se plaignent de ce que, sur la demande du métier des cureurs et toiliers, l'official les a bannies pour avoir confectionné des mouchoirs. 1570
- 20 janvier 1570 : Proposition de Son Altesse touchant: 1° les subsides ; 2° la réformation de la justice ; 3° les réclamations du comte de Meghem, etc.
- 23 janvier 1570 : Le bourgmestre Gilles de Stier exhibe une quittance, datée d'Arnheim le 27 janvier 1563, de Charles de Brimeu, comte de Meghem, d'une somme de 13224 florins Brabant, en vertu d'un accord fait avec la cité le 12 décembre 1563.
- 25 janvier 1570 : Un homme est député par chaque métier pour aviser à la réformation de la justice.

30 janvier 1570 : Ordre de faire fondre la grosse pièce d'artillerie de la cité appelée Saint Andrier, qui se trouve sur les remparts des murailles de Gravioule, et qui est fendue.

28 février 1570 : J. Brictii, doyen, et J. Godefridi, écolâtre de Saint-Pierre, et J. Hubar, doyen de Sainte-Croix, vendent à la cité un terrain situé hors des murs entre les portes de Hocheporte et de Sainte-Marguerite, pour y prendre des pierres, de la terre et du gazon à appliquer aux remparts, murailles et fortifications, et pour élargir les fossés de ladite cité.

9 mars 1570 : Ordre à tous ceux qui possèdent des accenses sur les aisemences et ysleaux de la cité, d'exhiber dans les quinze jours leurs titres, sous peine d'être considérés comme usurpateurs.

3 avril 1570 : Nomination d'un des quatre maîtres des Dixhommes.

20 avril 1570 : Plaintes de la compagnie des jeunes arbalétriers contre Pierre de Méan, qui avait obtenu contre elle un mandement inhibitoire de l'official.

22 avril 1570 : Points à observer pour le surguet la veille de la translation de Saint-Lambert.

- Sur plaintes des habitants du Marché, qui peuvent à peine entrer dans ou sortir de leurs maisons, il est ordonné aux vendeurs de pommes, de poires, d'œufs, de beurre, de lin, de toile, etc., de n'établir leurs étalages qu'à sept ou huit pieds des maisons. 2 mai 1570 : Pirotte du Saint-Esprit, conseiller de la cité, demande

2 mai 1570 : Pirotte du Saint-Esprit, conseiller de la cité, demande de pouvoir vendre 4000 livres de poudre à des étrangers.

9 mai 1570 : Le métier des houilleurs proteste contre l'arrestation d'un de ses membres par l'abbé de Saint-Laurent.

16 mai 1570: Le métier des harengiers et fruitiers assigne par devant les mayeur et tenants delle halle condit delle Belle coiste, juges des biens des absentis, le couvent de Sainte-Catherine de Tongres [Tongeren].

- Albert de Lymborch est nommé syndic de la cité en remplacement de Pierre Mantels, décédé.

3 juin. Ordre de rechercher- dans le coffre de Saint-Jacques une charte de privilèges de la cité ; formalités à accomplir à cet effet.

Non consultable

4 Registre aux recès du Conseil de la Cité. 1575-1577.

25 juillet 1575 : Nicolas Miche et Bauduin de Vaux élus bourgmestres.

2 août 1575 : Les bourgmestres ayant trouvé les murs de la cité tombés ou détériorés à Favechamps ou derrière Sainte-Claire, près de la porte Sainte-Walburge, à la tour des brasseurs, en Gravioule et derrière les Écoliers, décident que les ouvriers occupés à la construction de la halle, sur la batte à la Goffe, seront employés à leur réparation.

- J. Goesuin proteste contre la nomination de Jérôme de Borsu, aux fonctions de commissaire de la cité, comme indigne.
- 5 août 1575 : Des meuniers demandent que l'on fasse nettoyer le lit de la Meuse, derrière Saint-Jacques, près de la fontaine des Bégards, et ailleurs, parce qu'il est tellement encombré d'ordures que la barque marchande de Liège à Huy ne peut même plus aborder à son port.
- Ordre aux maîtres des houillères de faire enlever les tas de trigus qu'ils ont élevés devant les murs de la Cité à Sainte-Walburge.

6 août 1575 : Défense aux céariers de Liège de donner à l'avenir en accense les aisemenches de la cité, parce que, faute de place, on est obligé de jeter les cendres et autres ordures dans la Meuse. Page 24

19 août 1575 : Réclamation des paroissiens de Saint-Nicolas-aux-Trez contre l'abbé de Beaurepart, J. Brigade, qui a empiété sur le royal chemin qui va de l'église Saint-Nicolas vers Beaurepart jusqu'à la Meuse, et sur les aisemences des murailles qui vont de Beaurepart aux Croisiers, et qui servent de rempart à la ville. 25 août 1575 : Wathier Godefrin, marchand bourgeois de Liège, remontre qu'ayant, de l'avis du seigneur de Trelon, fait un contrat avec les trésorier et commis du roi d'Espagne, par lequel il promettait de livrer 300 pièces d'artillerie en fer fondu, il a eu des difficultés pour l'épreuve desdites pièces et a été arrêté ; il demande l'appui du conseil.

- André Cameraco demande la place d'avocat de la cité, vacante par décès de Thiry Fizen.
- 4 octobre 1575 : Requête des viniers de la cité au sujet de l'article de leurs statuts qui défend aux marchands de vins étrangers d'acheter du vin du pays, et vice-versa.
- 24 octobre 1575 : Réponses du Tiers-état aux propositions du prince touchant les dettes de la cité, les charges du pays, etc. 4 novembre 1575 : Récriminations contre les satellites et sergents de la justice qui saisissent les bannis et aulbains pour dettes et les enferment à la prison du mayeur.

1576

vendant du bois.

- 3 janvier 1576 : Visite du pont des arches qui menace ruine.
- Le conseil ordonne aux bourgmestres d'achever les travaux commencés par leurs prédécesseurs au lieu d'entreprendre de nouvelles réparations de chaussées, de remparts, etc.
- La cité ordonne de retirer du coffre de Saint-Jacques, pour l'appliquer aux nécessités de la ville, l'argent mis en réserve pour racheter aux héritiers d'Érard de la Marck, les 1200 florins de rente que ce prince avait sur la cité.
- Conférences entre les bourgmestres et le métier des tanneurs, pour savoir si celui-ci consent à accepter l'étage de la halle aux grains commencée sur la batte à la Goffe, en échange de leur halle du marché, afin d'incorporer celle-ci à la maison de ville, dite Violette.
- Plusieurs habitants de Liège déclarent que, depuis l'érection de la halle des mangons, le public est moins bien servi et pourvu de viande qu'auparavant, et qu'il vaudrait mieux à tous égards permettre aux bouchers de vendre leur viande chez eux et où bon leur semblerait.
- 6 janvier 1576 : Touchant l'élection des maîtres des pauvres de la cité.
- 26 janvier 1576 : Plaintes de G. de la Rolette d'Or, propriétaire de la moitié d'une île au mollin Pollet, près de l'abbaye Saint-Jacques et Beaurepart, contre G. Pisset, qui s'en est emparé, y a transformé un moulin à farine en moulin à poudre, etc. 7 février 1576 : Le métier des mairniers fait ajourner l'abbé de Saint-Laurent, lequel use et exerce ledit métier en achetant et
- Plainte de G. Massillon au sujet du dommage apporté au puits de sa maison, par suite des réparations faites à la Violette ; il demande en conséquence de pouvoir mener dans sa cour un conduit d'eau pris à la fontaine de la maison de ville.

- Projet de désigner quelques bourgeois pour aider les commissaires à réprimer les abus sans nombre qui se commettent dans la cité.
- Touchant le droit d'édicter du prince, à propos d'un règlement de police publié par lui sans avoir reçu l'approbation des bourgmestres, notamment pour la vente du vin.
- 15 mars 1576 : O. de Bernimolin, maître de la nef marchande de Liège à Maastricht, se plaint des obstacles les riverains de la Meuse placent dans les chemins de halage.
- 22 mars 1576 : Résolutions des métiers sur les propositions du prince relativement à l'affaire des clefs de la cité, le tonlieu de Huy, etc.
- 27 mars 1576 : Procès entre les arniers de Richonfontaine et les maîtres des fosses de Crèvecœur et de l'Agace, au sujet de l'araine de Brosdeur ou du Pawon.
- 31 mars 1576 : Commission nommée pour examiner les 35 points contestés entre le prince et la cité ; spécification desdits points. 17 avril 1576 : Réclamations contre J. Goddet, qui a transformé en moulin à poudre, un moulin à farine en Bêche, au grand danger des voisins.
- Le chirurgien Paris de Sorbre, chargé par la ville de soigner les pestiférés, demande un logement séparé ; ou le loge aux Lollards. 15 mai 1576 : Les habitants des rues Pont des Arches, sur Meuse, aux Mairniers et autres, protestent contre les dépôts et fabriques de poudre qui se trouvent chez certains bourgeois.
- 25 mai 1576 : Requête de J. de Lambermont, prisonnier dans les basses fosses de la tour de l'official, au lieu d'être enfermé dans la ferme sur la maison des bourgeois en la Violette, comme bourgeois de Liège.
- 23 juin 1576 : Plaintes contre le magistrat de Namur qui avait haussé le tonlieu des charbons de bois venant par la Meuse en cette ville.
- 30 juin1576 : Les carmes déchaussés du couvent de Jérusalem à Liège, demandent un subside pour tenir le chapitre de la province de Flandre qui se réunit chez eux, à l'effet d'élire un nouveau ministre provincial.
- 10 juillet 1576 : Règlements pour la vente et l'assise du vin dans la cité.
- 25 juillet 1576 : Guil. de Mérode et Pierre Bex élus bourgmestres de Liège.
- 29 juillet 1576 : Plaintes d'Is. Danneau contre Lamb. le Clercque qui la trouble dans sa possession de l'eau et de la pêcherie de Fourchufossé.
- 11 septembre 1576 : Résolution du métier des merciers au sujet de ses finances et de sa police intérieure.
- 18 septembre 1576 : Ordre de réparer les petits murs d'eau qui entourent le rieu du marché.
- 19 octobre 1576 : Le prince demande de l'artillerie à la cité pour l'aider à maintenir sa juridiction dans la ville de Maastricht.
- 21 octobre. Points à observer en cas d'alarme dans la cité, à propos de l'émotion dernièrement survenue à Liège et apaisée par le prince et les gentilshommes sur le Marché.
- 2 novembre1576 : Pierre d'Aguillon, secrétaire du roi d'Espagne, ayant obtenu la place de commis des finances des Pays-Bas, pour les services qu'il avait rendus, et n'ayant pas été mis en possession de son office à cause des troubles survenus, fait savoir qu'il attendait paisiblement à Liège la fin des événements, lorsque, après la prise de Maastricht par les Espagnols, il fut arrêté

et mis en prison avec tous les étrangers qui se trouvaient dans la cité.

- Lettre des députés des États des Pays-Bas réunis à Bruxelles, exprimant leur douleur de la prise de Maastricht, et recherchant les moyens de reprendre cette ville.
- Défense de faire sortir de la cité de la poudre et des munitions de guerre, et aux étrangers de passer par Liège avec des armes. 4 novembre 1576 : Recès du tiers-état sur les propositions du prince, tendantes à assoir un nouvel impôt pour les nécessités du pays.

5 novembre 1576 : Mission des ambassadeurs des Pays-Bas à Liège pour demander alliance contre les Espagnols. Réponse du prince.

- Règles à suivre pour empêcher les abus qui se commettent aux guets et gardes de la cité.
- 11 novembre 1576 : Gérard de Groesbeek confirme les privilèges de l'abbaye de Stavelot, sous forme de règlement.
- 13 décembre 1576 : Les brasseurs de la cité sont autorisés à employer plus de deux revendeurs de bière chacun. 1577
- 19 janvier 1577 : Les pauvres sont employés aux fortifications de la cité.
- Ordre de former les postices que les particuliers possèdent dans les murs de la ville.
- 23 février 1577 : Emprunt fait par la ville pour payer les soldats qu'elle a pris à ses gages.
- 16 mars 1577 : Députés pour prendre, dans le coffre de Saint-Jacques, le grand sceau de la cité, à' l'effet de sceller deux lettres. 4 mai 1577 : Le métier des flockeniers soumet à l'approbation de la cité ses chartes et règlements.
- 11 mai 1577 : Argent levé par la cité pour payer les travaux de fortifications commencés dans le quartier dit Favechamps, depuis les vignobles au-dessus de la porte de Vivegnis jusqu'à la porte Sainte-Walburge, lequel quartier était le plus faible de la cité.
- Règlement du métier des merciers en 53 articles, approuvé par la cité et par le cardinal Érard de la Marck, le 9 octobre 1534.
- Autres règlements et sieultes dudit métier.
- 9 juillet 1577 : Décret de continuer le grand bollewerk commencé à Payenporte.
- R. de Lanoy, chanoine de Saint-Paul, est autorisé à reculer le mur du jardin de sa maison claustrale vers la Meuse, dans l'alignement de celui du doyen.
- Plaintes du métier des naiveurs contre les pêcheurs de Jupille qui ont trop étendu leur vanne.
- Ordre aux boulangers et autres qui tiennent des pourceaux à Liège de s'en défaire à cause de la peste.
- 18 juillet 1577 : Règlement soumis par les brasseurs à l'approbation de la cité, au sujet des offices de leur métier.

Non consultable

5 Registre aux recès du Conseil de la Cité. 1585-1586.

Note. Mesure pour les buses d'une fontaine qui se pourrait mener au Vinâve-d'Île.

25 juillet 1584 : André Dans et Frans de Meers, élus bourgmestres. 1585

28 janvier 1585 : Nic Moreau est nommé gardien et portier du postice de Beaurepart.

15 février 1585 : Le prince ordonne à tous bons bourgeois de s'armer pour aider les bourgmestres à expulser les soldats qui ravagent la Hesbaye.

19 février 1585 : Sur plaintes du chapitre cathédrale, du métier des naiveurs, des meuniers de Thoren et de Saint-Denis et d'autres bons bourgeois, contre le métier des mairniers " qui referment et rencloyent plus avant que l'on ne doit, les rues, vinables, aisemences et communes de la cité, " les voir-jurés du cordeau font une visitation de la rue des Mairniers et spécifient ce qui doit rester livré à la circulation publique.

20 février 1585 : Députation au prince de Parme pour se plaindre des pillages commis par les soldats de don Juan Maurique de Lara dans le pays.

9 mars 1585 : Réclamation contre la nomination de Jean de Vaulx comme commissaire de la cité.

21 mars 1585 : Les métiers refusent de donner leur avis sur les propositions du prince, à propos des subsides à accorder ; noms des gouverneurs des métiers.

11 avril 1585 : G. Liverlooz, teinturier en couleur cramoisis, demeurant derrière Saint-Thomas du côté des walles de la cité, demande de pouvoir dresser sur la muraille de la cité un petit pouxheur pour prendre de l'eau hors du fossé.

16 avril 1585 : Il est décidé que les bourgmestres devront donner les clefs magistrales pour saisir un malfaiteur dans les cloitres des frères mineurs.

14 mai 1585 : Le prince ordonne à Tous ceux qui ont les clefs et la garde des chaines placées dans les rues et les carrefours de la cité, de les tendre et fermer jusqu'à nouvel ordre, à 9 heures du soir.

30 mai 1585 : Mesures à prendre pour la garde de la cité, à cause des troupes levées par le comte de Meurs et d'autres seigneurs.

- Lettre du duc de Guise demandant pour le capitaine Mélar Glatta Albanon, le passage par le pays avec cent chevaux légers. 1er juin 1585 : Le prince ayant reçu du duc de Parme l'autorisation d'expulser du pays les soldats pillards, on prend des mesures en conséquence.
- 21 juin 1585 : Les propriétaires des maisons de l'Ecu de Horne, du Torteau d'or et d'autres avoisinantes, sont autorisés à les rebâtir avec quelques changements, parce qu'elles menacent ruine
- Requête de maître G. Quyntjens, maître d'école et marlier de la franchise de Curenge [Kuringen], prisonnier.
- Les frères mineurs rappellent que les bourgmestres Waroux et Bex leur ont demandé de pouvoir déposer provisoirement l'artillerie de la cité chez eux ; ils demandent qu'on les indemnise en leur rendant une place vide louée à B. Colley.
- La muraille construite par la cité en Saucy a coûté 11 à 12 mille florins.

20 juillet 1585 : La cité autorise certains houilleurs à nettoyer l'areine Gilman qui donne de l'eau aux fontaines du marché. 21 juillet 1585 : Les habitants des maisons du Faucon, du Cerf d'or et de la Fosse offrent de fournir les tuyaux de plomb nécessaires pour rétablir l'exacte distribution de l'eau dans les fontaines du marché et dans différentes maisons ; établissement de fontaines dans les maisons du marché, des rues Souverain-Pont, Neuvice, du Pont, etc.

25 juillet 1585 : Henri d'Oupeye et Laurent Méan, élus bourgmestres de la cité.

26 juillet 1585 : Frans de Meers, bourgmestre, est autorisé par son confrère André Dans, à prendre " ens et hors des bassins, buysses et conduys de la fontaine condist de Richonfontaine, soy rendante près des frères mineurs, ung tuweau ou sourdon de fontaine pour le faire conduire et mener, par buysses de plomb et autrement, de juste leveau et de tele haulteur comme est et serat pour tout temps la fontaine de la cité condist des trois pixheroltes, estante à l'opposite de la ruelle condist des Cossetz ou de la Blanche roese.

22 août 1585 : La dame de Solière demande à un habitant de Maastricht le payement immédiat d'une rente pour l'aider à reconstruire l'église de son abbaye qui tombe en ru mes. 3 septembre 1585 : Mesures à prendre contre les recoupeurs. 5 septembre 1585 : Députés de George Hans Palsgrave, comte de Veldents, pour conférer sur certains points ; il soumet, entre autres, un moyen nouveau d'exploiter les mines de houille. On lui permet de faire un canal et d'établir une usine en Leuze. 7 septembre 1585 : Mandement du prince touchant les grains, publié au perron le 12.

18 septembre 1585 : Les corbesiers et corduaniers de Liège demandent de pouvoir aller, à leur tour, moudre leurs écorces au moulin banal des écorces.

24 septembre 1585 : Sur la proposition du prince, les métiers accordent un nouveau double pécule.

27 septembre 1585 : Le prince de Parme et le magistrat de Maëstricht demandent que les bourgeois de cette ville soient exempts de la gabelle des houilles, principalement pour la garnison.

5 octobre 1585 : Plusieurs personnes demandent que, avant de procéder à la publication du concile de Trente, il soit statué sur différents articles relatifs aux hôpitaux, pieux lieux et maison de Cornillon.

28 novembre 1585 : Sur la requête de Michel de la Croix, seigneur de l'ordre des Joncs, curé de Saint-André, et les mambours des biens des pauvres de l'hôpital Mostard le conseil de la cité ordonne à J. Waseige, auquel les requérants avaient refusé l'autorisation d'établir une salière à faire sel, à raison des évaporations, parfums et puantes senteurs ressortant d'icelles, de renoncer à une autre salière qu'il s'était avancé de dresser dans la maison de la Belle-coeste qui joint par derrière audit hôpital.

11 décembre 1585 : Le conseil décide que les poissonniers qui ont des "banses de pexheurs ou cherpaines dans le rieu des pexheurs sur le marché" pourront disposer des places contiguës pour vendre et hayener leurs poissons.

24 décembre 1585 : J. de Pont, nommé unique greffier du conseil de la cité, demande à prêter serment.

28 décembre 1585 : (1586 ancien style). Le prince de Parme demande de pouvoir loger et forer pour quelque temps dans le pays les soldats du roi d'Espagne; députation à ce prince pour l'engager à renoncer à son projet.

1er février 1586 : Protestation des bourgeois de Liège contre ceux de Saint-Trond [Sint-Truiden], Huy, Dinant, Tongres [Tongeren], Maaseik et Marcinelle qui veulent leur faire payer un nouvel impôt sur les marchandises passant par leurs villes.

25 février 1586 : Réclamation des maitres de la fosse dite Reupez à propos du cens des areines Falloize, Boret, Trinar, etc.

- Le bourgmestre Méan déclare que l'on pourrait à bon marche approvisionner la cité de vivres, si l'on écrivait au roi d'Espagne pour avoir une diminution du droit d'issue.

5 mars 1586 : Le prince-évêque ayant chargé H. de Lynden, lieutenant des fiefs du pays de Liège, de demander à la cité aide et assistance dans la guerre qu'il soutient à raison de la principauté de Cologne, il est répondu que cela serait contraire à la neutralité

18 mars 1586 : Les paroissiens de Sainte-Foy et le métier des bouchers remontrent que, " de sy loingtemps qu'il n'est mémoire des hommes, les warixhas et ysleaux dessoubz et à l'opposite la monastère de Saint-Lynard, du costé vers Moese et jusques au dessoubs le pont alle Croyer, et tendant à réal chemien sur la chachie (Ce terrain s'appelait en Leuze), ont estèz lieux publicques, aisemences et appartenances, commoditéz servantes, tant aux surcéants de Vottemme, Mirmort, Hermée et autres, outre ce aux citains de ladite cité en leurs urgens affaires et nécescitéz cy embas particulièrement narréz et choeses notoires digne le conoistre : en premier poincts, lesdits de Vottemme et autres surcéants d'alenthour craindans les gens de guerre, aprochent lesdits wérixhas et communes avec leurs bestes et bestialz, et illec les entretiennent et nourrissent pour le moindre despens ; ilz miesmes, à lavement de leurs brebis, mouttons et angneaux ; oussi lesdits remonstrans et citains de ladite cité commiditéz à leurs vaches, bueffz et pourceaux; et comme lesdis citains et autres de ladite paroichce prétendent et veulent édiffyer et maisonner, font charyer et porter greyves pour faire des matériaux, davantage lieu propice et spatieux au temps que les contagieuses maladies sont régnantes, de quoy illec on a de coustumme bastie aucunnes huyttes pour cause des infections ; item que lesdits citains usent par leurs servantes ou enffans en iceluy lieu curer leurs toilles et draps de linges, etc. "; ils demandent en conséquence que ce lieu ne soit pas enclos de

22 mars 1586 : Enquête contre le portier de la porte d'Avroy et autres qui, portant des manteaux rouges pour se faire passer pour officiers de la cité, avaient été mettre à rançon les habitants de Tilleur, Jemeppe, Seraing, etc., leur extorquant de l'argent et des vivres.

31 mars 1586 : W. delle Vaux et St. le Scrinier, admis dans la maison de Cornillon comme malades de la maladie de Saint-Ladre, se reprochent qu'ils ne seraient entachés de ladite maladie, maîtres J. Mompellier, G. Fallaize, G. de Thyer et L. Fallaize, chirurgiens et médecins assermentés, font la visite.

10 avril 1586 : Les paroissiens de Saint-Remy se plaignent des changements faits par L. Wynand au postice Grandame par lequel ils se rendaient à la Meuse "faire touttes leurs nécessitéz, curer draps, jecter cendres, faire cabanes et houbettes en temps de peste affin n'infecter les voisins" ; on lui ordonne de remettre le tout dans son premier état, lui défendant de traverser la Meuse avec des chevaux et des charettes de houilles "mostrant par là à tous estrangiers la foiblesse et débilité de nostre cité."

12 avril 1586 : Prière aux métiers de donner une réponse favorable à la demande de subside du prince.

- Défense de "foyer, fosser, hawer, sarter ny planter ens et sur la commune condist de Leuze" sans l'autorisation du conseil. 18 avril 1586 : Les paroissiens de Sainte-Marguerite et de Saint-Séverin sont autorisés à faire, à leurs frais, une

porte en lieudit alle Hamayde sur la chaussée Sainte-Marguerite, afin d'être mis à l'abri des pilleries des gens de guerre et des voleurs.

19 avril 1586 : Ordre de nettoyer les rues pour la procession de la translation de Saint-Lambert ; item, aux habitants de la Layderuelle, près de l'église Saint-Hubert, et autres, de supprimer les latrines qu'ils ont établies sur la voie publique.

22 avril 1586 : Réclamation contre les habitants de Tongres [Tongeren] qui veulent faire payer une taxe sur le grain que ceux de Frères [Vreren], Heure-le-Tixhe [Diets-Heur], Lowaige, etc. avaient réfugié dans cette ville à l'arrivée des gens de guerre, et qu'ils voudraient aujourd'hui retirer.

- Avis pour la cérémonie du surguet.

17 mai 1586 : Les maîtres de la fosse des Champs intentent un procès en calomnie à J. des Champs, lequel avait répandu le bruit qu'ils avaient inondé la fosse du Bonnier.

22 mai 1586 : Proposition du prince touchant les subsides ; nouveau pécule sur les marchandises.

3 juin 1586 : Différend entre la cité et Pirette Cleyne au sujet de la place de Saucy.

12 juin 1586 : Requête de J. Jullin et d'autres bourgeois contre les propriétaires du moulin aux Awes, démoli comme préjudiciable aux fortifications de la cité, ensuite de quoi lesdits propriétaires avaient fait une porte dans les murailles de la ville, par où les étrangers pouvaient impunément entrer.

3 juillet 1586 : Chartes du métier des vairainxhohiers, approuvées par la cité.

12 juillet 1586 : Le doyen de Sainte-Croix réclame une indemnité pour un terrain qu'on lui avait pris, passé 15 à 16 ans, lors des derniers travaux faits aux balloirs, fossés etc. de Sainte-Walburge, derrière le jardin des Bons enfants.

21 juillet 1586 : Les paroissiens de Saint-Servais sont autorisés à mettre une porte à une "ruwalette qui s'en vat en Royaux, laquelle n'estant nécessaire, est un réceptacle de toutte ordurre; "ils devront la laisser ouverte en cas de nécessité, et en temps ordinaire, ceux qui en auront besoin en posséderont chacun une clef.

- La ville fournit les matériaux nécessaires pour "refaire la pavée de la chachie de Mairnierue", à condition que les habitants payeront la main-d'œuvre.
- Procès parmi les tanneurs à propos de l'obligation de moudre les écorces au moulin banal.
- 24 juillet 1586 : Le conseil de la cité approuve de nouveaux statuts lui soumis par le métier des drapiers au sujet des waynes.
- Mémoire sur le droit de conférer les prébendes du couvent de Cornillon.
- Nouveau règlement pour le métier des fèvres, approuvé par le conseil de la cité.
- 25 juillet 1586 : Georges Goeswin et Henri Streel, élus bourgmestres de la cité.
- 2 août 1586 : Procès entre les martres de la fosse de Boulboule et ceux de la fosse de Rouxhis.
- 14 août 1586 : Plaintes contre les brasseurs qui achètent trop de grains et en fait hausser le prix.
- Deux lettres du prince par l'une desquelles il réclame une réponse à sa demande de subside de 6000 florins, et remerciant par la seconde pour cette allocution.

21 août 1586 : Les habitants de Neuvice, du Marché et de la rue de Pont protestent contre l'établissement d'une paille de sel que P. de Bèche veut établir dans la rue du Quarré, à cause de la fumée que cela donne.

26 août 1586 : Plaintes des marchands exportant à Anvers, en France, en Allemagne, à Herve, etc. contre la hausse des monnaies.

19 septembre 1586 : G. le Gerchon, créateur de l'areine de Gersonfontaine, demande que l'on sévisse contre ceux qui portent atteinte à ce canal.

2 octobre 1586 : Anne de Donchel, dame du Hosseau en Pierreuse, réclame contre l'installation d'un stordeur à l'huile, lequel gâterait l'eau de la fontaine delle Scailhe, si nécessaire aux habitants et même utile au palais.

17 octobre 1586 : La cité charge Martin le Potestaet, gouverneur de Malmedy, et d'autres marchands, d'acheter du grain dans l'Eiffel.

24 octobre 1586 : Deux édits du prince sur l'évaluation de la monnaie.

28 novembre 1586 : Les habitants du marquisat de Franchimont, obligés de s'armer et de défendre la cité lorsqu'ils en sont requis, réclament les privilèges dont ils doivent jouir pour ce service, notamment de pouvoir vendre leurs marchandises dans la cité.

Non consultable

6 Registre aux recès du Conseil de la Cité. 1593-1595.

25 juillet 1593 : Jean de Mérode et Jean Jamar sont élus bourgmestres de Liège.

31 juillet 1593 : H. de Lexhi, syndic de la cité, ajourne Th. Speckhoven, chanoine de Saint-Paul, parce qu'il a bâti sur les murailles et émoluments de ladite cité.

27 août 1593 : Les habitants de la paroisse Sainte-Véronique, sous laquelle sont, de toute antiquité, compris les surcéants de Fragnée, exposent que, malgré l'ordre donné en 1588 par le conseil de la cité à ses baillis et officiers, de ne loger des soldats dans les limites et franchises d'aucunes des 32 paroisses aux environs de la ville, le capitaine Libotte avait taxé les surcéants de Fragnée pour payer les soldats du capitaine d'Orjo, et avait fait mettre en prison A. Bouhon.

29 août 1593 : Le métier des naiveurs s'étant plaint que l'on remplissait "les canalz et courses des rivières rendantes commodités à la cité, de telle façon que l'on ne pouvoit bonnement naviguer sur icelles," le conseil 1° défend aux meuniers d'y jeter les xhavemens des biez de leurs moulins ou d'autres ordures, notamment en la Neuve-voie et au lieu de la Boverie dit Malevoie; 2° ordonne aux usiniers de la batte de Fourchufossé de réparer ladite batte dont l'eau sert aux fortifications de la ville et fait tourner plusieurs moulins. 31 août 1593 : L'archidiacre Arnold de Bocholtz, député à Liège par le prince-évêque, fait savoir que, pour chercher un remède aux maux dont le pays souffre depuis longtemps, le prince-évêque s'était décidé à aller lui-même en Espagne " en hasard de son propre corps et vie, et avec grands frais et despens ", faire ses plaintes au roi ; cependant l'archiduc Ernest d'Autriche, cousin du prince-évêque, venant d'être nommé gouverneur des Pays-Bas, il y avait lieu d'espérer beaucoup de son intervention ; on croit en conséquence qu'il serait bon de faire un brillant accueil,

bienvengnier et festoyer l'archiduc aux frais du pays ; les États allouent 15000 florins de Brabant à cet effet.

15 septembre 1593 : Le capitaine du Château de Couvin demande deux tonneaux de poudre, quatre pièces d'artilleries volantes, 200 boulets, 50 piques, 15 corps de cuirasses, le tout nécessaire pour la défense de la place.

25 octobre 1593 : Quelques bourgeois de Liège étant retenus prisonniers à Tongres pour n'avoir pas payé un prétendu tonlieu sur les marchandises, malgré les réclamations du conseil de la cité, celui-ci décide que l'on arrêtera également les bourgeois de Tongres jusqu'à l'élargissement de ceux de Liège.

8 novembre 1593 : Procès entre Adrien Oems, Th. de Fossé, etc., d'une part, et J. Gaen, d'autre part, pour les montz et houx de kysses, exploités à la Blanche-Plometrie, à Prayon.

9 novembre 1593 : Procès au sujet de l'exploitation des veines de houille delle Boeme, delle Becelyne, etc.

23 novembre 1593 : Le conseil ayant appris que, outre les gens de guerre qui séjournent dans la Hesbaye, 25 compagnies de fantassins sont entrées à Namur, et d'autres à Maastricht, sans que l'on connaisse leurs desseins, organise la garde de la cité de peur d'une surprise nocturne.

1er décembre 1593 : Réponse de la cité aux propositions du prince-évêque touchant les contributions impériales, les ressources publiques, la demande du comte de Mansfeld de lever des troupes pour défendre le pays contre les soldats des États-Généraux des Pays-Bas, l'usurpation de forts de Mariembourg, Philippeville, Charlemont [FR], etc., et les exactions de la comtesse de Meghem sur les surséans de la Campine.

15 janvier 1594 : À la demande du comte de Mansfield, le conseil décide la levée de 50 cavaliers, à la solde de 30 florins Brabant par mois, pour garantir la sûreté des chemins.

5 février 1594 : A l'occasion d'un procès entre les métiers des vairain-xhohiers et des merciers de la cité, le conseil statue que nul ne pourra hanter un autre métier que celui qu'il exerce ; ceux qui n'en exercent aucun, auront à désigner celui qu'ils veulent hanter.

- Ordre aux savetiers d'enlever leurs boutiques des degrés de Saint-Lambert et de les établir contre la muraille des frères mineurs ; ordre aux marchandes d'herbes de quitter le marché et de vendre leurs marchandises en Feronstrée ou autour de la halle des mangons dans la Vesquecour.
- 11 février 1594 : Décision prise au sujet de l'inégalité des contributions.
- 21 février 1594 : Jos. Dawans, serrurier, demeurant en Mairnierue, demande de pouvoir y continuer son industrie malgré les réclamations des voisins.
- 12 mars 1594 : Accord conclu entre les commis et députés des trois États de pays pour établir entre les trois ordres l'égalité des contributions.
- Édit du prince-évêque ordonnant aux mayeurs de Hesbaye, de Moha et de la banlieue de la cité, de collecter dans leurs villages une simple taille pour en appliquer le montant à la réparation de la chaussée qui va de la porte Sainte-Marguerite vers Berses. 17 mars 1594 : Le conseil fixe le salaire de tous les receveurs du 60° denier à Ciney, Bouillon, Tongres, etc.

19 mars 1594 : Le conseil accorde cent florins Brabant à Jean de Weert pour les services qu'il a rendus au pays lors de son voyage en Hollande avec les seigneurs Bocholtz, Melroy et Saint-Esprit. 22 mars 1594 : On réitère aux marchandes de pots et de légumes de quitter le marché et d'aller s'établir dans la Vesquecour, aux frères mineurs et sur la Batte.

28 mars 1594: Le conseil rembourse à la veuve de J. d'Eynatten, seigneur de Bolland, maître d'hôtel du cardinal de la Marck, les pertes subies par son mari lors de la surprise, par les Espagnols, de la ville de Maastricht où ledit seigneur se trouvait en députation avec les seigneurs d'Elderen, de Colonster et Hartman.

- Le conseil approuve un règlement dressé par les huit messagers qui portent les lettres de Liège à Anvers et vice-versa.

1er avril 1594: Défense de jeter ni taper des cendres, etc., dans les rues et les rieux de la cité, notamment aux portes, dans la ruelle Lagache qui va de la grande rue des Écoliers à la Meuse, etc.; ordre de les porter sur les remparts et sur la place Gravioule. 6 avril 1594: Sur réclamation des habitants de la rue Sur-Meuse-aux-mairniers, le conseil ordonne à Jos. Dawans de transporter son atelier de harnas et autres armes dans la rue des Pealiers ou autres lieux abstraits.

9 avril 1594 : Argent à trouver pour fournir aux frais de voyage du prince-évêque à la journée impériale.

24 avril 1594 : Le conseil décide que la maison de ville est aussi inviolable que celle d'un bourgeois et que nul ne peut y être arrêté, et à plus forte raison un membre du conseil qui y siège pour les affaires publiques.

18 mai 1594 : Sur la demande du prince-évêque, le chancelier est député vers l'archiduc d'Autriche à Bruxelles, pour justifier les Liégeois que l'on prétendait avoir favorisé les États-Généraux des Provinces-Unies lorsqu'ils avaient essayé de surprendre Maastricht, et pour sauvegarder la juridiction de l'évêque dans celle ville.

- Le métier des bouchers se plaint que les laboureurs de l'abbaye de Robermont empiètent sur le grand pâturage que, depuis la fondation de cette corporation, il possède à Jupille.

16 juin 1594 : J. Cooman, privé de la bourgeoisie pour n'avoir pas obéi aux ordonnances du conseil.

22 juin 1594 : Mathieu Mathot, demeurant en Draperie, autorisé à voûter la rivelette ou faux rieu derrière sa maison, à condition de voûter le reste de la rivelette pour l'agrandissement de la Batte et du Muid, a fait exécuter ces travaux, augmenté la Batte et le Muid de 26 pieds en longueur et de 13 en largeur, et, commencer " un beau édifice de briques servant d'embellissement de cette cité. " 25 juin 1594 : B. Colley conjure le conseil de ne pas permettre l'arrestation de son fils, coupable d'homicide involontaire, dans l'enclos des frères mineurs, au mépris des privilèges de cette maison.

27 juin 1594 : Lettre de sauvegarde accordée au pays de Liège par l'archiduc Ernest d'Autriche.

30 juin 1594 : Le conseil déclare que les bateaux ne doivent payer aucun tonlieu au village d'Aspre sous Visé.

2 juillet 1594 : Les habitants du village de Verviers sont privés de tous les privilèges, franchises et libertés dont ils jouissaient dans la cité pour en avoir appelé à la chambre impériale d'une sentence du conseil de ladite cité.

18 juillet 1594 : Réponse de la cité aux propositions du princeévêque touchant : 1° les anciennes dettes dues à l'empire ; 2° les

soldats mutinés à Zichem ; 3° la conservation pendant trois mois des cavaliers levés pour la garde du pays.

20 juillet 1594 : Le conseil statue que l'on ne pourra plus élire personne pour gouverneur d'un métier "s'il n'est ouvrier de la main de l'art et pratique dudit métier."

23 juillet 1594 : Le conseil établit une craenne sur la Goffe, pour l'utilité des marchands, avec un employé pour la desservir.

Procès entre le métier des vairain-xhohiers et celui des merciers.
 25 juillet 1594 : Raes d'Ans et George Goeswin sont élus bourgmestres.

27 août 1594 : Le conseil décide que le lendemain de bon malin les quatre compagnies de la cité se mettront en route, sous la conduite de Jean de Mérode, seigneur de Waroux, pour aller mettre à la raison le mutinés de Zichem ; levée de nouvelles troupes sous la conduite du seigneur de Mombeeck; ravages faits par les mutinés ; les métiers, consultés pour veiller à la garde du pays, proposent de lever des gens de guerre ; les mutinés vont à Trognée, à Oreye, à Ans, etc., où ils pillent et brûlent les maisons. Le 9 septembre on nomme les chefs des troupes ; menaces des mutinés à la ville de Tongres ; leurs violences envers le seigneur de Waroux ; précautions prises par la cité.

10 septembre 1594 : Le conseil vend une rente de la cité à Mme Henrica de Renesse, afin de pouvoir payer ses troupes.

15 septembre 1594 : Le conseil autorise les bourgeois habitant hors la porte Sainte-Marguerite d'élever une autre porte au lieudit la Hamaide.

20 septembre 1594 : Les maîtres et Dix-hommes de la cité sont obligés de faire guet et garde dans la ville, malgré leurs prétendus privilèges.

23 septembre 1594 : Le prince-évêque autorise le conseil à faire une loterie ou rifflaige au profit de la cité.

29 septembre 1594 : Lettres écrites de la part d prince-évêque et des députés des États aux villes de Hasselt, Saint-Trond [Sint-Truiden], Beeringhen, etc., pour les avertir d'être toujours prêtes à recevoir en garnison les troupes levées pour la garde du pays. 5 octobre 1594 : Propositions du prince aux États : il expose les maux causés au pays par les troubles des Pays-Bas et les passages continuels des armées, puis par les soldats espagnols mutinés à Zichem ; l'archiduc d'Autriche ayant déclaré ne pouvoir lui venir en aide, le pays est obligé de les repousser les armes à la main; le prince-évêque demande un subside à cet effet. On cherche le moyen de se procurer de l'argent.

9 octobre 1594 : Députés envoyés vers le prince-évêque pour la prier de venir dans le pays et défendre la patrie.

11 octobre 1594 : Ordre au colonel de Schwarzembourg de se rendre le lendemain à Tongres et de là à Brusthem, avec ses troupes.

13 octobre 1594 : Ordre de publier un édit contre les Liégeois qui donnent assistance aux mutinés.

15 octobre 1594 : On exhibe une lettre par laquelle l'empereur prie l'archiduc Ernest d'Autriche, son frère, de remédier aux excès commis par les mutinés.

- Défense à J. de Hollengnoule, demeurant dans la maison delle Bourle, près de la porte saint Julien, de faire des portes ou des fenêtres dans la muraille de la cité.

18 octobre 1594 : Les villes de Saint-Trond [Sint-Truiden] et du plat pays refusent de loger les troupes liégeoises et de leur fournir des vivres.

22 octobre 1594 : Le général Schwarzemberg ayant détourné l'eau qui traverse la ville de Saint-Trond, l'abbé de cette ville et le magistrat sont venus lui offrir de loger des soldats et de passer par la ville. Exactions commises par les soldats.

- Ordre au seigneur de Fontenoy d'aller à Dinant pour s'opposer au dessein qu'on attribue au vicomte de Turenne d'entrer dans le pays.

31 octobre 1594 : Acte par lequel le conseil et les métiers de la cité, ayant, dans le but de délivrer le pays des soldats italiens mutinés à Zichem, ordonné une levée de troupes soldées aux gages de la cité, vendent des rentes à J. Mibaise, J. de Bombaix, etc.

5 novembre 1594 : Les soldats mutinés donnent à entendre qu'ils marcheront sur la cité et feront payer des contributions sous peine de mort et d'incendie.

7 novembre 1594 : Le baron de Schwarzenberg se plaint qu'après avoir reçu pleins pouvoirs pour délivrer le pays des soldats mutinés, il lui est venu des ordres qui contrarient ses projets ; il déclare ne pas assumer la responsabilité de ce qui arrivera. 8 novembre 1594 : Lettre du prince-évêque en réponse à celle qu'on lui avait écrite pour l'informer du malheureux état du pays et pour demander sa présence; elle fait savoir qu'elle doit se rendre auprès de l'empereur et qu'ensuite elle viendra à Liège 11 novembre 1594 : Le colonel Schwarzenberg est averti que les soldats mutinés se proposent d'envahir le pays en revenant de Gaesbeeck où ils ont été lever des contributions.

- Ordre aux habitants de Tongres, récalcitrants, de loger les troupes liégeoises.

13 novembre 1594 : Le seigneur de Hosey, député vers le princeévêque en Allemagne, fait savoir que ce prince, très affligé des misères de son pays, se propose de venir le secourir le plus tôt possible " voir aux despens de sa vie ", et qu'il avait demandé à cet effet un congé à l'empereur ; mais étant retenu à cause de l'affaire contre les Turcs, il a prié l'empereur de donner des lettres de créance au seigneur de Rosey pour aller trouver l'archiduc Ernest à Bruxelles.

26 novembre 1594 : Réponse du conseil et des métiers de la cité aux propositions du prince au sujet des mutinés de Zichem, la levée du 60e denier et d'autres impôts.

27 novembre 1594 : Les chanoines Corswarem et Marotte sont députes pour défendre le château de Pesche coutre les entreprises des soldats étrangers.

30 novembre 1594 : Les bourgmestres de Dinant, Maeseyck, Tongres, Hasselt, etc., sont arrêtés à Liège par ordre des députés des États pour ne pas avoir payé les quotes de contributions de leurs quartiers.

6 décembre 1594 : Difficultés entre les députés des États et le général Schwarzenberg.

9 décembre 1594 : Obligation commune prise par les bonnes villes du pays auprès de Jean Curtius pour payer leur quote.

20 décembre 1594 : Loterie autorisée à Liège dans le but de construire un pont de pierres au lieudit fratres, près de l'Ileau aux Hochets, afin que les enfants puissent sans danger se rendre à l'école des Jésuites.

1595

7 janvier 1595 : Le roi de France ayant déclaré la guerre à l'Espagne, le capitaine de Franchimont craint que les Français ne

fassent quelqu'entreprise contre son château, parce qu'il est au service de l'Espagne comme gouverneur de Charlemont. 21 janvier 1595 : Les armées françaises ayant surpris Ivois, dans le pays de Luxembourg, menacent le château de Bouillon; approvisionnement de cette place.

- Jean Curtius fournit 2000 livres de poudre au château de Bouillon.
- 24 janvier 1595 : Acte par lequel le conseil de la cité rétablit la compagnie des Dix-hommes et renouvelle ses privilèges. 6 février 1595 : Le conseil apprenant la surprise du château de Huy, ordonne d'envoyer immédiatement des munitions dans cette ville. Il fait placer deux pièces d'artillerie devant les degrés de Saint-Lambert, deux autres au moulin de Saucy, etc., ordonne de boucher la porte de Hocheporte, le postice des Bégards, et convoque les compagnies sur le marché, etc.
- L'évêque comparait en personne dans la salle du conseil, explique les causes du retard qu'a éprouvé son voyage à Liège, gémit de la prise du château de Huy par des soldats se disant au service des États-Généraux des Provinces-Unies, et expose les mesures à prendre pour prévenir d'autres désastres. Recès du chapitre Saint-Lambert et du clergé secondaire sur les propositions du prince.
- 8 février 1594 : Tous les capitaines des bourgeois sont autorisés à prendre, chacun dans son vinâve, les
- mesures qu'ils croient utiles à la défense de la cité.
- 9 février 1594 : Acte par lequel les trois États promettent de s'entraider pour supporter les charges nécessaires à la défense du pays.
- 13 février 1594 : Lettres de Charles de Harrongier, gouverneur de Breda, et des bourgmestres de Huy, touchant la prise du château de Huy.
- Ordre à tous les bourgeois de la cité de se rendre à leur poste au son de la cloche dite Saint-Lambert.
- 15 février 1595 : Soldats levés pour être employés à la garde de la cité ; assise d'impôts pour payer leurs soldes.
- 19 février 1595 : Réparations à faire aux fortifications de la cité: ordre de "remonter les murailles et les mettre hors d'eschelles, entre le pont d'Amercœur et le Piédeschaux ; d'asseoir aucuns pouxhons qui sont sur les murailles ; d'aemplir de terre une thoure qui est près du mollin et d'y mettre un corps de garde," etc. visite dans laquelle on trouve les noms de plusieurs tours de la cité. 20 février 1595 : Approvisionnement du château de Franchimont menacé, et réparation du pont.
- Lettre par laquelle Harongier, capitaine du château de Huy, ordonne au chapitre d'Amay de comparaître en tiers jour audit château pour s'arranger avec lui, sous peine de pillage.
 25 février 1595: Le seigneur de la Motte, chargé d'assiéger la ville et le château de Huy, demande de quelles ressources il peut disposer.
- Le seigneur de Lonchin ayant écrit de La Haye que les Hollandais étaient mécontents du tort que le capitaine de Bouillon avait fait aux soldats du roi de Navarre, on décide qu'un député sera envoyé à ce prince.

1er mars 1595 : Avis aux compagnies du Condroz de se tenir sur leurs gardes parce que les Hollandais qui sont à Yvois veulent pénétrer dans la ville de Huy sous des déguisements.

- Avis aux habitants de Tongres de se tenir en garde contre toute entreprise des Hollandais ; Son Altesse leur ordonne de loger la compagnie du seigneur de Loverval.

5 mars 1595 : Les députés des États, convoqués par Son altesse dans sa maison de Bavière, décident la levée d'une compagnie de castadoz: ou pionniers, à la demande du général de la Motte. 6 mars 1595 : Indemnité accordée à l'archidiacre Bocholt député à la journée du cercle de Westphalie.

7 mars 1595 : Édit de l'évêque Ernest établissant une nouvelle gabelle générale sur le vin et réglant le mode de perception de cet impôt.

9 mars 1595 : Les soldats levés pour la garde de la cité devant être employés ailleurs, le conseil ordonne aux capitaines de chaque quartier de dresser les rôles de tous les bourgeois pour reformer les compagnies.

13 mars 1595 : Le neveu du comte de Fuentès, député d'ambassade vers le prince-évêque, et logé à Liège à la Porte rouge, sera indemnisé de ses frais par les États.

14 mars 1595 : Les seigneurs de Lonchin et de Waroux sont députés vers les États-Généraux de Hollande pour se plaindre de la prise de Huy, et faire observer que si les Français s'emparaient de cette ville, ils pourraient la retenir, ce qui serait nuisible à la Hollande.

- Le conseil décide que l'on fera connaître au pays la prise de Huy, qu'on lui exposera la triste situation du pays par suite des passages et des logements des gens de guerre, des Hollandais mutinés, etc., et qu'on lui demandera secours.
- 16 mars 1595 : Les États ayant demandé au prince de se rendre de l'Allemagne à Liège, lui accordent un don de 36000 florins dans l'espoir qu'il fixera son séjour dans la cité ; on tâchera de l'avertir que plusieurs abus se commettent dans sa cour et augmentent inutilement ses dépenses.
- Le grand-vicaire de Liège écrit de Bruxelles que le conseil du roi d'Espagne remettra le château de Huy aux mains de Son Altesse, quand il sera repris.
- Le gouverneur de Bouillon écrit que les troupes du duc de Guise et du vicomte de Turennes sont à six lieues de Sedan et ont le dessein d'envahir le duché ; il demande du renfort.
- 20 mars 1595 : Les bourgmestres de Dinant et de Couvin demandent de l'argent pour réparer leurs fortifications et lever des soldats.
- Ordre aux habitants de Bouillon de faire leur devoir pour défendre le fort de Paliseul.
- Les bourgmestres de Liège ne pouvant, à cause de leur besogne, s'occuper de la défense, garde et police de la cité, une commission est nommée pour former les compagnies militaires ; on vend une rente pour fournir aux dépenses ; organisation desdites compagnies.
- 22 mars 1595 : Règlement fait par le métier des brasseurs de Liège touchant l'organisation de la corporation.
- Le conseil décide qu'après la reprise du château de Huy, une gracieuse chaine d'or sera donnée aux seigneurs de la Motte, J. de Gonzage, Richardot, Verreycken, etc., pour les services qu'ils ont rendus en celle occasion.
- 27 mars 1595 : Cadeau fait à Cel. Franckotte, secrétaire du duc de Juliers et du cercle inférieur de l'Empire, pour les services qu'il a rendus au pays.

- Lettre du roi de France faisant savoir au prince-évêque qu'il est sur le point de traiter, au nom des États de Liège, avec les Hollandais de la reddition de Huy, ainsi qu'il en avait été prié, lorsqu'il a appris la reprise de cette ville par les Espagnols, appelés par les Liégeois. Il se plaint de ce procédé et déclare que, si le prince-évêque veut rester en bonne intelligence avec lui, elle doit congédier les Espagnols.

29 mars 1595 : Lettre du conseil d'Etat des Provinces-Unies des Pays-Bas au prince-évêque, déclarant que la prise de Huy n'a eu pour but que de faciliter le passage des troupes vers la France, et qu'il veut continuer à avoir avec elle des rapports de bon voisinage.

31 mars 1595 : Le président Richardot envoyé vers le princeévêque par le comte de Fuentès pour traiter de la reprise du château de Huy.

4 avril 1595 : Nouvel avertissement aux villes thioises qui, malgré les édits, continuent à accueillir des gens de guerre au service de la Hollande.

14 avril 1595 : Autorisation de faire une loterie à l'effet d'ériger une craenne pour le service de la cité.

17 avril 1595 : Vingt-cinq florins payés à l'imprimeur pour l'impression des édits et ordonnances sur le pécule.

- Trois milles florins accordés à la ville de Maeseyck pour réparer ses fortifications.
- Continuation de l'impôt du 60e dernier sur les marchandises pour payer les soldats levés pour la défense du pays. 19 avril 1595 : Le prince-évêque étant d'avis de mettre un gouverneur et une garnison de cent hommes dans le château de Huy lorsqu'il sera repris, demande de l'argent.
- 20 avril 1595 : Les soldats au service de la Hollande ayant eu la perfidie de s'emparer du château de Huy, Son Altesse déclare qu'au futur on ne permettra plus aux gens de guerre des Provinces-Unies de résider dans le pays.

16 mai 1595 : Recès par lequel le conseil décide l'achèvement de travaux commencés il y avait plusieurs années, savoir : une batte depuis le lieudit Sur la Golfe jusqu'au rivage de Hongrie; un pont et une porte fermant la cité et devant être d'une grande utilité pour la nef marchande et tous les bateliers qui se trouvent fort embarrassés au temps des grandes eaux; l'élargissement de la ruelle de la Sirène, allant du grand chemin de Saint-Léonard à la Meuse, et pour lequel on avait depuis 28 ans l'autorisation du chapitre de Saint-Barthélemy. Il décrète aussi la démolition d'un tourillon construit dans la muraille de Gravioule, depuis Tanneurue jusqu'à la Meuse, lequel, rejetant les eaux sur la rive opposée, y occasionnait la ruine des héritages et menaçait de destruction le grand et le petit Bayar. Jean Curtius s'engage à faire exécuter ces travaux à condition qu'on lui donne la maison d'Arn. de Goé, autrefois chanoine de Saint-Barthélemy, et qu'il pourra lever une taxe sur chaque cheval de batelier passant par la porte de Hongrie.

17 mai 1595 : Ordre aux députés du prince-évêque et des États de tenir leurs séances tous les mardi, jeudi et samedi chez le grand doyen.

27 mai 1595: Le seigneur de Rosey est député vers le princeévêque en Allemagne pour la prier de revenir à Liège; les députés des États, considérant que dans sa mission auprès de l'archiduc Ernest à Bruxelles, on lui avait volé ses effets et qu'il avait couru danger de la vie, lui accorde 600 florins Brabant. 6 juin 1595 : Chaînes d'or, l'une de 600 florins donnée à Baragon, l'autre de 400 florins à Serouse, tous deux capitaines, pour services rendus à la prise de Huy.

9 juin 1595 : Commission d'avocat fiscal accordée à maître Laurent Bartoldi, pour donner ses soins aux procès de la chambre impériale de Spire, etc.

12 juin 1595 : Son altesse après avoir diné chez le bourgmestre Goeswin, va poser la première pierre du pont construit au lieudit des fratres trois doubles ducats d'or sont placés sous cette pierre, et le pont reçoit le nom de Pont de Bavière.

13 juin 1595 : L'évêque parcourt une partie des remparts de la cité et indique plusieurs travaux de fortifications à faire.
26 juin 1595 : Le seigneur de Rosey, député vers le compte de Fuentès à Bruxelles, pour le remercier de la restitution du château de Huy.

Non consultable

7 Registre aux recès du Conseil de la Cité. 1619-1623.

30 juillet 1619 : Visitation des houillères d'Ans à propos des fontaines et des ruisseaux de la cité qui manquent d'eau. (Une partie du registre qui comprend les années 1619 à 1625 ne donne pas proprement les recès, mais plutôt les actes du conseil). 21 août 1619 : Ordre aux riverains de nettoyer la rivelette depuis

21 août 1619 : Ordre aux riverains de nettoyer la rivelette depuis la porte d'Avroy jusque vis-à-vis des Bégards.

25 septembre 1619 : Ordre aux usiniers qui se servent de la vanne de Fourchufossé, de contribuer à ses réparations.

27 septembre 1619 : Touchant les bourgeois qui possèdent des fontaines dans leurs maisons.

4 novembre 1619 : André Airkin est nommé messager de la cité pour Lille, Tournai, Cambrai, Valenciennes, Mons, etc.

10 décembre 1619 : Lamb. Donys est nommé membre de la cour allodiale par le conseil de la cité, en remplacement de Ger. de Fléron, bourgmestre et échevin de Liège.

19 décembre 1619 : Jean Counotte est nommé syndic des arènes de la cité en remplacement de Pierre Counotte, son père, commissaire de la cité.

1620

7 janvier 1620 : Le conseil statue que toute personne reçue à la bourgeoisie doit prêter serment de fidélité à la foi catholique. 22 février 1620 : Le conseil proteste contre l'édit sur la monnaie du 18 février comme contraire au droit commun et aux paix faites. 6 au 30 mars 1620 : Admission à la bourgeoisie de P. de Ravet ; J. Fr. de Barvice, chevalier, seigneur de Fernelmont ; H. Bertrand, de Verviers: Rigaud Heigam, de Londres.

11 mars 1620 : Le conseil approuve un règlement des banseliers, membres du métier des retondeurs.

26 mars 1620 : Le conseil approuve un règlement du métier des charpentiers en date du 24 juillet 1619 ; texte dudit règlement. 8 avril 1620 : Le conseil admet au droit de bourgeoisie les dames anglaises de Pierreuse et de Saint-Martin en Mont qui ont relevé le métier des fèvres.

14 avril 1620 : Le conseil loue à plusieurs bourgeois marchands de vin de la cité, pour un terme de 9 ans, les deux grandes caves de la Violette.

18 avril 1620 : Le conseil atteste que les bourgmestres et les jurés élus par los 32 métiers de la cité, ont le droit de juger les cas criminels affectant les bourgeois de Liège.

- Fr. des Trois-dits étant mort à la maison de ville, le conseil ordonne à sa veuve et à ses enfants d'aller prendre le corps dans le délai d'une heure, pour faire les funérailles, sinon le concierge leur enverra ledit corps ou le mettra sur la rue.

25 mai 1620 : Le conseil approuve un règlement du métier des bouchers ; texte du règlement.

30 mai 1620 : Les défenses relatives aux cendres et trigus de la cité sont affichées aux murs des couvents des carmes et frères mineurs.

18 juin 1620 : Requête des anciens arquebusiers au sujet du conflit de préséance qui avait eu lieu avec la compagnie des jeunes arquebusiers, le vendredi précédent, jour de l'arrivée de Son altesse à Liège.

29 juin 1620 : Plaintes des habitants de Chèvremont vexés par P. Curtius, lieutenant du compte de Bucquoy, sous prétexte qu'ils favorisaient le seigneur de la Rochette dans son procès au sujet de la seigneurie de Fléron.

30 juin 1620 : Propositions de Son Altesse longuement développées au sujet des victoires des Turcs, de la réformation des tribunaux, des pillages des soldats étrangers, etc. Réponse du conseil qui demande le renouvellement par l'empereur des privilèges de la cité.

7 juillet 1620 : Ordre d'arrêter Jean Hersin, chef d'une conspiration ayant pour but la ruine de la cité.

19 juillet 1620 : Supplique de G. Fornea, comparchonier de la houillère delle Ladrie à Jemeppe.

4 août 1620 : Ordre de veiller aux portes de la cité lorsque le marquis de Spinola dirigera ses troupes sur Maastricht. 30 août 1620 : Le conseil assigne leur poste à toutes les

compagnies militaires de la cité.

- 2 octobre 1620 : Le conseil accorde 150 florins aux cordeliers qui ont permis le passage chez eux pendant la réfection du pont de Saint-Julien.
- Le conseil examine la question de savoir s'il ne faudrait pas rétablir l'ancien péage du pont d'Amercœur pour subvenir aux frais de réparation des chaussées.
- Le conseil défend de vendre des peaux sur les ponts et autres lieux publics.
- Ordre d'enlever les bois des particuliers déposés dans la bombarderie de Dravioule afin qu'on puisse y remiser les engins de la cité.
- 3 octobre 1620 : II. Théodart est nommé surveillant du poisson de mer vendu à Liège.

14 octobre 1620 : Le bourgmestre J. de Méan est député à Bruxelles pour assister aux conférences qui s'y tiendront au sujet du prétendu droit d'inscriven, et des arrêts et contre-arrêts survenus à ce propos dans la ville de Maastricht. 1621

7 janvier 1621 : Les 32 métiers répondant au désir du princeévêque, accordent l'impôt d'un demi-patar sur l'œil des moulins et pressoirs.

9 janvier 1621 : Le conseil atteste que feu Phil. de Marbais, seigneur de Loverval et Fernelmont, et Jeanne de Mérode, sa femme, ont eu pour fils Arnould de Marbais, lequel, ayant épousé Anne de Chasteler dite de Molbais, a eu pour enfant, entres autres, Jeanne de Marbais, femme de Charles de Hille ; que ledit Arnould parti pour la France depuis l'an 1607, laissant à Liège sa femme, et Agnès de Marbais, femme du baron de Pesche, sa

sœur, n'a plus donné de ses nouvelles ; que ladite Agnès étant morte, Jeanne de Hille reste sa seule héritière.

16 mars 1621 : Le conseil, à la demande de Pierre de Suys, seigneur de Lare, Charles-Roland et Jacques ses frères, atteste que Danier de Suys, leur père, été reçu bourgeois de Liège le 15 mars 1603.

18 mars 1621 : Jérôme de Buisson et consorts sont destitués de l'administration du mont-de-piété pour usure.

2 avril 1621 : P. Coppier nommé secrétaire de la cité en remplacement de Mathieu de Bois.

5 décembre 1620 au 8 octobre 1621 : Réceptions de la bourgeoisie pour B. Campomenesso, d'Anvers ; Jos Poschet ; V. Harschamp ; A. van Oss ; J. Hopper, seigneur de Dalhem ; Guil. De Mérode, seigneur de Rodembourg ; Guil. de Bronchorst ; D. Kessel, de Bois-le-Duc ['s-Hertogenbosch, NL] ; J. Meliers, de Rotterdam ; J. van den Howe, du Brabant ; J. Regio, du Piémont ; W. Winants, de Maastricht ; M. A. Perez, chevalier ; Ch. Wattelle ; P. Coune, de Maastricht ; L. de Tassis, baron, général héréditaire des postes ; Ch. de Riedtwick, chevalier ; J. Machs, J. Noirivaux ; Lucas Flocket, peintre ; G. de Savignois.

14 avril 1621 : A. Jacquet, maître de la barque marchande de Huy, demande de pouvoir faire aborder ladite barque un peu au-dessus du rieu de la cité qui débouche Sur-Meuse, au lieu de s'arrêter près de la porte d'Avroy.

24 avril 1621 : Mesures à prendre pour le surguet.

- Visite au couvent de Cornillon où s'étaient introduits des troubles et des abus; acte de rébellion commis par la prieure ; usurpation d'autorité par le vicaire, etc.

1er mai 1621 : Règlement touchant les guets et gardes de la cité. 28 mai 1621 : Attestation pour J. Lans et J. Germea, sa femme. 6 juillet 1621 : Attestation du conseil sur les guérisons 1 opérées à Liège par Valère du Pescher, opérateur du roi de France. 24 juillet 1621 : Léon. de Froidmont demande à pouvoir profiter seul de son invention consistant en une machine à épuiser l'eau. 14 septembre 1621 : Les habitants de la paroisse Saint-Remacle à Liège sont autorisés à faire une collecte pour rebâtir leur église. 15 septembre 1621 : Les exploitants des mines d'alun demandent l'autorisation de pouvoir se constituer en société.

24 septembre 1621 : J. le Harquebousier et G. Loerts, maîtres canonniers assermentés de la cité, font l'épreuve de 320 mousquets de J. Gabriel, bourgeois de Liège.

25 septembre 1621 : Les habitants de Jemeppe demandent la restauration du pont qui se trouve devant leur église.

20 octobre 1621 : Le conseil atteste que Ern. de la Rivière, baron de Houffalize, est issu des barons de Heers, que le baron actuel de Heers est son frère, et qu'ils sont tous deux bourgeois de Liège 3 novembre 1621 : Les habitants de Saint-Christophe et du pont d'Avroy protestent contre la mesure prise par le curé de Saint-Christophe, de fermer les portes du béguinage par où le public avait toujours passé. Autorisation de clore le béguinage.

12 novembre 1621 : Le conseil atteste que Gilles, Érasme, Jean et Jacques de Chokier, frères, étaient fils de Raes et petit-fils de Jean de Chokier ; qu'ils sont issus par ligne directe masculine de l'ancienne maison liégeoise des Chokier autrefois dits de Surlet, seigneurs de Chokier, etc.

26 novembre 1621 : Le duc de Nevers fait savoir qu'un franc marché de chevaux se tiendra chaque mardi à Charleville.

30 novembre 1621 : Le conseil atteste qu'O. E. de Brialmont est membre de l'Etat noble et bourgeois de Liège.

17 décembre 1621 : La cité ayant fait un contrat avec T. Prosset au sujet du poids de la ville, établi dans la grande halle de la Batte, fait examiner si l'abord du rivage est facile pour les bateaux chargés de marchandises. Difficultés au sujet du poids. 22 décembre 1621 : Attestation sur l'origine et la qualité de la famille Wypart.

1622

28 janvier 1622 : Sorcières brûlées dans le quartier d'Avroy. 5 mars 1622 : Supplique de quelques bourgeois de pouvoir prendre des xhansions d'eau à la nouvelle fontaine érigée Hors-Château.

9 mars 1622 : N. Herbeto refuse de payer aux frères Lollards le droit qui leur a été accordé à leur institution pour l'ensevelissement des morts.

10 mars 1622 : Plainte de la compagnie des jeunes arbalétriers de Liège contre certains bateliers qui s'avisent de transporter des marchandises à Maastricht au détriment de la barque marchande. 22 mars 1622 : Règlement pour le mont-de-piété de Liège publié de l'autorité du prince-évêque, du chapitre de Saint-Lambert et conseil de la cité.

- P. Fayn, seigneur de Jupille, et les habitants de cette localité, nomment une commission pour administrer la commune.
- P. le Cocque est nommé maître pâtissier et cuisinier de la cité en remplacement de M. de Mortier.
- Salaire des ewardains du poisson de mer.

1er juillet 1622 : le prince-évêque demande que les places fortes du pays soient mises en état de défense dans ces temps de guerre et de pillage.

23 juillet 1622 : J. Gromsel est nommé auneur de la cité pour mesurer les draps.

3 août 1622 : Le conseil, informé de l'approche des troupes de Mansfelt, de Halberstadt, etc., lève de l'argent, prend des mesures pour la défense de la cité et distribue les postes; G. de Vivario est nommé colonel.

11 septembre 1622 : Confraternité établie entre les greffiers des 32 métiers de la cité, avec un règlement.

22 septembre 1622 : Règlement pour la barque marchande de Huy, dont l'exploitation appartient aux vieux arbalétriers en vertu de leurs lettres de restitution du 19 mai 1477.

26 octobre 1622 : Ressources à trouver pour délivrer le pays des pillages et logements de soldats.

5 décembre 1622 : M. Fastré Lintermans est nommé membre de la cour allodiale en remplacement de Jér. de Borsu, commissaire de la cité.

13 décembre 1622 : Règlement pour le métier des porteurs aux sacs.

22 décembre 1622 : Le baron de Groesbeek et le bourgmestre Chokier sont députés vers les États des Provinces-Unies.

 Difficultés entre la communauté de Seraing et l'abbé du Val Saint-Lambert au sujet du bac sur la Meuse à Seraing.
 1623

26 janvier 1623 : Le conseil atteste que les habitants de Milmort sont bourgeois de Liège comme faisant partie de la banlieue de cette cité.

1er février 1623 : Réclamation de la veuve Riske, maître peintre de la cité, contre les officiers du métier des orfèvres.

5 mai 1623 : Le conseil accorde à G. de Salme, l'un des quatre conseillers de la cité, une xhansion d'eau de la fontaine du marché, pour 15 patars par an.

6 mai 1623 : Procès contre les maîtres de la houillère de Bonespoir dont les travaux nuisent aux eaux du rieu du Marché. 9 mai 1623 : A. de Serez est nommée prieuse haitie de Cornillon. 1er juin 1623 : Les habitants du quartier d'Amercœur paient 40 mousquetaires pour réprimer les excès des soldats qui se sont logés dans ledit quartier.

6 juin 1623 : Mathieu le Jennet, commissaire de Liège, est nommé syndic de la cité.

19 juin 1623 : Ordre de nettoyer le rieu qui coule Hors-Château.

13 juillet 1623 : Attestation pour B. Grandjean.

23 juillet 1623 : Roch Louys est nommé chirurgien-médecin de la cité au fait de la contagion.

24 juillet 1623 : Le Bilkin est nommé barteur et forbisseur des cuivres de la cité.

- La compagnie des jeunes arquebusiers se plaint que l'on ne donne pas suite à l'édit du 23 décembre 1618, ordonnant à tous ceux qui habitent sur les remparts, spécialement à Saint-Léonard et à Vivegnis, de déguerpir, de façon qu'ils ne puissent plus se livrer à leurs exercices.

Non consultable

8 Registre aux recès du Conseil de la Cité. 1626-1627.

31 juillet 1626 : Le conseil fait publier que personne ne peut se rendre à Maastricht, sinon à ses risques et périls, à cause des machinations du chanoine Jér. Prosset.

- Ordre aux surcéants de la banlieue de s'opposer au logement du régiment du baron de Beauvais.

3 août 1626 : Les amateurs du tir à l'arquebuse, qui ne font pas partie des compagnies Saint-Christophe et Saint-Hubert ou des vieux et jeunes arquebusiers, remontrent qu'ils donnent chaque année, depuis un temps immémorial, l'étain distribué en prix aux tireurs; ils demandent à être admis comme par le passé aux jeux, l'intention desdites compagnies étant de les exclure " ce que redonderoit au grand préjudice de la cité, laquelle, pour le respect desdits jeux ", est présentement enrichie de si bonnes armes et si bons tireurs que nulle ville d'Allemagne. Le conseil ordonne aux compagnies de recevoir au jeu du tir tous les amateurs, sous peine d'être privées de l'étain que la cité leur donne.

5 août 1626 : Ger. Heyne dit des Preitz et Louis Marius, son gendre, bourgeois de Liège, désirant exploiter l'art de la verrerie sous la direction de maîtres italiens, relèvent le métier des flockeniers, à cause des vases de terre dont ils doivent se servir pour préparer leurs matériaux et à cause de l'analogie de leur industrie avec celle de la poterie ; de même celui des orfèvres tant en respect des dorures dont on est accoutumé se servir à l'endroit de tel ouvrage, que pour plusieurs " contre-faitures de pierres précieuses, esmailles de toutte sorte de couleurs, " etc. 7 août 1626 : Différends entre la cité, d'une part, Jér. Prosset, chanoine, et D. de Houtain, d'autre.

12 août 1626 : Le conseil ordonne aux commissaires d'exhiber les modifications qu'ils prétendent apporter à la réformation de l'an 1603 par leur déclaration du 29 avril 1603, produite le 22 juillet 1626.

20 août 1626 : Baud. de Luxembourg, ayant obtenu une sentence favorable en cour de Rote pour sa seigneurie de Hollogne-aux-

Pierres, en demande la mise à exécution par un secrétaire de la cité muni des clefs magistrales.

22 août 1626 : Les habitants de la montagne de Pierreuse demandent que l'on recherche la cause de la perte des eaux à la "fameuse fontaine de Scaille, l'usaige de laquelle n'ai pas seulement servis ausdits remonstrans, mais ossy aux autres bourgeois et malades de la cité, à cause de sa vertu et propriété assé cognue entre les médecins ".

26 août 1626 : Supplique des orphelins de J. Nicolas, ruinés par la chute des murailles de la cité près de la porte Saint-Léonard, il y a trois ou quatre ans.

3 septembre 1626 : Le conseil députe secrètement le docteur Massillon vers le prince-évêque pour s'entendre au sujet des pécule et double pécule, des difficultés avec Prosset et Houtain, etc.

5 septembre 1626 : Fr. Garitte demande l'emploi de peseur au poids de la ville, comme représentant G. Prosset.

14 septembre 1626 : Le conseil donne en accense à Ph. Rolloux " une place vuyde tirée hors l'arvos de Sur les follons, pour ériger une montée et mure lirant droit à linge contre sa secrète extante endit arvoz ".

15 septembre 1626 : L'office de maître peintre de la cité étant venu à vaguer par la mort de maître Pierre Pietkin, le conseil l'accorde à Alex. de Horion renommé et fameux en l'art de peinture, pour " jouyr de tous droits, émoluments, honeurs, proffits, gaiges, livrées et sallaires audit office spectants ". 6 octobre 1626 : Le prieur de Cornillon réclame contre le projet de lui enlever une rente et un jardin destinés " tant à son entretenanc que pour furnir à la réception et logement des passans et repassans malades, comme on a eu accoustumé de faire ". 8 octobre 1626 : Le conseil ayant fait faire de nouvelles clefs d'argent parce que les vieilles étaient usées, ordonne de placer celles-ci " dans l'armaire du chambray, emprès du grand seel, pour servir de mémoire à la postérité ". Les nouvelles portaient cette inscription, " Justitia-recta, amicitia et odio euaginata et nuda ponderataque liberalitas regnum firmiter servant ". 10 octobre 1626 : Le conseil ordonne aux surcéants du pont d'Amercœur de se tenir prêt avec chevaux, chars, charrettes, " harnas, picques, haweaz, trivelles, pickets ", pour travailler par corvées à la réparation des chemins, fossés, digues et abords du quartier.

12 octobre 1626 : Le métier des merciers, que ses chartes autorisent à façonner toutes sortes de marchandises en sayette large ou étroite, proteste contre le métier des drapiers qui voulait empêcher un mercier de dresser un stal pour fabriquer une nouvelle sorte d'étoffe en sayette.

27 octobre 1626 : Enquête à faire sur l'affront fait, le 25, par le seigneur Horion de Heel au bourgmestre Plainevaux, invité à dîner à l'hôtel de l'Aigle noir par le duc de Saxe.

- Défense aux bourgeois de parcourir la cité en troupes de plus de dix personnes, de porter des armes, de donner à boire dans les tavernes après cinq heures du soir pendant trois jours. etc.
- Ordre a ceux qui ont emporté des meubles, vaisselles, or, argent, chevaux. etc., hors de la maison de l'Aigle noir, de les rapporter à l'hôtel de ville ou aux curés de leurs paroisses.

5 novembre 1626 : Les lettres du duc de Saxe sont traduites, tandis que l'on continue les enquêtes pour en présenter le résultat au prince-évêgue. - Le conseil accorde 30 florins à la veuve de l'homme tué à l'Aigle Noir.

6 novembre 1626 : Le conseil, apprenant que les commissaires se sont réunis d'autorité privée pour délibérer sur l'affaire du 25 octobre, et même ont pris des résolutions contraires à ses recès, défend ces réunions et déclare nulles lesdites résolutions. 12 novembre 1626 : Le docteur Massillon, député du conseil, est fait prisonnier à son retour de Rome.

17 novembre 1626 : Les boutteux-foux déclarent que, par la négligence de leurs devanciers, leurs chartes sont perdues, et que quelques compagnons en profitent pour exiger un salaire exorbitant et travailler la nuit en cachette ; ils demandent un nouveau règlement.

18 novembre 1626 : Les délits relatifs aux gardes, guets et factions militaires de la cité devant être jugés par les maîtres et jurés du conseil, le capitaine d'une compagnie de bourgeois de la paroisse Saint-Thomas réclame contre la citation d'un de ses hommes devant d'autres juges.

1er décembre. Le conseil, apprenant que les gens de guerre s'approchent de la banlieue et des faubourgs malgré les franchises de la cité, et inquiètent les bourgeois, charge J. Gordinne, commissaire de la cité, capitaine de l'artillerie et surintendant des fortifications, de prendre des mesures en conséquence.

11 décembre 1626 : Bourgeoisie accordé à J. Servais, dit Binet ; à Poncin Cosson, mayeur de Malmedy ; Gérard baron de Groesbeek, vicomte d'Aublain ; Ch. Palandt, baron de Morialmé ; R. L. de Ficquemont, abbé de Mouson et Belval; Etienne Rausin, jurisconsulte.

- Points proposés pour la prochaine séance des États : subside au prince-évêque ; double pécule.

29 décembre 1626 : Effraction du grain.

6 février 1627 : Guillaume Blisia est élu bourgmestre en remplacement de L. Massillon, décédé.

2 mars 1627 : Le collège des commissaires proteste contre l'arrestation du commissaire Fléron, dans son local, au mépris de ses privilèges.

8 mars 1627 : Visitation d'une construction proche de l'hôtel de ville, qui pourrait enlever du jour à cet édifice.

11 mars 1627 : Plaintes du métier des merciers contre les chapeliers qui, pour tromper le monde, mélangent avec les chapeaux des femmes, poils de vaches et autres matières défendues, et raccommodent des vieux, les revendent pour neufs. 12 mars 1627 : Les bourgmestres exposent les motifs qui leur ont fait rejeter le diplôme de l'empereur Matthias du 8 octobre 1603 en matière d'élections, magistrales.

3 avril 1627 : Le conseil, surchargé de besogne, demande que les métiers élisent une commission de six personnes pour vaquer continuellement aux affaires de la cité.

13 avril 1627 : Les fontaines du marché sont dépourvues d'eau à cause de celles des particuliers.

15 avril 1627 : Ordre aux jeunes arquebusiers de réparer le postice de Hongrie.

20 avril 1627 : Rapport des docteurs Hers et Ogier, et de J. Paradis, chirurgien, sur A. Michiel, atteinte de la lèpre ; elle est mise à Cornillon.

5 juin 1627 : Ordre aux quatre compagnies assermentées et aux Dix-hommes de se tenir en armes le long de la Meuse, pour

empêcher le désordre au passage des soldats du roi d'Espagne qui doivent descendre le fleuve.

11 juin 1627 : Le conseil défend à chacun de sortir de la cité, si ce n'est à ses risques et périls.

16 juin 1627 : Violence des soldats de Maastricht à Saive, où ils ont brisé la porte du cimetière et de l'église, abattu des murailles, etc. menaçant de parfumer les habitants dans les cheminées.

29 juin 1627 : Conditions pour le nouveau rentier de la cité. 5 juillet 1627 : Les bourgmestres publient les preuves qu'ils ont recueillies touchant l'occasion et l'origine de l'émeute du 25 octobre 1626 à l'Aigle noir.

10 juillet 1627 : Cri du perron ordonnant de monter la garde dans la cité pour éviter les désordres qui surgissent par la non observance de l'édit militaire du 7 mars 1624.

21 juillet 1627 : Les métiers consentent à la levée de 40.000 écus accordés au prince-évêque.

- Association formée entre les maîtres d'écoles de la cité et règlement rédigé par eux.

24 juillet 1627 : Lettres testimoniales du conseil sur l'extraction d'Et. Rausin.

25 juillet 1627 : J. de Merlemont et Et. Rausin sont élus bourgmestres.

29 juillet 1627 : Légation proposée par le prince-évêque pour l'élargissement du chanoine Trappé et de Conrardi, prisonniers à Nijmegen [NL].

Non consultable

9 Registre aux enquêtes générales. 1633.

29 juin 1628 : Les 38 articles, ou plaintes faites par le princeévêque à l'empereur contre les bourgmestres et jurés de la cité de Liège.

5 décembre 1628 : Le comte de Tilly fait savoir aux États de Liège que, par ordre de l'Électeur de Bavière, il envoie des troupes dans le pays pour y être logées.

1629

7 février 1629 : Le comte de Tilly, répondant aux plaintes que les États de Liège lui ont adressé au sujet des dégâts commis dans le pays par ses troupes, déclare regretter de ne pouvoir y apporter remède.

5 mars 1629 : Instructions données au grand doyen de Wachtendonck et au seigneur de Fenffe, députés vers le prince-évêque pour tâcher d'obtenir l'éloignement des gens de guerre. Avril 1629 : Répartition de l'impôt levé dans le pays pour payer le départ des deux régiments envoyés dans le pays par le comte de Tilly. Recès des nobles et du chapitre Saint-Lambert à ce sujet ; conclusions capitulaires de celui-ci. Recès de la cité.

16 février 1630 : L'empereur Ferdinand défend au conseil et à la communauté de Liège de se livrer à des désordres semblables à ceux qui ont eu lieu dernièrement à propos des élections magistrales, et d'inquiéter le mayeur Bocholtz et ses adhérents. 1631

4 janvier 1631 : L'empereur Ferdinand publie un mandement d'appel et inhibitoire de la chambre impériale de Wetzlar dans la cause intentée par Velroux, Méan, La Roche, etc. contre le grand mayeur Bocholtz.

5 avril 1631 : Amnistie accordée par l'évêque Ferdinand de Bavière aux auteurs de la dernière révolte.

1633

12 janvier 1633 : Le prince-évêque engage le chapitre de Saint-Lambert à faire cesser les molestations dont le grand mayeur Bocholtz est l'objet.

4 février 1633 : Enquête générale, en 36 articles, faite par Losson, mambour de la cité, contre la grand mayeur Bocholtz et autres, au sujet des derniers désordres contre le magistrat, la trahison de J. Hersin, l'attaque de Jupille et de Chênée, les tentatives d'ériger des forts à Jemeppe, à Chênée, à Hollogne-aux-Pierres, les faits et gestes du capitaine Ramée et du chanoine Prosset, les vexations de la garnison de Maastricht, les intelligences avec les régiments allemands, le vol d'archives à la maison de Cornillon, l'auteur des 58 articles déclarant que le magistrat était condamné par sentence impériale, etc. Dépositions de 79 témoins sur ces 36 questions. Enquête sur la trahison de Hersin.

10 février 1633 : Protestation du seigneur de Bocholtz, grand mayeur de Liège, contre les accusations du mambour de la cité, la récusation du bourgmestre Plenevaux, les calomnies dont il est l'objet, etc. (Le registre qui se rapporte à l'année 1633 forme une espèce de dossier de toutes les pièces relatives au procès du mayeur Bocholtz contre le mambour de la cité).

18 février 1633 : Le prince-évêque certifie qu'il a envoyé le conseiller Zorn vers l'Infante et les ministres du roi à Bruxelles. 1634

25 juillet 1634 : Etienne Rausin et Lambert de Fléron sont élus bourgmestres. Noms des conseillers et des gouverneurs des 32 métiers.

29 juillet 1634 : Le conseil ordonne la republication des édits contre la religion réformée, de ceux du 21 mars 1632 contre les vagabonds et du 16 octobre 1633 concernant les frères Lollards au sujet de la peste.

31 juillet 1634 : S. Wilkeman, L. Jamart et S. Jovent sont nommés wardains pour empêcher les abus qui se commettent dans l'achat du grain, du beurre, du fromage et de la volaille, sur le marché et dans les faubourgs.

3 août 1634 : Le conseil ratifie la pension de 1200 florins Brabant accordée par les États au sieur Van der Vecken agent des États de Liège en Hollande.

10 août 1634 : Le conseil ordonne aux bourgeois de présenter la spécification des armes ou estophes (fournitures) qu'ils ont données pour le service de l'empereur.

28 août 1634 : Le conseil renouvelle l'ordonnance du 11 juillet 1634, touchant les fontaines du marché.

5 septembre 1634 : Rausin est député par la ville auprès du marquis d'Aytona pour traiter l'affaire de la conservation de la banlieue

7 septembre 1634 : J. de Montferant, J. de Borlo, Curtius, Nicolas de Barchon, etc. sont nommés colonels dans différents quartiers du pays.

13 septembre 1634 : Mesures prises contre la peste; des religieuses de Maastricht viennent soigner les malades ; collecte publique à cet effet.

22 septembre 1634 : Touchant la réponse à faire aux lettres du roi de France, du 3 septembre, apportées par l'abbé de Mouson. 1er octobre 1634 : Lettres des États des Provinces-Unies, du 16 septembre, défendant le commerce sur la Meuse entre Liège et Namur.

2 octobre 1634 : Les quatre compagnies militaires de la cité se mettent en marche pour aller trouver les troupes du comte de Mansfeld près de Franchimont ; toutes les procédures sont suspendues à cette occasion; lesdites compagnies rentrent le lendemain à Liège.

4 octobre 1634 : Le docteur Van den Wier est autorisé à bâtir en Tanneurue malgré les réclamations des habitants de cette rue, pourvu que sa maison ne dépasse pas les anciennes fondations et anglées du pont.

10 octobre 1634 : Le Bayard, avec ses jardins et six petites maisons de l'église de Saint-Désir, appartenant à la ville par transport de Bernard Porquin, en faveur des pestiférés, le conseil décide qu'elle usera de son droit contre les héritiers du donateur.

- Le conseil prend sous sa sauvegarde maitre J. del Brouck, expert pour guérir les pestiférés, lequel sera logé près des Jésuites qui donnent aussi leurs soins aux malades.
- 23 octobre 1634 : Toute procédure par-devant le conseil de la cité est suspendue à cause de la peste qui augmente.
- Difficultés entre quelques habitants de Pierreuse et J. de Rocourt, lequel a fait construire un pont sur la place de la fontaine de Xhaille.
- 24 octobre 1634 : Le baron de Hollinghoven désire que l'on aille au-devant du cardinal Infant et qu'on le défraie à Liège.
- 29 octobre 1634 : Le cardinal, au lieu de passer par Visé s'étant dirigé vers Stevensweert, Rausin est charger d'aller le saluer; il le voit à Louvain et à Montaigu.
- 10 novembre 1634 : Récit de la cérémonie qui eut lieu à l'hôtel de ville à l'occasion des adieux du nonce Caraffa, discours prononcé par le bourgmestre Rausin.
- 14 novembre 1634 : Procès entre le métier des bouchers et Corbion, au sujet des pâturages de Leuze.
- 18 novembre 1634 : Commission de portier et bombardier du pont d'Amercœur pour L. Willenair.
- 7 décembre 1634 : Artillerie envoyée dans l'Entre-Sambre-et-Meuse pour secourir les habitants.
- 13 décembre 1634 : Le conseil décide qu'à l'avenir on n'accordera plus à personne l'autorisation de faire des noces à l'hôtel de ville, à cause des désordres qui s'y commettent.

 1635
- 10 janvier 1635 : Le conseil maintient l'usage de donner des livrées aux officiers de la cité, el d'offrir du vin aux bourgmestres lorsqu'ils marient leurs enfants ou que ceux-ci entrent en religion. 20 janvier 1635 : Remerciements adressés au roi de France pour le droit d'aubaine accordé aux Liégeois par acte du 7 septembre 1634.
- 29 janvier 1635 : Le conseil, considérant que "la chasteté a toujours été et est encore le premier et principal ornement des femmes et filles de ceste cité," rappelle à l'ordre l'échevin Loffelt, qui leur avait donné les épithètes de p. et de carongne.
- 1er février 1635 : Accommodement entre le tribunal des XXII et le conseil de la cité, à propos du procès entre le métier des mangons et l'abbesse de Robermont.
- 8 février 1635 : Attestation du conseil touchant la qualité de la famille du grand-vicaire Chokier.
- 20 février 1635 : Essai et saisie de sucre auquel on avait mêlé de l'amidon.
- 23 février 1635 : Idelett Nyes est nommée prieuse de Cornillon.

5 mars 1635 : Attestation du conseil sur la noblesse de G. de Gaiffier.

4 avril 1635 : Ordonnance touchant les gardes de la cité, en 16 articles.

20 avril 1635 : Exactions du seigneur de la Rochette contre les Liégeois, à propos du pont de Chênée.

4 mai 1635 : Le bourgmestre Plenevaux est nommé capitaine dans la paroisse Saint-Servais.

- Le conseil proteste contre l'édit sur la monnaie publié ce jour même par le prince-évêque

9 mai 1635 : Droit de bourgeoisie accordé aux deux filles de J. Pinssen Van der Aa, écuyer, conseiller du roi et maître des comptes ordinaires du Brabant.

15 mai 1635 : Ordre de fermer la porte du postice du moulin des Awes qui va sur le pré Saint-Denis, excepté pendant quelques heures dans la journée. Défense, pour cause de sûreté publique, de laisser passer les étrangers par le moulin Winand.

17 mai 1635 : Ordre aux étrangers de quitter la ville avant le coucher du soleil.

18 mai 1635 : Ordre aux capitaines de la banlieue de tenir leurs hommes prêts à prendre les armes, aux compagnies des Dixhommes de monter la garde à la Maison-de-ville, de fermer toutes les fausses portes de la cité, de garder le pont des Arches, de mettre les chaînes dans les rues, etc.

23 mai 1635 : Défense aux bourgeois de sortir de la cité sans bon motif, et de laisser entrer des soldats ; ordre de monter la garde à la tour en Bêche, etc.

24 mai 1635 : Les États présentent 18 poinsons de vin de Beaune aux maréchaux de Châtillon et Brezé, généraux des armées du roi de France.

26 mai 1635 : Mesures prises contre les boulangers qui haussent le prix du pain.

6 juin 1635 : Le bourgmestre Rausin est nommé membre de la cour allodiale.

7 juillet 1635 : Gilles Roscius, docteur en droit, est nommé membre de la cour allodiale en remplacement de J. Hennebert. 21 juillet 1635 à mai 1636 : Droit de bourgeoisie accordé à H. Tonnart, clerc du souverain greffier de la cité ; G. Favarque ; J. Walravens ; F. Van Dalem ; C. de Maillart ; J. Croiset, de Paris ; Ovidius de Palagio, de Florence.

25 juillet 1635 : Michel de Selys et Sébastien La Ruelle sont nommés bourgmestres de la cité ; noms des conseillers et des gouverneurs des métiers.

6 août 1635 : Le conseil défend à certains joueurs de tambour "de s'ingérer au futur à mettre les estreimes ny donner les bienvenues ou bonjours aux estrangiers arrivants en ceste cité", parce que ce droit appartient aux tambourins assermentés de la cité.

28 août 1635 : Procès au sujet d'un bourgeois tué par une sentinelle, dont ledit bourgeois voulait forcer la consigne.
10 octobre 1635 : Touchant la réponse à faire à la lettre de l'empereur du 15 août, par laquelle il remercie les bourgeois de Liège de leur fidélité ; textes de cette lettre et de la réponse du 20 octobre.

31 octobre 1635 : Le conseil ayant reçu des lettres du Cardinal-Infant, du prince-évêque et du comte de Piccolormini, décide qu'on opposera, s'il le faut, la force aux entreprises ennemies. 10 décembre 1635 : P. Bex, C. Massillon, C. delle Chacie et G. Hadin sont nommés membres des XXII.

1636

13 février 1636 : Le bourgmestre Sélys et d'autres sont députés vers le prince-évêque pour le prier de venir à Liège ; rapport desdits députés.

29 avril 1636 : Le troupes de Jean de Weert ayant envahi le pays, le conseil ordonne aux bourgeois qui se trouvent dans leurs rangs, de les quitter immédiatement, et aux autres de leur venir en aide au moyen de vivres, etc.

13 mai 1636 : Conditions imposées par l'évêque d'Osnabrück, au Val-Saint-Lambert près de Liège, aux députés de la cité, à propos des derniers troubles et touchant le maintien de la neutralité ; réponse de la cité; réplique de l'évêque.

30 mai 1636 : Lecture de la lettre de l'empereur, du 30 mars, engageant les Liégeois au repos et leur envoyant un délégué pour régler les difficultés entre le prince-évêque de Liège et le Cardinal-Infant.

26 mai 1636 : La cité, pour s'opposer aux pillages de Jean de Weert, vend une rente de mille florins Brabant au baron de Billehé. 5 juin 1636 : Le bourgmestre Sélys est nommé conseiller allodial en remplacement de Gilles Roscius, et le bourgmestre Laruelle tenant des pauvres en lle.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1634-1636.

29 juin 1628 : Les 38 articles, ou plaintes faites par le prince-évêque à l'empereur contre les bourgmestres et jurés de la cité de Liège.

5 décembre 1628 : Le comte de Tilly fait savoir aux États de Liège que, par ordre de l'Électeur de Bavière, il envoie des troupes dans le pays pour y être logées. 1629

7 février 1629 : Le comte de Tilly, répondant aux plaintes que les États de Liège lui ont adressé au sujet des dégâts commis dans le pays par ses troupes, déclare regretter de ne pouvoir y apporter remède.

5 mars 1629 : Instructions données au grand doyen de Wachtendonck et au seigneur de Fenffe, députés vers le prince-évêque pour tâcher d'obtenir l'éloignement des gens de guerre. Avril 1629 : Répartition de l'impôt levé dans le pays pour payer le départ des deux régiments envoyés dans le pays par le comte de Tilly. Recès des nobles et du chapitre Saint-Lambert à ce sujet ; conclusions capitulaires de celui-ci. Recès de la cité.

16 février 1630 : L'empereur Ferdinand défend au conseil et à la communauté de Liège de se livrer à des désordres semblables à ceux qui ont eu lieu dernièrement à propos des élections magistrales, et d'inquiéter le mayeur Bocholtz et ses adhérents. 1631

4 janvier 1631 : L'empereur Ferdinand publie un mandement d'appel et inhibitoire de la chambre impériale de Wetzlar dans la cause intentée par Velroux, Méan, La Roche, etc. contre le grand mayeur Bocholtz.

5 avril 1631 : Amnistie accordée par l'évêque Ferdinand de Bavière aux auteurs de la dernière révolte.

12 janvier 1633 : Le prince-évêque engagé le chapitre de Saint-Lambert à faire cesser les molestations dont le grand mayeur Bocholtz est l'objet.

- 4 février 1633 : Enquête générale, en 36 articles, faite par Losson, mambour de la cité, contre la grand mayeur Bocholtz et autres, au sujet des derniers désordres contre le magistrat, la trahison de J. Hersin, l'attaque de Jupille et de Chênée, les tentatives d'ériger des forts à Jemeppe, à Chênée, à Hollogne-aux-Pierres, les faits et gestes du capitaine Ramée et du chanoine Prosset, les vexations de la garnison de Maastricht, les intelligences avec les régiments allemands, le vol d'archives à la maison de Cornillon, l'auteur des 58 articles déclarant que le magistrat était condamné par sentence impériale, etc. Dépositions de 79 témoins sur ces 36 questions. Enquête sur la trahison de Hersin.
- 10 février 1633 : Protestation du seigneur de Bocholtz, grand mayeur de Liège, contre les accusations du mambour de la cité, la récusation du bourgmestre Plenevaux, les calomnies dont il est l'objet, etc. (Le registre qui se rapporte à l'année 1633, forme une espèce de dossier de toutes les pièces relatives au procès du mayeur Bocholtz contre le mambour de la cité).
- 18 février 1633 : Le prince-évêque certifie qu'elle a envoyé le conseiller Zorn vers l'Infante et les ministres .du roi à Bruxelles. 1634
- 25 juillet 1634 : Etienne Rausin et Lambert de Fléron sont élus bourgmestres. Noms des conseillers et des gouverneurs des 32 métiers.
- 29 juillet 1634 : Le conseil ordonne la republication des édits contre la religion réformée, de ceux du 21 mars 1632 contre les vagabonds et du 16 octobre 1633 concernant les frères Lollards au sujet de la peste.
- 31 juillet 1634 : S. Wilkeman, L. Jamart et S. Jovent sont nommés wardains pour empêcher les abus qui se commettent dans l'achat du grain, du beurre, du fromage et de la volaille, sur le marché et dans les faubourgs.
- 3 août 1634 : Le conseil ratifie la pension de 1200 florins Brabant accordée par les États au sieur Van der Vecken agent des États de Liège en Hollande.
- 10 août 1634 : Le conseil ordonne aux bourgeois de présenter la spécification des armes ou estophes (fournitures) qu'ils ont données pour le service de l'empereur.
- 28 août 1634 : Le conseil renouvelle l'ordonnance du 11 juillet 1634, touchant les fontaines du marché.
- 5 septembre 1634 : Rausin est député par la ville auprès du marquis d'Aytona pour traiter l'affaire de la conservation de la banlieue
- 7 septembre 1634 : J. de Montferant, J. de Borlo, Curtius, Nicolas de Barchon, etc. sont nommés colonels dans différents quartiers du pays.
- 13 septembre 1634 : Mesures prises contre la peste; des religieuses de Maastricht viennent soigner les malades ; collecte publique à cet effet.
- 22 septembre 1634 : Touchant la réponse à faire aux lettres du roi de France, du 3 septembre, apportées par l'abbé de Mouson. 1er octobre 1634 : Lettres des États des Provinces-Unies, du 16 septembre, défendant le commerce sur la Meuse entre Liège et Namur.
- 2 octobre 1634 : Les quatre compagnies militaires de la cité se mettent en marche pour aller trouver les troupes du comte de Mansfeld près de Franchimont ; toutes les procédures sont suspendues à cette occasion; lesdites compagnies rentrent le lendemain à Liège.

4 octobre 1634 : Le docteur Van den Wier est autorisé à bâtir en Tanneurue malgré les réclamations des habitants de cette rue, pourvu que sa maison ne dépasse pas les anciennes fondations et anglées du pont.

- 10 octobre 1634 : Le Bayard, avec ses jardins et six petites maisons de l'église de S. Désir, appartenant à la ville par transport de Bernard Porquin, en faveur des pestiférés, le conseil décide qu'elle usera de son droit contre les héritiers du donateur.
- Le conseil prend sous sa sauvegarde maitre J. del Brouck, expert pour guérir les pestiférés, lequel sera logé près des Jésuites qui donnent aussi leurs soins aux malades.
- 23 octobre 1634 : Toute procédure par-devant le conseil de la cité est suspendue à cause de la peste qui augmente.
- Difficultés entre quelques habitants de Pierreuse et J. de Rocourt, lequel a fait construire un pont sur la place de la fontaine de Xhaille.
- 24 octobre 1634 : Le baron de Hollinghoven désire que l'on aille au-devant du cardinal Infant et qu'on le défraie à Liège.
- 29 octobre 1634 : Le cardinal, au lieu de passer par Visé s'étant dirigé vers Stevensweert, Rausin est charger d'aller le saluer; il le voit à Louvain et à Montaigu.
- 10 novembre 1634 : Récit de la cérémonie qui eut lieu à l'hôtel de ville à l'occasion des adieux du nonce Caraffa, discours prononcé par le bourgmestre Rausin.
- 14 novembre 1634 : Procès entre le métier des bouchers et Corbion, au sujet des pâturages de Leuze.
- 18 novembre 1634 : Commission de portier et bombardier du pont d'Amercœur pour L. Willenair.
- 7 décembre 1634 : Artillerie envoyée dans l'Entre-Sambre-et-Meuse pour secourir les habitants.
- 13 décembre 1634 : Le conseil décide qu'à l'avenir on n'accordera plus à personne l'autorisation de faire des noces à l'hôtel de ville, à cause des désordres qui s'y commettent.

 1635
- 10 janvier 1635 : Le conseil maintient l'usage de donner des livrées aux officiers de la cité, el d'offrir du vin aux bourgmestres lorsqu'ils marient leurs enfants ou que ceux-ci entrent en religion. 20 janvier 1635 : Remerciements adressés au roi de France pour le droit d'aubaine accordé aux Liégeois par acte du 7 septembre
- 29 janvier 1635 : Le conseil, considérant que la chasteté a toujours été et est encore le premier et principal ornement des femmes et filles de cette cité, rappelle à l'ordre l'échevin Loffelt, qui leur avait donné les épithètes de p. et de carongne.

1634.

- 1er février 1635 : Accommodement entre le tribunal des XXII et le conseil de la cité, à propos du procès entre le métier des mangons et l'abbesse de Robermont.
- 8 février 1635 : Attestation du conseil touchant la qualité de la famille du grand-vicaire Chokier.
- 20 février 1635 : Essai et saisie de sucre auquel on avait mêlé de l'amidon.
- 23 février 1635 : Idelette Nyes est nommée prieuse de Cornillon. 5 mars 1635 : Attestation du conseil sur la noblesse de G. de Gaiffier.
- 4 avril 1635 : Ordonnance touchant les gardes de la cité, en 16 articles.
- 20 avril 1635 : Exactions du seigneur de la Rochette contre les Liégeois, à propos du pont de Chênée.

- 4 mai 1635 : Le bourgmestre Plenevaux est nommé capitaine dans la paroisse Saint-Servais.
- Le conseil proteste contre l'édit sur la monnaie publié ce jour même par le prince-évêque.
- 9 mai 1635 : Droit de bourgeoisie accordé aux deux filles de J. Pinssen Van der Aa, écuyer, conseiller du roi et maître des comptes ordinaires du Brabant.
- 15 mai 1635 : Ordre de fermer la porte du postice du moulin des Awes qui va sur le pré Saint-Denis, excepté pendant quelques heures dans la journée. Défense, pour cause de sûreté publique, de laisser passer les étrangers par le moulin Winand.
- 17 mai 1635 : Ordre aux étrangers de quitter la ville avant le coucher du soleil.
- 18 mai 1635 : Ordre aux capitaines de la banlieue de tenir leurs hommes prêts à prendre les armes, aux compagnies des Dixhommes de monter la garde à la Maison-de-ville, de fermer toutes les fausses portes de la cité, de garder le pont des Arches, de mettre les chaînes dans les rues, etc.
- 23 mai 1635 : Défense aux bourgeois de sortir de la cité sans bon motif, et de laisser entrer des soldats ; ordre de monter la garde à la tour en Bêche, etc.
- 24 mai 1635 : Les États présentent 18 poinsons de vin de Beaune aux maréchaux de Châtillon et Brézé, généraux des armées du roi de France.
- 26 mai 1635 : Mesures prises contre les boulangers qui haussent le prix du pain.
- 6 juin 1635 : Le bourgmestre Rausin est nommé membre de la cour allodiale.
- 7 juillet 1635 : Gilles Roscius, docteur en droit, est nommé membre de la cour allodiale en remplacement de J. Hennebert. 21 juillet 1635 à mai 1636 : Droit de bourgeoisie accordé à H. Tonnart, clerc du souverain greffier de la cité ; G. Favarque ; J. Walravens ; F. Van Dalem ; C. de Maillart ; J. Croiset, de Paris ; Ovidius de Palagio, de Florence.
- 25 juillet 1635 : Michel de Selys et Sébastien La Ruelle sont nommés bourgmestres de la cité ; noms des conseillers et des gouverneurs des métiers.
- 6 août 1635 : Le conseil défend à certains joueurs de tambour "de s'ingérer au futur à mettre les estreimes ny donner les bienvenues ou bonjours aux estrangiers arrivants en ceste cité, "parce que ce droit appartient aux tambourins assermentés de la cité.
- 28 août 1635 : Procès au sujet d'un bourgeois tué par une sentinelle, dont ledit bourgeois voulait forcer la consigne.
- 10 octobre 1635 : Touchant la réponse à faire à la lettre de l'empereur du 15 août, par laquelle il remercie les bourgeois de Liège de leur fidélité ; textes de cette lettre et de la réponse du 20 octobre.
- 31 octobre 1635 : Le conseil ayant reçu des lettres du Cardinal-Infant, du prince-évêque et du comte de Piccolormini, décide qu'on opposera, s'il le faut, la force aux entreprises ennemies. 10 décembre 1635 : P. Bex, C. Massillon, C. delle Chacie et G. Hadin sont nommés membres des XXII.
- 13 février 1636 : Le bourgmestre Sélys et d'autres sont députés vers le prince-évêque pour le prier de venir à Liège ; rapport desdits députés.
- 29 avril 1636 : Le troupes de Jean de Weert ayant envahi le pays, le conseil ordonne aux bourgeois qui se trouvent dans leurs rangs,

de les quitter immédiatement, et aux autres de leur venir en aide au moyen de vivres, etc.

13 mai 1636 : Conditions imposées par l'évêque d'Osnabrück, au Val-Saint-Lambert près de Liège, aux députés de la cité, à propos des derniers troubles et touchant le maintien de la neutralité ; réponse de la cité; réplique de l'évêque.

30 mai 1636 : Lecture de la lettre de l'empereur, du 30 mars, engageant les Liégeois au repos et leur envoyant un délégué pour régler les difficultés entre le prince-évêque de Liège et le Cardinal-Infant.

26 mai 1636 : La cité, pour s'opposer aux pillages de Jean de Weert, vend une rente de mille florins Brabant au baron de Billehé. 5 juin 1636 : Le bourgmestre Sélys est nommé conseiller allodial en remplacement de Gilles Roscius, et le bourgmestre Laruelle tenant des pauvres en lle.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1639-1643.

25 juillet 1640 : Conrard Blisia et Ch. d'Ans sont élus bourgmestres ; noms des conseillers de la cité et des gouverneurs des métiers. 27 juillet à décembre 1640 : Droit de bourgeoisie accordé à A. Bernard, de Tintigni ; J. J. de la Kéthulle, d'Ath ; Fr. d'Ongnies, comte de Beaurepart ; Alex. de Belleforier ; J. Ghesquiere ; Mat. de Marret; P. de Lannoy ; A. Voele, de Bruges; J. de Hennin-Liétard ; J. le Gaylier; A. Imbert, écuyer.

30 juillet 1640 : Défense à ceux qui ne font pas partie du conseil de la cité, de prendre part à ses opérations.

- Ordonnance du prince-évêque, du chapitre et du conseil de la cité touchant le port des armes, défendant calomnier les magistrats, de faire des émotions, etc.
- Le conseil supplie le prince-évêque d'employer son influence pour que l'empereur confirme le dernier traité de paix au sujet de la neutralité.
- Édit du prince-évêque, du chapitre et du conseil de la cité touchant les poids et mesures.
- Touchant la demande d'argent faite par le prince-évêque, pour subvenir aux nécessités publiques.

6 août 1640 : Le conseil déclare que l'enquête ordonnée par l'officier du prince-évêque, ne portera que sur les faits ou crimes commis depuis la publication de la paix.

8 août 1640 : Le conseil explique une clause du mandement publié le 28 juillet au perron, touchant la saisie des bourgeois dans leurs maisons.

- Déclaration des États du pays de Liège et comté de Looz touchant le conflit de juridiction qui s'était élevé entre les juges apostoliques et les juges impériaux, au sujet des causes civiles jugées par l'official de Liège.
- Députés du conseil pour examiner le nouveau projet de coutumes et de réformation des tribunaux.
- Les États accordent mille patacons au baron de Fenffe, pour les services rendus par lui dans la conclusion de la paix "tant désirée."

12 août 1640 : Édit du prince-évêque et du conseil de la cité défendant aux bourgeois de se distinguer par "nasle et ruban ou livrée de couleur verdgaye ou autres, tendante à aucun attrouppement ou à faire party en ceste cité."

- Les portes de la cité doivent être fermées à 8 heures du soir, et les quichets à 9.

- 13 août 1640 : Le conseil autorise la levée d'un sol (patar) sur chaque fenêtre, pour satisfaire aux prétentions du prince de Sedan sur la terre de Fléron.
- 29 août 1640 : Le conseil, en vertu de la paix de Tongres, autorise les carmes déchaussés à rentrer dans leur cloitre.
- 15 décembre (septembre) 1640 : Instructions pour le grand greffier Beeckman, député à Bruxelles, au sujet de l'affaire de marchands et du commerce de Namur à Liège.
- 6 octobre 1640 : Députés à Paris pour remercier le roi de France et le comte de Chavigny.
- 16 octobre 1640 : Le conseil décide que les gardes qui se trouvaient à l'hôtel de ville lors de l'attaque dont il fut l'objet, seront à perpétuité bannis de la cité.
- Les porteurs aux fers, considérant la hausse de la monnaie, demandent que l'on hausse aussi leur salaire ; ils produisent un nouveau règlement daté du 11 novembre.
- 30 octobre 1640 : Sur plainte des habitants de Neuvice, le conseil défend à P. de Sart de faire du savon dans sa maison, située dans cette rue.
- 20 novembre 1640 : Placard révolutionnaire imprimé, affiché sur la Batte.
- 22 novembre 1640 : Afin d'assurer le calme et le repos dans la cité, les bourgmestres font imprimer une lettre qu'ils adressent à l'abbé de Mouzon à propos de celle écrite le 29 septembre à cet abbé et de la réponse de celui-ci du 9 octobre. Texte de ces lettres et d'autres.
- Le commandant de Maastricht écrit aux bourgmestres de Liège au sujet des foulles commises par ses soldats dans la banlieue de Liège ; réponse des bourgmestres.
- 3 décembre 1640 : Lettre des États-généraux aux bourgmestres de Liège, se plaignant de la conduite des Liégeois envers le roi de France, dont ils ont insulté l'agent, et d'autres excès qu'ils ont commis, malgré la reconnaissance de leur neutralité: Réponse du conseil qui attribue tous les troubles qui ont eu lieu à Liège, à quelques hommes remuants et mal intentionnés.
- 11 décembre 1640 : Pour prévenir les abus qui se commettent dans les réunions des métiers à propos de la nomination des XXII, le conseil décide que cette élection ne pourra se faire avant: 8 heures du matin et seulement lorsque les compagnons seront en nombre.
- 12 décembre 1640 : Mandement du prince-évêque, du chapitre et de la cité, contre les voleurs et les vagabonds.
- 20 décembre 1640 : Le conseil défend la lecture d'une gazette intitulée " Estat des affaires de la ville de Liège ", laquelle a pour but d'exciter le trouble et la rébellion.
- Défense de chanter dans les rues des couplets contre la réputation des magistrats, d'insulter ceux-ci comme cela avait eu lieu le dimanche, 16 courant, de faire des attroupements, de proférer des propos séditieux, etc.
- 21 décembre 1640 : J. Gordinne est nommé prélocuteur et avantparlier du tribunal du conseil de la cité. Le 29 décembre il est nommé syndic.
- 22 décembre 1640 : Romers, résident du prince-évêque de Neubourg, est nommé agent de la cité auprès des États généraux de Hollande. Le conseil décide à cette occasion qu'il peut nommer seul, et sans l'autorisation des métiers, des agents auprès de princes étrangers : il donne la liste de ses députés depuis l'an 1479.

29 décembre 1640 : Le conseil, s'apercevant que l'on veut soulever le peuple, ordonne à tout bourgeois de lui prêter main forte.

- Au sujet de neuf lettres écrites par l'abbé Mouzon à plusieurs personnages de France, le conseil déclare que les bourgeois n'ont jamais été traité tyranniquement.
- Lettre du conseil de la cité au roi de France pour se plaindre desdites lettres de l'abbé de Mouzon.
- Plusieurs personnes et bêtes ayant été mordues par des chiens enragés, le conseil ordonne à chacun de renfermer ses chiens.
- Sur la demande des habitants de Romsée, conseil consent à les considérer comme faisant partie de la banlieue de Liège.

1er janvier 1641 : Défense aux bourgeois de s'attrouper autorisant chacun à se saisir de ceux qui porteraient des armes.

- 7 janvier 1641 : Le bourgmestre delle Bouille, soupçonne de mauvaises menées contre la cité, a reçu asile dans le couvent de Robermont; ordre à l'abbesse de plus, à l'avenir, héberger aucun jugé appréhensible.
- 8 janvier 1641 : Réparations à faire aux fossés, barrière etc., de la cité, pour la sûreté des quartiers.
- Lettre des bourgmestres de Liège aux États généraux des Provinces-Unies, pour se plaindre de ce que des troupes de la garnison de Maastricht se sont présentées, le jour des Rois, à Robermont, près de Liège, avec les bourgeois jugés appréhensibles, à l'effet d'occasionner un soulèvement. Autres lettres échangées à ce sujet.
- 18 janvier 1641 : Lettre du prince-cardinal aux bourgmestres de Liège.
- 23 janvier 1641 : Droit de bourgeoisie accordé à Jean Cambier, à Ant. Succa, à H. Van den Bergh.
- 21 janvier 1641 : Le commandant de Maastricht demande aux bourgmestres de Liège, au nom de la neutralité du pays, l'élargissement de deux soldats de sa garnison ; réponse.
- 26 janvier 1641 : Attestation sur la bourgeoisie de la comtesse d'Isenghien-Middelbourg.
- 5 février 1641 : Attestation pour don Diego de Villa Viccenssa Messia, de Xéres.
- 7 février 1641 : Défense de lire une gazette du Bureau d'adresse, contenant des calomnies et ayant pour but d'exciter des troubles.
- Défense, sous peine d'une amende de dix florins d'or et d'arrestation, de sortir masqué pendant le temps du carnaval.
- 18 février 1641 : Les bourgmestres de Bree supplient la cité de lui prêter quatre pièces de canon pour défendre la frontière.
- 24 février 1641 : Mandement du prince-évêque ordonnant de se mettre en garde contre les soldats et les voleurs.
- 12 mars 1641 : Députés aux États des Provinces-Unies, à Bruxelles, pour demander la cessation des représailles et complimenter le prince d'Orange sur son mariage avec la fille ainée du roi d'Angleterre.
- 15 mars 1641 : Députés liégeois au commandant de Maastricht au sujet des représailles ; leurs pourparlers.
- 3 avril 1641 : Députation au roi de France pour le maintien de la neutralité contestée par les métiers.
- Le conseil permet la levée, dans le pays, de soldats pour tous les partis.
- 10 avril1641 : Lettres des bourgmestres de Liège au roi de France, au cardinal de Richelieu et au comte de Chavigny.

- 19 avril 1641 : Édit du prince-évêque défendant les levées de soldats dans le pays.
- 22 avril 1641 : Proposition du prince-évêque touchant les subsides et la légation en France.
- 27 avril 1641 : Mandement du prince-évêque et du conseil de la cité touchant les bourgeois enrôlés au service de princes étrangers, les vagabonds, etc.
- Autres mandements des mômes touchant les grains.
- 4 mai 1641 : Lettre des bourgmestres Rolants et Bouille, écrite de Maastricht aux officiers de Jemeppe et autres, à l'effet de détacher la banlieue de la cité et d'exciter des troubles.
- 16 mai 1641 : Protestation du conseil de la cité contre un écrit intitulé : Proposition de M. l'abbé de Mouson, résidant de roi de France au pays de Liège, aux bourgmestres et 32 métiers de la cité, faite à Maastricht, le 11 mai 1641 ; texte de cet écrit.
- 22 mai 1641 : Lettre du prince de Sedan au conseil de la cité, protestant contre la rumeur qui s'était répandue au sujet des soldats levés par lui dans la cité.
- 10 juin 1641 : Édit du prince-évêque réglant la manière dont se fera la collecte du 20e denier.
- 21 juin 1641 : Édit du prince-évêque ordonnant à ses officiers de justice de faire les exécutions des sentences sans la clef magistrale; protestation du conseil.
- 25 juin 1641 : le prince-évêque ordonne le payement des restances de l'impôt du 20e denier.
- 4 juillet 1641 : Édit du prince-évêque ordonnant aux Liégeois de quitter le service de princes étrangers, dont les troupes exercent des violences dans le pays, de faire des patrouilles, etc.
- 5 juillet 1641 : Levée de 300 hommes pour maintenir la neutralité et la liberté du commerce, et assurer l'exécution des édits.
- Correspondance entre les bourgmestres de Liège et le colonel de Walemont, au service du roi de France, au sujet de l'enlèvement de W. de Liverlo, bourgeois de Liège, au mépris de la neutralité.
- Le conseil, apprenant qu'un coup de main était préparé, à l'instigation du conseiller Périe et de l'abbé de Mouzon, pour enlever les bourgmestres le jour de la procession aux Écoliers, déclare vouloir défendre les dits bourgmestres de tout son pouvoir.
- 7 juillet 1641 : Ordre à tous fils de famille et à tous serviteurs, âgés de 18 ans, de faire le guet.
- 10 juillet 1641 : Exposé de la situation des finances de la cité. Le conseil ordonne l'impression de plusieurs écrits de l'abbé de
- Le conseil ordonne l'impression de plusieurs écrits de l'abbe de Mouzon, et de sa correspondance avec le colonel de Walemont ; textes.
- 11 juillet 1641 : Les frères-mineurs de Liège demandent de pouvoir transformer en parloir une partie de la salle qui se trouve à l'entrée de leur couvent, sous le dortoir, et qu'ils louent à la cité pour servir d'arsenal.
- 13 juillet 1641 : Édit du prince-évêque défendant aux bourgeois de porter des signes distinctifs pour afficher à quel parti ils appartiennent.
- Conditions imposées par le conseil aux officiers du roi de France qui font des levées dans le pays.
- 20 juillet 1641 : Réception à faire au prince-évêque qui a convoqué les États pour le 27.
- Lettres interceptées et falsifiées dans un but séditieux. 23 juillet 1641 : Le bourgmestre Plainevaux est republié bourgeois.

24 juillet 1641 : Défense de se présenter dans les réunions des métiers avec des armes à feu.

- Les bourgmestres, ayant rendu compte de leur administration, le conseil les acclame et leur demande de continuer leurs bons offices à la cité.
- 25 juillet 1641 : Fr. de Liverlo et Charles de Méan sont nommés bourgmestres ; noms des conseillers et des gouverneurs des métiers.
- 26 juillet 1641 : Le bourgmestre Bex s'étant volontairement retiré à Maastricht auprès de ceux qui avaient été jugés ennemis de la patrie, le conseil nomme à l'unanimité le bourgmestre Dans pour lui succéder comme député aux États.
- Le conseil permet aux bourgmestres Blisia et Dans de conserver leurs gardes, et engage les nouveaux à en prendre pour leur sûreté.
- 2 août 1641 : Propositions du prince-évêque, qui déclare avoir négligé toutes ses autres affaires pour venir au secours de sa principauté agitée de troubles et de révolutions. Résolutions du chapitre, de la noblesse et du tiers-état sur ce sujet.
- 15 août 1641 : Défense à l'abbé de Saint-Gilles de donner refuge aux jugés appréhensibles.
- 18 août 1641 : Ordre à J. et J. L. de Sélis de monter la garde. 3 septembre 1641 : Transaction entre le chapitre de Saint-Lambert et le prince de Sedan.
- 4 septembre 1641 : Défense de se servir des termes de Chiroux et Grignoux.
- 16 septembre 1641 : Le bourgmestre Dans ayant été attaqué en Bêche, la veille de la Madeleine, pendant qu'il faisait la ronde, par des hommes cachés dans les houblons, le conseil ordonne aux propriétaires desdits houblons de les arracher et de les remplacer par des fèves de Rome, ou de les renfermer par une muraille à la distance de, 16 pieds des remparts.
- 25 septembre 1641 : Députés pour examiner les sieultes des métiers relative aux fonctions de conseiller ordinaire, dont mademoiselle de La Ruelle avait disposé en faveur de l'avocat Maret.
- Touchant la démolition de maisons aux remparts du pont d'Amercœur.
- 28 octobre 1641 : Ordre de fermer la fausse porte du faubourg Saint-Gilles de 8 h. du soir à 5 h. du matin.
- 14 novembre 1641 : Défense aux étrangers, bâtards et afforains, d'assister aux réunions des métiers.
- Propositions faites aux 32 métiers par le prince-évêque pour la collecte du 20e denier.
- N.B. Copies de plusieurs mémoires et pamphlets intitulés : " La neutralité de la principauté de Liège, duché de Bouillon, etc. "; " La justice des armes de Sow Altêze de Hesse contre l'évesque et pays de Liège " ; " Apologie du fidel Liègeois pour la neutralité du pays de Liège contre un livret intitulé : La justice des armes de Son Alteze de Hesse ", etc.

1642

- 2 janvier 1642 : Le conseil, en vue du maintien de la neutralité, défend aux bourgeois de recevoir des pensions de souverains étrangers.
- Ordre de monter chaque nuit la garde sur le pont des Arches, et défense de laisser entrer personnes dans la cité, le jour des Rois, avec des armes.

- 3 janvier 1642 : Lettre des députés des États-généraux de Maastricht au conseil de la cité, formulant des plaintes au sujet des personnes qu'il contraint de quitter Liège ; Réponse. 30 janvier 1642 : Édit du prince-évêque au sujet de la sûreté de la cité.
- 4 février 1642 : Lettre des États de Liège au comte d'Eberstein, général du roi de France, qui demandait à faire une levée de soldats dans le pays.
- 8 février 1642 : Protestation du prince-évêque contre la signature du greffier Beeckman, appliquée à son mandement du 30 janvier ; contre-protestation de la cité.
- 14 février 1642 : Le conseil propose aux métiers une levée immédiate d'un demi-patacon sur chaque aix, tocage four et usine, pour aider à maintenir la neutralité du pays.
- 5 mars 1642 : Propositions du comte d'Arnheim, au nom des Provinces-Unies, au conseil de la cité, pour le maintien de la neutralité. Réponse.
- 14 mars 1642 : Collecte volontaire pour lever des troupes et fortifier la cité.
- Le conseil ordonne à l'official, aux échevins de Liège et au conseil ordinaire, de suspendre provisoirement leurs juridictions. 17 mars 1642 : Propositions du prince-évêque au sujet des armées qui entourent le pays et des contributions qu'on veut lui faire payer au mépris de la neutralité.
- 18 mars 1642 : Le conseil déclare qu'il sévira contre ceux qui lancent des propos injurieux et excitent à la révolte.
- 27 mars 1642 : Travaux de fortification à faire à Jupille.
- 14 mai 1642 : Enquête contre ceux qui calomnient les bourgmestres au sujet de la confiscation des grains.
- 7 juin 1642 : Ordre aux habitants de la banlieue de s'opposer par les armes aux exécutions militaires et de s'emparer, si possible, de Bartel Rolants.
- 21 juin 1642 : La compagnie du pont d'Avroy, dite de Saint-Antoine, ayant fait confectionner, à l'occasion du Jour de leur sacrement et " rairie " (trairie?) un étendard d'une forme singulière, le conseil lui défend de tenir sa réunion.
- 23 juillet 1642 : Engl. du Château, receveur de la cité, demande à ne pas donner son dîner du jour de la Saint-Jacques.
- Le conseil ordonne de se conformer aux réformations des années 1603 et 1631 pour les prochaines élections magistrales.
- Le conseil accorde 200 patacons aux bourgmestres pour les frais qu'ils se sont imposés.
- 24 juillet 1642 : Ordre à la compagnie du quartier de Saint-André, qui devait être de garde la nuit suivante, de ne pas quitter les postes avant la fin de l'élection magistrale.
- 25 juillet 1642 : Gérard Charles et Ph. de Wanzoule sont élus bourgmestres ; liste des conseillers et gouverneurs des 32 métiers de la cité.
- 26 juillet 1642 : Défense 1° à ceux qui ne font pas partie du conseil de la cité, d'assister à ses réunions "à
- peine de saisissement de leurs manteaux" et autres ; 2° présenter aucune requête au conseil si elle n'a préalablement soumise aux bourgmestres.
- 5 août 1642 : Réparations à faire aux ponts des Arches, d'Amercœur qui menacent ruine.
- Déclaration de M. Clerix et L. Houbotte, faits prisonniers par les Hessois dans le bois de Heers.

14 août 1642 : Le magistrat réclame une séance des États pour aviser aux excès commis dans le pays par les Hessois.

- Changement à faire à la rue de la Sirène, derrière Saint-Pierre. 23 septembre 1642 : Difficultés entre B. Rolans et l'hôpital de Saint-Abraham au sujet de la maîtrise de cette maison. Lettre du commandant de Maastricht à ce sujet.
- 15 octobre 1642 : Lettres de don Fr. de Mello, du marquis de Leede, etc., touchant les palissades qui se trouvent dans la Meuse vis-à-vis de Navagne.
- 13 novembre 1642 : Le conseil prie le prince-évêque de retarder la publication d'un édit sur la monnaie.
- 2 décembre 1642 : Fr. de Liverlo et Ch. de Méan, et XXII par les métiers, se substituent P. de Préalle Fr. de Hinnisdael.
- 7 décembre 1642 : Lettre du conseil de la cité à celui de Brabant à propos de prétendues représailles. Réponse et mémoire.
- 31 décembre 1642 : Statut pour les drapiers de Liège. 1643
- 5 janvier 1643 : Le conseil apprenant que l'on fait imprimer les paix liégeoises, autorise également la mise en lumière des coutumes nationales, suivant le désir exprimé par les États qui avaient désigné à cet effet les bourgmestres Blisia et Méan.
- "Réponse à la requête et mémorial présenté par les bourgmestres Bex et Bouille, présentement à La Haye, au nom des réfugiés de Maastricht, aux États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas," avec pièces.
- 16 janvier 1643 : Avis aux boulangers qui haussent le prix du pain.
- Défense de passer sur le Pont-des-Arches avec chevaux et charrettes, parce qu'il menace ruine ; ordre de démolir les maisons qui sont sur le pont.
- 21 janvier 1643 : Tarif pour ceux qui passent l'eau en nacelle aux ponts des Arches et d'Amercœur.
- 26 janvier 1643 : Impôt proposé pour réparer le Pont-des-Arches. Exposé ayant pour but de prouver que les ponts appartiennent à la cité.
- 9 février. Pont de bateaux établi sur la Meuse. Dangers du passage d'eau ; mesures prises et tarif.
- 21 mars 1643 : On cherche à se procurer de l'argent pour lever des soldats à l'effet de défendre la neutralité, assurer le commerce, et empêcher les actes d'hostilité.
- 25 mars 1643 : Le conseil engage tous les bons citoyens à se rendre à l'assemblée des métiers qui se tiendra la semaine suivante pour l'aider au bon gouvernement de la cité, à s'y comporter avec calme et à écouter attentivement les communications.
- Correspondance de la cité avec le comte de Solms, gouverneur de Maastricht au sujet de bourgeois arrêtés de la franchise de la barque marchande, etc. Députation aux États-Généraux des Provinces-Unies.
- Requête du syndic de la cité contre ceux qui sont adressés aux États-Généraux pour empêcher la cour de justice.
- 8 mai 1643 : Requête du syndic contre les échevins qui prétendaient connaître des débats formés devant la franchise.
- Le suffragant est saisi et mené à Maastricht.
- 9 mai 1643 : Le conseil autorise les arbalétriers, privés de leur salle par suite de la ruine du Pont-des-Arches, donner leur banquet à l'hôtel de ville.
- 14 mai 1643 : Défense de passer par le moulin Curtius pendant la nuit.

9 juillet 1643 : Lettre du conseil d'Aix-la-Chapelle promet tant à celui de Liège de l'aider à se débarrasser des Hessois qui se sont installés dans le château de Gronsveld [NL]. Réponse.

14 juillet 1643 : Rapport de ceux qui ont été députés vers les États-Généraux. Trois pièces de canon sont envoyées à Gronsveld [NL].

15 juillet 1643 : Ordre, pour la prochaine élection magistrale, de se conformer au règlement de 1603 et de se conduire avec calme. 23 juillet 1643 : Lettres de l'avocat Sauveur, saisies à Gronsveld [NL] et prouvant sa trahison.

25 juillet 1643 : J. Goesuin et G. de Hadin sont élus bourgmestres. Noms des nouveaux conseillers de la cité et des gouverneurs des métiers de Liège.

9 août 1643 : Le conseil, apprenant que les arrêts autorisés à Namur contre les bourgeois de Liège, à la réquisition de J. de Haling, étudiant de Louvain, sont levés, lève de son côté le contrearrêt qu'il avait accordé les 12 avril et 6 mai.

14 septembre 1643 : Le conseil proteste contre un règlement de Son Altesse relatif aux monnaies et à propos duquel il n'a pas été consulté.

30 septembre 1643 : Le conseil, averti de la marche des troupes du duc de Lorraine vers les frontières, ordonne aux officiers de la banlieue de tenir leurs surcéants sous les armes.

9 novembre 1643 : Ordre aux habitants de la rue des Chevaliers dite de Souverain-Pont, d'enlever les ordures chacun devant sa maison.

13 décembre 1643 : Nic. de Plenevaux et H. Curtius, Arn. Moors et G. de Beaureward dit Ballé, sont élus XXII par les métiers ; Curtius se substitue G. de Fossé, etc.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1644-1646.

23 janvier 1645 : Les bourgeois de Liège ayant proposé d'établir un impôt d'un florin Brabant sur chaque cheminée, destiné à la reconstruction du Pont-des-Arches, le conseil l'accorde pour trois ans.

- Ordre aux directeurs du pont de bateaux de rétablir en son entier de façon à ce qu'il puisse servir de passage aux chevaux et aux chariots. Défense d'installer des boutiques aux abords du pont. 7 février 1645 : Quatre cent Franchimontois, partis au secours des habitants de l'Entre-Sambre-et-Meuse pour les aider à maintenir la neutralité, ayant logé à Fléron, le conseil leur ordonne de repasser l'eau.

24 avril 1645 : Le conseil mande aux officiers de la cité d'assister à la procession de Saint-Lambert, en rang, avec révérence, portant leur livrée et un flambeau.

20 mai 1645 : Le conseil décide qu'il fera une réception. Le duc de Longueville passant par la cité pour se rendre à Munster à la conclusion de la paix universelle de la part du roi de France On lui envoie des députés de Huy.

13 juin 1645 : Le duc de Longueville, avec une belle suite, arrive de Huy en bateau, débarque à la Goffe, et est conduit au palais où il se met à table et où on fait de la musique ; le lendemain, après avoir entendu la messe à Saint-Lambert, il s'embarque pour Maastricht. Le conseil décide que des députés le retrouveront à Munster pour faire valoir les titres du pays à la neutralité.

13 juillet 1645 : Déclaration du conseil il propos des impôts au sujet desquels des malveillants avaient semé de faux bruits parmi les bourgeois. (Imprimé).

25 juillet 1645 : C. Van der Heyden et Ch. d'Ans sont élus bourgmestres. Noms des nouveaux conseillers et des gouverneurs des métiers.

9 août 1645 : Mention d'une lettre du duc de Neubourg à propos des monnaies, et d'une autre du cardinal Caraffa aux bourgmestres de Liège.

17 août 1645 : Corvée imposée aux habitants de Saucy pour réparer la muraille de leur quartier avec les pierres des deux piliers ruinés du Pont-des-Arches qu'ils devront démolir. 9 septembre 1645 : Impôt sur les charrettes pour la réparation des chaussées hors des portes.

- Procès du métier des brasseurs contre le syndic de la cité; le conseil proteste contre un écrit intitulé : Information instructive pour le bon métier des brasseurs, comme injurieux et poussant à la sédition.

16 novembre 1645 : Des soldats étrangers enlèvent de nuit le capitaine de Sainte-Foy.

24 juillet 1646 : Ordre de se conformer à l'édit de 1603 pour les prochaines élections magistrales ; à tous vagabonds et soldats de quitter la ville ; de porter des armes, de ne pas troubler l'ordre, etc.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1649-1653.

29 août 1649 : Accommodement fait entre le général major de bataille baron de Spaar et les députés de la cité de Liège.

3 septembre 1649 : À la demande du baron de Spaar, le conseil établit un impôt de douze florins sur chaque aime de vin fort, et de dix patars sur chaque tonne de bière, pendant un an, à l'effet d'obtenir l'éloignement de ses troupes. Il consent, à la demande du même, que la statue de métal qui se trouve sur le marché de Liège, soit enlevée et mise à la disposition des enfants de feu le bourgmestre Beeckman ; le grand greffier Beeckman approuve celle mesure. Le conseil déclare en outre que la maison-de-ville est la prison ordinaire des bourgeois et que le bourgmestre Hennet a été saisi et mis en ce lieu par les bourgeois où il est gardé avec assurance.

6 septembre 1649 : Le conseil supplie le prince-évêque de convoquer le clergé secondaire pour l'engager à contribuer au nouvel impôt.

- Plaintes au prince-évêque le coadjuteur Maximilien-Henri au sujet des désordres commis par les soldats dans la cité. 8 septembre 1649 : Maximilien de Bavière autorise l'impôt sur le vin et sur la bière et l'avance de 80,000 patacons par les marchands. Conditions dudit impôt.

16 septembre 1649 : Le conseil, répondant à la déclaration du prince coadjuteur du '15, déclare que la bourgeoisie lui jurera soumission lors de son entrée dans la cité, et que le fait d'avoir fermé les portes le jour de Saint-Laurent 1648 n'est attribué qu'à des ennemis du repos public. Il décide qu'on tirera le canon à l'entrée du prince-évêque le même soir et le lendemain matin. 19 septembre 1649 : Articles et déclaration de l'évêque Ferdinand pour amener la paix ; il établit un nouveau mode d'élection magistrale. Le lendemain le conseil remercie le prince-évêque de sa bonté.

- Correspondance avec Jean Gruber au sujet des prétentions du prince de Hesse.
- 20 septembre 1649 : le prince-évêque convoque les États pour le 29 à l'effet de s'occuper des graves intérêts du pays.
- 25 septembre 1649 : Liste des membres du conseil nommés par le prince-évêgue, les maîtres et commissaires, etc.
- Le conseil supplie le prince-évêque de faire retirer les troupes de la cité.
- 2 octobre 1649 : Impôt sur le port de l'or et de la soie pour faire un donatif au prince-évêgue
- 12 octobre 1649 : Le chapitre de Saint-Lambert loue au plus haut offrant l'eau et la pêche de Fourchufossé que lui avait légué le doyen de Wachlendonck.
- 15 octobre 1649 : Édit de l'évêque Ferdinand touchant l'impôt du petit scel, avec règlement.
- Édit de l'évêque Ferdinand touchant l'impôt sur la consommation.
- Requête du conseil de la cité au prince-évêque contre l'Etat noble qui empiète sur la juridiction de l'official et des échevins de Liège.
- 18 octobre 1649 : le prince-évêque ayant ordonné aux bourgmestres d'enlever au plutôt les marchandises qui se trouvaient dans la Halle, sur la Batte, peur y mettre un corps de cavalerie et un d'infanterie à l'effet d'empêcher les désordres, le conseil lui représente combien cela serait nuisible au commerce. 20 octobre 1649 : le prince-évêque ayant ordonné de s'enquérir des chambres où l'on pourrait loger des soldats, le conseil lui rappelle les privilèges de la bourgeoisie, et fait remarquer le danger de celte mesure à cause de la religion réformée que professent les soldats. Mémoire sur lesdits privilèges.
- La chambre des comptes du prince-évêque ayant fait afficher le rendage, au plus haut offrant, du passage du pont de bateaux, le conseil lui fait observer que ce pont appartient à la cité.
- 21 octobre 1649 : le prince-évêque étant sur le point de quitter la cité, le conseil se met en devoir de lui fournir son donatif. 6 novembre 1649 : Mandement de Maximilien de Bavière touchant les bourgeois qui consentiraient à loger des soldats.
- 3 décembre 1649 : Le conseil apprenant que le prince-évêque avait publié plusieurs édits, notamment le 14 novembre pour réformer la juridiction des XXII, sans prendre son avis, proteste contre cette infraction à ses droits.
- 13 décembre 1649 : Nomination des XXII par le conseil de la cité. 16 décembre 1649 : Députation envoyée au prince-évêque pour la prier de donner ordre que rien ne soit fait au préjudice de la bourgeoisie.
- Touchant les impôts établis pour offrir un donatif au princeévêque 1650
- 4 janvier 1650 : Le conseil ordonne de donner les gands ordinaires aux bourgmestres, aux conseillers, etc.
- 17 janvier 1650 : Projet de règlement touchant l'impôt du 50e denier à établir sur les consommations.
- 7 février 1650 : Supplique au prince-évêque au sujet de l'impôt et sur la bière le donatif qu'on lui avait promis pour obtenir l'éloignement des troupes du général Spaar, les nécessités publiques, le logement des soldats, etc.
- 4 mars 1650 : le prince-évêque convoque les États pour le 20.

11 mars 1650 : Mesures à prendre pour établir un nouveau pont sur la Meuse.

17 mars 1650 : Déclaration des portiers des cinq portes souveraines de la cité sur le montant de leurs recettes.

9 avril 1650 : À la requête des pasteurs de la cité, le conseil autorise les aubains à venir et séjourner librement dans la cité, pendant quinze jours, comme de coutume.

11 avril 1650 : Édits de Maximilien de Bavière autorisant un impôt du 50e denier sur les marchandises, et un autre de 20 deniers sur les maisons et héritages.

19 juin 1650 : Lettre du roi de France au conseil de la cité pour se plaindre des secours que ses ennemis trouvent dans le pays de Liège. Réponse datée du 7 août.

4 juillet 1650 : Mémoire intitulé : Proposition et protestation du prince-coadjuteur de Cologne faite au lieu du chapitre cathédral le 1er juillet 1650, touchant les mesures à prendre pour la sureté du pays par suite de l'approche des Suédois.

21 juillet 1650 : Édit de l'évêque Ferdinand modérant celui du 23 septembre 1649 touchant l'élection magistrale. Listes des personnes présentées.

22 juillet 1650 : État des réclamations des héritiers A. de Haling et du bourgmestre Beeckman pour les dommages soufferts par celuici à propos de représailles.

24 juillet 1650 : Acte passé entre le métier des cordonniers et C. de Jardin, veuve du bourgmestre Jacques Hennet, au sujet d'une rente reprise par J. Francotte.

- Le conseil consent à l'établissement d'un impôt sur les fenêtres pour obtenir l'éloignement des troupes Suédoises.
- Le conseil ordonne de distribuer des chapeaux (couronnes) de fleurs aux bourgmestres, etc., le jour de Saint-Jacques.
 25 juillet 1650 : P. Roscius et B. de la Haxhe sont élus bourgmestres.

24 août 1650 : Le conseil, s'associant aux félicitations des députés des bonnes villes, adressées à Maximilien de Bavière à propos de sa nomination comme coadjuteur, lui accorde un donatif de 12.000 patacons et consent à l'impôt sur les fenêtres, le grain,

- Le conseil accorde 2000 patacons aux comtes de Furstemberg et Rhingraff, pour la part qu'ils ont prise à l'éloignement des troupes Suédoises.

26 août 1650 : Exactions commises par les soldats dans la cité et les faubourgs.

- Travaux du nouveau Pont-des-Arches.

31 août 1650 : Queritur adressé au conseil par Cath. de Gorey, baronne de Jehay, au sujet des aulbains.

4 septembre 1650 : Ordre aux receveurs des métiers d'exhiber leurs comptes au conseil avec le détail des charges et des revenus desdits métiers.

5 octobre 1650 : Protestation du conseil contre un décret des échevins du 3 octobre qui voulaient l'obliger à admettre un édit du prince-évêque du 24 octobre 1649, etc.

5 novembre 1650 : Les fermeteurs de la cité demandent une hausse sur le droit de charrier la houille, pour l'entretien du pavage.

16 novembre 1650 : Acte passé à Maastricht, entre A. de Corswarem et A. Grady, bourgeois de Liège, députés de la cité, d'une part, et la veuve du bourgmestre Rolants, d'autre part, au sujet d'une rente de 3000 florins réclamée à la cité. 5 décembre 1650 : Requête des maîtres et commissaires de la cité, au conseil, au sujet de leurs exemptions pour les logements de soldats.

1651

6 janvier 1651 : Le conseil renonce, à certaines conditions, en faveur du chapitre de Saint-Lambert, à ses droits sur la pèche de Fourchufossé.

14 janvier 1651 : Le métier des charliers ayant réfugié ses archives à l'abbaye de Saint-Laurent, il n'a pu les récupérer après la réduction de la cité.

18 janvier 1651 : Édit de Maximilien de Bavière touchant le poids de la ville.

23 janvier 1651 : Considérant les désordres qui se commettent chaque jour au poids de la ville, le conseil propose au prince-évêque de l'abolir et d'y mettre un employé au profit de la cité. 25 janvier 1651 : Les bourgmestres ayant ordonné la réclusion de certains fous furieux chez les frères Lollards, ceux-ci demandent un subside.

11 février 1651 : le prince-évêque apprenant l'approche de troupes étrangères, demande une levée de 600 hommes pour défendre le pays.

20 février 1651 : Impôt établi pour délivrer la bourgeoisie des logements militaires. Relation des députés envoyés au prince-évêque au sujet desdits logements.

2 mars 1651 : Acte passé entre P.-J. baron de Groesbeek et A. de la Hamaide, veuve de J. Raskin, maître de forges, laquelle avait fait saisir la seigneurie de Franc-Waret sous prétexte de contrereprésailles contre les bourgeois de Liège.

3 mars 1651: En reconnaissance de ce que le prince-évêque était venu à Liège et y était resté jusqu'à ce jour à raison des mauvaises conjonctures du temps, le conseil continue à son profit l'impôt de trois patars sur chaque tonne de bière.

- Avis du conseil sur le règlement que le prince-évêque prépare touchant la milice des bourgeois.

31 mars 1651 : Lettre du prince-évêque au conseil de la cité touchant les ravages commis par les troupes étrangères dans le plat pays.

1er avril 1651 : Sentence du contrôleur du mont-de-piété contre E. Léonardy et consorts.

4 avril 1651 : Le conseil demande réparation des injures adressés par le tréfoncier de Kerckem au bourgmestre de la Haxhe.

13 avril 1651: Le conseil apprenant que le bourgmestre de la Haxhe voulait donner son paste scabinal le lundi suivant, au lieu du cadeau ordinaire qu'on fait dans cette circonstance, lui offre quatre aimes de vin du Rhin ou de Moselle, à son choix.

1er mai 161 : Réparation à faire aux fontaines du marché et aux rieux de la cité.

6 mai 1651 : T. Deick, soldat, ayant insulté un bourgeois devant le corps-de-garde, sur le pont d'Avroy, est condamné à porter, sur le dit pont, un des plus gros crochets de la maison de ville, depuis 1 h. jusqu'à 2, et, depuis 5 h. du soir jusqu'à la descente de la garde, deux autres crochets, un sur chaque épaule, et en outre à demander pardon à la garde.

2 mai 1651 : Maximilien de Bavière demande le payement de la somme promise par la cité à son oncle en 1649; lors du départ du général Spaar.

23 mai 1651 : Le conseil pardonne leurs fautes à trois bourgeois à condition qu'ils accompagneront la procession qui se rend à la

Pentecôte à N.-D. de Halle et y offriront un cierge blanc d'une livre.

1er juin 1651 : Le conseil accorde cent patacons au sieur Waldor, à Paris, pour les services qu'il a rendus au pays.

- La porte de Saint-Martin demeurant fermée dans ces conjonctures l'abbé de Saint-Laurent demanda que le chemin, appelé le Fossé, près de la porte Saint-Marguerite, soit pavé. 16 juin 1651 : Lettre du prince-évêque touchant le serment à prêter par le magistrat et la construction de baraques pour loger les soldats.

19 juillet 1651 : Édit de Maximilien-Henri ordonnant l'observation du règlement du 24 septembre 1649 touchant l'élection magistrale.

25 juillet 1651 : Listes des personnes désignées par le princeévêque et par les commissaires pour le renouvellement du magistrat. Difficultés à ce sujet ; J. Rosen et Nic. Rossius sont élus bourgmestres; noms des gouverneurs des métiers.

26 juillet 1651 : Serments des bourgmestres, des jurés et des gouverneurs.

28 août 1651 : Réparation à faire à la batte dite de la Rebouée. 9 septembre 1651 : Protestation du conseil contre les maîtres et commissaires de la cité qui prétendent annuler la dernière élection magistrale comme contraire à la réforme du princeévêque Le bourgmestre Rossius est député vers le prince-évêque. 23 septembre 1651 : Édit du prince-évêque déclarant valable la dernière élection.

28 octobre 1651 : Touchant la levée du 20e denier et le contingent de 120 tailles à payer par la cité et accordé aux journées d'État des mois de juillet et août 1630.

1652

15 janvier 1652 : Déclarations des bourgmestres touchant le tonlieu et divers arrêts faits par le seigneur d'Eijsden. Rapport des députés envoyés en Hollande à ce sujet, mémoires, pièces à l'appui, etc.

20 janvier 1652 : Plaintes au sujet des molestations que Corn. Pessers, architecte à Maastricht, fait subir à la cité.

8 février 1652 : Mandements du prince-évêque au fait du 20e denier, pour les anciennes prétentions des Hessois, la construction du pont sur la Meuse. etc.

7 juin 1652 : Requête des porteurs aux sacs pour obtenir une augmentation de salaire ; nouveau tarif.

22 juin 1652 : Déclaration du prince-évêque que le nouveau pont sur la Meuse appartiendra à la cité comme l'ancien.

6 juillet 1652 : le prince-évêque autorise un double péage sur le pont de bateaux et un impôt de 5 patars sur la tonne de bière pour en employer le revenu au nouveau pont.

20 et 23 juillet 1652 : Règlements pour le métier des chapeliers de Liège.

25 juillet 1652 : Listes des personnes désignées par le princeévêque et par les commissaires pour les élections magistrales. Nic. de Plenevaux et H. de Curtius sont élus bourgmestres ; gouverneurs des métiers ; serments.

28 août1652 : P. de Curtius est député à la diète de Ratisbonne pour demander à l'empereur la confirmation des privilèges de la Cité et de sa banlieue ; instructions, supplique, etc. Privilèges impériaux de 1208, 1235, 1298, 1415, 1509 ; régiment de Heinsberg de 1424.

18 décembre 1652 : Le marquis de Sillery, au nom de l'empereur, réclame les contributions dues par le pays.

10 mars 1653 : Résolutions prises dans la journée des États du 7. 11 mars 1653 : Procès du métier des fèvres contre son receveur au sujet d'une rente.

23 avril 1653 : Touchant les comptes de l'hôpital Saint-Désir, dit le Bayard, fondé par B. Porquin.

- Supplique adressée par les maîtres et commissaires de la cité à la chambre de Spire touchant les privilèges.

6 juin 1653 : Réparation à faire à la grande halle, sur la Batte.
- L'archiduc Léopold-Guillaume se plaint que des Liégeois, au mépris de la neutralité, vexent les sujets de l'empereur.
1er juillet 1653 : Le conseil, afin d'assurer la conservation de ses archives, ordonne de faire l'inventaire des papiers, qui existent dans les coffres de la maison-de-ville, puis de remettre le tout dans les coffres de Saint-Jacques. Texte de l'inventaire.
24 juillet 1653 : Augmentation du salaire du greffier Beeckman à cause des changements apportés aux tribunaux, des maître et jurés, de la guemine de guerre de la séparation de la banlieue, etc.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1658-1662.

15 juillet 1658 : Les bourgmestres proposent d'employer des listes au lieu de billets pour les élections magistrales.

- Il est prouvé que les propriétaires de la maison des Quatre fils Aymond, sur le Marché, et autres, n'ont aucun droit à posséder un xhansion d'eau.

22 juillet 1658 : Proposition de M. de Curtius, qui pour l'embellissement et la commodité de la cité, avait acheté trois petites maisons vis-à-vis de Saint-Georges, et voulait les remplacer par un grand édifice.

- Les ingénieurs et connaisseurs jugent nécessaires "de dresser deux pointes ou esperons", l'un au-dessus de la Tour-en-Bêche, l'autre contre la vanne du moulin, entre la pointe de Saucy et de ladite tour, puis de rebâtir le quai de Pêcheurue, et de rectifier le cours de la Meuse depuis Saint-Jacques jusqu'au Pont-des-Arches, afin que l'eau vienne plus abondamment au rivage de Souverain-Pont et au nouveau quai ou batte du côté des Mairniers, pour que les bateaux y puissent mieux aborder, pour pouvoir réparer les remparts sapés au pont de Saucy, et protéger ce quartier contre les inondations. Ces ouvrages sont décidés et, de plus, on statue que la défense faite de bâtir sur le Pont-des-Arches sera gravée dans la pierre avec les armes des bourgmestres et de Son Altesse, et qu'il ne sera plus permis de bâtir sur le quai de Pêcheurue ni sur aucune muraille de la cité ; on propose même de racheter à un prix raisonnable les maisons qui existent sur ces murailles, notamment du côté de la Ribowée, pour les démolir et contribuer ainsi à la facilité de la navigation et à l'embellissement de la cité.

- Ordre à la compagnie des marchands de démolir le pont en ruines qui mène à la tour en Bêche et d'en appliquer les matériaux à la construction "d'un corte-garde à la pointe du rampart."

25 juillet 1658 : Liste des personnes désignées pour la rénovation magistrale. François de Liverlo et Aimond Van der Heyden sont élus bourgmestres.

6 septembre 1658 : Inondation qui emporte les travaux faits par la compagnie des marchands (établie pour achever le Pont-des-Arches) pour le nouveau quai ou batte, et pour réparer le quai de Pêcheurue.

- Sur plainte des habitants de la rue du pont d'Avroy, le conseil défend de jeter des cendres, ordures, etc. dans ladite rue "vers la porte et à l'embouchure du canal dit la Rivelette, non plus au rivage proche de l'hostel du Val-Saint-Lambert, et celui appelé le Trou Pirlot," sous peine de trois florins d'or d'amende, ordonnant de nettoyer ladite Rivelette aux frais du chapitre de Saint-Jean, de ceux qui y ont accès par leurs maisons, etc.
- 28 octobre 1658 : Visitation des houillères pour connaître la cause de la perte de l'eau dans les fontaines publiques.
- Il est statué que tous les profits et deniers provenant des 32 métiers doivent être appliqués à la réparation du Pont-des-Arches. 1659
- 1er mai 1659 : Collecte volontaire pour acheter des sceaux en cuir, des échelles, etc., pour éteindre les incendies.
- Défense à la sœur Anickenne du Sart, de quitter les coiffes et l'habit des sœurs de Cornillon, sous peine d'être privée de sa prébende.
- 16 mai 1659 : La bourgeoisie déclare que le clergé doit contribuer à la réparation du pont de Torrent.
- 17 juin 1659 : Le perron du vinâve d'Isle menace de tomber. 24 juillet 1659 : Le conseil autorise Bertholet de Flémalle à pratiquer une ouverture dans la muraille de la cité pour servir d'entrée à sa maison.
- 25 juillet 1659 : Conrard Van der Heyden et Louis de Rossius sont nommés bourgmestres.
- 23 octobre 1659 : Wypart et N. Goffin, orfèvres, sont remplacés par du Rieu, docteur en médecine, et Wathieu Damry, peintre, comme gardiens du métier des orfèvres.
- 13 décembre 1659 : Les vingt-deux de la cité sont publiés aux balustres de la maison-de-ville.
 1660
- 5 mars 1660 : Les bourgmestres manifestent leur étonnement de la réponse faite par le chapitre à une lettre des États-Généraux des Provinces-Unies touchant le commerce.
- 6 mars 1660 : Le conseil ordonne aux greffiers des 32 bons métiers de porter au grand greffe de la cité toutes leurs chartes, règlements et privilèges approuvés par le prince-évêque et mis en garde de loi.
- 25 juillet 1660 : Pierre de Rossius et Arnold de Butbach sont élus bourgmestres.
- 31 juillet 1660 : Réponse du conseil aux propositions de Son Altesse à ses États touchant le congé à donner à la milice, la réforme de la justice et les impôts.
- 23 août 1660 : Difficultés entre les marchands liégeois et les bateliers touchant le payement de certains droits d'entrée. 14 septembre 1660 : Beaucoup de seigneurs, de cavaliers et de surcéants du pays se plaignent du mauvais état des chaussées aux environs de Liège, notamment de celles de Grâce et de Sainte-Walburge, qui sont telles que les paysans ne veulent plus venir avec leur grain en ville.
- 16 octobre 1660 : Le conseil publie de nouveau que personne ne peut jouir des privilèges des métiers s'il ne s'est d'abord fait publier bourgeois.

22 octobre 1660 : Le conseil défend aux maîtres de la fosse des Chiens de détourner ou abattre le cours des eaux des fontaines de Liège.

1er décembre 1660 : Difficultés entre la bourgeoisie et le clergé, celle-là ne voulant consentir au pécule de six patars sur la bière pour autant que celui-ci y contribuerait.

4 février 1661 : ordre de remettre au grand greffe les archives de la maison des pauvres-en-lle où se commettaient des vols.
4 avril 1661 : Le débordement des eaux ayant causé des dégâts en Bêche, Saucy, pont de Saint-Nicolas, grande halle sur la Batte et pont Maghin, le conseil nomme des députés pour "obvier aux très-grands et irrêparables dommages qui sont imminents, particulièrement pour ce qui peut toucher la cité." Autorisation d'employer à cet effet les ustensiles de la cité qui sont conservés dans la bombarderie de Gravioule.

23 mai 1661: En considération des services qu'il a rendus à la cité, le conseil autorise pour douze ans Bertholet de Flémalle à se servir du corps de garde "avec l'allée voisine sur le rampart, extante dessus la porte de son logis et du postice rose allant au rivage d'Avroy."

28 juin 1661 : Plaintes contre l'abbé de Saint-Jacques et ses meuniers qui, construisant une digue longue de deux cents pieds dans la Meuse, nuisent à la navigation.

25 juillet 1661 : Arnold de Kerckem cl Jean-Pierre Schell sont élus bourgmestres.

17 août 1661 : Le conseil invite les porteurs au foin du quartier d'Avroy à exhiber les chartes qui leur donnent le droit d'exercer seuls leur métier dans la cité et les faubourgs.

20 septembre 1661 : Requête des habitants du faubourg Sainte-Marguerite demandant l'autorisation de faire bâtir un couvent pour les capucins, ce qui est accordé à l'unanimité. 1662

4 janvier 1662 : Délibérations relatives à l'exercice de la juridiction criminelle dans la franchise et banlieue de Liège ; le conseil cherche les moyens de maintenir les droits de la cité dans ladite franchise. Difficultés avec les échevins et les Vingt-deux. Textes. 3 avril 1662 : Ordre aux mairniers d'enlever les bois "empeschant le chemin de la nouvelle batte."

12 mai 1662 : Règlement ou articles additionnels aux chartes du métier des corduaniers et corbusiers.

20 mai 1662 : Le conseil ordonne aux frères Lollards de nourrir et entretenir P. delle Bouille, "troublé d'esprit," aux frais de la cité. 23 mai 1662 : Le conseil remercie les directeurs du comptoir établi pour la construction du Pont-des-Arches, déclarant prendre à charge de la cité ce qui restera à payer après la reddition des comptes.

13 juin 1662 : Le conseil ordonne aux boulangers et aux meuniers de la cité de venir à l'hôtel de ville déclarer sous serment la quantité de farine et de grain qu'ils ont chez eux ; ce qui sera recélé et découvert sera distribué aux pauvres.

15 juin 1662 : Règlement fait à cause de la cherté des grains : 1° Les curés des 32 paroisses feront une collecte dont le produit sera distribué aux plus nécessités ; 2° chaque semaine on fera deux distributions de pain, à huit patars le pain, aux pauvres dont lesdits curés donneront la liste.

Registre aux enquêtes générales. 1676-1678.

25 juillet 1676 : Ch. Dans et Nic. de Plenevaux sont élus bourgmestres.

28 juillet 1676 : Édit du conseil de la cité ordonnant à tous les officiers de la banlieue de prendre les armes pour réprimer les brigandages, vols, incendies, etc.

- Les surcéants de la Boverie jouissant des privilèges que possèdent les bourgeois de la cité, peuvent recourir à leur conseil contre ceux qui voudraient les exécuter pour dette civile.
 30 juillet 1676 : Proposition d'emprunter vingt mille patacons à l'effet de payer les obligations prises par l'administration précédente pour le maintien de la neutralité et l'entière liberté du commerce.
- Les compagnies bourgeoises de la cité sont réorganisées et mises en activité pour maintenir l'ordre dans la cité, franchise et banlieue
- Le conseil requiert les métiers d'élire deux greffiers des maîtres et jurés de la cité, afin que la justice ne soit plus retardée, mais qu'elle ait son cours suivant la réformation de l'an 1617; ces fonctions sont mises aux enchères.
- J.-B. de Plenevaux, jurisconsulte, est député pour la cité vers l'empereur.
- 3 août 1676 : Le comptoir des marchands expose que la réédification des murailles de la cité doit être absolument achevée avant l'hiver, et demande de l'argent. Projet d'impôt foncier.
- Inventaire des archives de la cité conservées dans un coffre à l'abbaye de Saint-Jacques.
- 20 août 1676 : Défense à J. Coecken "de former arsenaux ou magasins dans cette cité, pour aucune puissance estrangère." 27 août 1676 : Vu la proximité des armées et considérant que les remparts ne sont pas encore fermés, le conseil ordonne de replacer les vieilles palissades de la citadelle dans les endroits les plus exposés.
- Des tonneaux de poudre sont placés dans différents quartiers de la ville ; on monte la garde à la tour en Bêche et au moulin Curtius ; les ordres mendiants sont appelés à contribuer aux corvées. 28 août 1676 : Députation vers l'armée française pour faire respecter les faubourgs de la cité en vertu de la neutralité.
- Ordre aux habitants du faubourg Sainte-Walburge de prendre les armes, de pratiquer des fossés et de fermer les barrières pour empêcher l'entrée des troupes étrangères.
- Défense de loger des soldats étrangers dans la ville.
 29 août 1676 : Députation au maréchal de Stombert et aux autres généraux du roi de France, à Maastricht.
- Règlement touchant l'impôt du vingtième denier. 30 août au 3 septembre 1676 : Mesures diverses prises pour la défense des faubourgs. Les gardes bourgeoises sont campées près des portes ; on distribue de la poudre et des balles aux habitants de la banlieue.
- 13 septembre 1676 : Les bateliers sont autorisés à établir des digues pour empêcher que la Meuse, sortant de son lit, ne se jette dans le Barboux à la queue du Doz-Fanchon.
- 14 septembre 1676 : On décide d'écrire à Plenevaux, présentement à Cologne, de se rendre auprès de Son Altesse pour l'assurer du dévouement du magistrat et de la bourgeoisie, lesquels ne désirent rien tant que de voir la tranquillité rétablie dans la cité et ses dépendances ; ils pensent que rien ne peut être plus propre à cet effet que de faire une enquête sur les abus

énormes qui se sont glissés depuis longtemps dans l'administration de la police et la gestion des deniers publics. 16 septembre 1676 : Maître Hendrick Blavier est nommé chirurgien de la cité comme l'avait été son père et son grandpère ; on lui assignera des honoraires lorsque les finances de la cité le permettront.

22 septembre 1976 : Visite des "jardins publics" depuis les Bégards jusqu'à Sainte-Walburge, de ceux de la porte d'Avroy, proche Hocheporte dit le boulevard du Saint-Esprit, celui dessus la porte Sainte-marguerite, celui proche Saint-Laurent qu'on dit la Bombarderie, etc.

12 octobre 1676 : Ordre aux revendeuses de se tenir "par-delà le rieu du Marché", et défense de rien acheter avant 11 heures du matin.

20 octobre 1676 : L'avocat Beeckman apporte à l'assemblée du conseil un livre manuscrit, " sous couverture rouge ", marqué du perron, et ayant pour titre ; " Protocollum ad acta coram commissariis Cœsarœis in causa Onefridi Randaxhe, questoris S. principis Leodiensis, contra magistratum civitalis ".

21 octobre 1676 : le prélocuteur de Looz est chargé d'examiner au grand greffe les anciens comptes de la cité pour rechercher les abus.

28 octobre 1676 : Ordre de renvoyer le drapeau de la compagnie de Saint-Servais chez le bourgmestre Dans.

29 octobre 1676 : Règlement de l'impôt sur la drèche.

- Lettre de félicitation adressée par le conseil au Pape à l'occasion de son élévation au souverain pontificat. Réponse du Pape. Textes. 13 novembre 1676 : Le conseil écrit au duc de Villa Hermosa, gouverneur des Pays-Bas, pour se plaindre des actions commises par l'intendant du roi d'Espagne à Namur, sur les habitants de la banlieue de Liège. Texte.

14 novembre 1676 : Règlement touchant les gardes bourgeoises. 16 novembre 1676 : La cité ordonne une enquête criminelle contre ceux qui avaient semé le bruit en ville que le magistrat avait fait accord avec les Hollandais pour recevoir leurs troupes en garnison et mettre deux églises à leur disposition.

18 novembre 1676 : Recès touchant la prétendue déclaration du prince-évêque imprimée le 13 courant à Cologne, suivant laquelle les bourgeois ne pourraient être soumis aux nouveaux impôts. 29 décembre 1676 : La bourgeoisie de Liège écrit au prince-évêque pour lui exprimer ses sentiments de fidélité et sa ferme résolution de vivre dans la foi catholique. Elle la supplie d'écouter son délégué pour dissiper les mauvaises informations qu'il aurait reçues par suite des démarches de quelques sujets mal intentionnés.

1677

1er janvier 1677 : Suivant le désir du peuple, le conseil autorise qu'on recommence à faire les feux des Rois, accordant à cet effet 54 charées de houille, faisant 324 gongues, à 18 patars la gongue. 4 janvier 1677 : Différend entre les membres du métier des fèvres au sujet de la création d'un nouveau Roi.

7 janvier 1677 : Règlement pour le métier des tanneurs au sujet des recoupeurs de peaux.

11 janvier 1677 : Le conseil autorise les vieux arbalétriers à remplir à l'avenir leurs fonctions militaires, à condition de se pourvoir à leurs frais d'un corps de garde. On leur accorde la petite place vide "joindant à première arçure du Pont-des-Arches du côté de Sainte-Catherine."

20 janvier 1677 : Visitation du pont d'Amercœur qui menace ruine; il est réparé par corvées.

- 12 février 1677 : Règlement touchant l'impôt "des vins forts et brandevins."
- 15 février 1677 : L'abbé du Val-Saint-Lambert est autorisé à empêcher par deux petites murailles, l'accès du rempart de la cité qui se trouve derrière le refuge de son abbaye à Liège, entre la porte d'Avroy et les Célestines, outre la Rivelette, à l'effet d'empêcher les accidents et les scandales.
- 19 février 1677 : Le conseil prend des mesures pour défendre la cité et sa banlieue ; ordre de visiter les chaînes des rues, de réparer les fossés et les barrières des portes de la ville, de chercher des endroits convenables pour y déposer de la poudre, etc.
- 21 février 1677 : Projet d'union entre la cité et le clergé pour remédier "aux ruines et désolations extrêmes de toutes les villes et pays de Liège, opprimées de toutes partes par des rigueurs inouïes et les violences effroyables de la guerre."
- 18 mars 1677 : Plaintes au résident du Roi de ce que les troupes de la garnison de Maastricht logent à Jupille, Chênée et autres villages de la banlieue.
- 26 mars 1677 : Règlement pour les compagnons chapeliers de la cité.
- 29 mars 1677 : Députation du conseil au grand doyen de Saint-Lambert pour lui demander de faire célébrer, par une messe, l'anniversaire de la démolition de la citadelle "laquelle avait occasionné de la jalousie aux puissances voisines."
- 2 avril 1677 : Considérant que les travaux de J.-B. Wons sont plutôt de la peinture que de l'orfèvrerie, le conseil l'exempte du relief.
- 5 avril 1677 : Le conseil, considérant que Marie Celly s'emploie de temps en temps au soulagement des pauvres prisonniers et malades", l'exempte, elle et ses domestiques, de toute contribution pour les gardes.
- 7 avril 1677 : Le conseil invite instamment les bourgmestres à rendre leurs comptes suivant la promesse qu'ils en ont faite en entrant en fonction.
- 14 avril 1677 : Le châtelain de la maison du prince-évêque, en Pierreuse, demande de pouvoir construire une nouvelle muraille sur la rue.
- 21 avril 1677 : Le conseil ordonne aux meuniers de nettoyer le rieu du Marché.
- Résolution d'écrire au prince-évêque pour l'assurer de l'obéissance de la bourgeoisie aux règlements de 1603 et 1631 et aux paix publiques de 1640 et 1649.
- 23 avril 1677 : Le conseil écrit à M. de Paillerolle, résident de l'empereur à Maastricht [NL], pour lui demander de cesser les réquisitions qu'il fait dans les villages de Vottem, Liers, Milmort, Oupeye et autres de la banlieue, pour le charriage des pierres de sables nécessaires aux fortifications de Maastricht, comme étant contraires à la neutralité.
- 5 mai 1677 : Les propriétaires des maisons du Marché demandent que les maîtres-maçons de la cité visitent l'arvoz sous la maisonde-ville.
- 28 mai 1677 : Lettre du Pape pour engager la bourgeoisie à l'observation des paix.
- 9 juin 1677 : Établissement d'une pompe sur le vieux puits, Entredeux-pont, Outremeuse, pour parer à la disette d'eau.

- La bourgeoisie, désirant la remise en usage des anciennes cérémonies de la procession de la Fête-Dieu, avec les quatre compagnies, le conseil charge H. Chefneux de rechercher quelles étaient ces cérémonies.
- 14 juin 1677 : Règlement pour l'impôt sur les carrosses, les calaises, le port de la soie, de l'or et de l'argent.
- 24 juin 1677 : Les métiers, prévoyant les difficultés qui pourraient surgir le jour de Saint-Jacques parce que, suivant les privilèges, il fallait avoir pendant trois ans fréquenté les métiers pour pouvoir prendre part au vote, considérant les empêchements survenus depuis l'an 1649, déclarent qu'il suffira à cet effet d'avoir fait relief dans la huitaine après le présent recès pour ceux de la cité, et dans la quinzaine pour ceux du dehors.
- 10 juillet 1677 : Le conseil ordonne au mambour de la cité de faire en sorte que les échevins communiquent l'enquête faite contre un officier du prince-évêque et le mambour "peu après la trahison de la citadelle" afin que certains bourgeois, accusés d'avoir pris les armes à cette occasion, puissent se justifier.
- 16 juillet 1677 : Reddition des comptes du bourgmestre Hennet. 20 juillet 1677 : Ordonnance à un chacun de se conformer à la réforme des ans 1603 et 1631.
- 21 juillet 1677 : Touchant l'élection des quatre conseillers de la cité.
- La bourgeoisie voit avec déplaisir les sous-mayeurs se faire suivre par une troupe d'hommes armés de fusils, mousquets et mousquetons.
- 24 juillet 1677 : La cité supplie la compagnie des marchands de continuer ses bons offices jusqu'à ce que les murailles de la ville soient achevées.
- 25 juillet 1677 : B. de Plenevaux et J. Le Rond sont élus bourgmestres.
- 2 août 1677 : Les bourgmestres donnent connaissance aux mayeurs et capitaines de la banlieue et aux marchands de la cité des lettres du prince d'Orange, afin que lesdits marchands prennent des précautions pour la sûreté de leurs marchandises.
- 4 août 1677 : Liste des officiers de la banlieue.
- 6 août 1677 : Le conseil ordonne à tous les habitants de la banlieue de se prêter main-forte pour résister aux violences militaires, rapines, etc. des ennemis, qui ont été jusqu'à emmener prisonniers à Hasselt plusieurs bourgeois.
- La ville accorde vingt-cinq patacons au chanoine Bernard, maître de la musique à Saint-Lambert.
- 12 août 1677 : Smackers, delle Trappe, Natalis, Raick, Nassette et Parfondry, commissaires de la cité, sont privés de la bourgeoisie, avec les formalités voulues, pour avoir contrevenu aux anciens statuts de la cité et du magistrat.
- 27 août 1677 : Mesures prises au sujet des rixes nocturnes, des vagabonds et des soldats étrangers.
- 30 août 1677 : Le conseil désire que le prince-évêque convoque les États afin de chercher des remèdes contre les calamités publiques
- Les conseillers de la ville en appellent à l'Empire d'un décret rendu contre eux par le conseil ordinaire en faveur de J. Goffin, jadis sous-mayeur.
- Le conseil, "considérant que, au mépris de la neutralité, les cruautés de la guerre s'augmentent de jour à autre dans le pays de Liège, jusques au point que nous avons vu piller et brusler l'église et la ville de Tongres" et que bientôt tout le pays sera mis

à sac, voyant que le chancelier et gens du conseil privé ne font rien pour détourner ces maux, requiert le chapitre de Saint-Lambert de s'interposer.

2 septembre 1677 : Les 32 métiers sont convoqués pour prendre des mesures à l'effet de préserver la ville et la banlieue des dangers dont ils sont menacés.

6 septembre 1677 : Capitation libre et volontaire pour pourvoir à la défense de la commune, et à l'établissement d'une milice. 27 septembre 1677 : Impôt sur le grain et sur les légumes ; règlement.

29 septembre 1677 : Règlement militaire pour les gardes bourgeoises.

2 octobre 1677 : Défense d'enrôler dans la cité des soldats pour des puissances étrangères.

8 octobre 1677 : Ordonnance de faire une levée de 500 hommes pour la défense de la cité.

19 octobre 1677 : La cité autorise la traduction des documents latins nécessaires pour la justification de la cité et des métiers contre les innovations.

21 octobre 1677 : Le clergé refuse de contribuer à l'impôt personnel.

22 octobre 1677 : Règlement et conditions de l'impôt sur la drèche.

25 octobre 1677 : Touchant une requête de Bertholet de Flémalle, voirier de Saint-Lambert.

27 octobre 1677 : Accord entre la cité et Pierre Candeliez, chirurgien, au sujet d'une pension.

- On exhibe au baron de Spaen les privilèges impériaux qui exemptent la cité de toute contribution.

10 novembre 1677 : Touchant la prétendue excommunication lancée par l'abbé de Saint-Laurent contre les échevins de Liège. 1er décembre 1677 : Touchant le rapport imprimé du bourgmestre de Graty au sujet de sa négociation auprès du prince-évêque et de ses ministres.

6 décembre 1677 : Ordre aux boulangers de se conformer à leurs règlements pour le poids et le prix de leurs pains.

17 décembre 1677 : Record des échevins de Liège sur la qualité des Trente-deux et des jurés, et sur les jugés appréhensibles. 20 décembre 1677 : Ordonnance aux communes de Sclessin et d'Ougrée de choisir leurs capitaines et de venir monter la garde à Liège.

1678

3 janvier 1678 : La franchise de la cité et la sûreté publique sont violées par l'arrestation à Liège de Hasen, chanoine de Saint-Pierre, et de deux bourgeois, par des coureurs de la garnison de Hasselt.

12 janvier 1678 : Ordre à l'huissier des commissaires d'apporter sur la maison-de-ville le pavillart et autres registres concernant les droits de la cité et qu'il avait enlevés.

19 janvier 1678 : Ordre de faire imprimer et afficher le règlement du métier des porteurs afin d'éviter les contestations journalières. 28 janvier 1678 : Touchant une requête de C. Seellers, maître d'école à Jemeppe.

31 janvier 1678: Ordonnance contre les vagabonds qui parcourent la cité avec des épées nues, et contre les mascarades. 4 février 1678: Le conseil sévit contre la compagnie de Sur-la-Fontaine qui refuse de prendre les armes, et ordonne de boucher les avenues de la rue de Tirebourse, à cause du danger.

- 5 février 1678 : Ordonnance à tous les habitants, sans exception, de la cité, franchise et banlieue, de prendre les armes pour la défense commune.
- 7 février 1678 : Enquête contre ceux qui ont mis le feu au faubourg Sainte-Walburge et qui y ont exercé d'autres brigandages.
- 21 février 1678 : L'avocat Renardi est délégué pour examiner le règlement des maîtres d'écoles du 21 juillet 1627.
- 4 mars 1678 : Le conseil promet 25 écus au dénonciateur de ceux qui arrachent les fers des canons placés sur les remparts.
- 20 mars 1678 : Députation à M. de Paillerolle, résident du roi de France, pour le prier d'interposer ses bons offices, à l'effet de récupérer les archives, registres, documents et papiers concernant la cité de Liège qui se trouvent à Gand, où ils avaient été transportés il y avait plus de deux siècles.
- 25 mars 1678 : Jean-Barth. de Plenevaux, bourgmestre, est nommé membre du Conseil ordinaire.
- 4 avril 1678 : Touchant le canal qui conduit à la Meuse les eaux et les ordures du vinâve de Saint-Pholien et de la chaussée de Preit. 22 avril 1678 : La cité autorise le métier des drapiers à faire
- imprimer et afficher son règlement du 2 septembre 1659.
- 27 avril 1678 : Ordre à chaque banneresse des 32 métiers d'assister à la procession de la translation de Saint-Lambert, sous peine d'être privé de son office.
- 28 avril 1678 : Les échevins protestent contre un recès du chapitre de Saint-Lambert qui s'opposait à leur présence à ladite procession.
- 20 mai 1678 : Le conseil fait imprimer les mandements de l'an 1633 qui défendent d'exécuter et de panner les habitants de la banlieue sans la clef magistrale.
- 17 juin 1678 : Défense aux bottresses, voiturons, chartiers, etc., allant à Aix, de se charger d'y porter aucune lettre, ni aucun paquet pesant plus de quatre livres.
- 1er juillet 1678 : Les métiers sont consultés au sujet des demandes de contributions de l'intendant de Maastricht sur les faubourgs de la cité et les villages de la banlieue.
- Ordre au syndic de poursuivre les perturbateurs qui ont été jusqu'à semer le bruit que le bourgmestre Le Rond aurait dit en plein conseil qu'il fallait poignarder les partisans de la France, dans le but de soulever une émeute et de mécontenter les puissances voisines.
- 9 juillet 1678 : Ordre aux métiers d'observer ponctuellement les règlements des ans 1603 et 1631, d'exclure les afforains bourgeois, bâtards et étrangers, etc.
- 13 juillet 1678 : M. Paillerole, résident du Roi, s'étant plaint à son maître d'avoir été frappé et maltraité par des bourgeois de Liège, le conseil promet 300 écus à celui qui pourra fournir les preuves de ce fait.
- 20 juillet 1678 : Touchant une requête des maîtres-maçons qui ont entrepris la construction de la muraille ou rempart de Sainte-Walburge.
- Règlement pour les garnisseurs de canons, l'un des membres du bon métier des fèvres.
- 25 juillet 1678 : Arn. de Soumagne et Laur. Paul sont élus bourgmestres.
- 3 août 1678 : Ordonnance contre le comte de Hozémont, seigneur de Sclessin, qui veut obliger les surcéants de cette localité à se servir d'autres mesures que de celles usitées à Liège.

31 août 1678 : Défense à Pierre Danthet, imprimeur juré de la cité, de rien imprimer, au nom de la ville ou du magistrat, qui ne soit signé par le grand greffier ou par les deux bourgmestres.

2 septembre 1678 : Le conseil prend la décision d'avoir de nouveau recours à la bonté du prince-évêque et de tâcher de gagner ses bonnes grâces dans les misères présentes, pour faire disparaître toute espèce d'abus qui se sont glissés dans les administrations, notamment dans la gestion des deniers publics.

- Rapport des députés de la cité sur l'état déplorable où se trouvent les nombreux prisonniers liégeois à Maastricht. 12 septembre 1678 : Hub. de Stordeur, conseiller de la cité, est député vers les commandants des troupes françaises, à la fausse porte de Sainte-Walburge, pour les prier d'évacuer les faubourgs.
- Ordonnance touchant les gardes, la prise des armes, les attroupements et autres mesures de défense.
- 28 septembre 1678 : Ordre à tous les capitaines de la ville et des faubourgs de se tenir prêts avec leurs compagnies sous les armes. 30 septembre 1678 : Députés désignés par le conseil pour aller saluer le maréchal de Luxembourg et les généraux des autres puissances dont les troupes sont aux portes de la cité ou dans le pays.
- 8 octobre 1678 : Le maréchal de Luxembourg, le comte de Nassau et M. de Weyboom donnent des sauvegardes pour les faubourgs de la cité.
- Touchant une lettre du roi de France, promettant qu'en cas d'évacuation de la ville de Maastricht par ses troupes, il restituerait à la cité de Liège les canons précédemment emportés de la citadelle.
- 17 octobre 1678 : La grande halle est louée au plus offrant. 4 novembre 1678 : Le conseil félicite le baron de la Fosse, promu à la dignité de chancelier.
- Rapport et mémoire du bourgmestre de Soumagne touchant les affaires publiques, les démarches faites auprès du prince-évêque, etc.

8 novembre 1678 : Interdiction du commerce et de toute communication avec la ville d'Anvers, à cause de la peste. 12 novembre 1678 : Le conseil prie M. de Pailleroles d'employer son crédit auprès de M. de Calvo, lieutenant général des armées du Roi, pour que les paroisses de Saint-Remacle, de la Boverie, d'Ans, etc., soient exemptes des logements militaires. 27 novembre 1678 : Recès de la cité touchant un écrit intitulé : Information, plainte et raisons aux 32 bons métiers.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1678-1680.

22 mars 1679 : Le conseil apprend que le marquis d'Huxcelle arrive ce jour même à Visé "pour l'exécution de noz faubourgs." On lui paie 2000 écus.

- Il ordonne de sévir contre le métier des corbusiers qui avait public un recès ayant pour but d'exciter une émeute.
24 mars 1679 : Afin de prévenir les exécutions et logements militaires des faubourgs et de la cité, le conseil avait invité les bourgeois riches à venir à l'hôtel de ville pour chercher les moyens de se procurer de l'argent ; mais fort peu de personnes ayant répondu à cet appel, et les troupes françaises s'étant mises en marche vers la ville : considérant que leur entrée achèverait la ruine de la cité et que dans des circonstances pareilles il est permis d'user de contrainte pour le salut du peuple, le conseil

ordonne de dresser une liste des "plus opulents rentiers et marchands" pour contribuer de leurs deniers à l'éloignement des troupes.

11 avril 1679 : Le conseil se réjouit du projet formé par le prince de venir à Liège, et se propose de lui donner satisfaction afin de ramener le calme dans la cité. Il fait demander au grand doyen quels sont les griefs du prince-évêque Parmi eux figure l'affaire des clefs de la cité, la distribution d'un mémoire anonyme intitulé : Suite des Éburons liégeois, et les impôts. Ces différents points sont communiqués aux 32 métiers qui se montrent disposés à satisfaire le prince.

20 avril 1679 : Ayant vu le dessin de la "machine et pompe propre à éteindre le feu" que lui a soumis J. Persoons, marchand d'Anvers, le conseil décide d'en acheter une grande et une petite.

9 mai 1679 : Le conseil invitera M. l'échevin et conseiller de Selis, alors à Paris, à se plaindre auprès du roi de France des exactions commises dans les faubourgs et la banlieue de la cité. Correspondance à ce sujet.

13 juin 1679 : Une députation est envoyée au prince-évêque pour gagner ses bonnes grâces.

27 juin 1679 : Règlement pour les patrouilles à faire par les 32 métiers.

11 juillet 1679 : Le conseil décide la clôture de la rue de la Chapelle-des-Clercs ; protestation des 32 métiers.

18 juillet 1679 : Le conseil reçoit une lettre de l'empereur ensuite du mémoire envoyé par le prince-évêque à l'empereur.

24 juillet 1679 : Lé bruit ayant couru que des perturbateurs voulaient par la violence empêcher les métiers de faire l'élection du magistrat suivant les règlements de 1603 et 1631, le conseil autorise chacun à repousser la force par la force. Il défend pour le lendemain l'établissement de toute boutique sur le Marché, et ordonne de visiter la maison du portier d'Avroy, où l'on disait qu'une grande quantité d'armes à feu avait été apportée. 25 juillet 1679 : G.-F. Renardy et G. de Stembier sont élus

26 juillet 1679 : Le conseiller Burnenville et G. de la Thour sont désignés pour réviser les règlements du tribunal des maîtres et jurés, et faire disparaître les abus, notamment dans l'exagération des sportulles.

bourgmestres.

14 août 1679 : Les nouveaux bourgmestres dans lesquels le peuple a placé sa confiance, déclarent qu'ils feront tout leur possible pour faire aboutir les négociations qui n'ont pas réussi sous l'administration précédente avec le prince-évêque. A cet effet ils défendent toute espèce de complot, de réunion politique, d'achat d'armes, etc.

13 septembre 1679 : Règlement pour le métier des chapeliers de la cité.

30 septembre 1679 : Touchant le libelle envoyé à Spire par le métier des brasseurs contre la réforme de l'élection magistrale de 1649.

2 octobre 1679 : Le conseil prie la compagnie des marchands de veiller à l'achèvement de "la clôture des murailles d'entre la porte de Sainte-Walburge et les 600 degrés, à l'établissement d'une cortine sur le cimetière des allemands, etc."

19 octobre 1679 : Mesures à prendre pour la répression des crimes journaliers commis dans la cité, Les bourgmestres instituent des varlets pour saisir les aubains, débiteurs, criminels,

séditieux, etc. Conflit de juridiction à ce sujet entre la cité et le prince-évêque.

30 octobre 1679 : Règlement pour le métier des corduaniers et des corbusiers.

23 novembre 1679 : Le conseil, voulant réprimer les efforts des séditieux, défend à tous et un chacun de s'occuper des recès ayant pour objet le gouvernement politique de la cité.

28 novembre 1679 : Cérémonies avec lesquelles M. de Paillerolles, envoyé du roi de France dès l'an 1676, prend congé du magistrat. 1er décembre 1679 : Plaintes contre les maîtres de la fosse de la Bellevidere, située "à l'opposite de la tour appelée aux mochons, hors la porte Saint-Martin," parce qu'ils laissent écouler les eaux de leur houillère sur le roial-chemin allant de la porte Saint-Martin sur la Fontaine.

2 décembre 1679 : M. de Moureau, intendant des troupes du roi de France, demande le payement des restanc pour l'évacuation du plat pays et des faubourgs de la cité par les troupes françaises. 11 décembre 1679 : Le baron de Landas est assassiné dans la cité par Fr. Schoot.

15 décembre 1679 : Les troupes étrangères étant licenciées, le pays est infesté par les vagabonds et les voleurs.

4 janvier 1680 : Le conseil, considérant que la peste fait des progrès en Allemagne et en Italie, ordonne aux cendrisiers et autres personnes qui ramassent les cendres et ordures de la ville, de s'acquitter avec soin de leur office.

6 janvier 1680 : L'enquête ordonnée par les 32 métiers au sujet de la sédition du 16 janvier 1679, appelée communément le mauvais lundi, sera faite par la guemine de guerre.

18 janvier 1680 : Le conseil déclare que les nouveaux mandements du prince-évêque sont contraires aux droits anciens de la cité, notamment à la juridiction de la guemine de guerre. 5 février 1680 : Le conseil autorise provisoirement l'étalage, contre la muraille des Mineurs, par les savetiers, les corduaniers et les corbusiers.

14 février 1680 : Le bourgmestre Renardi est député pour examiner les archives de la cité reposant dans les sacristies du monastère de Saint-Jacques, à l'effet de défendre les droits de la cité contre les usurpations de l'official et des échevins.

19 février 1680 : Les bourgmestres ayant demandé aux échevins d'avoir une conférence particulière avec eux dans une chambre du palais épiscopal autre que celles de leur consistoire et du conseil privé, les échevins répondent qu'ils ne peuvent disposer que de leur propre siège.

4 mars 1680 : "Le chemin, depuis le pont Maghin, allant sur le quai, étant entièrement gâté, et la muraille de Meuse se ruinant par les charrois continuels des houilles et autres marchandises que l'on transporte en quantité ès paires extantes sur ledit quay," le conseil ordonne aux propriétaires desdites paires d'entretenir la roule à leurs frais.

12 mars 1680 : Les officiers de la cité qui ont le droit de livrée sont, pour l'honneur de la cité, obligés de se faire faire chacun un manteau neuf, de couleur écarlate, pour paraître pour la première fois à la prochaine procession de la translation de Saint-Lambert, puis aux assemblées ordinaires de la cité ; ceux qui n'assisteront pas en livrée à la procession, seront privés de leurs droits.

15 mars 1680 : Conflit entre le magistrat et les officiers du prince-évêque ; celui-là déclare qu'il a mission de réprimer les crimes et

attentats dans les villes et provinces, et se plaint que plusieurs officiers tolèrent impunément les homicides, les larrons et autres criminels, les composent, leur procurent pardon et sauf-conduit à beaux deniers, contre tout droit et lois fondamentales de la cité, refusant mesme d'administrer justice contre ces emprisonnez, en mettant d'autres en liberté avec un scandale nottoire, afin, selon toutte apparance, de susciter des confusions nouvelles par l'organe des méchans, remettre la bourgeoisie en esclavage et opprimer les droits, privilèges, franchises et libertez d'icelle." 16 mars 1680 : Etat des dettes de la cité et proposition relative aux impôts.

18 mars 1680 : Pour la sûreté des papiers publics et plus prompte expédition des procès, il est décidé que les deux greffes des maîtres et jurés se tiendront à l'avenir à l'hôtel de ville, et que les greffiers ou leurs substitués seront à leur poste aux heures fixées par les statuts ; on leur assigne, par provision, la chambre "dessus les deux chambrays."

- Le commissaire Lefèvre est député à Bruxelles pour se plaindre de l'augmentation des droits que roi d'Espagne a imposés sur les manufactures de laines et autres, dans la cité et le pays.
- Le bourgmestre de Stembier demande la punition de M. Filoz et consorts qui, dans les cabarets et dans l'assemblée du conseil, avaient dit que ce bourgmestre ne se souciait et n'avait que faire de la bourgeoisie ni des 32 métiers.
- 23 mars 1680 : Remontrance aux baillis de Hesbaie et du pont d'Amercœur qui forçaient les surcéants des villages de la banlieue de fournir des charrettes aux troupes françaises revenant de Wesel.

26 mars 1680 : Ordre itératif aux vieux-wariers de placer leurs staz dans la rue Derrière-le-Palais.

5 avril 1680 : Le conseil proteste contre une affiche publiée le 30 mars 1680 sous le nom du prince-évêque S., contenant divers points préjudiciables aux droits de la cité, à propos de la juridiction criminelle ; il les réfute longuement.

- Vu les affaires prégnantes de la cité, le conseil prie le bourgmestre Renardi d'accepter la charge de conseiller perpétuel, avec les droits, émoluments et prérogatives attachés à ces fonctions.

6 avril 1680 : Visitation de la porte d'Avroy et du rieu qui y passe.

- Le conseil ayant appris que quelques religieuses Célestines de Tongres se seraient installées dans une maison du faubourg d'Avroy, prend des informations.

15 avril 1680 : Lettres de l'empereur Léopold pour se plaindre de la désobéissance des Liégeois qui, malgré ses ordres, ont fait les élections suivant les édits de 1603 et 1631 ; il délègue l'archevêque de Trèves et le magistrat d'Aix-la-Chapelle pour examiner les griefs du peuple.

13 mai 1680 : À la demande des capitaines d'Outremeuse, le conseil décide l'érection d'un corps de garde au pied du Pont-des-Arches, au coin de Pêcheurue.

15 mai 1680 : À la demande des religieuses Capucines, le conseil ordonne "de quiller le rena, xhorons ou bois empêchant l'entrée de la rue du Stordeur, Hors-Château."

- Lettres de créance de l'empereur à l'électeur de Trèves et au magistrat d'Aix-la-Chapelle pour examiner les griefs du peuple liégeois contre leur prince.

16 juin 1680 : le prince-évêque ayant demandé de l'argent pour subvenir aux nécessités du pays, le conseil exprime le désir de

voir convoquer les États sous la présidence du prince, afin qu'on puisse examiner la situation ; il passe en revue les charges actuellement existantes.

23 juin 1680 : Règlement pour le métier des brasseurs de la cité. 26 juin 1680 : Lettre de l'empereur à la cité recommandant l'observation du règlement de l'an 1649 pour les prochaines élections.

8 juillet 1680 : Règlement pour le métier des couveliers. 11 juillet 1680 : Les métiers s'étant réunis, déclarent vouloir observer les règlements de 1603 et 1631 pour la prochaine élection du magistrat.

- Le conseil déclare qu'il ne peut déférer à l'acte d'appel interposé à la chambre impériale par J.-A. de la Thour, S. Hansinelle, S. Constant, etc., commissaires dépubliés de la bourgeoisie, attendu qu'il s'agit d'une matière concernant le régime politique de la cité. 22 juillet 1680 : Le capitaine du quartier de Saint-Thomas demande que les bourgmestres fassent "dresser au plustost la gordinne sur les ramparts, depuis la porte de Saint-Léonard jusques à la porte de Vingnis."

Non consultable

17 Registre aux enquêtes générales. 1735-1738.

18 septembre 1735 : MM. de la Thour et de Herstal sont élus bourgmestres. Les conseillers de la cité sont élus le 23. 26 septembre 1735 : Le conseil ordonne au syndic de la cité de demander au chapitre Saint-Lambert de tailler en demi-cercle les degrés qui aboutissent au Marché et touchent à la maison du baron de Méan, parce qu'ils font mauvaise figure et incommodent le public.

7 octobre 1735 : Le conseil ayant autorisé l'érection de la baraque de la comédie sur la Batte, demande une consignation de dix écus.

10 octobre 1735 : P. Carpentier est nommé architecte-directeur et expert sermenté, sans gages, de la cité.

- Le conseil défend aux boutiquiers d'étaler leurs marchandises sur les chemins, en dehors de la balustrade du Marché.

14 octobre 1735 : H. Peters, bourgeois de Malines, est autorisé à construire une petite hutte sur la Batte, pour montrer au public un porc-épic et un pélican.

14 novembre 1735 : Construction de baraquements et autres mesures prises pour le logement des troupes impériales. La ville offre quatre pièces de vin de Bourgogne ou de Champagne au général-commandant de Scheer, espérant qu'il fera observer le bon ordre.

25 novembre 1735 : Les troupes entrent dans la cité; une partie est obligée de loger en plein air.

9 décembre 1735 : Le conseil donne en location la fonderie audessus du balloir de Saint-Léonard à Jos. Chodoir, maître fondeur en cuivre.

1736

9 janvier 1736 : Le conseil, considérant que les nombreuses impressions ordonnées par les bourgmestres sont trop à charge de la cité, déclare qu'après l'achèvement de l'Histoire de Liège du père Foullon, et la distribution des œuvres de .M. de Louvrex et des Chartes et privilèges des 32 métiers, à faire au conseil toute impression nouvelle devra être autorisée par les trois corps. 13 janvier 1736 : Le conseil apprenant qu'il est question de loger les troupes danoises dans la cité, se propose d'adresser une

humble remontrance au prince-évêque. Il présente trois pièces de vin de Bourgogne et une de Champagne à M. de Mornez, général danois

30 janvier 1736 : Député du conseil pour fixer, avec la veuve Dodémont, le prix de vingt-six exemplaires du volume des Chartes et privilèges, et des trois tomes de M. de Louvrex, liez en veau ; ce prix est fixé à 1456 florins Brabant.

23 mars 1736 : À la demande d'Ev. Kints, le conseil décide qu'on lui payera, dans les deux mois, 2500 florins Brabant pour vingt-six exemplaires de l'Histoire de Liège, du père Foullon, "liez proprement en veau," les deux premiers volumes à livrer immédiatement, ct le troisième dans sept mois environ; l'épitre dédicatoire sera insérée dans ce dernier, suivant le spécimen présenté, qui sera conservé au grand greffe.

- Le feu ayant pris aux casernes ou baraquements du pont Maghin, le conseil fait distribuer 570 florins aux hommes de feu et autres personnes qui ont aidé à éteindre l'incendie.
- Le prince-évêque ayant autorisé une loterie pour la reconstruction partielle de l'église Saint-Georges dont la façade est reculée suivant l'alignement des maisons voisines, la cité souscrit pour 200 billets. Elle en prend autant à la loterie pour l'église Saint-Gangulphe.

11 août 1736 : Le conseil alloue 50 florins pour les trompettes de la cité, le louage des chevaux et des timbales qui ont figuré à la procession de Saint-Séverin.

7 septembre 1736 : Cahier des charges pour la construction d'une muraille de 140 pieds de long sur cinq de large le long de l'eau en Pêcheurue, Outre-Meuse, depuis le petit rivage appelé la maison Jean Grigo, jusqu'au rivage du Mouton noir.

14 septembre 1736 : Ordre de nettoyer le rivage appelé Masy ruelle, vis-à-vis de Saint-Hubert, à Liège, allant de la Basse-Sauvenière à l'opposite de l'église Saint-Hubert, et de fermer les portes de ladite ruelle.

19 septembre 1736 : Le conseil, vu la circulaire accordée bénignement à Ev. Kints, bibliothécaire de la cité, par le prince-évêque, lui accorde 900 florins de Brabant "pour et au sujet de la gravure de la platine du perspective de la cité de Liège, voire et en livrant par icelui 30 exemplaires de chaque tome des Délices du pays de Liège, à distribuer aux bourgmestres, etc."

- Mémoire touchant les droits de la cité sur la maison de Cornillon. 21 septembre 1736 : Les conseillers, en vue d'une gratification à obtenir, énumèrent les services qu'ils ont rendus à la cité à l'occasion du logement des troupes impériales.
- 23 septembre 1736 : de Blisia et de Visé sont élus bourgmestres. 6 octobre 1736 : Conditions pour l'allumement des lanternes dans la cité. (Imprimé).

15 octobre 1736 : Vu l'octroi du prince-évêque, le conseil autorise Pirotte "de représenter par la trouppe des danseurs de cordes et divertissements honnestes et approuvez, qui ne renferment rien qui puissent choquer les bonnes mœurs," dans la baraque de bois construite sur la Batte.

1737

9 janvier 1737 : Le conseil, considérant que feu Guil. Barnabé a fait de grosses dépenses pour l'impression de l'Histoire de Liège du P. Bouille, souscrit pour 26 exemplaires de cet ouvrage, en trois volumes liez en veau, au prix de 520 florins.

1er février 1737 : Touchant la réédification de la partie brûlée du palais épiscopal.

12 avril 1737 : Le conseil, estimant que l'intérêt public exige que le marché aux poissons ne se tienne plus sur le grand Marché, ordonne au syndic d'exproprier le baron de Houchenée, en lieudit le vieux village, pour établir ledit marché sur son fonds.

24 mai 1737 : À la demande des habitants de Souverain-Pont, les portes qui fermaient la rue du Lombard sont enlevées.

31 mai 1737 : Les États ayant décidé de supprimer la prison de l'official, dans le Palais, pour l'établir à la porte de Saint-Léonard, le conseil y consent moyennant une rente faite à la ville. Il est décidé que, en vue de l'embellissement dudit Palais et de la cité, on construira sur l'emplacement actuel de la prison, un bâtiment pour les seigneurs des États. La cité affecte à ladite prison le balloir au-dessus de la porte Saint-Léonard et une partie de la fonderie.

8 juillet 1737 : Conditions pour le rendage des feux de garde. (Imprimé).

16 septembre 1737 : Le conseil, considérant que le nouveau marché au poisson est achevé, ordonne la fermeture du rieu du marché.

20 septembre 1737 : Le conseil fait placer un renaz de chaque côté du pont Thomas, parce que ce pont n'est pas assez solide pour le passage des charrettes.

22 septembre 1737 : MM. de Coune et Raick sont élus bourgmestres.

1738

8 janvier 1738 : À la requête du métier des charpentiers, Gérard Vanderplanck, sculpteur, est condamné pour avoir exercé le métier sans avoir fait chef-d'œuvre.

28 février 1738 : Conditions pour le rendage de la gabelle du poids de fer.

5 avril 1738 : Le conseil accorde quinze florins au chanoine Delhaille, pour la musique de la messe chantée à l'hôtel de ville lors des obsèques du conseiller Sarton.

9 mai 1738 : Touchant la construction d'une nouvelle tour et d'une nouvelle façade à l'église Saint-Nicolas-en-Outremeuse, et l'élargissement du pont Saint-Nicolas. Nic. de Jeneff, maître maçon et architecte, reçoit deux pistoles de la cité pour avoir fait le plan de ladite façade ou frontispice.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1748-1750.

22 septembre 1748 : P.-N. de Visé et Englebert de la Naye sont élus bourgmestres.

30 septembre 1748 : Touchant l'allumement des lanternes dans la cité.

4 octobre 1748 : Le conseil accorde cinquante écus aux Récollectines, en Bêche, pour les "assister à faire huit plattebandes à la voûte ou arvo de leur bâtiment.

- Le conseil fait placer une pompe au faubourg Saint-Gilles, dans l'endroit appelé vulgairement "le coin de la rue Benikenne."

11 octobre 1748 : Conditions pour l'enlèvement des terres et trigus qui se trouvent entre le Grand-rivage, devant Chéravoie, sur Meuse, commençant à la maison de l'Empereur, jusqu'au pont d'Arche.

31 octobre 1748 : Mandement du prince au sujet de la cherté du grain.

4 novembre 1748 : Conditions pour le pavage de la chaussée de Sainte-Marguerite.

9 décembre 1748 : Le conseil, considérant que "la potence mise sur le Marché fait un très mauvais spectacle et défigure le Marché à raison que cette potence y est laissée en tout temps", demande au prince qu'elle soit ôtée et remplacée "par une piere à s'en servir en cas de besoin, ainsi qu'il se pratique ailleurs." 1749

20 janvier 1749 : Tableau imprimé des dépenses et des recettes de la cité pendant l'exercice 1747 à 1748.

3 février 1749 : Conditions du rendage au plus offrant pour la perception des droits de péage sur le pont d'Amercœur. 14 mars 1749 : Le conseil accorde, comme d'ordinaire, soixante écus, pour acheter les prix à donner aux élèves des Jésuites.

- Reconstruction et alignement des maisons du Chapeaux de roses, du Lion noir, etc., sur le Marché.

9 mai 1749 : Exemption d'impôts pour le sieur Denoel, médecin de la souveraine justice de Liège.

12 mai 1749 : Le conseil, considérant les accidents qui sont arrivés, fait poser un garde-fou au rivage du quai d'Avroy, partie en maçonnerie, partie en fer depuis la rue de Sainte-Véronique jusqu'au dernier rivage du côté de Fragnée. Cahier des charges de cet ouvrage.

16 mai 1749 : S.M.T.C. envoie six mille livres de France en réparation des dommages causés par l'incendie allumé aux faubourgs Sainte-Walburge et Saint-Laurent, le 11 octobre 1746, vers 11 heures du soir, par des soldats du régiment de Piémont et de Normandie.

23 mai 1749 : Conflit entre les porteurs aux sacs de la cité et les bateliers de Hollande, pour le déchargement de bateaux de sel. 30 mai. Cahier des charges pour la reconstruction de la muraille de Beaurepart.

6 juin 1749 : Le conseil autorise J.-B. Cadet de Beaupré, "machiniste, à représenter dans la cité le divertissement de l'Académie de Pigmée et le grand Polichinelle italien." 20 juin 1749 : le prince-évêque défend aux maréchaux-ferrants de s'établir sur le Marché, autour de l'hôtel de ville, en Feronstrée, Hors-Château, à la Goffe, près du poids ou balance au braz, et le long de la Batte jusqu'au rivage de Hongrie, à cause du danger d'incendie pour la grande halte qui sert d'entrepôt aux marchandises.

23 juin 1749 : La société des fontaines Roland informe le conseil que les xhansions de la cité sont dispersés comme suit: un xhansion aux Arsis ; trois quarts à la fontaine Chei-Braibant ; autant à la fontaine vis-à-vis des Capucins ; un à l'église Sainte-Marguerite ; quatre en Vinâve-d'Ile.

30 juin 1749 : D. Ponsart, propriétaire de la maison du Cerf noir, au coin de la rue de l'Épée derrière l'hôtel de ville, est autorisé à décharger l'eau de sa fontaine dans le canal de la cité.

4 juillet 1749 : Jubilé de cinquante ans de la confrérie du Saint-Sacrement dans l'église de Sainte-Marie-Madeleine. La ville accorde un subside pour le célébrer.

7 juillet 1749 : Attestation donnée à l'orphelin M. Gillet, clerc, de Verviers, afin qu'il puisse entrer à l'hospice liégeois, à Rome. 11 juillet 1749 : Le conseil accorde cent florins Brabant à P.-Al. Caron, ingénieur mathématicien, qui lui a dédié un livre intitulé : L'art de bien bâtir.

21 juillet 1749 : Le conseil décide l'établissement d'une pompe en Tanneurue, vis-à-vis des maisons de l'Arbre d'or et du Saint-Esprit, près de l'arbrisseau.

4 août 1749 : Cahier des charges pour la réparation du bouck, près du pont Maghin.

8 août 1749 : J.-B. Leclair est autorisé jusqu'au jour des cendres, "à représenter la comédie" dans la cité.

11 août 1749 : Le conseil accorde les timbales et trompettes de la cité pour la procession de la confrérie de Saint-Roch aux frères Cellites, et désigne, pour porter le baldaquin, l'avocat Hodeige, le chevalier de Grady, le notaire Plateus, Colson, conseiller, etc.

- Le conseil refuse la supplique du père Bertholet, jésuite,
présentant son Histoire de l'institution de la Fête-Dieu.
5 septembre 1749 : Plan pour l'élargissement des rues Feronstrée et des Mineurs.

19 septembre 1749 : Le conseil approuve le rapport des conseillers de Grady et Le Roy, touchant l'emplacement d'une statue de Saint-Jean Népomucène, au Pont-des-Arches.
20 septembre 1749 : Mémoire touchant les trois décharges de l'eau qui coule au pont d'Amercœur, l'une côtoyant le pré de Saint-Denis et se rendant par dessous le moulin des Grandesoies ; la seconde, appelée vulgairement les vieux graviers, se rendant, "par le Goffre au lard et à la fourchette," dans le Barbou ; et une troisième allant le long de Bressoux dans le Barbou.

- Mandement du prince-évêque pour empêcher les abus lors des élections magistrales.
- Le conseil est d'avis de faire voûter le canal couvert de pierres qui traverse la rue du Marché tendant aux Mineurs.
- 21 septembre 1749 : MM. de Grady et Van Buel sont élus bourgmestres.

13 octobre 1749 : Octroi pour J. Müller de faire une loterie de bijouteries pendant un mois, et de construire à cet effet une baraque en bois derrière l'hôtel de ville, au Marché au beurre. 23 décembre 1749 : Mémoire fait à la demande des députés des États, touchant les prérogatives et immunités des maisons qui jouissent du droit de bourgeoisie, à propos de l'empreinte de la clef magistrale dont doivent être munis les collecteurs des droits de l'Etat.

- Tableau imprimé des recettes et des dépenses de la cité pour l'exercice 1748-1749.

1750

23 janvier 1750 : Travaux à l'hôtel de ville pour transformer la plate-forme en toit.

30 janvier 1750 : Le conseil, considérant que les clefs de fer dont les conseillers sont munis pour vaquer à l'audition des témoins dans les enquêtes, "n'ont aucune figure de clef de la cité", en fait fabriquer d'autres sur le modèle approuvé.

9 mars 1750 : Rendage de nettoiement des rues de la cité, avec les conditions.

13 mars 1750 : Mémoire présenté au prince-évêque pour la défense des franchises des bourgeois que les échevins se mêlent de juger appréhensibles pour des causes légères.

16 mars 1750 : le prince-évêque autorise Vinc. Mousset, mécanicien de Paris, à établir à Liège une manufacture de toutes sortes d'instruments de physique, mathématiques, etc., notamment des balances et trébuchets.

20 mars 1750 : Le conseil, apprenant "que quantité d'étudiants vont à la bibliothèque et se font donner des livres remplis de toutes sortes de figures, défend à Ev. Kints, bibliothécaire et à son garçon de boutique, de donner de tels livres aux étudiants, leur interdisant même l'entrée de la Bibliothèque, où ne seront admis

que MM. les ecclésiastiques, les avocats, les ouvriers ès arts, ou toutes autres gens de mise."

- Sur la proposition du bourgmestre de Grady, le conseil fait nettoyer et réparer les tableaux de l'hôtel de ville par Coclers, peintre commissionné de la cité ; son travail devra être achevé pour le moment où la charpente de l'hôtel de ville sera placée ; il est aussi chargé "de faire des draperies convenables et suivant l'art pour cacher les nudités des figures qui sont à l'antichambre du conseil."

3 avril 1750 : Appropriation des abords du pont des Veaux au bout du quai de Saint-Léonard.

- Le conseil loue à Howet le bonnier de la cité dit le bonnier de la justice, à la porte de Sainte-Walburge.

17 avril 1750 : Le conseil établit une tontine et loterie à l'effet de pouvoir élargir les rues, embellir la cité, réparer les remparts, etc. ; le sieur Berard est chargé de dresser un plan.

20 avril 1750 : Cahier des charges pour la réparation des remparts derrière le jardin des Jésuites anglais.

- La question de préséance aux processions ayant mené des conflits entre "les personnes commissionnées de la cité qui jouissent d'un flambeau auxdites processions", le conseil prescrit le rang qu'elles auront à garder.

2 mai 1750 : Le conseil souscrit à deux cents exemplaires de la nouvelle édition du Recueil des édits de Louvrex, publiée par Kints, à raison de 28 fl. L'exemplaire, "qui es deux escus meilleur marché que le public les paie présentement ; accordant cincq escalins pour la relieure en veau de chaque volume. "Les 5600 florins Brabant seront payés en quatre termes, et la reliure au fur et à mesure qu'elle sera fournie. Suit la supplique dudit Kints. 4 mai 1750 : Distribution des exemplaires du Recueil des édits. 5 juin 1750 : Le conseil-privé ayant approuvé un recès de la chambre de Saint-Jean-Baptiste dans le but de construire une salle de théâtre, dans une rue qui serait percée entre celles de Saint-Jean et de Hors-Château, le conseil fait remarquer qu'il n'est pas en son pouvoir d'entreprendre un ouvrage de cette conséquence, et demande l'ajournement de ce projet en considération de la fâcheuse situation où se trouvent la cité et le pays, tant à cause de la cherté du grain que de la variation des monnaies. Suit le recès de la chambre de Saint-Jean-Baptiste.

- Mémoire au prince au sujet du cours des monnaies.
- Mesures prises à l'occasion de la cherté du grain.

15 juin 1750 : Mémoire au sujet de l'impôt que la cité exige sur les draps étrangers.

26 juin 1750 : Ordre de placer les degrés do l'hôtel de ville.
10 juillet 1750 : Gratifications données au maitre maçon Dignef, aux sieurs France et Durbu, etc., pour plans, visites, vacations, etc., faits à l'occasion de la nouvelle charpente de l'hôtel de ville.
14 août 1750 : Le conseil, considérant les frais faits précédemment pour l'embellissement de la fontaine de Chaudfontaine, veut en assurer le libre accès en acquérant le terrain où est placé le perron, pour l'ajouter à celui acheté en 1747 pour ladite fontaine, sans vouloir empêcher les machines des bains.

17 août 1750 : Mémoire de Moretti pour ornements faits au plafond de la grande salle de l'hôtel de ville.

26 août 1750 : Le conseil ordonne la confection de tables de matières aux anciens registres aux délibérations de la cité.

31 août 1750 : Les habitants du Pont-d'lle sont invités à exhiber les octrois en vertu desquels ils possèdent des caves sous le chemin public ou sous les arcades du pont ; suit la désignation de chaque cave avec le cens à payer.

- Conditions à observer par les marchands de poudre qui se servent de la tour en Bêche.

4 septembre 1750 : Supplique de la Société des bains de Chaudfontaine au prince-évêque.

7 septembre 1750 : Accord entre le conseil et les voir-jurés du charbonnage touchant les droits de vacation de ces derniers. 9 septembre 1750 : Conditions pour le repreneur des droits de barrière sur la chaussée de Sainte-Marguerite à Bierset. 16 septembre 1750 : Le conseil ordonne de payer 7 florins au sieur conseiller Leblan, pour avoir nettoyé l'argenterie de la chapelle de l'hôtel de ville.

18 septembre 1750 : Soixante florins payés à Kints, qui a fourni les Œuvres de Méan pour le sieur Melchior, couronné des jésuites. 20 septembre 1750 : MM. de José et Van Buel sont élus bouramestres.

28 septembre 1750 : Le conseil refuse les greniers de la douane à J.B. Leclair, directeur de la comédie.

5 octobre 1750 : Conditions pour la construction d'un canal près de l'église Sainte-Claire.

12 octobre 1750 : Lettres de créances données par le princeévêque E. de Bavière au baron de Goeswin comme plénipotentiaire à la cour de l'évêque de Liège.

26 octobre 1750 : Projet de faire l'acquisition, pour 2500 florins, de la maison de la comédie, sur la Batte, pour la louer au sieur Leclair. Conditions dudit loyer.

30 octobre 1750 : Les habitants de la paroisse de la Madeleine "remontrent que leur quartier est si resserré que les charettes de la ville et des meuniers ont peine de s'y rendre ; "ils supplient le conseil de pratiquer un débouché pour se rendre au Marché, à l'hôtel de ville et au quartier de Sur-Meuse.

- Les habitants du quai d'Avroy demandent que l'on continue à mettre des garde-fous ou bailles de fer au rivage des Augustins. 6 novembre 1750 : Mémoire des naiveurs de la cité contre les bateliers étrangers.

20 novembre 1750 : le prince-évêque autorise la cité à enlever la potence du Marché, à condition de la replacer aux frais de la cité, à chaque exécution.

26 novembre 1750 : Taxe destinée à couvrir les frais d'ameublement, tapisseries de haute-lisse, portraits, tableaux, boiseries, etc., de la grande salle de l'Etat tiers.

27 novembre 1750 : Le monastère du Val-Saint-Lambert est autorisé à voûter une partie de la rivelette derrière son refuge. 14 décembre 1750 : Députés pour examiner le livre du sieur Caron, intitulé : Le trésor du commerce.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1750.

Non consultable

20 Registre aux enquêtes générales. 1750-1752.

11 janvier 1751 : Les trompettes de la cité sont obligés de jouer gratis à la procession de Saint-Roch, "au jeu des Jésuites le jour du couronné", et aux processions des paroisses de Messieurs les bourgmestres.

- Le conseil fixe au 25 la messe en musique à chanter à l'hôtel de ville pour le repos de l'âme du conseiller Coclers ; il continue à la veuve la patente de peintre de la cité, accordée à son mari le 10 février 1743, en considération de ce qu'elle a des ouvriers peintres de talent.
- 22 janvier 1751 : Le prince et le conseil autorisent Leclair à donner des bals, masqués ou non, dans la salle de la comédie ; règlement dressé à ce sujet. (Imprimé).
- 26 janvier 1751 : Comptes de la cité pour l'année 1749-1750. 5 février 1751 : Supplique des habitants du Marché au prince-évêque au sujet des exécutions qui se font sur ledit Marché et à l'occasion desquelles on dégrade l'hôtel de ville et les fontaines. Le grand officier ayant proposé de transporter la potence vis-à-vis de la grande halle, sur la Batte, le conseil fait observer que c'est à cet endroit que se font les chargements et déchargements des bateaux, et qu'en 1747, le prince-évêque avait déjà reconnu qu'il était trop peu spacieux pour le lieu du muid; il demande en conséquence que la potence soit mise sur les Walles, près de la prison, où elle n'incommodera personne et où les maitres des prisonniers auront plus facile pour faire enterrer les suppliciés dans le cimetière " existant aux dites walles. "
- 12 mars 1751 : Le conseil propose de convoquer les seize chambres pour leur apprendre que le prince-évêque à l'intention de venir à Liège et leur demander un donatif à cette occasion. 16 mars 1751 : Inondation extraordinaire.
- 26 mars 1751 : Défense aux cloutiers d'établir des forges et faire des clous dans la cité, à cause du bruit.
- 29 mars 1751 : Le bourgmestre de Rosen est député pour aller à la rencontre du prince-évêque jusqu'à Visé, le féliciter de son heureux retour et l'assurer de la fidélité de toute sa bourgeoisie. 2 avril 1751 : Liste des poisseurs qui ont obtenu un octroi pour vendre du poisson sur le Marché.
- 6 avril 1751: Le conseil prie le grand maréchal baron de Breidbach d'interposer ses bons offices pour récupérer les archives de la cité et des métiers reposant au conseil privé du prince-évêgue depuis l'an 1684.
- 26 avril 1751 : Supplique du conseil au prince-évêque pour demander que sa juridiction dans les procès relatifs à l'exercice des métiers soit respectée.
- Conflit entre le grand greffier des échevins et celui des bourgmestres au sujet de la préséance.
- 21 juin 1751 : Le conseil consent à prêter quelques fauteuils et quelques chaises en cuir, "mais non celles tapissées," pour la dispute au séminaire, en juillet.
- 21 juillet 1751 : Accord passé entre les députés de la cité et les sociétaires des bains de Chaudfontaine.
- 4 août 1751 : Le conseil accorde dix écus à Marie Madeleine, fille unique du sr de Vaubrières, maître de mathématique des pages du prince-évêque.
- Le conseil statue qu'il sera dressé un mémoire dans le but de procurer aux manufactures du pays une plus grande liberté de travail.
- Projet de règlement pour l'hôpital Saint-Michel, dit des Communs pauvres en lle ; texte du règlement définitif, en date du 12 août. 20 août 1751 : Maisons sur la muraille de la cité, en Saucy. 25 août 1751 : Le magistrat d'Aix-la-Chapelle demande de pouvoir faire faire à Liège "une presse ou machine pour la monnoie."

27 août 1751 : Mémoire tendant à prouver que les villages d'Awans et Loncin font partie de la banlieue.

30 août 1751 : Le conseil autorise "deux virtuosi de musique de la première classe d'Italie" à donner quelques concerts dans la salle de la comédie, sur la Batte.

3 septembre 1751 : Pascal Simonon, notaire et réduiseur, ayant composé un Traité de la réduction des rentes et de géométrie, en sept parties, fait savoir au conseil qu'il a obtenu du prince-évêque l'octroi de le faire imprimer ; le conseil souscrit pour 25 exemplaires, à raison de cent écus.

10 septembre 1751 : Le conseil accorde 35 écus à B. Wathieu, qui a remporté les cinq premiers prix de sa classe, aux Jésuites, et qui a été couronné celle année, "en vue d'animer la jeunesse et pour que ledit couronné se procure des livres."

13 septembre 1751 : Procès entre les habitants de Saint-Pholien et leur curé, au sujet de la ruelle de Houppe, Outre-Meuse.

19 septembre 1751 : MM. de Chestret et de Bollis sont élus bourgmestres de Liège.

6 octobre 1751 : Le sieur Laminne, ayant obtenu du prince-évêque l'autorisation de faire venir à Liège la troupe des comédiens de Valenciennes, le conseil fixe à un ducat par représentation le prix de la location du théâtre, et se réserve le droit d'y assister.

11 octobre 1751 : Le conseil fait enlever la grille qui entoure la fontaine Saint-Jean, Hors-Château.

29 octobre 1751 : J.-B. Toscany, artificier du roi de Pologne et de Saxe, est autorisé à donner cinq ou six représentations à la salle de la comédie.

22 novembre 1751 : Le conseil loue la salle de la comédie à Prince, qui s'était arrangé avec les personnes que le prince-évêque avait honorés de ses ordres pour les divertissements du carnaval prochain.

4 décembre 1751 : Grecy, médecin opérateur italien, examiné et admis par le collège des médecins de la cité, demande de pouvoir dresser deux théâtres, l'un derrière l'hôtel de ville, l'autre sur la Batte, pour distribuer plus commodément au public ses remèdes, ce qui lui est accordé.

- Le conseil, pour éviter la pluie, fait remplacer par un toit en paille celui de pannes ou tuiles qui recouvre la salle de la comédie ; cahier des charges.

6 décembre 1751 : Règlement pour les six archers de la cité. 17 décembre 1751 : Ev. Kints présente les " Étrennes mignonnes " au conseil et lui demande de souscrire aux " Délices du pays de Liège " et aux " Œuvres " de Charles de Méan. 1752

10 janvier 1752 : Conditions pour le stallage (étalage) du Marché. 18 janvier 1752 : Comptes de la cité pour l'exercice 1750 à 1751. (Imprimé).

21 janvier 1752 : Kints livre à la bibliothèque l'ouvrage du Sr Seba, intitulé : Description du trésor des choses naturelles.

16 mars 1752 : Lettres par lesquelles le général de l'ordre des Franciscains atteste que les membres du magistrat de la cité sont reçus en qualité d'affiliés. (Belle gravure de J. Canate).

1er mai 1752 : Institution de cinq compagnies d'hommes de feu, avec règlement pour les cas d'incendie.

17 mai 1752 : Règlement du prince-évêque touchant les droits à payer au grand greffe de la cité.

19 juin 1752 : Le conseil, apprenant qu'il y avait à Saint-Jacques des registres appartenant à la cité, prie l'abbé de ce monastère de les faire remettre aux archives communales.

7 juillet 1752 : Le conseil ayant l'intention de reconnaître les limites de la franchise et banlieue mentionnées dans les anciens records, demande le secours d'hommes experts.

17 juillet 1752 : Transaction entre les Célestines et le baron de Crassier, au sujet d'un jardin sur les walles.

18 juillet 1752 : Le conseil fait placer une borne à la maison du Cygne, à Coronmeuse, pour marquer la limite de la franchise.

- On rend au rabais les piliers (bailles) de fer à placer depuis la porte d'Avroy jusqu'au rivage de Saint-Rémi.

28 juillet 1752 : Mémoire du magistrat au clergé de Liège pour lui exposer la "courtresse de la caisse de la cité", et le prier de lui venir en aide pour payer les dépenses communales.

11 août 1752 : Le conseil fait faire deux gardes d'épée d'argent pour les deux gardes-suisses de l'hôtel de ville.

7 septembre 1752 : Balance des recettes et dépenses de la cité pour octobre 1751 à août 1752. (Imprimé).

9 septembre 1752 : Le conseil ordonne la réparation de la grande fontaine du Marché par N. Hallet, pour 600 florins.

15 septembre 1752 : Répertoire des registres "reposants aux archives d'embas, près du greffe", appartenant à la cité.

19 septembre 1752 : Le conseil vient en aide aux religieuses Ursulines pour réparer leurs écoles.

- Tarif des droits accidentels à payer au grand greffe de la cité pour décrets, sentences, copies, etc., avec l'approbation du prince-évêque
- 21 septembre 1752 : Projet de modifications à apporter dans certains détails de l'administration de la cité touchant les travaux publics, le bouwmeester, les livrées, les distributions de vins d'honneur et de livres, etc., dans le but de redresser les abus qui se sont glissés dans la gestion des deniers publics.
- 22 septembre 1752 : Le conseil ordonne de couper les arbres de la rue Hors-Château, dont les racines pénètrent jusque dans les tuyaux des fontaines.
- Création de la nouvelle promenade de Saint-Léonard, depuis l'Etoile jusqu'au pont des Veaux.

24 septembre 1752 : MM. de Chestret et de Grady sont élus bourgmestres.

6 octobre 1752 : Subside de 40 florins accordé au musicien Tous. Panaye.

- Delestres, directeur de la comédie, est autorisé à donner des représentations dans la salle appartenant à la cité.

13 octobre 1752 : Supplique du Kints dans le but de faire acheter des exemplaires des " Délices du pays de Liège ", des " Œuvres " de Méan et Louvrex, par le nouveau conseil.

3 novembre 1752 : Le conseil, suivant l'ancienne coutume, a présenté les 32 métiers à M. Jean-Louis de Grady, né pendant l'administration d'Albert de Grady, bourgmestre régent et trésorier général des États du pays de Liège ; il ordonne à tous les greffiers des métiers des dépêcher acte.

30 novembre 1752 : Illumination de l'hôtel-de-ville et de la cité pour le retour du prince-évêque E. de Bavière à Liège. Itinéraire du cortège.

Non consultable

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1753-1755.

24 janvier 1753 : Comptes de la cité pour l'exercice 1751 à 1752 (imprimé). (Nous ne mentionnerons plus ces comptes, assez régulièrement présentés dans le mois de janvier de chaque année).

31 janvier 1753 : Toutes les notes des ouvriers ou fournisseurs de la cité devront être présentées au greffe dans le mois de la fourniture, sous peine d'être prescrites.

- Chaque séance du conseil devra à l'avenir commencer par la lecture, faite par le clerc du greffe, du recès de la séance précédente.

9 février 1753 : le prince-évêque fait nommer une commission pour apaiser les difficultés soulevés entre le magistrat de la cité et la généralité du peuple représenté par les seize chambres, et faire disparaitre les abus existants dans l'administration de la cité, des deniers et des travaux publics. Exposé de 37 griefs formulés par les seize chambres. Ordonnances du prince-évêque.

12 février 1753 : Remontrance des seize chambres au princeévêque au sujet de son ordonnance du 9 février.

12 mars 1753 : Barth. Léon. Defresne donne sa démission de beaumester de la cité.

16 mars 1753 : Le conseil remercie le prince-évêque d'avoir reconnu le droit compétent au magistrat de recueillir les recès des chambres en conformité de l'art. 60 du règlement de l'an 1684. 9 avril 1753 : Le comte de Méan donne sa démission de la place de conseiller ordinaire, qu'il occupait depuis vingt ans, et demande qu'on la donne à son fils Jean-Ferdinand.

7 mai 1753 : Le conseil déclare ne pouvoir accéder actuellement au désir du prince-évêque qui demande la construction de la chaussée de Jemeppe par Homvent, parce que conformément au nouveau règlement du 8 mars, le fonds devront être votés préalablement par les 16 chambres, etc.

- G. Vasse, Fr. Desoer, J.-B -L. de la Saussaie et J. Dessain, marchands libraires, sont exemptés des droits de la cité sur les livres et images qu'ils rapportent non vendus de la foire de Saint-Servais, à Maastricht, et de la "saison de Spa."
- P. Simon est autorisé à "étaler une houbelle ou baraque hors la porte d'Avroy, près des bailles de feu vis-à-vis du petit Saintlacques, pour y vendre du tabac.

11 mai 1753 : Conditions de l'entretien des pompes de la cité, dont l'énumération suit.

4 juin 1753 : À la demande de plusieurs bourgeois, le conseil retire tous les octrois qu'il avait donnés à un grand nombre d'étrangers, d'établir des baraques ou auvents dans les rues et sur les places publiques pour y vendre du tabac, parce qu'ils font du tort aux marchands de la cité, qu'ils violent les lois et les privilèges des corporations puisqu'ils n'ont acquis aucun métier, qu'ils ne paient pas l'impôt sur le tabac, etc. Adresse des propriétaires des boutiques bâtardes au prince-évêque pour obtenir leur maintien. 25 juin 1753 : Le conseil accorde 15 écus à P. Raskinet qui a déposé au grand greffe un plan des limites et bornes de la franchise de la cité, avec explications.

16 juillet 1753 : Le conseil accorde à Georis Collin, maître écrivain, 500 florins Brabant pour avoir écrit et "orné de traits" le livre aux métiers présenté à J.-L. de Grady.

- Le conseil renvoie au prince-évêque une supplique protestant contre les scandales que causent plusieurs personnes condamnées à mort puis graciées, notamment contre Marie Moray "qui pourroit infecter une partie de la ville par ses débauches."
- Les maitres du bure situé "desseur la Fontaine," sont autorisés à déverser leurs eaux dans la fontaine Saint-Lambert au moyen d'un petit canal.
- 30 juillet 1753 : Défense à l'huissier Absil de rien exiger des personnes "qui seront curieuses de voir l'hôtel de ville, mais au contraire de le leur montrer gratieusement."
- 6 août 1753 : La tour qui se trouve à l'extrémité du jardin des Récollets, Outre-Meuse, menaçant ruine, le conseil en ordonne la démolition jusqu'au cordon; il donne les matériaux aux Récollets, qui se chargent de la démolition.
- Recès touchant les rues Batavia vis-à-vis l'église Sainte-Aldegonde; de Hourne, sur Avroy; Florimond, vulgairement appelée rue de Laite, paroisse Sainte-Aldegonde; des Clercs; Benikenne, sur Avroy; des Coquins; David, dans la chaussée Vivegnis. Conditions pour le pavement de cette dernière. 11 août 1753: Protestation contre le droit qu'auraient les percepteurs de l'impôt du 60e de pénétrer dans les maisons, caves, bateaux, etc., malgré les privilèges des bourgeois. Remontrance au prince-évêque
- 13 août 1753 : Le conseil accorde cent florins à M. Devillers, directrice des pauvres enfants de Saint-Michel.
- 27 août 1753 : Conditions pour la construction d'un mahay ou canal à Ster, près d'Ans.
- 21 septembre 1753 : L'avocat de Sluze demande la suppression du prénom de Jean qu'on avait donné à son père, Guillaume de Sluze, ancien bourgmestre, sur un des piliers du vestibule de l'hôtel de ville.
- 22 septembre 1753 : Réparation de la porte du rivage de la rue Sœurs-de-Hasque ; la clef en sera remise à l'avocat Waillart, qui demeure vis-à-vis, pour être fermée et ouverte tous les jours. 23 septembre 1753 : Le baron de Blisia et le seigneur de Cartier sont élus bourgmestres.
- 26 octobre 1753 : Le sieur Ferari, "violonistre," est autorisé à donner un concert le dimanche suivant "à la Comédie." 29 octobre 1753 : Le conseil ordonne la construction d'un balcon à chaque côté du théâtre, défendant au directeur de louer les loges, qui seront occupées par les premiers arrivants. 1754
- 18 janvier 1754 : Ordre de couper les trois arbres qui entourent la fontaine de Vinâve-d'Île, " dont les feuilles corrompent les eaux. " 21 janvier 1754 : Déclaration du prince-évêque contre l'avocat de la Tour d'Eben, se disant vice-régent de la terre de Hollogne-aux-Pierres. Il est " dèpublié de bourgeoisie " à 5 1/4 h. de l'après-midi, par un clerc sermenté du grand greffier, après que le concierge de l'hôtel de ville eut crié par trois fois, comme de coutume : Vins avant, seigneurs bourgeois, et que le trompette sermenté de la cité eut joué comme d'ordinaire au "balustre" de la maison de ville.
- 22 janvier 1754 : L'administration des deniers publics qui, en vertu du mandement de l'an 1684, appartenait au magistrat, ayant été en quelque sorte transmise au rentier de la cité par le règlement du 8 mars 1753, les bourgmestres sont priés de s'en plaindre au prince-évêque

4 mars 1754 : Démolition de la première fausse porte de Pierreuse, du côté de la ville, qui menace ruine. Élargissement de la rue Pierreuse.

30 mars 1754 : Édit du prince-évêque abolissant le règlement du 8 mars 1753 pour remettre en vigueur celui de l'an 1684 (imprimé). 6 mai 1754 : Cahier des charges pour le placement d'une nouvelle cheminée à l'hôtel de ville, dans la chambre du conseil.

20 mai 1754 : Conditions pour le nettoyage du grand égout de la cité, avec indication des branches latérales.

5 juin 1754 : Le conseil autorise Dubois à établir un manégé couvert dans l'arrière-cour du palais pour dresser les chevaux "et enseigner la jeunesse." Autorisation du prince-évêque

10 juin 1754 : Démolition et reconstruction d'une partie de la muraille de la cité près de la porte du rivage de Bêche.

14 juin 1754 : Accense du boulevard en Gravioule et du terrain y annexé en faveur de l'hôpital Sainte-Barbe, qui est une maison de correction utile au public.

17 juin 1754 : Règlement qui exempte les ecclésiastiques de l'impôt du poids de la ville.

15 juillet 1754 : Visite de la maison des religieuses de Lavaux-Sainte-Anne, dites Sœurs de Hasque, dans la rue du Pied-de-bœuf. 9 août 1754 : Démolition des fausses portes de Sainte-Véronique et Jonckeu.

12 août 1754 : Touchant la gabelle de la houille à Seraing, Jemeppe et Flémalle.

30 août 1754 : Le bibliothécaire Kints fournit dix volumes de l'" Histoire de l'Académie royale des sciences ", in-4°.

16 septembre 1754 : Transaction entre la cité et les propriétaires " des bacs et gerpines " du rieu marché couvert en 1737.

- Le conseil accorde 50 écus au capitaine Gordine pour son livre : " Principes et quintessence des armes, comme très-utile à la jeunesse ", et voulant d'ailleurs donner de l'émulation à ceux qui travaillent pour l'utilité publique.

22 septembre 1754 : Le conseiller Preudomme de Borre et J.-P. Warnotte sont élus bourgmestres.

7 octobre 1754 : Conditions du repavage du grand marché jusqu'à la colline qui fait la séparation du pavé de la Fermeté.

13 décembre 1754 : Kints est invité à remettre le catalogue de la bibliothèque de la ville au grand greffe, ainsi que les clefs; après quoi on mettra les scellés sur la porte.

- Le propriétaire de la Tête d'or, sur le Marché, ne pouvant avoir un bon puits dans sa maison, est autorisé à en faire creuser un sur le grand marché.

19 décembre 1754 : "Rescriptum caesareum ad episcopum Leodiensem in causa magistratus contra eundem episcopum. " 1755

3 janvier 1755 : Touchant la collation de l'office de mambour de la cité.

3 mars 1755 : Les fontainiers de l'arène Richonfontaine sont autorisés à acheter le bure de la Neuve-arsile, en Fontenal, pour rendre de l'eau à la dite arène. 13.

5 mars 1755 : Le bourgmestre Warnotte proteste contre une réunion tenue en son absence à l'hôtel de ville, le 28 février, et dans laquelle avait été prise une décision relative au payement des ouvriers et fournisseurs de la cité.

8 mars 1755 : Le conseil donne un livre des 32 métiers, écrit par Lerouge et peint par Racle, un bassin et une aiguière en argent avec un perron et des armoiries gravés par Jacoby, au fils du bourgmestre Preudomme né pendant l'administration de son père.
- Les demoiselles delle Creyer cèdent au bourgmestre Warnotte un jardin à la porte Saint-Martin-au-Mont, nommé la Bombardière.
10 mars 1755 : Défense à toute espèce de marchands d'établir leurs baraques ou boutiques volantes sur le pont des arches et sur la place du vieux pont.

11 avril 1755 : Les membres de l'État noble ayant leur résidence fixe dans la cité, seront à l'avenir exempts de l'impôt sur le vin et sur la bière.

21 avril 1755 : Cahier des charges pour le prolongement du pont des Veaux au quai Saint-Léonard.

23 mai 1755 : Le conseil ayant fait chanter une messe à l'hôtel de ville pour le repos de l'âme du conseiller Delvaux, le grand curé de Saint-André, qui compte l'hôtel de ville dans sa paroisse, proteste que les obsèques ne peuvent être célébrées que dans des églises publiques et dédiées.

2 juin 1755 : Touchant la ruelle du Cailloux, en Vinâve-d'Île ; la rue de l'Ancre, eu Chéravoie ; celle de l'Agneau, sur Meuse ; la rue Rolay, derrière Saint-Pholien.

30 juin 1755 : " Conclusum in causa magistratus contra principem suum in puncto privilegiorum caesareorum et denariorum civitatis "

- Octroi du prince-évêque pour J. Robert, l'autorisant à vendre de la "fraiche marée " sur le marché, avec un règlement.

11 août 1755 : Mandement du prince-évêque ordonnant une messe spéciale pour les biens de la terre et l'éloignement du danger de la guerre (imprimé).

18 août 1755 : Diminution de l'impôt sur les poteries, pour encourager cette fabrication.

22 août 1755 : Réparation du rempart près du moulin de Gravioule.

29 août 1755 : Division du marché en quartiers et en 158 places louées à des marchands.

3 septembre 1755 : Réparation de l'arcade sous la Tour-aux-conins (Tour aux lapins), aux remparts de Saint-Jacques.

15 septembre 1755 : Le conseil renonce, comme étant trop onéreuse pour la cité, à la souscription aux " Œuvres " de M. de Méan, du " Recueil des édits " de Louvrex, des " Délices du pays de Liège " et de l'" Histoire de Liège " de Foullon, qu'Ev. Kints avait été autorisé à faire jusqu'à concurrence de 200 exemplaires. 21 septembre 1755 : Le baron de Sluse et M. A. de Mélotte sont élus bourgmestres.

7 novembre 1755 : Travaux à la rivelette, au pont de Roture.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1755-1756.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1756-1759.

2 janvier 1756 : Loterie établie pour procurer des ressources à la cité.

13 février 1756 : Requête des " composants " de la chambre Saint-Lambert à propos d'un article du règlement des vignerons.

- Différend entre les trois corps du magistrat de la cité à propos du rendage du nettoyement de la ville donné à main ferme à Fr. Lamy par le bourgmestre Mélotte, contrairement aux règlements.

19 mars 1756 : Continuation de la chaussée depuis Tongres [Tongeren] jusqu'à Fexhe et Slins.

23 avril 1756 : Mémoire au sujet de l'office d'aide-major et capitaine des portes de la cité.

30 avril 1756 : Établissement, par le prince-évêque, d'une barrière à Enixhe. Tarif et conditions.

14 mai 1756 : Le conseil, voulant pourvoir à la sécurité des archives de la ville et éviter les suites dangereuses qui " pourroient résulter ", établit le sous-greffier Culoz gardien de ces archives ; il aura son logement à l'hôtel de ville.

17 mai 1756 : Cahier des charges pour la construction d'un canal et d'une " à la Goffe.

2 juin 1756 : Règlement, en 40 articles, pour le nettoiement de la cité.

18 juin 1756 : Le conseil déclare que le droit de priver quelqu'un de la bourgeoisie appartient au magistrat de la cité à l'exclusion de tous autres juges et tribunaux.

5 juillet 1756 : Démolition d'une ancienne porte appartenant à la cité, construite dans la muraille des Bégards, et servant autrefois à aller aux remparts et à tour des Moxhons.

16 juillet 1756 : Le bibliothécaire Kints est invité à remettre aux archives le statut de la cité contenant le Pavillar, de même que toutes les paix accordées au pays de Liège par les empereurs et rois des Romains, la Bulle d'or, etc.

2 août 1756 : Le conseil accepte la dédicace des vers latins composés par les étudiants en poésie du collège des Jésuites, et vote 50 florins pour leur impression.

27 août 1756 : Le conseil accorde cent florins à J. David de Laveux, rhétoricien du collège des Jésuites, qui a obtenu le premier prix, et ce à la demande de ses condisciples.

13 septembre 1756 : Lettre de l'Électeur de Cologne au magistrat de la cité, le remerciant de l'envoi de six pièces de vin de Bourgogne.

18 septembre 1756 : le prince-évêque autorise la construction d'une batte à Jemeppe. Cahier des charges.

19 septembre 1756 : J.-G. Dejozé et G. de Sluse sont élus bourgmestres.

15 octobre 1756 : Cahier des charges pour la démolition des fausses portes de Sainte-Véronique et Jonckeu, de celles aux faubourgs de Saint-Gilles et de Saint-Laurent, et pour la réparation de la Tour-en-Bêche.

19 octobre 1756 : Distribution équitable des grains de la cité entre tous les boulangers, à l'effet de "soulager" le public.

31 décembre 1756 : Ordre à tous les employés de se trouver à leur poste les jours de fêtes abrogées, sous peine de privation de leur office.

- Ordre au sieur Kints de déposer à la bibliothèque et d'inscrire au catalogue les 8 volumes des "ouvrages en enciclopédiques présentés par le sieur Rousseau. "Le rentier payera au dit Rousseau, auteur du Journal enciclopédique, 40 écus "pour la souscription et la gratification de 4 exemplaires à fournir au grand greffe tous les 15 jours."

1757

7 janvier 1757 : Ordre du rentier de payer 1926 Florins à Berto, "reprenneur de l'allumement des réverbères de la cité" au quartier Saint-Séverin, marché Saint-Thomas, au palais et aux casernes, pour un mois d'entretien.

- 10 janvier 1757 : Ordre aux commis des portes et rivages de visiter tous les étrangers entrant dans la cité, d'inscrire leurs noms, prénoms, qualité, lieu d'origine, destination, etc., sur un registre ad hoc pour en porter la connaissance tous les soirs, "les portes fermantes," au grand mayeur.
- Les communautés de Hollogne-aux-Pierres et de Glain donnent quittance absolue à la cité de Liège pour ce qu'elles pouvaient prétendre à propos du logement des troupes étrangères pendant la dernière guerre.
- 17 janvier 1757 : Le conseiller Clerx, seigneur de Waroux, est autorisé à avancer de 3 à 4 pieds la façade de la maison du Verd Chesne, située entre celles de l'Empereur et de l'Arbre d'or dans la rue qui mène du Marché aux Frères-mineurs. Supplique et rapport. 28 janvier 1757 : Édit du prince-évêque, en 20 articles, pour les bouchers.
- 31 janvier 1757 : Accord entre la cité et M. Ancion de Ville au sujet d'une maison dans la rue de la Vesie, Outremeuse, que la cité voulait acquérir.
- La cité autorise le conseiller Latour à faire mettre deux nacelles en amont et en aval du pont des Arches, avec deux personnes, afin de prévenir les malheurs qui pourraient arriver aux marchands bateliers pendant les grandes eaux.
- 5 février 1757: Les Chambres ne s'étant pas trouvées en nombre dans la dernière assemblée, le prince-évêque fixe une nouvelle séance pour délibérer sur la passée des impôts, ordonnant à tous les " composants " de s'y rendre en conformité de l'édit du 17 janvier 1754; pour qu'un recès soit valide, il faut que les deux tiers au moins des composants de chaque chambre soient présents; leurs noms seront communiqués au prince-évêque. 21 février 1757: Ordre aux archers de la cité de se trouver alternativement tous les jours au quai de Saint-Léonard pour empêcher les charretiers de déposer des cendres et des immondices dans les promenades, et les faire jeter au bord de la Meuse.
- 5 mars 1757 : Placement d'une "caisse de pier à la pompe de la fausse porte du faubourg Saint-Gilles, présentement démolie.
- Révocation de l'octroi et usage de la Tour-aux-mohons, près de Saint-Jacques, accordé à feu l'avocat Bartholdy.
- 14 mars 1757 : Dispositions à prendre pour loger, dans les faubourgs de la cité, les troupes françaises qui doivent arriver incessamment. Tarif des indemnités à payer aux bourgeois suivant le grade du militaire.
- 11 avril 1757 : Accord entre la cité et M. de Lantremange, directeur des postes impériales, au sujet des exemptions. 25 avril 1757 : On présente le vin d'honneur au maréchal comte d'Estrée, commandant en chef de l'armée du roi de France au Bas-Rhin.
- 2 mai 1757 : Nouveau statut pour le métier des cordonniers et corbusiers.
- 7 mai 1757 : Deux cents florins payés à Jullien Hallet, maitre sculpteur, pour pierres sculptées pour la cité.
- Touchant la démolition des fausses portes de Saint-Gilles et Saint-Laurent.
- Supplique du magistrat au prince-évêque pour être exempt, comme il l'a toujours été, de fournir des rations aux troupes étrangères logées dans la cité.

13 mai 1757 : Les maîtres de la Petite-Chevaufosse sont autorisés à établir une "paire" sur le terrain de la cité, près de la ruelle Chevaufosse.

20 mai 1757 : Vu la rareté du grain, pour éviter la cherté et soulager le peuple, le Conseil avertit les boulangers de la cité et des faubourgs qu'ils peuvent acheter du grain aux greniers des Frères-mineurs, de 2 à 5 h. après-midi, à 2 sols en dessous du prix de la mesure du seigle au muid.

21 mai 1757 : Rendage de la chaussée d'Enixhe, depuis Tongres jusqu'à Fexhe, avec les conditions.

18 juin 1757 : Difficultés entre la cité et la maison de Saint-Michel ou des Communs pauvres en lle. Mémoires.

25 juin 1757 : Visite et réparation de la Tour-en-Bèche.

1er juillet 1757 : Le sieur Wamps est autorisé à démolir quatre petites maisons vis-à-vis de l'église Saint-Georges, près de la rue de la Grasse-Poule, pour en rebâtir une seule dans un autre alignement.

20 juillet 1757 : Modification à l'alignement de la rue Sœurs-de-Hasque.

19 août 1757 : Protestation du magistrat contre le bourgmestre régent de Jozé qui outrepasse ses pouvoirs dans l'affaire relative à la maison des Pauvres en Ile. Mémoires.

22 août 1757 : Réparation, par la cité et les tanneurs, de la batte au-dessus du moulin de Longdoz. Conditions.

- Réparation des pompes près du poids au braz à Sainte-Marguerite, au thier des Tisserands, sur Avroy près de la rue de Hourne et rue Pourceaurue.

25 août 1757 : Le conseil fait modifier par Coclers le portrait du prince-évêque qui pend dans la grande salle en "habit d'évêque," pour le représenter en costume de cardinal, avec ses attributs. 29 août 1757 : Devis pour la construction d'un canal et d'une fontaine à Ans.

7 septembre 1757 : La cité afferme le stalage ou droit d'étalage dans la cité. Conditions.

18 septembre 1757 : Ch.-Ant. de Rossius et Ant. de Closset sont élus bourgmestres de Liège.

19 octobre 1757 : Mme Pompeati, directrice d'une troupe de comédiens, et Antonio Pellerino, sont autorisés "à représenter" dans la salle de la comédie, appartenant à la cité, à condition que le conseil, etc., pourront assister gratis aux représentations. 22 octobre 1757 : Le Président du collège du Faucon, à Louvain, ayant averti le conseil que P.-A. Le Blanc, premier de l'Université, devait passer avec son cortège par Liège pour aller à Lixhe, désigne quatre conseillers qui se rendront en carrosse à six chevaux, précédés des timbales et trompettes de la cité, à Visévoie, pour le recevoir, le complimenter et le mener à l'hôtel de ville où un verre de vin et un "ambigu" lui seront présentés. Quarante "boëtes" seront tirées à son entrée à la porte Sainte-Marguerite, et 40 à sa sortie à celle de Saint-Léonard. Les mêmes conseillers conduiront le Premier jusqu'à Coronmeuse, et il lui sera fait cadeau d'une pièce de vin.

27 octobre 1757 : Devis pour la réparation du manège.

- Herm. de Groutars est élu conseiller de la cité en remplacement de l'avocat Beghein, nommé échevin.

7 novembre 1757 : Le conseil, jugeant qu'il n'est pas convenable ni décent que l'hôtel de ville serve à donner des concerts publics, très-dispendieux d'ailleurs, la cité, déclare qu'il n'accordera plus d'autorisation à cet effet.

30 décembre 1757 : Démolition des fausses portes de Sainte-Veronne et Jonckeu, celle-ci contiguë à la muraille du jardin du couvent des Anges; nettoyage des murailles du couvent des religieuses de Beaurewart audit Jonckeu. Pierre avec inscription placée dans la muraille du jardin du baron de Bounam en Jonckeu. 1758

4 janvier 1758 : Le conseil rait renvoyer les 4 journaux encyclopédiques du Sr Rousseau et renonce à son abonnement. - Changement d'alignement des maisons de la Barbe d'or, de la

Casquette, de la Croix d'or, etc., sur la Batte. Devis.

17 février 1758 : Le conseil prend cent billets à la loterie établie pour la reconstruction de l'église paroissiale de Saint-André. 20 février 1758 : Visitation de la bure de Haut-Prez par les voirjurés du charbonnage.

15 mars 1758 : Accord entre l'abbé de Saint-Jacques et la cité au sujet des triguts accumulés dans la rue du moulin Saint-Jacques et qui empêchent l'écoulement des eaux de la rue du Verdbois. Pavage de la rue Saint-Jacques.

20 mars 1758 : Devis pour le placement de bailles autour de la promenade du quai Saint-Léonard.

- Le bourgmestre de Closset, rentier et receveur général de la cité, étant mort, le conseil prie le prince-évêque de ne pas pourvoir à son remplacement, ou de nommer le baron de Blisia.

28 mars 1758 : L'architecte Le Roy ayant fait un plan pour adoucir la pente de la rampe de la Haute-Sauvenière, et construire un aqueduc souterrain, le conseil demande au chapitre Saint-Lambert s'il consent à rendre ce plan praticable en fournissant un débouché sur la Place-Verte, soit par la boucherie du séminaire, soit en ouvrant une rue au coin de la maison de M. de Canembourg.

- Les 16 chambres élisent Alb. Jos. de Grady rentier et receveur général de la cité.
- Les obsèques du bourgmestre de Closset se feront à l'hôtel de ville et on y invitera les trois corps.

30 mars 1758 : Dispositions prises pour loger les troupes du roi de France qui passeront par Liège au mois d'avril.

8 avril 1758 : le prince-évêque désigne l'ancien bourgmestre Blisia pour remplir les fonctions de feu le bourgmestre Closset.

8 mai 1758 : Répertoire des registres aux comptes de la cité trouvés chez le bourgmestre Closset.

6 juin 1758 : Répartition de logements pour la cavalerie et les dragons du prince de Clermont et le régiment de Caraman.

9 juin 1758 : Le conseil retire à Vasse, libraire, l'exemption qui lui avait été accordée le 7 mai 1753 pour ses livres et images.

10 juillet 1758 : Devis pour le curage des canaux souterrains de la cité, avec leur désignation.

11 août 1758 : La maison joignant à celle des Cloches-sansnombre, Outre-Meuse, près de la rue de Vesie, est rebâtie dans un autre alignement.

1er septembre 1758 : Devis pour la construction d'un canal à l'arvoz de Sainte-Croix. Idem, pour la démolition et le replacement des degrés au Péri.

- Placement d'une pompe près de la chapelle en la Neuve-ville, paroisse de Sainte-Veronne.

11 septembre 1758 : Le conseil, ayant vu le portrait du princeévêque "artistement gravé en médaillon par le Sr Jacoby pour donner de l'émulation aux beaux-arts" accorde cinq pistoles à ce graveur.

20 septembre 1758 : La cité accorde quatre pistoles à F.-G. Malaise, "chirurgien, pour devoirs rendus" par son père et ses frères aux hôpitaux Saint-Georges et Sainte-Barbe.

21 septembre 1758 : Rendage au rabais de l'entretien des pompes à feu, avec les conditions.

24-26 septembre 1758 : Le baron de Rosen et le chevalier à d'Othée sont nommés bourgmestres de Liège.

23 octobre 1758 : J. Lechaire et J.-F. Delthour, directeurs d'une troupe de comédiens et opéristes, sont autorisés à donner des représentations dans la salle de la comédie.

20 novembre 1758 : Conditions pour le logement de deux bataillons du régiment d'Orléans, sous les ordres de Mr Dandleau, et de quatre escadrons de cavalerie au service du roi de France, qui doivent hiverner à Liège.

22 décembre 1758 : J. Moulan, bourgeois de Liège, prisonnier dans le fort de Charlemont [FR].

1759

29 janvier 1759 : Mesures à prendre pour le logement des troupes du roi de France dans la cité.

19 février 1759 : Cahier des charges pour l'enlèvement des décombres contre la muraille du grand bassin de la cité, dans la rue du Moulin, paroisse Saint-Séverin, etc.

19 mars 1759 : Cahier des charges pour la réparation des remparts de Sainte-Marguerite.

23 mars 1759 : Le conseil présente les 32 métiers, un bassin et une aiguière à J.-H. Dothée né pendant l'administration de son père.

15 juin 1759 : Le conseil complimente le comte de Velbruck, chanoine de Liège et de Munster, qui vient d'être nommé grandmaître et premier ministre du prince-évêque

22 juin 1759 : Les habitants de Voroux demandent la continuation de la chaussée de Bierset.

10 septembre 1759 : Le receveur de la ville paye 180 florins à Ev. Kints pour impression de mille exemplaires du mandement du 3 novembre 1757.

23 septembre 1759 : Le baron de Hubens et l'avocat Grailet sont élus bourgmestres.

14 novembre 1759 : Édit du prince-évêque réglant le prix des denrées, etc., au moment de l'approche des armées.

15 novembre 1759 : le prince-évêque confirme un nouveau statut adopté par le métier des boulangers de Liège.

30 novembre 1759 : Le conseil accorde 200 florins à Fr. Collée, de Fexhe-Slins, pour le dédommager d'une incarcération de cinq années et "des maux qu'il a souffert par différentes tortures, quoique, par sentence, il été déclaré innocent."

- Le conseil accepte le devis, montant à 40 florins, de Grég. Halet, sculpteur, et d'Engeldorf, tailleur de pierres, pour l'établissement de la fontaine du boulevard Saint-Martin, avec le perron et ses attributs, conformément au plan présenté.

Non consultable

25 Registre aux enquêtes générales. 1759-1761.

11 janvier 1760 : Arrivée du comte Dandelau, commandant des troupes du roi de France logées à Liège. Le conseil lui offre deux pièces de vin de Bourgogne.

21 mars 1760 : Reconstruction des maisons aux armes d'Angleterre, sur la Batte; du Perroquet et du Saint Esprit, sur le Marché ; du Laurier et de la Main-d'or, rue Saint-Séverin ; du CerfRouge, rue du Pont; du Soulier-Renommé, à présent du Pot-d'étain, au commencement de Pêcheurue.

27 août 1760 : Toutes les pièces de serge qui sortent de la ville et de la banlieue pour être teintes, doivent être plombées au sceau de la cité pour ne pas payer l'impôt à la sortie.

29 août 1760 : Le conseil accorde vingt écus au sieur de Vaubruyer pour le 3e volume de son ouvrage Les principes de l'éducation.

1er septembre 1760 : Touchant la rue de Gaene, dite présentement Ruallette, Outre-Meuse ; item, la rue entre les deux cimetières des églises Saint-Barthélemy et Saint-Thomas; la ruelle Matrouillart, près de la rue du Dragon d'or ; la rue au Braz, la rue du Coq, au faubourg Sainte-Marguerite.

19 septembre 1760 : Difficultés avec les personnes préposées aux bains de Chaudfontaine qui ont refusé un bain au bourgmestre Hubens.

20 septembre 1760 : Le conseil accorde 80 florins au Sr Caron pour son livre intitulé Architecture. Touchant la construction des nouvelles cheminées.

21 septembre 1760 : Le baron de Blisia et M. de Heusy sont élus bourgmestres.

17 octobre 1760 : Proclamation des bourgmestres à propos de la cherté du grain.

27 octobre 1760 : La poudre appartenant aux bourgeois de Liège sera placée dans le magasin de la citadelle afin d'évacuer la Touren-Bêche où les troupes du roi de France demandent à déposer la leur.

2 novembre 1760 : Cahier des charges pour la confection de lits de militaires.

10 novembre 1760 : Lettres du magistrat au prince-évêque et au comte de Velbruck, son premier ministre, présentement à Paris, pour réclamer au sujet des logements militaires dans la cité et des conditions auxquelles les bourgeois sont obligés de supporter cette charge. Réponses.

12 novembre 1760 : Réponses du maréchal de Bellisle au comte Van Eyck au sujet de l'hivernement des troupes françaises à Liège. Difficultés au sujet des loyers, etc.

1761

23 février 1761 : Mémoire du magistrat au chapitre de Saint-Lambert pour engager le clergé à contribuer, avec les autres États, au dédommagement que la cité réclame pour les logements militaires qu'elle a eu à supporter pendant toute la durée de la guerre qui afflige l'Empire. Ces logements ont ruiné la ville, dont les comptes ont été clôturés avec un déficit de 121,190 florins. 27 février 1761 : Enquête au sujet d'une maison de la paroisse Saint-Christophe, dite la prison du Pont d'Avroy, où l'on séquestrait depuis deux ans, avec toutes sortes de tortures, des femmes et des filles.

11 mars 1761 : Le conseil apprenant la prochaine arrivée du prince-évêque, convoque pour le dimanche suivant, à 10 h. du matin, les composants des seize chambres pour leur faire part de cette bonne nouvelle et proposer un don gratuit.

16 mars 1761 : Les seize chambres voulant témoigner au princeévêque la joie qu'inspire son retour, lui votent un donatif de 25000 florins, déclarant regretter que la guerre actuelle a tellement obéré les finances de la cité, qu'ils ne peuvent lui accorder davantage.

20 avril 1761 : Le conseil ordonne le dépôt à la bibliothèque de la ville des deux livres donnés par M. Morand, médecin du prince-évêque

5 mai 1761 : Le magistrat de Tongres ayant négligé de présenter le vin d'honneur au bourgmestre Blisia lors de son passage par cette ville, le conseil déclare que le vin d'honneur a été refusé aux bourgmestres de Tongres venus comme députés aux journées d'État, et qu'il en sera de même jusqu'à réparation.

15 mai 1761 : Démolition de la fausse porte de Sainte-Walburge ; les pierres portant les armoiries des anciens bourgmestres, le perron, l'inscription et l'année de sa démolition, seront enchâssées aux deux côtés, dans la muraille.

1er juin 1761 : Départ du comte Dandelau.

12 juin 1761 : Accense à la veuve Dumoulin d'un terrain vague près du rivage des Grandes oies, Outre-Meuse.

17 juillet 1761 : Écroulement de la maison de la Flaminne, sur le Marché.

7 septembre 1761 : Le conseil accorde 40 écus à Silv. Bourguignon pour l'impression des Musœ Leodienses composées par les écoliers du collège des Jésuites.

- Touchant les maisons de la Pomme de grenade, rue Chaussée-des-Prez ; du Nom de Jésus, en Tanneurue, de l'Ange d'or, vis-à-vis de la Boucherie ; du Saint-Esprit, du Lion vert, de la Tenaille couronnée, dite du Torteau d'or, et du Ciseau d'or, sur le grand Marché ; de la Fleur de lys et du Soleil, au coin du Marché ; du Loup, dans la rue de la Fortune ; du Mort, dans la rue tendant de l'église Saint-Hubert à celle des Bons-enfants ; de la Tête de bœuf, sur le Chaffour ; des Trois roses à la Table-de-pierre ; de l'Arbre d'or, sur le Marché ; de la Barbe d'or, près du pont de Torrent. 20 septembre 1761 : MM. Van der Heyden et de Hoyoux sont élus bourgmestres.

9 octobre 1761 : Deux archers doivent faire tous les jours l'inspection des lanternes pour s'assurer que les repreneurs de l'allumement remplissent leurs obligations.

29 octobre 1761 : Édit du prince-évêque défendant aux porteurs aux sacs d'exercer leur métier "hors clawirs" (Imprimé).

- Règlement en 50 articles donné par le prince-évêque au métier des charpentiers.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1761-1765.

23 avril 1762 : L'abbé de Beaurepart est autorisé à faire une brèche dans les remparts pour entrer le bois nécessaire à la construction de son église.

30 avril 1762 : Le conseil charge les bourgmestres et deux conseillers de prendre les arrangements convenables avec le chapitre de Saint-Martin-en-mont, au sujet du jubilé de 500 ans de l'institution de la fête du Très-saint Sacrement dans cette église. 7 mai 1762 : Dubois, "directeur d'une salle de redoute et qu'une partie de la noblesse et gens distingués du pays fait construire sur la place des Jésuites, "en face de l'église, est autorisé à donner une décharge à ses eaux dans le canal de la cité. 14 mai 1762 : G. Brabant est mis en possession des "deux habits rouge et brun, avec l'épée d'argent appartenant à la cité, et

rouge et brun, avec l'épée d'argent appartenant à la cité, et autres accessoires, uniforme de suisse et garde de l'hôtel de ville." 7 juin 1762 : Édit du prince-évêque en vertu duquel tout propriétaire des maisons situées dans la ville "et sous la verge du seigneur," doit porter au grand greffe ses titres de propriété.

14 septembre 1762 : Contraventions des boulangers ; mesures à prendre pour les empêcher.

18 septembre 1762 : Montant des sommes payées par la cité pour le logement des troupes du roi de France pendant la présente régence.

19 septembre 1762 : de Hayme et Daniels sont élus bourgmestres.

25 septembre 1762 : Édit du prince-évêque exemptant à perpétuité les conseillers du corps des commissaires de la cité, des guets, gardes et impôts ordinaires de la ville.

25 octobre 1762 : D. Dubois est autorisé à représenter un opéracomique dans la salle de la Comédie.

29 octobre 1762 : Députation à Drouville, ministre plénipotentiaire du roi de France, à l'effet de "le complimenter sur son départ pour Paris, et le requérir de vouloir interposer ses bons offices eu cour de France, pour que la cité, si souvent chargée de quartiers d'hiver et de passades continuels, en soit exempte cet hiver." 22 novembre 1762 : Défense expresse à tout bourgeois de loger aucun officier ou soldat du roi de France sans billet du magistral. 1763

3 mars 1763 : Le chapitre de Saint-Lambert renvoie au magistrat une requête des commerçants de la cité tendant à restreindre les autorisations accordées aux marchands étrangers.

11 mars 1763 : J. Dubois, ne faisant pas ses affaires avec le manège construit dans la dernière cour du palais, renonce à son octroi. Le bâtiment restera à la mense épiscopale ou sera démoli aw pront de la ville.

12 avril 1763 : Cahier des charges pour la livraison des "pots à feu" devant servir à illuminer le jour de l'élection du prince.
21 avril 1763 : Le conseil va complimenter monseigneur Ch.-Nic-Al. d'Oultremont de son heureux avènement à la principauté et évêché de Liège, en date de la veille.

17 juin 1763 : Démolition de la salle de la Comédie qui menace ruine, gêne la navigation et porte préjudice au commerce. Cahier des charges.

30 juillet 1763 : Le vin d'honneur est présenté au prince Ferdinand de Prusse et au prince héréditaire de Brunswick, passant par Liège.

7 septembre 1763 : Édit du chapitre de Saint-Lambert, sede vacante, supprimant les deux places de conseiller perpétuel de la cité, qui, depuis le règlement de 1684 ne présentent plus aucune utilité.

10 septembre 1763 : Le conseil fait payer les six pièces de vin dont trois ont été offertes au prince Clément de Saxe, et les trois autres à M. de Pergen, commissaire de l'empereur.

13 septembre 1763 : Le conseil proteste contre une déclaration qu'on lui prête, dans laquelle on dit que l'élection du comte d'Oultremont avait été arrêtée le 15 mars chez le grand chantre de Stockem ; il atteste que cette élection, quoique probable, n'a été certaine que le 20 avril ; il proteste aussi contre l'emploi du perron qui a été mis sur certaines listes opposantes qui ont circulé dans la cité. "Justifié par ce désaveu, le magistrat se flatte qu'un chacun, bien loin de le soupçonner d'avoir fait cette démarche si opposée au bien et à l'intention publique, sera tout au contraire entièrement convaincu qu'il n'a rien plus à cœur que de voir mettre au plus tôt le comble aux vœux de toute la nation, par la prompte confirmation du prince le plus vertueux qui fut jamais, et sous le règne duquel on verra certainement l'Église de Liège

soutenir dignement le titre de fille de Rome qu'elle a si glorieusement acquis."

14 septembre 1763 : Le conseil fait don des " Œuvres " de de Méan, du " Recueil " de de Louvrex et du " Spectacle de la nature " à Heneumont qui a été couronné au collège des Jésuites.

- Le conseil autorise J. Lambinon, tanneur, à faire construire un chaussin devant sa maison, au bord de la Meuse, moyennant un cens d'un florin Brabant.

18 septembre 1763 : Le comte de Berlaimont et Mr de Goer sont élus bourgmestres.

7 octobre 1763 : "Le conseil, désirant rendre hommage à la vérité, déclare qu'il est public et notoire dans cette cité, que le prince Clément de Saxe, étant à Liège, a souvent promené parmy la ville avec plusieurs seigneurs qui l'accompagnaient, et que Sa dite Altesse ou les gens de sa suite jettoient de la momaye à un nombre de petit peuple qui le suivait en poussant des cris intéressés qui ont cessez en même temps que l'on a désisté de répandre de l'argent. Attestant aussi que M. de Hayme de Bomal, jadis bourgmestre de Liège, et Michel de Hayme, son frère, chanoine de la cathédrale, sont fort attachés à la personne de S.A.R, lequel a séjourné pendant plusieurs mois à Hoster, maison de la campagne dudit chanoine. "

17 octobre 1763 : Dircksens, régent du collège du Lis, à Louvain, avant informé le magistrat de Liège que Joseph Forgeur, de cette ville, avait remporté la première place dans le concours général des guatre Pédagogies, le magistrat lui répond en ces termes : "La nouvelle dont vous avez la bonté de nous faire part, nous a, comme vous l'auguriez, donné la joie la plus sensible : il est trèsflatteur à notre cité d'avoir produit un sujet qui ait remporté la palme dans une université aussi célèbre que la vôtre et où concoure une multitude de grands étudiants et tant de gens d'esprit. Nos occupations, Monsieur, ne nous permettent pas de nous rendre à votre gracieuse invitation ; mais nous nous flattons qu'en nous ramenant notre brave candidat, vous voudrez bien agréer quelques rafraichissements à l'hôtel de ville, etc. "50 florins sont donnés au messager de Louvain porteur de "la nouvelle du Premier." On offrira audit Forgeur "un bassin avec son pot d'argent, sur lesquels seront gravés le perron et les armes des bourgmestres, d'une valeur de six à sept cent florins, y compris la gravure ; il sera préparé à l'hôtel de ville, dimanche prochain, un ambigu pour lui et son cortège ; le bouwmeester fera tirer 40 boetes à la porte Sainte-Marguerite, à son arrivée en ville, et jouer un carillon au signal à donner à l'hôtel de ville."

21 octobre 1763 : Le conseil nomme une députation qui se rendra à Visévoie, le dimanche suivant, en carrosse attelé de six chevaux, précédé des trompettes et timbales de la cité, au-devant de Jos. Forgeur, pour le complimenter au nom du magistrat et le mener à l'hôtel de ville.

5 novembre 1763 : Le conseil, invité à se rendre au chapitre de la cathédrale, y a eu communication des rescrits de l'empereur du 30 avril et 10 octobre derniers. Accusé d'avoir fait de l'opposition à l'élection du comte d'Oultremont, il se justifie en disant que c'est à son insu que le perron a été employé dans cette circonstance, que les composants des seize chambres qui ont fait des manifestations contraires étaient en minorité, et qu'il n'a qu'à remercier le chapitre de son choix.

23 décembre 1763 : Henry de Hoyoux, ancien bourgmestre, est nommé membre du conseil ordinaire en remplacement du comte de Méan de Landenne. Conflit entre le chapitre de Saint-Lambert et le magistrat.

30 décembre 1763 : Les habitants des environs de la porte Saint-Léonard, ayant ouï dire qu'on allait démolir la chapelle érigée depuis trois siècles près de la dite porte en l'honneur de la Sainte-Vierge, s'inquiètent de ce bruit ; le conseil déclare qu'il n'en est pas question.

1764

2 janvier 1764 : Le conseil, apprenant que l'élection du comte d'Oultremont avait été confirmée à Rome, fera chanter une messe et un Te Deum mercredi 4 courant à 10 1/2 h. dans l'église des frères Prêcheurs.

16 janvier 1764 : Le conseil accorde deux cents florins au sieur Hamal pour la musique exécutée à cette cérémonie.

1er février 1764 : On donne 665 florins à Mathieu Mivion, orfèvre, pour le bassin gravé offert à Forgeur.

- Le conseil approuve le plan présenté par Kinable pour l'illumination et la décoration de l'hôtel de ville, le jour de l'inauguration du prince-évêque Cahier des charges.

13 février 1764 : Continuation de la promenade de Saint-Léonard depuis le Pont-des-veaux jusqu'à Coronmeuse.

5 mars 1764 : Touchant la ruelle qui va de Pied-de-vache en Pierreuse.

27 mars 1764 : A.-J. de Grady d'Ordange est nommé, pour trois ans, rentier et receveur général de la cité.

7-9 avril 1764 : Le conseil vote un donatif de 50000 écus au prince-évêque

20 avril 1764 : Vu l'état critique où se trouve la caisse de la cité, le conseil demande l'autorisation d'établir une "tontine" qui rapportera 240,000 florins ; cet argent servira à payer le donatif du prince-évêque, les illuminations, etc.

4 mai 1764 : Le syndic Ophoven est invité à agir contre tous les étrangers domiciliés à Liège, pour les obliger à acquérir le droit de bourgeoisie.

26 mai 1764 : Le conseil invite les bourgeois de la cité à manifester leur joie de l'avènement du comte d'Oultremont, en illuminant brillamment le 11 juin. Le Pont-des-arches et le quartier d'Outremeuse seront ornés le lendemain par le corps des tanneurs ; le feu d'artifice sera tiré dans la cour de l'officialité; on sonnera les cloches, etc.

9 juin 1764 : le prince-évêque, ne voulant pas charger son peuple de nouveaux impôts pour subvenir au payement de son donatif, déclare qu'elle attendra jusqu'à ce que la caisse de la cité se trouve en meilleur état.

18 juin 1764 : Le conseil paie 400 florins à Coclers et Deprez, peintres, pour trois emblèmes placés à l'hôtel de ville.

17 août 1764 : Privilège du prince-évêque de conférer une place en Cornillon. Nouveau règlement pour cette maison.

14 septembre 1764 : Le conseil paie 100 florins au sieur Lagasse qui a sculpté le cadre du portrait du prince-évêque, 40 florins à Vivroux pour les armoiries des bourgmestres dans le vestibule de l'hôtel de ville, 30 à Gérard qui les a peintes et dorées, et deux carlins à l'architecte Fayen pour son dessin à l'occasion de l'illumination.

22 septembre 1764 : Réplique du magistrat à un mémoire du clergé primaire et secondaire relatif aux exemptions ecclésiastiques en fait de gabelles.

- Le conseil, considérant que le repas qui se donne le dernier jour de la magistrature sous le nom de vin d'adieu est inutile et dispendieux, le supprime.

23 septembre 1764 : MM. de Libert et de Harlez sont élus bourgmestres.

12 octobre 1764 : Touchant l'exemption des nobles dans la cité. 12 novembre 1764 : Accense d'un terrain à l'endroit dit Mississipi, entre la porte Hocheporte et le boulevard.

30 novembre 1764 : Exemption accordée aux drapiers en vue de favoriser leur industrie.

1765

4 février 1765 : Le conseil réclame les archives de la maison de Saint-Michel ou des Communs pauvres en lle, conservées au conseil privé.

28 février 1765 : Accord entre le magistrat de Liège et celui de Tongres au sujet du vin d'honneur, à propos duquel ils avaient eu des difficultés.

10 mai 1765 : Le curé de Saint-Remacle-au-pont est autorisé à faire construire une pompe à feu sur le cimetière.

7 juin 1765 : Le conseil fait parvenir au prince-évêque les plaintes amères du peuple contre l'édit du 27 mai dernier qui défend d'orner comme de coutume et de toute ancienneté les maisons de rameaux ou branches de verdure pour témoigner à Dieu son amour et son allégresse dans les jours de fête.

21 juin 1765 : Plaintes continuelles des marchands au sujet "des colporteurs et des ventes publiques de toutes sortes de marchandises par les estimeurs, au grand détriment et ruine entière du commerce, l'âme et le nerf de l'État."

1er juillet 1765 : Élargissement d'une partie des rues du Pot-d'or et des Célestines ; construction d'un canal se rendant dans la Rivelette.

30 août 1765 : 90 florins payés à J. Dessain pour six Dictionnaires de Lebrun fournis comme prix aux lésuites.

3 septembre 1765 : Le conseil, informé des droits exorbitants qui s'exigent au greffe de la cité, donne un avertissement au grand greffier ; projet de tarif.

9 septembre 1765 : Le conseil remercie le prince-évêque pour la restitution des archives de la cité, notamment des registres concernant les maisons de Cornillon et des Pauvres-en-ile, qui reposaient au conseil privé ; il la prie de faire continuer les recherches pour tous les papiers qui pourraient intéresser la ville.

- Le conseil n'ayant plus d'argent pour exécuter les travaux nécessaires, et notamment réparer les édifices publics, ne voulant pas, d'un autre côté, frapper de nouveaux impôts, toujours odieux et nuisibles au commerce, a recours à une loterie.

18 septembre 1765 : Édit portant tarif pour une demi-barrière à Tilleur. (Imprimé).

22 septembre 1765 : MM. de Grady et de Groutars sont élus bourgmestres de Liège.

11 novembre 1765 : Touchant la rue de la Barbe d'or, près du Pont de Torrent : les maisons de la Couronne et de l'Étoile, derrière le Palais ; la rue de la Chaîne, Hors-château ; la rue des Cloutiers, en Cocraimont ; la maison du Cœur d'or, Hors-château ; la rue du Pied-de-bœuf ; la maison de la Clef, dans la Neuve rue; celle du Marteau couronné, en Neuvice , la rue Saint-Gangulphe; la maison de Bethléem, dans la rue du Pont ; celle de l'Ange d'or, au Marché ; la ruelle dite Saint-Joseph, derrière la Madeleine ; les maisons du Monde et du Mortier d'or, dans la rue des Mineurs; les

maisons du Nom de Jésus, du Pot d'or, du Timbalier et de l'Homme sauvage, au coin de Potiérue, en Feronstrée.

18 septembre 1765 : Ordonnance du prince-évêque portant tarif pour une demi barrière établie à Tilleur.

Non consultable

27 Registre aux enquêtes générales. 1765-1768.

17 janvier 1766 : Prévoyant les maladies contagieuses qu'amène ordinairement la disette des denrées, considérant la cherté du grain, du beurre, des légumes, des fruits et du poisson, le prix élevè du chauffage dans un hiver si long et si rigoureux, le conseil demande au prince-évêque de permettre au peuple de faire gras pendant le carême.

18 mars 1766: Le comte d'Oultremout, frère et premier ministre du prince-évêque, met fin aux difficultés soulevées entre les échevins de Liège, le mambour de la cité et le mayeur en féauté. 9 mai 1766: Le conseil décide qu'un reposoir sera dressé sur le grand escalier de l'hôtel de ville pour la procession du 1er juin, organisée par l'archiconfrérie du Saint-Sacrement de la collégiale Saint-Martin, à l'occasion de l'institution de l'Adoration perpétuelle accordée par le pape. Il accorde 16 pots de vin fort, blanc ou rouge à son choix, au syndic Ophoven, pour faire ce reposoir. 3 juillet 1766: Établissement d'un chemin de Jemeppe à Chokier. - Effondrement du pavé de la chaussée de Bierset par suite des travaux de la fosse delle Cave.

12 juillet 1766 : Édit du prince-évêque défendant aux colporteurs de rien vendre ou étaler dans la ville et sa banlieue, sauf des comestibles, des ouvrages en bois, en plâtre, des estampes, des cartes géographiques, etc. (Imprimé).

21 juillet 1766 : Les médecins et les chirurgiens de la cité demandent l'exemption des impôts.

28 juillet 1766 : Clém. Plompteux, gendre d'Ev. Kints, est nommé "garde-livres" ou bibliothécaire de la cité. Rapport sur l'état de la bibliothèque. Mesures prises pour qu'on n'emporte pas les livres. 1er août 1766 : Nouveau règlement pour les "hommes-de-feu," en 33 articles : listes des pompes et des sceaux.

12 septembre 1766 : Rapport sur la situation de la maison des Pauvres-en-Ile.

21 septembre 1766 : MM. Van den Steen et de Hayme sont élus bourgmestres.

3 décembre 1766 : Visite annuelle du pont des arches B. Digneffe, architecte, etc.

1767

3 février 1767 : Sauvegarde accordée par le prince-évêque à la société des fontaines-Roland, ou édit contre ceux qui détériorent les fontaines publiques, notamment ceux qui, à Molinvaux et à Ans, touchent aux tuyaux, aqueducs, etc., des fontaines-Roland. (Imprimé).

17 février 1767 : Le conseil, voulant procurer au public l'agrément d'une salle de spectacle et satisfaire par-là à une demande presque générale, considérant qu'une comédie procure aussi à la cité un avantage considérable, approuve le plan de l'architecte Digneffe pour approprier à cet effet "le dessus de la douane" qui a déjà servi à cet usage ; on n'a pu trouver d'autre emplacement plus convenable et moins couteux.

10 avril 1767 : Mr Dumoulin, grand greffier de la cité, étant mort, les seize chambres sont convoquées pour résoudre certaines questions relatives à son office.

13 avril 1767 : Le conseil ordonne l'impression du catalogue des livres de la bibliothèque, pour laquelle il publie un nouveau règlement.

23 avril 1767 : Édit du prince-évêque fixant à mille florins "le droit de cachet" de la place de grand greffier de la cité, laquelle est rendue au plus offrant. G.-J. Cologne l'obtient pour 40,500 florins, plus mille florins pour droit de cachet et commission compétente au magistrat.

11 mai 1767 : On paie dix florins à J.-:N. Dreppe pour avoir gravé l'année et les numéros au revers des médailles des hommes-de-

29 mai 1767 : Le conseil autorise les dames chanoinesses anglaises, au faubourg Saint-Gilles, de fermer la rue Benikenne d'où les gamins lancent des pierres dans leur jardin.

4 juin 1767 : Édit du prince-évêque déclarant que la défense de travailler le blanc bois, faite dans le règlement du métier des cuveliers du 26 juin 1478, doit être observée à l'égard de tous objets propres à contenir du liquide et à l'égard des chefs-d'œuvre. On peut toutefois maintenir l'usage qui s'est introduit de "fabriquer de petites pièces pour les boutiques et pour l'usage du commun peuple, pièces qui peuvent être caractérisées de minutes et, comme on dit, d'ouvrage de marché, qui se débitent à un prix modique et sont avantageuses au public."

15 juin 1767 : Édit du prince-évêque donnant la préséance aux conseillers de la cour allodiale sur les avocats.

I0 juillet 1767 : J. Verstrate voulant établir une "manufacture en brandevin" sur Avroy, près des PP. Augustins, demande à pouvoir construire "deux canaux se rendant à l'eau, sous le pavé."

- On présente le vin d'honneur au prince-évêque R. le duc d'Yorck, à monseigneur le prince héréditaire de Brunswick et à sa femme, passant par Liège. Après son départ, le conseil offre une pièce de vin au prince, qui en fait cadeau aux PP. Mendiants de Liège. 24 juillet 1767 : Le conseil accorde gratis l'usage de la salle de la
- comédie à D. Dubois sous certaines conditions qui sont indiquées.

 On paie 12 florins au libraire Vasse pour le Code de militaire, par
- On paie 12 florins au libraire Vasse pour le Code de militaire, par M. Briquet, en 5 vol. in-8°, livré à la Bibliothèque.
- 27 juillet 1767 : La bibliothèque est transférée dans la salle aux Trois jours. Le bibliothécaire Plomteux est invité à souscrire au Grand vocabulaire français et aux Cahiers des arts et métiers qui se publient à Paris.

29 septembre 1767 : Les barons Vander Heyden et de Hayme sont élus bourgmestres.

5 octobre 1767 : Le conseil, voulant être utile au public et encourager les beaux-arts, accorde cent florins à G. Collin, maître écrivain.

1768

1er février 1768 : Édit du prince-évêque portant addition à celui du 12 juillet 1766 touchant les colporteurs.

11 avril 1768 : Édit du prince-évêque, défendant la fabrication du brandevin et de l'amidon.

15 avril 1768 : Le conseil fait exécuter par le sieur Racle, peintre, un livre en vélin où seront représentées les armoiries des bourgmestres depuis 1720 jusqu'à ce jour, à raison de trois florins par armoirie.

20 mai 1768 : Acte d'échange, entre la cité et le couvent du Val-Saint-Lambert, de terrains situés entre les rues des Célestines et du Pot d'or, et sur le Rivage. 13 juin 1768 : Publication du conseil contre les colporteurs, marchands, etc., qui fraudent les droits de douane. (Imprimé). 17 juin 1768 : Cinq sergents sont suspendus de leurs fonctions pour les excès qu'ils ont commis à l'entrée de la rue Lulay-desfèvres, lors du passage de la procession.

- Reconstruction du presbytère de Vottem.

20 juin 1768 : Le conseil, considérant que les armoiries des bourgmestres que l'on a l'habitude de faire sculpter et peindre chaque année dans le vestibule et autres endroits de l'hôtel de ville, coûtent considérablement à la cité ; que toute la place disponible est occupée, et que, pour en mettre de nouvelles, il faudrait enlever les tapisseries, peintures et sculptures, ce qui gâterait des ouvrages de grand prix, outre que tant de blasons accumulés ne pourraient que produire un mauvais effet : ordonne (JUC les armoiries des bourgmestres, depuis 1720, seront peintes dans un registre en parchemin.

20 juillet 1768 : Un député du conseil ayant eu une conférence avec le préfet du collège des Jésuites, il est décidé que le dit conseil accordera les prix comme de coutume, excepté celui de grec, qui sera remplacé par un deuxième prix de dialectique ; pour l'histoire et la géographie, les régents devront à l'avenir faire chaque mois dans leur classe un examen sur ces matières, etc. 5 août 1768 : Le vin d'honneur est présenté au prince-évêque R. le prince Ferdinand de Prusse.

- Le sieur Vélart, ayant envoyé des fusils en Hollande pour les faire réparer, demande une exemption des droits de douane.

 12 août 1768 : Le conseil autorise la confrérie de la Charité, établie pour le soulagement des pauvres prisonniers, à tenir ses séances dans la salle de l'ancienne bibliothèque, à l'hôtel de ville.

 19 août 1768 : Honneurs à accorder à G.-J.-.J. Mayence, premier au concours général des quatre pédagogies à Louvain.

 12 septembre 1768 : Acte touchant la construction de la chaussée.
- 12 septembre 1768 : Acte touchant la construction de la chaussée de Tongres à Fexhe-Slins. Difficultés avec cette dernière commune. Long mémoire sur les chemins.
- 18 septembre 1768 : de Cartier et de Closquet sont élus bourgmestres.

17 octobre 1768 : Afin que le pain soit au plus bas prix possible, le conseil accorde une récompense de 50 écus à celui qui aura vendu, au muid, la plus grande quantité du plus beau seigle, et au plus bas prix ; item, 30 écus pour le froment vendu dans les mêmes conditions.

- Le vin d'honneur est offert au prince Henri de Prusse, qui le refuse
- Le conseil requiert les bourgmestres de faire achever, à la Comédie, la loge du prince-évêque, d'acheter des lustres en cristal, etc.

24 octobre 1768 : Mesures prises contre ceux qui fraudent les "brandevins ou verlopes."

- Les 32 métiers sont présentés à Ch. J. de Cartier, né pendant l'administration de son père.
- Édit du prince-évêque levant, sous plusieurs conditions, la défense portée le 11 avril 1708 de fabriquer du brandevin.
- Édit du prince-évêque étendant à ceux qui exercent la grande raete du métier des brasseurs, l'amende comminée contre ceux qui exercent "le chaudron ou la petite raele." (Imprimé). 7 novembre 1768 : Le bourgmestre de Groutars, se rendant à Cologne, est chargé d'une lettre pour le magistrat de cette ville relative aux bourses qu'il confère à des liégeois.

30 décembre 1768 : Les bateliers protestent contre les pieux que les pécheurs de saumons plantent dans la Meuse.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1768-1771.

16 janvier 1769 : Édit du prince-évêque touchant les brandeviniers et les amidoniers. (Imprimé).

17 février 1769 : Accense d'un terrain vide près de la chapelle Sainte-Balbine, au-dessus de Pierreuse.

15 avril 1769 : Édit du prince-évêque au sujet du terme fixé pour les révisions des sentences portées par le magistrat. (Imprimé). 17 avril 1769 : Le conseil, voulant encourager les sciences, autorise Fr. Vilette, bourgeois de Liège, à donner un cours de physique expérimentale à l'hôtel de ville.

18 avril 1769 : Ordonnance du prince-évêque au sujet des édictales (imprimé).

8 mai 1769 : Conditions générales pour le rendage des barrières.

13 mai 1769 : Nouveau mandement du prince-évêque au sujet des édictales. (Imprimé).

18 mai 1769 : Mandement du prince-évêque ratifiant la convention signée le 6 décembre 1768 entre lui et le roi de France pour l'abolition du droit d'aubaine entre leurs sujets (imprimé). 23 juin 1769 : La veuve Servadon est autorisée à utiliser l'allée joignant la fontaine du Pont-d'Île et allant à la Rivelette.

26 juin 1769 : M. C. Barnabé, veuve de Silv. Bourguignon, est choisie comme imprimeur et fournisseur de la cité.

3 juillet 1769 : Le conseil approuve la demande de sécularisation de l'abbaye Saint-Jacques.

- Le vin d'honneur est présenté au nonce de Cologne.

24 juillet 1769 : Acquisition de biens en Souverain-Pont, depuis la chapelle des Clercs jusqu'à la rue de la Pomelette, pour élargir la voie.

4 septembre 1769 : Le conseil achète, pour douze cents florins, l'Encyclopédie, en 23 volumes. Le 18 il revient sur sa décision et décide l'achat, pour le même prix, de différents livres de physique, d'optique, de mathématiques, des fables de Lafontaine, de Montesquieu, de Daguesseau, de l'Histoire universelle en 30 volumes, de la théologie de Billuart, etc.

23 septembre 1769 : Remercîments à M. Morand, assesseur honoraire du collège des médecins de Liège, pour l'envoi de son livre : l'Art d'exploiter les mines et charbons de terre.

- Démolition d'une maison au coin de la rue de la Clef. Touchant les maisons du Chapeau d'or, de l'Ange d'or et du Lion rouge sur le Marché ; une maison située en Reulai, Outremeuse ; celle dite le Château d'Esmawe, au faubourg Saint-Laurent.

24 septembre 1769 : MM. de Vivario et Lassence sont élus bourgmestres.

20 octobre 1769 : Conditions à observer par le "chef des comédiens" au sujet des représentations théâtrales et bals. 1770

3 février 1770 : Nouvel édit du prince-évêque relatif à la propreté des rues.

23 février 1770 : Le conseil, trouvant le balcon de l'hôtel de ville défectueux, en fait faire un nouveau.

26 février 1770 : Le conseil fait planter "deux heurtaux à l'entrée de l'arveau et rue tendante derrière Sainte-Catherine, de façon que l'entrée soit aussi étroite que le milieu de la rue, et empêcher ainsi que les charrettes n'ébrèchent les murailles des maisons."

23 mars 1770 : Le conseil donne eu accense au sieur Demestre, chirurgien-major de la citadelle, dans le but d'y créer un jardin botanique, un terrain situé au-dessus de la porte Vivegnis, jusqu'à l'entrée des six cents degrés menant à la citadelle.

7 mai 1770 : On paie 40 florins au sieur Jacoby pour avoir gravé deux sceaux en cuivre, aux armes des ex-bourgmestres, pour être appliqués sur les livres de la bibliothèque.

1er juin 1770 : Destitution de plusieurs employés de la cité infidèles. Ceux-ci ont recours à l'empereur. Conflit de juridiction entre les échevins et le magistrat. Mémoire.

7 juin 1770 : Édit du prince-évêque touchant les brandeviniers. 15 juin 1770 : Le plomb provenant de la "raffinerie" de Flône est exempt de la moitié des impôts.

9 juillet 1770 : Touchant le rempart qui traverse le monastère de Saint-Jacques.

14 juillet 1770 : Édit du prince-évêque au sujet de la vénalité des emplois de la cité.

20 juillet 1770 : Accense à Joiris, prêtre, d'un terrain appelé Culde-four, dans la demi-lune ou boulevard construit dans le rempart de Bêche, près du corps de garde et du passage d'eau de Bêche, "pour se procurer un petit jardin de plaisir."

20 août 1770 : Établissement d'une manufacture de quincaillerie d'acier à Coronmeuse.

31 août 1770 : A. Bolen est autorisé à reconstruire la façade de sa maison sur la voûte du canal de la cité appelé ci-devant rivachecheval, proche du Pont Saint-Nicolas.

10 septembre 1770 : Touchant la réparation des murailles de la Rivelette appartenant à la cité, depuis le Pont d'Avroy jusqu'à Rolandgouffre.

- Mémoire adressé par le magistrat à la généralité touchant la cherté du grain. (Imprimé).

19 septembre 1770 : Touchant la livrée des suisses et des archers de la cité.

21 septembre et 1er novembre 1770 : Contrats entre les magistrats de Liège et de Bois-le-Duc, portant abolition réciproque du droit d'aubaine.

23 septembre 1770 : MM. de Clerx et de Fabry sont élus bourgmestres.

29 septembre 1770 : Nouvel édit du prince-évêque au sujet des brandeviniers et du grain qu'ils doivent employer. (Imprimé).

31 octobre 1770 : Édit du prince-évêque pour empêcher les abus dans le commerce des grains. (Imprimé).

5 novembre 1770 : le prince-évêque interdit absolument la fabrication de l'amidon et du brandevin à cause de la cherté du grain. (Imprimé).

16 novembre 1770 : Le conseil, ayant vu le recès capitulaire de la cathédrale du 13 décembre 1769, décide que les chambres qui seront en tour pour conférer les places des XXII seront assemblées huit jours avant la Sainte-Lucie, afin que les pourvus puissent se conformer au règlement de l'an 1763.

26 novembre 1770 : Le conseil, voulant donner à J.-F. Clément de Morand, écuyer, docteur et ancien professeur en médecine de la faculté de Paris, une preuve de l'estime due à ses talents, lui offre le droit e bourgeoisie.

29 décembre 1770 : Édit du prince-évêque contre les distilleries clandestines.

1771

25 janvier 1771 : Information donnée par le magistrat aux seize chambres touchant les dettes de la cité, ses ressources, les travaux publics à exécuter, etc. (Imprimé).

12 avril 1771 : Les PP. Récollets de Durbuy demandent l'exemption des impôts pour les matériaux nécessaires à la construction de leur église.

17 mai 1771 : Touchant les maisons du Saint-Esprit et du Chapeau de roses, au tournant Saint-Hubert ; celle des Trois Rois, en Tanneurue ; celle du Lion blanc, sur te Marché.

19 juin 1771 : Le conseil décide que le vin d'honneur sera offert au prince d'Orange, stadhouder héréditaire des Provinces-Unies. Suivant le désir exprimé par le dit prince, ce vin fut distribué aux Capucins et aux Récollets.

23 août 1771 : Le souverain officier du prince-évêque réclame, comme droit régalien dû à son prince, la moitié du prix des arbres du quai Saint-Léonard vendus au profit de la cité. Opposition du magistrat.

13 septembre 1771 : Touchant la maison de la Cour de Londres, Hors-Château ; le moulin du Chapeau de fer, au Ristay; la maison du Perroquet, au coin de la rue des Stalons ; celle du Verdmaye, au Tanneurue; celle du Strivay, en Pierreuse ; celle de la Sainte-Trinité, au coin des rues Saint-Adalbert et du Pot d'or.

22 septembre 1771 : MM. de Flaveau de Cort et de Fossoul sont élus bourgmestres.

22 octobre 1771 : Les religieux du couvent de Saint-Léonard construisent une nouvelle entrée à leur église.

8 décembre 1771 : Mémoire adressé par le magistrat aux seize chambres à propos de la cherté du grain. (Imprimé).

16 décembre 1771 : Le conseil décide qu'en cas de donatif à faire aux princes futurs, il ne pourra dépasser 20,000 florins; il demande au chapitre de confirmer ce recès.

23 décembre 1771 : Le conseil décide que le vin d'honneur sera présenté, le dimanche 29, à 3 h. de l'après-midi, au baron de Lehrbach, grand commandeur à Ellingen, qui doit arriver en qualité de commissaire de l'empereur pour procéder à l'élection du futur prince-évêque.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1771-1774.

10 janvier 1772 : Le conseil défend, pour l'avenir, aux archers de courir et "gueuser" de porte en porte le premier jour de l'an.
16 janvier 1772 : Fr.-Ch. comte de Velbruck est élu prince-évêque de Liège. Les trois corps sont convoqués pour le lendemain à l'effet d'aller le complimenter.

- Plaintes du chapitre Saint-Lambert au sujet d'une violation des droits de la franchise par le magistrat de la cité, en prononçant seul et sans son intervention dans une cause de décharge intentée au souverain-officier du prince-évêque et au mambour de la cité.

14 février 1772 : Conflit de juridiction entre les gouverneurs et officiers du métier des tanneurs et le magistrat à propos de la répression d'un délit concernant le métier. Mémoire du syndic de la cité.

13 mars 1772 : "L'administration pour la principauté étant arrivée de Rome le 10 courant, " et le conseil apprenant que le prince-évêque, le comte de Velbruck ferait le lendemain son entrée à Liège, convoque tous les officiers et employés de la cité pour assister au cortège.

30 mars 1772 : Mémoire présenté au prince-évêque pour lui exposer les travaux publics à exécuter, le manque de ressources, et la nécessité de convoquer les seize chambres à l'effet de demander un nouvel impôt.

4 mai 1772 : Le conseil convoque les trois corps de la cité pour aller rendre le lendemain leurs hommages au prince-évêque au sujet de son inauguration. Ordre à observer dans cette cérémonie. 18 mai 1772 : Le sous-greffier Laruelle est commis à la garde des archives de la cité.

15 juin 1772 : Édictales pour la branche de chaussée de Liège à Jupille.

6 juillet 1772 : Le conseil présente les 32 métiers aux exbourgmestres d'Aigremont et Fabry, en considération des services qu'ils ont rendus au peuple pour l'achat et la vente des grains.

- Touchant une rente due aux béguines du béguinage dit Royard, près des PP. Capucins.
- Les seize chambres votent un donatif de 40,000 florins au prince-évêque

17 juillet 1772 : Le conseil achète au curé de Saint-Nicolas, Outre-Meuse pour 45 florins, les pierres tumulaires de son église pour être employées à la muraille d'eau de Tanneurue.

17 août 1772 : Accense au sieur Debeef, "horlogeur," d'un petit terrain au bout de la rue aux Possons, derrière l'hôtel de ville.

21 août 1772 : Le conseil accorde deux carolins au sieur Stapars qui a dressé un tableau héraldique et chronologique des évêques et princes de Tongres et de Liège, avec les armes et attributs des villes de la principauté.

28 août 1772 : Record des voir-jurés du charbonnage touchant la baquenure nouvellement construite par les maîtres du Neuf-bureaux-eaux, qui cause du préjudice aux fontaines de la cité.

31 août 1772 : Le conseil donne le titre de chambellan du magistrat à Chr.-H. Gilkinet, son huissier.

7 septembre 1772 : le prince-évêque renouvelle son édit du 14 juillet 1770, qui défend de vendre ou d'acheter les places de contrôleurs, de commis, etc.

19 septembre 1772 : Le conseil paie 350 florins Brabant au sieur Dupont, peintre, qui a exécuté le portrait du prince-évêque pour l'hôtel de ville.

20 septembre 1772 : MM. Piron de Balem et de Bronckart sont élus bourgmestres.

25 septembre 1772 : Défense aux sous-greffiers de donner lecture d'aucune supplique si elle n'a été présentée la veille au grand greffe, ou les jours de conseil avant 9 h. du matin, pour que les exhibettes y soient mises.

27 octobre 1772 : Améliorations apportées à la salle de spectacle ; conditions à observer dans les représentations.

29 mars 1773 : Le conseil paie 80 florins au père Vivroux pour les statues de la Sainte-Vierge et de Saint-Lambert, hautes de 6 1/2 pieds, à condition qu'il les fera mettre en couleur et fixer dans leurs niches au Pont-des-Arches.

3 avril 1773 : Accord entre les conseillers privés du chapitre cathédral, etc., députés du prince-évêque, et l'abbé de Saint-Jacques, touchant les remparts qui traversent le monastère, et touchant le moulin Saint-Jacques.

14 avril 1773 : Mesures à prendre pour éviter la cherté du grain et se procurer de l'argent.

23 avril 1773 : Le conseil exempte des droits les livres du sieur Demaseaux, marchand libraire, non vendus à Spa ou aux foires. 26 avril 1773 : Une pièce de Volnay est présentée comme vin d'honneur au prince de Nassau de Weilbourg, passant par Liège. 7 mai 1773 : Le conseiller Demarteau fait savoir que " pour incommodité, il n'ose boire que de la bière jeune, ce qui l'oblige d'en prendre par tonne chez son brasseur, " lequel a payé l'impôt de la cité ; il demande la restitution de l'impôt du braz, en sa qualité de fonctionnaire exempté.

21 mai 1773 : Le conseil ayant appris qu'il manquait une verge grande et 15 petites de terrain au bonnier de la justice appartenant à la cité près de la porte Sainte-Walburge et à côté de la citadelle, ordonne le mesurage des propriétés voisines.
25 juin 1773 : Rendage d'un terrain entre le rivage des Croisiers et la tour aux Conins.

5 juillet 1773 : Le conseil accorde 15 florins à G.-J. Philips, peintre, pour avoir nettoyé les tableaux de l'hôtel de ville.

- Avertissement aux archers de s'acquitter de leurs devoirs, de se trouver à l'hôtel de ville depuis 5 h. du matin jusqu'à 12, et depuis 1 h. de l'après-midi jusqu'à 9, pour exécuter les ordres du magistrat ; d'empêcher les charretiers d'attacher leurs chevaux aux grillages des fenêtres de l'hôtel de ville, etc.
- 9 juillet 1773 : Le conseil ordonne de creuser un puits dans le faubourg Vivegnis, qui est souvent inondé "par les eaux provenantes tant du pavé que d'une ancienne areine."
- Cahier des charges pour la réparation du bouck près de la porte Maghin.

12 juillet 1773 : Touchant les maisons du Timbalier et de l'Hommesauvage, dans la rue Feronstrée ; celle de la Trinité, dans la rue Saint-Adalbert ; la rue du Crucifix, au faubourg Vivegnis.

- 16 juillet 1773 : Rendage d'un terrain près de la porte Cocraimont.

6 août 1773 : Conflit de juridiction entre l'official de Liège et le magistrat de la cité de l'an 1769 à 1770, dans le procès Sarton et Gobert.

9 août 1773 : Le conseil paie cent florins à Henri Dewandre qui a sculpté le cadre du portrait du prince-évêque à placer dans la grande salle de l'hôtel de ville.

20 août 1773 : Le sieur Bassompierre, imprimeur et libraire, "ayant formé un magasin de livres à Francfort pour tenir la foire," est autorisé à faire rentrer les livres non vendus sans payer les droits.

30 août 1773 : Le conseil décide que les armoiries de l'empereur et du prince-évêque seront placées, avec le perron, au-dessus de la porte Sainte-Marguerite.

10 septembre 1773 : Touchant l'observation du règlement de la maison de Cornillon.

11 septembre 1773 : Visite du Pont des Arches ; on propose de remplir la Goffe dite Stembier avec un bateau rempli de pierres et de chaux, pour la conservation de la muraille nouvellement construite au Tanneurue. (cette visite du Pont-des-Arches avait lieu chaque année à la même date).

19 septembre 1773 : de Jaminet et de Lantremenge sont élus bourgmestres.

27 septembre 1773 : Le conseil ordonne au beaumester Drion de faire faire quatre bandrolles avec médaille de cuivre aux armes de la ville, que les bourgmestres distribueront comme ils l'entendront aux commis.

- 12 octobre 1773 : Le chemin qui tend de la Tour-en-bèche au chemin appelé Malvoye, à la Boverie, ayant été emporté par les eaux, le beaumester est chargé d'acquérir du terrain pour en établir un autre.
- 18 octobre 1773 : La salle du théâtre est accordée à Bernardy, directeur d'une troupe de comédiens français, sous certaines conditions qui sont indiquées.
- 29 novembre 1773 : L'architecte Leroy fournit un plan des maisons qu'il faut exproprier à gauche de la porte d'Amercœur en entrant en ville.
- 20 décembre 1773 : Règlement à l'effet d'opérer fidèlement la rentrée des deniers publics.
- 23 décembre 1773 : Règlement du prince-évêque pour le métier des tanneurs, en 55 articles.
- 26 janvier 1774 : Noms des commissaires de la cité.
- 31 janvier 1774 : Acquisition par la ville, au faubourg Saint-Léonard, d'un terrain vague empêchant l'accès d'un chemin qui tend à la ruelle dite Crucifix.
- 4 février 1774 : Le magistrat, considérant que "les anciennes lanternes donnent trop d'ombre," et que la caisse de la cité est presque vide, fait appel à la générosité des chanoines, des membres des tribunaux, des avocats, des aisés, etc., pour en faire faire de nouveaux ; les noms des souscripteurs seront inscrits dans un registre. Si un quartier ne fournissait pas la somme nécessaire pour faire ce changement, l'argent serait rendu à ceux qui l'auraient donné.
- Députation pour complimenter M. de Sabatier, ministre plénipotentiaire envoyé à Liège par le roi de France. On lui présentera deux pièces de Bourgogne comme vin d'honneur. 21 février 1774 : En vue de favoriser l'industrie, la ville exempte du droit du poids de la ville et de la gabelle de deux fois 3 patars, toutes les étoffes de laine étrangères qui seront amenées à Liège pour être teintes, et ce moyennant certaines conditions indiquées. 4 mars 1774 : Le conseil approuve les changements que l'abbé de Beaurepart demande à faire à la rue et au rivage de l'abbaye; suivent les conditions.
- 7 mars 1774 : Accense de la place n° 45 du grand marché, à J. Deprés, "lorsqu'on ne posera pas la potence."
- 11 mars 1774 : Vu la supplique de la compagnie établie pour le soulagement des pauvres prisonniers, le conseil lui abandonne l'usage d'un terrain sur les walles (contre le bâtiment que l'Etat fait édifier pour l'agrandissement des prisons), pour y établir un cimetière.
- 14 mars 1774 : La généralité du peuple dans les seize chambres autorise un emprunt de 50000 florins Brabant.
- 11 avril 1774 : Le conseil autorise L.-F. de Saive, marchand apothicaire, à s'installer pour six jours dans "la place aux marbres de l'hôtel de ville, pour y démontrer aux médecins la composition de sa thériaque."
- 27 avril 1774 : Mandement du prince-évêque touchant le tarir du péage aux portes de la ville et la rectification du poids de la ville, avec règlement et tarif.
- 2 mai 1774 : Le conseil loue la salle de spectacle à Cressant, directeur d'une troupe de comédiens français ; suivent les conditions.
- 6 mai 1774 : Députation à Seraing pour remercier le princeévêque de ses bontés envers la cité, notamment en lui octroyant

le mandement exécutoire du 27 avril pour les nouveaux moyens proposés par la généralité.

9 mai 1774 : Ordre au beaumester de faire un "contre-mur" à l'entrepôt que l'on construit contre l'église des religieuses capucines, Hors-Château.

11 mai 1774 : Les échevins de Crotteux déclarent que la maison de L. Foulon, sise au Gros-fossé, entre Hollogne et Velroux, est de leur ressort.

30 mai 1774 : La cité abandonne au chirurgien-major Demeste l'usage de la tour qui surmonte la porte Vivegnis, ci-devant occupée par la garde militaire, en tant que cela peut être utile à son jardin botanique, et non autrement.

6 juin 1774 : Acquisition de la maison appelée la Houbette en Tanneurue, vis-à-vis de la Large-ruelle, pour l'abattre parce qu'elle gène la navigation.

9 juin 1774 : Enfoncement d'une xhorre (œil d'arène) dans la Rivelette, depuis le rivage de Saint-Jean, le long des Dominicains jusqu'au rivage des Sœurs-de-Hasque.

17 juin 1774 : Conditions pour l'entretien des pompes ou fontaines publiques de la cité, avec leur désignation.

21 juin 1774 : Conférences entre le clergé et le magistrat au sujet de la répartition des impôts.

15 juillet 1774 : Formule du serment exigé des marchands bourgeois de la cité, à l'effet de ne pas frauder le poids de la ville et le péage aux portes.

18 juillet 1774 : Construction d'un xhorre et démolition d'une partie du mur d'eau en Pècheurue ; suivent les conditions.
23 juillet 1774. Mandement du prince-évêque défendant à tout étranger de s'établir dans le pays s'il n'a fait preuve de profession de la religion catholique et de bonnes mœurs, et s'il ne fournit une caution de cent écus dans les villes, et de cinquante dans les

8 août 1774 : Conditions du nettoiement général de la cité. 19 août 1774 : Xhore à faire dans la Rivelette, Outremeuse, depuis

le moulin du Chapeau-de-fer jusqu'au pont de Roture, et depuis là jusqu'à l'arcade de l'hôpital des Incurables.

22 août 1774 : La cité accorde aux maîtres de la Bure-aux-eaux une place au-dessus de la fausse porte de Saint-Laurent pour y établir une paire â houille.

24 août 1774 : La cité accorde l'exemption des droits de gabelle sur la houille à Martiny, qui fabrique de la bijouterie anglaise en acier.

9 septembre 1774 : Construction d'un panelet pour la facilité des habitants de Sainte-Véronique qui se rendent à l'église du couvent des Anges.

16 septembre 1774 : Gages de celui qui ouvre et ferme la barrière de la promenade du quai d'Avroy.

18 septembre 1774 : Le comte de Geloes et J.-J. de Villenfagne sont élus bourgmestres.

2 décembre 1774 : Exposition au plus offrant de quatre maisons appartenant à la cité, situées au Thier-des-tisserands.

12 décembre 1774 : Les peintres et sculpteurs de Liège continuent à leurs frais l'académie de peinture ou de dessin d'après nature, en attendant que le prince-évêque ait mis à exécution son dessin d'ériger à Liège une académie publique ; la ville met à leur disposition les deux places occupées à l'hôtel de ville par le physicien Vileotte.

16 décembre 1774 : le prince-évêque ayant établi à ses frais une école d'architecture à Liège, la ville affecte à son usage la salle "aux marbres," à l'hôtel de ville.

30 décembre 1774 : À la demande des bourgeois de Liège, le magistrat supplie le prince-évêque de permettre la vente libre de la viande par tous ceux qui voudront, parce que, malgré les sages mesures de l'édit du 5 mars 1774, le prix de la viande de boucherie ne diminue pas et que beaucoup de personnes ne peuvent en acheter.

- Le magistrat demande au prince-évêque d'ordonner que les imprimeurs de la cité soient obligés de déposer à la bibliothèque de l'hôtel de ville un exemplaire de chaque ouvrage qu'ils éditeront.

Non consultable

Registre aux enquêtes générales. 1774-1775.

13 janvier 1775 : Ordre aux teinturiers de réparer le ventaz placé dans le rieu de la rue Hors-Château.

20 janvier 1775 : Observation du magistrat touchant l'exemption des impôts accordée par le prince-évêque à l'académie anglaise, qui compte 120 étudiants.

20 mars 1775 : Mesures prises par la ville pour diminuer le prix du pain.

21 avril 1775 : Le commissaire Bossy est autorisé à faire une seyeulte sur piliers en pierre, de la profondeur de 15 à 16 pieds, à sa maison de la Bonne-foi, située vis-à-vis de la brasserie des Dominicains, sur la Rivelette

5 mai 1775 : Le magistrat renvoie à Maastricht la "machine ou sonnette" que cette ville lui avait prêté le 24 juillet 1771. 12 mai 1775 : Cahier des charges pour le placement d'un gardefou à l'Etoile de Saint-Léonard.

15 mai 1775 : Les pot-d'étainiers présentent un règlement à l'approbation du magistrat.

9 juin 1775 : Vu le plan d'une machine à feu placée sur le bure de la Vigne, près de Liège, fait et dédié au magistrat par H. Ophoven, jeune homme âgé de 14 ans : le conseil, pour encourager les talents naissants de l'auteur, ordonne que ledit plan soit inséré dans l'ouvrage de M. de Morand, à la bibliothèque publique.

- Autorisation de rebâtir une maison dans la ruelle Fisto, paroisse Saint-Pholien.

12 juin 1775 : Ordre aux archers de faire retirer les pauvres qui s'attroupent du côté de l'escalier de l'hôtel de ville, et de veiller à ce que les vendeurs du marché nettoient cette place.

- Ordre au bouwmeester de faire remplir le grand bateau de la ville de pierres et de chaux vive, et de le faire couler contre les pilotis du mur d'eau, en Tanneurue, pour empêcher l'eau d'y faire des concavations.

19 juin 1775 : Le magistrat autorise le comte de Horion, souverain officier du prince-évêque, de faire arranger à sa guise et à ses frais une loge dans la salle de spectacle.

23 juin 1775 : le prince-évêque ayant fondé à Liège une académie de peinture, sculpture et gravure, le magistrat met à sa disposition deux salles de l'hôtel de ville, l'une "pour y tenir l'école ou la classe de dessin relative aux arts mécaniques et à l'étude du modèle vivant ou d'après nature," l'autre pour l'étude des plâtres venus d'Anvers. Les membres de l'académie veilleront à ce que la fumée du poèle et l'huile dont on se servira "ne s'introduisent dans la place joignant le vestibule d'en haut, laquelle est ornée

d'une tapisserie de haute-lisse" dont ils seront responsables. La supplique était signée du président, de Bierset, Malomon, Hasselbrouck, de Chestret, Woestenraet, Ch. de Geloes, Vander Heyden de Blisia, Evrard, Aubée, Dreppe, peintre, Dreppe, graveur, Defrance. (La supplique est accompagnée de cette mention: "Extrait hors du registre de l'académie de peinture, de sculpture et de gravure, le 16 juin 1775". Elle était signée de L. Defrance, secrétaire). Ils s'obligent à évacuer la salle des jours de la translation de Saint-Lambert, de la fête du Saint-Sacrement, et autres cas extraordinaires.

30 juin 1775 : Élargissement de la rue Saint-Remi. (Plan)...

- Recès relatif à un terrain vague dans la rue du Moulin, en Cocraimont. (Plan).

22 août 1775 : Réparation d'un mur d'eau de la cité en Pêcheurue, depuis le trou de Saucy jusqu'au biez du moulin de la Tour-en-Bêche.

- Visite des personnes enfermées dans les hôpitaux Saint-Georges et Sainte-Barbe, et dans les prisons.

Non consultable

Recès du Conseil de la Cité. 1775-1777.

4 septembre 1775 : Conditions de l'impôt du braz, en 67 articles. (imprimé).

- Conditions particulières pour la gabelle des "saies, rassettes, hanscottes, baies" et autres étoffes de laine étrangères introduites dans la cité. (Imprimé).

7 septembre 1775 : Tarif pour le transport sur la barque de Maastricht.

11 septembre 1775 : Le conseil ordonne que le testament de L. Darchi, fondant un collège liégeois à Rome, soit relié, avec sa traduction en français, et déposé à la bibliothèque.

-13 septembre 1775 : Le conseil supprime comme inutile l'emploi d'architecte de la cité, laissé vacant par la mort de M. Le Roy; le bauwmester Drion sera chargé de faire à ses frais les plans, etc., moyennant une augmentation d'appointements de 140 francs par an.

24 et 25 septembre 1775 : de Grailet et de Grady d'Ordange sont élus bourgmestres.

2 octobre 1775 : Mme Bierthe, née de Offhuys, donne tous les mercredis un concert dans la salle de spectacle. La dite salle est ensuite louée à Rozelli, directeur d'une troupe de comédiens ; conditions.

6 novembre 1775 : Députation pour saluer le prince de Salm-Salm arrivé à Liège.

10 novembre 1775 : Règlement à observer par N. La Buchere nommé substitut-greffier.

17 novembre 1775 : Jos. Landiny, musicien, est autorisé : à donner trois ou quatre concerts, "dans le genre de la flute," à la salle de spectacle.

4 décembre 1775 : le prince-évêque nomme M. Masillon "exconseiller" de la cité, en remplacement de son père.

11 décembre 1775 : Ordre au rentier (receveur) de Grady de payer au béguinage dit Roya, près de Sainte-Claire, un canon des rentes dues par la cité. Item, aux pauvres de la Madeleine et de Saint-Thomas, aux orphelins et à la maison des repenties 14 février 1776 : Recès touchant l'admission de Fr. Gavache comme bourgeois de la cité. Difficultés à propos des droits qu'il doit acquitter de ce chef.

11 mars 1776 : Les brandeviniers et fabricants d'amidon supplient le prince-évêque de lever l'interdiction qui les concerne.

20 mars 1776 : Les chambres continuent pour trois ans A. Jos. de Grady d'Ordange dans ses fonctions de rentier et de receveur général de la cité.

27 mars 1776 : Procès fait aux maîtres de la houillère delle Kesalle pour avoir "travaillé une nouvelle branche de horre," extrayant de la houille par le bure delle Petite-Picherotte, dite Goutier, enfoncée sur l'arène de la cité. Texte de la visitation des voir-jurés du charbonnage.

1er avril 1776 : Supplique adressée par les maîtres de la houillère la Conquête à Ans, au sujet des eaux de l'arène de la cité. 6 mai 1776 : Voulant pourvoir à la conservation des eaux de la cité, le conseil ordonne au bauwmeester "de faire ahouer les bures qui sont sous le course des areines de la branche Delhaxhe et des Boleux-Cheverons."

31 mai 1776 : Le conseil autorise les directeurs de la confrérie des pauvres prisonniers à tenir provisoirement leurs séances à l'hôtel de ville.

7 juin 1776 : Le conseil prive de leurs gages pour deux mois les deux gardes-suisses de l'hôtel de ville "pour ne s'être trouvé sur (sous) les armes à la dernière séance du conseil."

- Compliments adressés au prince d'Orange, stathouder héréditaire des Provinces-Unies, et à la princesse, sa femme, arrivés à Liège; on leur présente deux pièces de vin de Bourgogne. Boites tirées à Seraing.
- Recès sur la généalogie d'A. Cartier, capitaine au régiment de la Marck, décédé le 21 avril à Weissembourg.

1er juillet 1776 : Le major Demeste propose de boucher à ses frais la grande porte sur les Walles et d'en faire une autre plus commode. (Plan).

8 juillet 1776 : Modification apportée à la maison du Nom de Jésus, près de la Boucherie. (Plan).

22 juillet 1776 : Le conseil paie 15 florins à la veuve Drion pour avoir "reblanchi et burni" le Christ et l'argenterie de l'hôtel de ville.

9 août 1776 : Recès au sujet de l'octroi "arraisonné" (motivé) récemment accordé par le prince-évêque à l'entrepreneur de la manufacture de "cotonades," sur la Fontaine.

21 août 1776 : On accorde douze florins au peintre Hanson pour avoir représenté sur velin les armoiries des bourgmestres ; et, vu le décès du peintre Racle, on l'autorise à faire exécuter les encadrements des feuilles destinées à recevoir les armoiries des régences futures.

23 août 1776 : Réception faite à M.-J. Wildt, primus de Louvain, passant par Liège pour se rendre à Aix-la-Chapelle.

6 septembre 1776 : Les maîtres de la houillère de la Couronne sont autorisés à faire une expérience avec leurs eaux sur les mahais de la cité.

9 septembre 1776 : Établissement d'une fontaine au thier des Tisserands.

22 septembre 1776 : MM. de Grailet et de Closquet sont élus bourgmestres.

11 octobre 1776 : Précautions prises contre l'incendie au théâtre. 8 novembre 1776 : Le conseil accorde 8 florins à J. Fohal pour trois exemplaires des plans de l'hôtel de ville en 30 feuilles. 1777

14 mars 1777 : Supplique au prince-évêque au sujet de F. Baya livré aux Prussiens.

14 avril 1777 : Travaux exécutés aux remparts derrière Saint-Paul. Non consultable

Recès du Conseil de la Cité. 1777-1778.

15 mai 1777 : Lettre de l'ex-bourgmestre Heusy au magistrat au sujet du projet du prince-évêque de fonder à Liège une école gratuite de dessin ; il parle de ce qu'il a vu à Paris en ce genre et rend hommage au talent du liégeois Demarteau, graveur-pensionnaire du roi, dont ledit bourgmestre a recueilli l'œuvre pour l'offrir à la cité.

6 juin 1777 : Dons faits à M. Renson, liégeois, qui a obtenu trois fois le premier prix de sculpture à l'académie du Capitole à Rome. Attestations traduites de l'italien.

11 juillet 1777 : Réparations à faire à la salle de spectacle. 14 juillet 1777 : Avis touchant le canal de la rue Ma-tante-Sara, lequel n'appartient pas à la cité mais bien au chapitre de Saint-Lambert.

18 juillet 1777 : M. d'Heusy ayant donné à la cité "une estampe sous cadre doré, faite au crayon par S. Guerin, avec l'explication," le magistrat ordonne qu'elle soit placée dans la chambre du conseil.

30 juillet 1777 : Le conseil prie le prince-évêque de faire remettre aux archives de la ville les papiers de la cité conservés depuis longues années au conseil privé.

4 août 1777 : Le magistrat et les commissaires de la cité augmentent de 200 florins les gages annuels de chaque conseiller régent. Supplique adressée à ce sujet au prince-évêque 18 août 1777 : Fr.-A. Defrance, liégeois, remporte à l'unanimité la première place au concours entre les quatre pédagogies de Louvain. Cérémonie de sa réception. Cadeaux.

29 août 1777 : Lettre à écrire à M. Morand, écuyer, conseiller intime du prince-évêque, docteur régent de la faculté de Paris, au sujet de la continuation de ses ouvrages qu'il a dédiés au magistrat.

1er septembre 1777 : Le conseil ordonne au mambour de la cité de poursuivre à propos de la maison située en Gobierue, paroisse Saint-Thomas, "laissée pour habiter par des aveugles," laquelle est couverte en chaume contrairement aux édits.

15 septembre 1777 : Les Écoliers sont autorisés à démolir une partie des remparts sous la direction du baumester.

20 septembre 1777 : Le curé de Saint-Servais est autorisé à mettre des marches à l'entrée de son église.

21 septembre 1777 : J.-L. d'Othée et A. J. de Grady sont élus bourgmestres.

29 septembre 1777 : Huit conseillers et un bourgmestre-régent peuvent recesser jusqu'au 3 novembre.

28 novembre 1777 : Le conseil ordonne à son huissier Gilkinet de s'acquitter de ses fonctions et de porter le manteau rouge de la cité.

12 décembre 1777 : Le Sr Jonas est autorisé à faire ses tours à l'hôtel de ville, à condition que le produit de la recette soit versé à la caisse du futur hôpital général.

19 décembre 1777 : Enquête au sujet de la diminution des eaux aux fontaines du Marché.

- 21 janvier 1778 : Afin d'éviter les fraudes au sujet des impôts, le conseil défend au mêmes personnes d'exercer en même temps les métiers de brasseur, de brandevinier et de boulanger.
- 26 janvier 1778 : Le conseil, considérant qu'il est urgent de secourir un grand nombre de pauvres bourgeois prisonniers au milieu des eaux, défend à tout meunier de moudre du bras, mais seulement le grain nécessaire à faire du pain.
- 13 février 1778 : Réparations urgentes au pont Saint-Nicolas. On exproprie une rangée de maisons situées sur le pont, à l'effet de l'élargir.
- 6 mars 1778 : Recès au sujet du droit de bourgeoisie que possèdent les habitants de la baronnie d'Avroy.
- 30 mars 1778 : On a payé 80 florins au sr Jacoby qui a sculpté les armes des bourgmestres de Grailet et de Closquet sur le pont Saint-Nicolas, et les a gravées sur l'aiguière d'argent présentée au sr Defrance, premier de Louvain.
- 3 avril 1778 : Représentations faites par la cité aux États au sujet des impôts dont elle est accablée.
- 27 avril 1778 : M. de Lezaack, conseiller intime du prince-évêque, est nommé commissaire-administrateur des bals et spectacles publics de la principauté.
- 29 mai 1778 : Projets d'élargissement d'une ruelle près du marché neuf et de la rue de la Barbe d'or ; item, de la rue tendant à la Place Saint-Denis ; item, d'une ruelle aboutissant derrière la cour de la collégiale Saint-Pierre.
- 19 juin 1778 : Construction d'un mur d'eau au Quai de Saint-Léonard. Cahier des charges pour la pose des pilotis et des gardefous.
- 27 juin 1778 : Conflit entre le conseil et le mambour de la cité, celui-ci prétendant pouvoir convoquer de son autorité le magistrat à l'effet de tirer au sort les membres chargés de "vaquer à la franchise ou régiment."
- 16 juillet 1778 : Édit du prince-évêque relatif à la confection de la carte des Pays-Bas par Ferraris. (Imprimé et manuscrit).
- 20 juillet 1778 : Le conseil fait payer 12 florins 15 sous au cirier qui, comme de coutume, a placé un gros cierge de cire blanche devant la statue de la Sainte-Vierge dans l'église Saint-Servais.
- Octroi accordé aux cordonniers de la cité de se procurer du cuir tanné dans le plat pays.
- 25 juillet 1778 : Enquête contre les Dominicains qui ont fait disparaitre le perron et les armes des bourgmestres sur une pierre au-dessus de la porte d'entrée de leur couvent.
- 22 août 1778 : Le conseil ordonne de faire figurer dans le tableau aux armes des bourgmestres, conservé au grand greffe, les blasons de B. Bodin, d'Engl. de la Naye et de W. de Liverlo, qui ont régenté pendant la magistrature de l'an 1705-1706.
- 24 août 1778 : Condition du rendage pour l'entretien et l'allumement des réverbères. (Imprimé).
- 28 août 1778 : Le conseil décide qu'une pierre, avec un perron et une inscription, sera placée pour rappeler le souvenir des travaux faits à la montagne de Glain, sur les plans de l'architecte B. Digneffe.
- 14 septembre 17798 : Vu l'attestation de Defrance et d'Aubée, professeurs à l'académie de peinture, le conseil paie 30 écus à Fr. Dragon, sculpteur, qui a transporté et remonté les plâtres dans la vieille cour de l'officialité.

16 septembre 1778 : Trois carolins sont payés à P. Franck, maitre sculpteur, pour le bas-relief qu'il a exécuté en stuck dans l'antichambre du conseil, à l'hôtel de ville.

- Visite des mahais de la cité.

19 septembre 1778 : On paie 12 florins à Gerard pour avoir peint le bâton magistral du bourgmestre d'Othée.

20 septembre 1778 : J.-B. baron de Hayme et G.-A. de Léonard sont élus bourgmestres.

23 novembre 1778 : F.-J. Desoer, libraire, est subrogé dans les droits de la cité à propos d'un terrain situé rue Mangirue où il établit son imprimerie.

30 novembre 1778 : On paie 460 florins à André Dumont, maîtretailleur de pierre, pour la sculpture des armes du prince-évêque et des bourgmestres sur le Pont Saint-Nicolas.

4 décembre 1778 : Le conseil, considérant que les administrateurs de l'hôpital Saint-Abraham admettent des liégeois dans cet établissement, ce qui est d'autant plus juste qu'on ne verra probablement pas renaître le temps des Croisades, leur accorde l'exemption de l'impôt du braas.

- La rue du Lombard est rendue publique.

Non consultable

Recès du Conseil de la Cité. 1778-1780.

11 janvier 1779 : Le baron de Geyr, tréfoncier, est chargé par le chapitre métropolitain de Cologne de faire fondre plusieurs anciennes statues de cuivre, pesant 3 à 4 mille livres, pour en faire des chandeliers.

1er février 1779 : Réverbère à deux mèches placé vis-à-vis de la pompe dans la rue Saint-Antoine dite Pourceaurue.

5 février 1779 : Projet d'établissement d'un hôpital général à Liège, auquel seraient affectés les biens des Croisiers.

8 février 1779 : Règles à observer par les boulangers dans la confection du pain.

22 mars 1779 : Le conseil accorde 30 écus de gratification au fils du sr Dubuisson, un des receveurs de la ville, pour son Traité d'arithmétique qu'il a fait imprimer à Liège.

26 mars 1779 : E. W. Beanin, jurisconsulte, est nommé membre du tribunal des XXII en remplacement du bourgmestre Closquet, décédé.

29 mars 1779 : Transaction entre la cité et les habitants du pays de Franchimont au sujet des droits de bourgeoisie.

26 avril 1779 : À la demande de Defays, curé de N.-D. aux-fonts, le conseil vote 50 écus pour faire copier par le notaire Rosa, les deux plus anciens registres baptismaux de cette paroisse, commençant l'un en 1576 l'autre en 1593, et qui tombent en lambeaux.

- Expropriation de la maison dite la Houbette, située au Vieuxmuid, sur la Batte, vis-à-vis du poids au brai.

7 mai 1779 : H. Gathy, de Liège, remporte le premier prix à l'académie de Saint-Luc, à Rome.

14 mai 1779 : La salle de spectacle est louée au sr Clairville, directeur d'une troupe de comédiens.

21 mai 1779 : La cité accorde deux louis au sr Monte, maître d'école.

28 mai 1779 : Défense au bibliothécaire de la ville de communiquer le Dictionnaire encyclopédique aux jeunes gens, etc.

- 4 juin 1779 : Le syndic Ophoven offre au magistrat de continuer la publication du Recueil héraldique des bourgmestres de la cité de Liège. Il expose son plan dans une requête.
- 7 juin 1779 : La cité accorde au conseiller Rouma un petit terrain sur le Pont-d'Île, près de la brasserie des Dominicains. Plan où l'on voit la fontaine et l'entrée du Rivage.
- 11 juin 1779 : Mémoire touchant la disparition des eaux de la cité. 21 juin 1779 : Canon de rente accordé aux béguines du béguinage Lesen, près du couvent de Sainte-Claire.
- 28 juin 1779 : Réparations à la maison de la fondation Masillon, sur les degrés du Pery.
- 24 juillet 1779 : Reconstruction d'une maison en Drapierue ou rue de la Barbre (sic) d'or.
- 31 juillet 1779 : Mandement du prince-évêque pour la conservation des eaux des arènes de la cité. (Imprimé).
- 13 août 1779 : R. Fourneau, vicaire de Sainte-Catherine, cède à la cité la maison des Trois savoyards, faisant le coin des rues des Tourneurs et Neuvice.
- 23 août 1779 : Pompe placée sur le puits du chapitre Saint-Pierre dans une maison située aux degrés de Saint-Pierre, près de la chapelle de Sainte-Brigitte.
- 10 septembre 1779 : "Vu le plan de la grande fontaine du marché de cette ville, travaillée par le fameux Delcour, sculpteur liégeois, que le sr H.-J. Godin, graveur bourgeois de Liège, a entrepris de graver comme étant un des plus beaux monuments de cette cité, qui fait l'admiration de tous les étrangers," le conseil accorde cent florins au dit Godin.
- 13 septembre 1779 : Le conseil autorise une modification à la maison située au coin de la rue Chapelle-des-Clercs, en Souverain-Pont. (Plan).
- Le conseil accorde 20 florins aux dix secrétaires des bourgmestres, pour "devoirs rendus avec la clef magistrale pendant cette régence."
- 18 septembre 1779 : Gratification accordée à l'officier des archers et aux six archers, pour devoirs extraordinaires.
- Un demi-carolin payé à l'avocat Jackmart pour honoraires de l'écrit intitulé : " Scedula acceptatoria junctis positionibus, etc. ", à propos du procès de la cité contre le curé de Vottem.
- La cité accorde 30 louis à l'architecte Digneffe pour son plan de la ville, devant servir "de direction dans les réparations et élargissements à faire et donner à l'avenir dans la ville."
- 19 septembre 1779 : Le chevalier de Vivario et le seigneur de Fossoul sont élus bourgmestres.
- 15 octobre 1779 : Ordre de faire disparaitre la baraque ou boutique adossée à la Dardanelle sur le pont-des-Arches.
- 18 octobre 1779 : Le conseil donne cent florins au fils du commis Grégoire, lequel a remporté le 3e prix de dessin à Rome.
- 19 octobre 1779 : Accord entre la ville et les Récollectines au sujet de l'entretien du mur d'eau de la Rivelette.
- Démolition de la fausse porte de Sainte-Marguerite.
- 26 novembre 1779 : On accorde 47 florins de gratification "pour payer un demi-feu aux hommes de feu qui, au coup de canon, se sont rendus à l'hôtel de ville, au sujet de l'incendie à la maison du sr Defrance, en Pierreuse."
- 13 décembre 1779 : Arrangement entre la ville et la veuve Nagant au sujet du haut-volé de la maison du Peigne, située sur le Marché, à propos de l'élargissement de la rue qui tend aux Mineurs.

17 décembre 1779 : Rectification d'une maison située au Potay. (Plan).

24 décembre 1779 : Terrain accorde à Lepage entre la porte de Hocheporte et le boulevard de Mississipi.

14 janvier 1780 : Le conseil requiert le bourgmestre de Fossoul d'acheter pour la bibliothèque de la cité la continuation des histoires d'Allemagne qui ont le plus de rapport avec celle de Liège.

24 janvier 1780 : "Toujours attentif à encourager nos compatriotes qui se distinguent par leurs talents, et voulant rendre hommage public et permanant au célèbre Grétry qui a enrichi la scène française par tant de chefs-d'œuvre en musique : le conseil, à l'instar des honneurs rendus à Dijon aux célèbres Ramau et Crebillon, est d'avis que son buste soit placé sur l'avant-scène du théâtre de la salle de spectacles appartenant à la cité, afin que, par ce monument, la mémoire de cet auteur célèbre qui fait honneur à la nation liégeoise, se transmette à la postérité la plus reculée ; ordonnant en conséquence de faire faire le buste en marbre blanc."

31 janvier 1780 : La cité donne six louis au sr Alexandre, "l'un des comédiens de la principauté de Liège, pour le drame lyrique qu'il a composé à l'occasion de l'érection du buste et couronnement de monsieur Grétry, notre concitoyen."

10 février 1780 : H.-W.-J. de Fossoul est nommé par le prince-évêque conseiller de la cité en remplacement de N. Dawance, décédé.

14 février 1780 : Le hongrois Hondorff est autorisé par le princeévêque à montrer au public ses tours de mécanique et de physique, dans la salle de spectacle.

6 mars 1780 : Le conseil requiert les pères de la confrérie de la Trinité, établie pour la délivrance des captifs, de se souvenir de H. Dethier, liégeois, prisonnier en Algérie depuis huit ans.

17 avril 1780 : Prescription pour le service régulier de l'hôtel de ville, le jour des séances, de la bibliothèque, etc., par les deux suisses et les archers.

12 mai 1780 : Le conseil donne cent florins de gratification à l'horloger Jacquet, "inventeur d'un vaisseau pour le nettoiement et l'enfoncement des rivières."

16 juin 1780 : Conflit de juridiction entre la cité et l'official de Liège au sujet des impôts à payer par le chanoine Planchard. 26 juin 1780 : On place une serrure neuve à la porte du Dot, près des moulins Curtius, et on en remet la clef à la garde militaire, comme d'ancienneté.

30 juin 1780 : Réparation du rivage Warihet dans la grande Bêche, et construction d'un réceptacle pour déposer les cendres.

28 juillet 1780 : On paie 50 florins à l'évêque Servatii, pour une bible en hébreu, en grec et en latin, imprimée en 1509, etc. qu'il a fournie à la bibliothèque.

14 août 1780 : Expropriation des maisons du Nom de Jésus, derrière le Palais, et du Jambon, appartenant au sculpteur Vivroux, au coin de la rue du Pont tendante à la Boucherie, etc.

28 août 1780 : Projet du prince-évêque d'établir une école sur un terrain de 40 pieds de longueur, contre le mur du jardin des Récollets.

22 septembre 1780 : Le conseil paie 80 louis au sculpteur Everard pour le buste en marbre blanc de Grétry, sur le moule en plâtre exécuté par Pajoux, de Paris.

23 septembre 1780 : La cité paie 60 florins à Laprelle pour avoir relié un grand livre oblong de vélin, en maroquin rouge, doré sur tranche bord et bordure, contenant les armes des bourgmestres de Liège depuis l'an 1720 jusqu'à ce jour.

- La cité donne 5 louis à Fabre d'Églantine pour son poème " Éloge de Grétry ", qu'il va prononcer aujourd'hui au théâtre de cette cité.

Non consultable

Recès du Conseil de la Cité. 1780-1783.

24 septembre 1780 : L. de Hodeige et Th. M. de Louvrex sont élus bourgmestres. (Il y a dans ce registre une erreur de pagination. Après la page 99, on a recommencé par mégarde à chiffrer à partir de 50, de façon que les feuillets 50 à 99 s'y trouvent deux fois).

25 octobre 1780 : Pose de réverbères, notamment dans les rues du Cercle, sur Meuse, et du Fer-à-cheval dite des Ursulines. 30 octobre 1780 : Le conseil donne 200 florins à J.-M. Aubée, qui a remporté à Rome deux prix pour les dessins exposés à l'hôtel de ville.

10 novembre 1780 : Le conseil accorde 4 louis à Godin, graveur, pour les estampes du Vinâve-d'Île et de Saint-Jean-Baptiste qu'il a dédiées au magistrat. Item, 2 louis à Dreppe, peintre, pour l'estampe de la fontaine du Vinâve-d'Île.

23 novembre 1780 : Règlement en 19 articles pour le métier des vignerons.

15 janvier 1781 : Vu la cherté des grains, le conseil supplie le prince-évêque de renouveler l'édit du 11 avril 1768 touchant la fabrication du brandevin.

24 mars 1781 : Déclaration du prince-évêque au sujet des déservitudes ou emplois de la ville, qui ne doivent pas être accordés à des étrangers.

23 avril 1781 : La cité donne trois carolins à M. Beyne, âgé de 16 ans, qui a remporté à la Société d'émulation le prix d'architecture. 21 mai 1781 : Accord entre le baron de Grailet et la cité au sujet d'une expropriation près du pont Maghin. (Plan).

25 mai 1781 : Requête au prince-évêque au sujet de deux jeunes hommes qui ont été menés à Galoppe [Gulpen, NL] par des recruteurs, et que la ville veut racheter.

30 juin 1781 : Le conseil requiert le collège des médecins de s'adjoindre Lallemand et Duchâteau pour la taxe des drogues livrées par l'apothicaire Comhair aux pauvres de Saint-Thomas et de Sainte-Foy atteints de la dysenterie.

3 août 1781 : Requête du magistrat au prince-évêque peur obtenir que les ultramosins soient admis au collège liégeois à Rome aussi bien que les citramosins.

17 août 1781 : La cité accorde un subside aux frères Cellites pour réparer la façade de leur église.

27 août 1781 : Établissement de degrés en forme de trappe (escalier?) au rivage de la rue des enfants de Saint-Michel. 3 septembre 1781 : Expropriation de la maison du Pain de sucre derrière l'hôtel de ville, pour l'élargissement de la rue du Stockis.

- La cité fait rémission à Radelet, architecte, des deux seaux en cuir qu'il devrait payer au grand greffe en se faisant publier bourgeois de la cité.

- Le conseil accorde quatre louis à H. Ophoven pour les plans qu'il a présentés à la Société d'émulation à l'effet d'établir une nouvelle place aboutissant au Vinâve-d'Île, et pour l'encourager à s'appliquer de plus en plus à l'architecture.

14 septembre 1781 : Dreppe reproduit par la gravure le plan de la ville fait par Digneffe.

- 23 septembre 1781 : G.-H.-J. de Melotte et Fr.-G. de Bourguignon sont élus bourgmestres.
- 28 septembre 1781 : B. Digneffe et Renoz, architectes, sont chargés de faire le plan de la nouvelle église de Saint-Séverin. (C'est ici que commence l'erreur signalée plus haut).
- 8 octobre 1781 : Expropriation de la maison du baron de Hemricourt, dans la rue du Cabaret derrière l'hôtel de ville, pour l'élargissement de la rue du Stockis. On interdit aux charrettes le passage par la rue dite l'arvoz de Sainte-Catherine.
- 24 octobre 1781 : La cité autorise J.-B. Henkar, possesseur d'un moulin en Châtre, près des PP. Récollets, qu'il a acheté à l'avocat Bourdon, de construire un cabinet pour la pèche au bout de son moulin, contre la muraille du rempart.
- Construction faite par les Ursulines dans la rue du Fer-à-cheval. Plan.
- 5 novembre 1781 : La salle de spectacle est accordée gratis à Dufrenel, Dupuis et Moreau, comédiens associés de la principauté de Liège.
- 30 novembre 1781 : Ordre aux commis de la cité pour la rentrée des deniers, de porter la bandoulière avec le perron.
- 17 décembre 1781 : Ordre au bouwmeester de placer sur le Marché une guérite sur pivot, pour l'archer chargé de veiller à la propreté des fontaines.
- 21 décembre 1781 : Le conseil décrète la suppression de la porte du rivage Sainte-Barbe.
- 1er janvier 1782 : Ordre de faire tirer les petits canons, le lendemain à midi, au moment où le prince-évêque portera la santé du roi de France chez de Sabbatier, ministre de France, à l'occasion de la naissance du Dauphin.
- 22 février 1782 : Accord avec les Dominicains pour l'entretien du canal qui passe par leur couvent.
- La ville cède aux sieurs Forgeur et Martiny un terrain qui se trouve dans les fossés, du côté de la porte Vivegnis. (Plan). 8 avril 1782 : Recès relatif à la conservation des eaux de la cité et aux travaux des houillères. Procès de la ville contre Froidmont, syndic des arènes, etc.
- 7 mai 1782 : Projet d'élargir le pont Saint-Julien.
- Le conseil requiert le bourgmestre Bourguignon de faire venir une tapisserie de damas cramoisi et des meubles pour la salle des séances et celle des Trois corps.
- 26 juillet 1782 : On distribue aux conseillers les ouvrages de Foullon, Bouille, Louvrex et Saumery retrouvés dans les archives. 2 août 1782 : P.-Pr. Rouma est élu, par la majorité des seize chambres, mayeur de la cour des tenants de la maison de Saint-Michel ou communs pauvres en île, en remplacement du conseiller Thonnart, décédé.
- 9 août 1782 : Voulant venir en aide aux États dans la construction de la nouvelle prison "pour les prisonniers civils de la cité," le conseil abandonne à cet effet mille pieds carrés d'un terrain, avec fonderie, situé sur le boulevard de Saint-Léonard.
- 30 août 1782 : Note pour les armoiries des bourgmestres imprimées sur la couverture des prix distribués aux étudiants du grand collège.
- Bousmart est exempté provisoirement des droits de la cité sur les matériaux employés à la manufacture de faïence qu'il a établie au quai Saint-Léonard.

14 septembre 1782 : Ordre au syndic Ophoven de rapporter au grand greffe le livre sur vélin, relié en maroquin, qui contient les armoiries des bourgmestres.

18 septembre 1782 : Conflit entre les grand greffier, mambour et syndic, d'une part, et le magistrat, d'autre part, les premiers prétendant avoir le droit de vendre certains offices de la ville, notamment celui d'archer.

22 septembre 1782 : Le baron de Grailet et le chevalier d'Othée sont élus bourgmestres.

18 octobre 1782 : Le conseil accorde l'exemption des droits d'entrée sur tous les meubles de Vander Hoppe, maître de la généralité des postes de leurs Hautes-Puissances, résidant à Namur, lequel vient demeurer à Liège.

22 novembre 1782 : Le conseil accorde 50 florins à Dufrene auteur de " Essai sur la perfection du jeu théâtral ".

9 décembre 1782 : Députation pour saluer le marquis de Sainte-Croix, ministre du roi de France, arrivé à Liège, et lui présenter deux pièces de vin.

24 janvier 1783 : Exemption des droits sur les chiffons employés à la papeterie de Dargent et Jardon, près de la cité.

10 mars 1783 : Les 16 chambres décident l'achat de l'hôtel d'Argenteau situé vis-à-vis de l'église Saint-Jean-Baptiste, à l'effet de percer une rue en cet endroit. Les plans sont mis au concours. Le prix est décerné à l'architecte Lepafe.

- Concerts donnés à la salle de spectacle par Henvaux, Baneux, Hamal, etc. Constructions de nouvelles loges, et autres travaux 26 avril 1783 : Le conseil accorde 400 florins à Fr. Dewandre, 1er prix de sculpture à l'académie de Rome.

19 mai 1783 : Les directeurs de l'hôpital de Bavière font construire une salle spéciale pour les malades de la ville. Le conseil leur fait don de deux maisons à cet effet.

30 mai 1783 : Cession d'un quart de xhansion d'eau faite en faveur de la cité par la société des fontaines Roland.

23 juin 1783 : La ville autorise le placement de différentes fosses de tanneurs au bord de la Meuse. Plan.

27 juin 1783 : Plaintes des habitants du pont d'Avroy au sujet de l'aqueduc ou canal qui parcourt cette rue.

28 juin 1783 : Le conseil ayant mis au concours la question de savoir quel est le meilleur système pour nettoyer la ville, reçoit en réponse onze mémoires.

- La ville autorise la reconstruction de l'église Saint-Séverin sur les plans de l'architecte Digneffe. Son cimetière. Plan. Difficultés avec la confrérie de la haute-chapelle, etc.
- Sentence de l'empereur Joseph II dans le procès de l'avocat Heeswyck contre les échevins de Liège.

Non consultable

Recès du Conseil de la Cité. 1783-1785.

28 juillet 1783 : Réparation des piles des ponts d'Île et d'Avroy, à 6 pieds de hauteur.

11 août 1783 : Note remise par le marquis de Sainte-Croix, ministre plénipotentiaire de France, pour remercier l'évêque et la ville de Liège de l'accueil qu'ils ont fait au comte d'Artois.
16 août 1783 : Députation au prince-évêque pour la prier de laisser donner son nom à la nouvelle rue percée sur l'emplacement de l'hôtel d'Argenteau.

- Expropriation de la maison portant l'enseigne de la Ville de Tongres pour bâtir la nouvelle église de Saint-Séverin.

18 août 1783 : Jean-Hub. Vincent, liégeois, est proclamé premier de l'université de Louvain. Fêtes en son honneur.

- 5 septembre 1783 : Difficultés au sujet de la donation d'une prébende à Cornillon.
- 15 septembre 1783 : Arrangement à faire avec le chapitre de Saint-Lambert au sujet du biez de moulin venant d'Ans.
- 18 septembre 1783 : Inauguration de la rue Velbruck.
- 19 septembre 1783 : Accord avec les seigneurs de la fermeté au sujet du pavage des rues, notamment de la rue Saint-Antoine dite Pourceaurue.
- 20 septembre 1783 : La ville accorde à Lepage l'usage d'un terrain touchant au cimetière de l'église Saint-Séverin, près du boulevard Mississipi. Plan.
- 21 septembre 1783 : J.-J. de Fabri et G.-L.-G., baron de Moffarts sont élus bourgmestres.
- 17 octobre 1783 : Le conseil donne cent florins à Marc Guichard, maître d'écriture, pour le Traité d'arithmétique et le tableau de la rénovation magistrale qu'il a dédiés au magistrat.
- 21 novembre 1783 : Remercîments adressés à Grétry pour la dédicace de son opéra L'embarras des richesses. Le 12 décembre on lui accorde les 32 métiers.
- 12 janvier 1784 : Résolutions diverses au sujet des franches arènes de la cité, de l'eau des fontaines, des travaux de houillerie, etc.
- Le magistrat, pour empêcher la famine imminente, défend aux meuniers de moudre du grain sinon pour les boulangers. Édit confirmatoire du prince-évêque du 24 avril 1874. (Imprimé). 19 janvier 1784 : Le conseil rappelle le recès du 13 septembre 1743, qu'il serait tenu un registre spécial pour insérer ce qui concerne les eaux de la cité.
- 8 mars 1784 : Mémoire intitulé : "Tableau des dettes et des besoins de la cité," pour être présenté au clergé.
- 29 mars 1784 : Le conseil accorde cent florins à Dreppe, graveur et peintre, pour le plan de la grande fontaine du Marché qu'il a dédié au magistrat.
- 3 mai 1784 : Le conseil ordonne à l'huissier de la cité de convoquer les trois corps pour assister aux funérailles du prince-évêque en manteau noir, crêpe au chapeau et boucles noires, le lendemain vers 4 heures.
- 7 mai 1784 : Ordonnance du chapitre, sede vacante, interdisant le jeu de loto et les loteries dans le pays. (Imprimé).
- 12 juillet 1784 : Le conseil présente trois pièces de vin de Bourgogne au comte de Metternich, ministre plénipotentiaire du prince-évêque I. R., envoyé à Liège pour présider à l'élection d'un nouvel évêque.
- 21 juillet 1784 : Le chapitre ayant élu à l'unanimité le comte de Hoensbroeck comme évêque, le Conseil ordonne la convocation des trois corps de la ville pour aller, le lendemain à 10 h., saluer le prince-évêque.
- 9 août 1784 : Le conseil profite de l'écroulement d'une maison en Lulay, sur le pont de Bourgogne, derrière Saint-Martin-en-Ile, pour décréter l'élargissement de cette rue.
- 16 août 1784 : Ordonnance du chapitre au sujet de l'administration financière de la cité. (Imprimé).
- 21 août 1784 : Réunion des chambres pour statuer sur le donatif de 20,000 florins à faire au prince-évêque

9 septembre 1784 : Recès relatif aux fossés depuis la porte de Vivegnis jusqu'à la Meuse à Saint-Léonard, à remplacer par une rue qui portera le nom de Hoensbroeck.

18 septembre 1784 : Édit du prince-évêque autorisant les mayeur, sous-mayeurs, agents et préposés des États à aller voter, pour les rénovations magistrales, taxativement sur leurs chambres.

19 septembre 1784 : P.-A. de Woets de Trixhe et J.-R. de Chestret, sont élus bourgmestres.

7 novembre 1784 : Dispositions prises pour loger dans les faubourgs le régiment d'Arberg, des troupes impériales.
15 novembre 1784 : Le conseil supplie le prince-évêque de défendre la sortie du grain et de défendre le brandevinage, pour éviter la cherté du grain.

26 novembre 1784 : Les habitants du cul-de-sac dit Serain, dans la paroisse de Saint-Pholien, sont autorisés à placer une porte à cette rue.

17 décembre 1784 : Ordre de tirer des boîtes le jour de l'inauguration du prince-évêque, qui a défendu les illuminations à cause de la misère des temps 1785

11 et 25 février 1785 : Le conseil ordonne à chacun de prêter ses services à l'occasion du passage, par la cité et les villages voisins, du 13 janvier au 21 février, des troupes et de l'artillerie de l'empereur. (Imprimés).

15 avril 1785 : Le conseil donne 18 Florins à Delvaux et à J. Lemborg pour la peinture des armes des bourgmestres sur douze sceaux.

- Cent florins accordés à M. Beine, liégeois, qui a remporté le 1er prix de géométrie dans les plus célèbres académies de Paris. 10 juin 1785 : Résolution touchant le rieu des teinturiers dans la rue Hors-Château.

13 juin 1785 : Exemption de l'impôt du poids de la ville sur les chiffons de la société de la papeterie établie en Polet, Outremeuse.

22 juillet 1785 : Le conseil donne 12 louis à Lovinfosse pour le portrait du prince-évêque, qu'il a peint pour l'hôtel de ville, et douze louis à Jean Duchesne qui en a sculpté le cadre.

26 juillet 1785 : Réparation du mur du canal servant de spalé, ayant son embouchure à la Ribouée, et reconstruction d'une voûte par Latour.

5 août 1785 : Usage d'un terrain accordé à Durieux contre les murs de Saint-Léonard. Plan.

26 août 1785 : Le conseil accorde, par exception, 200 florins aux sociétaires de Richonfontaine.

5 septembre 1785 : Ch.-Fr. Leduc, conseiller allodial, ayant reçu, au nom de l'hôpital Sainte-Barbe, 200 florins de la ville, s'engage à démolir l'arcade ou voûte à l'entrée de la rue qui mène aux moulins Curtius, près dudit hôpital.

12 septembre 1785 : Le conseil accorde 203 florins au fils du sr Ophoven pour le livre des 32 métiers de la cité offert au chevalier de Grandjean, oculiste du Roi et conseiller intime du princeévêque, plus deux louis pour peintures.

17 septembre 1785 : G. Rouveroy est nommé notaire impérial et agent de la cité dans toutes les causes portées aux tribunaux de l'Empire.

- Le chevalier de Grandjean ayant, avant son départ, fait don à la ville de son buste, sculpté par Gathy, le conseil décide qu'il sera

déposé à la bibliothèque pour éterniser le souvenir des bienfaits de ce citoyen pendant son séjour à Liège.

Non consultable

Recès du Conseil de la Cité. 1785-1788.

18 septembre 1785 : C.-F. Leduc et H.-P. de Coune sont élus bourgmestres.

23 septembre 1785 : Plusieurs conseillers s'absentant dans cette saison, on ne tiendra qu'une séance par semaine, le vendredi, jusqu'à la Toussaint.

7 octobre 1785 : La salle de spectacle est mise à la disposition de L. Port, dit "l'incomparable Hercule;" puis des srs Liberti et Dupuis pour y donner des comédies, tragédies, opéras, bals, etc.

13 octobre 1785 : Accord avec la collégiale de Saint-Jacques pour la démolition d'une partie des remparts. Difficultés au sujet du moulin.

24 février 1786 : Le conseil approuve l'attestation relative " aux calomnies et faussetés insinuées dans quelques gazettes étrangères, insinuant qu'il y aurait eu des émeutes en cette ville. " 3 avril 1786 : Remontrance au prince-évêque touchant la pénurie de la monnaie nécessaire au commerce.

3 mai 1786 : Exemption des droits du poids de la ville pour la douairière de Cornet, veuve du ministre du prince-évêque E. Bavaro-palatine, à La Haye.

5 mai 1786 : Le conseil loue au métier des tanneurs l'arsenal de la cité en Gravioule.

- Le conseil accorde 400 florins à J. Xhenemont, liégeois, 1er prix de dessin à l'académie Saint-Luc, de Rome.

16 juin 1786 : Recès touchant la restauration de l'église de Vottem.

19 juin 1786 : Recès touchant la démolition du Séminaire.

3 juillet 1786 : Le conseil déclare qu'il ne paiera plus le loyer du quartier que les académies de peinture occupent dans la vieille cour de l'official, parce que sa caisse est vide.

30 août 1786 : Impôt à établir sur les voitures et les chevaux de luxe.

11 septembre 1786 : Cahier des charges pour la réparation du bouck au pont Maghin.

23 septembre 1786 : Observations faites par le conseil au chapitre de Saint-Lambert sur les plans de l'architecte Renoz à propos de la place aux Chevaux, qui, loin de contribuer à l'embellissement de la cité, multiplient les angles.

24 septembre 1786 : J.-B. baron de Hayme de Bomal et G.-N.-H., chevalier de Mélotte sont élus bourgmestres. 1787

7 mai 1787 : Expropriation d'une maison près de l'arvoz de Sainte-Croix, faisant partie des immunités de la collégiale Saint-Pierre, à l'effet d'élargir la rue Neuve.

15 juin 1787 : Accord entre le magistrat et la chambre des comptes du prince-évêque au sujet des habitants de la céarie dans la rue des Onze-mille-Vierges, qui ont toujours joui de l'exemption de tous les métiers pour pouvoir exercer toute espèce de commerce.

28 juin 1787 : Sentence impériale contre Noel Levoz, à propos des jeux de hasard à Spa. (Imprimé).

30 juillet 1787 : Mention de la rue de l'Ange, Hors-Château. 20 août 1787 : Indemnité accordée au propriétaire du moulin du Chapeau de fer, au pont de pierre, Outremeuse.

- Accord entre le magistrat et la cour de la fermeté au sujet des travaux publics à exécuter à Liège.
- 3 septembre 1787 : Démolition d'une partie de la maison dite la vieille cour de l'officialité, pour y percer une rue.
- 18 septembre 1787 : le prince-évêque donne mille écus au magistrat pour le canal à établir Haute-Sauvenière, sur les plans du géomètre Le Comte.
- 14 septembre 1787 : Le conseil paie 250 florins à Vivroux pour sculpture des armes du prince-évêque et des bourgmestres dans la Haute-Sauvenière.
- 23 septembre 1787 : de Mélotte et Plomteux sont élus bourgmestres.
- 19 octobre 1787 : Exhibition d'automates pour Bouthon de Lorget, mécanicien.
- 22 décembre 1787 : Mémoire séditieux et injurieux pour le princeévêque tendant au bouleversement des lois, ayant pour titre " Avis à mes concitoyens ", par N. Levoz. Le conseil prie les bourgmestres d'assurer le prince-évêque de leur respectueux attachement.

1788

- 8 février 1788 : Toute la ville est menacée d'être privée d'eau. 3 mai 1788 : Le conseil accorde 80 florins à J. Dreppe, directeur de l'académie de dessin.
- 30 mai 1788 : J.-B. Dumoulin, imprimeur, est exempté des droits du poids de la ville.

Non consultable

Recès du Conseil de la Cité. 1788-1789.

27 juin 1788 : Les suppliques tendantes à obtenir la démolition de la porte et du balloir d'Avroy, sont soumises au prince-évêque 30 juin 1788 : Conflit entre le magistrat et la cour de la fermeté à propos d'un canal à construire près du pont Saint-Julien.

7 juillet 1788 : Recès par lequel on voit que la prison de l'official est établie près du rempart de Saint-Léonard.

25 juillet 1788 : Accord à faire avec le chapitre de Saint-Lambert pour travaux au rivage de la Sauvenière et à la place aux chevaux.

4 septembre 1788 : Le conseil ayant vu avec satisfaction la conduite honneste et respectueuse qu'ont tenue envers le magistrat, Decortis et Prévot, tous deux musiciens de l'orchestre de la comédie, lors de la cabale complotée entre huit violons dudit orchestre, inventée uniquement à dessein de forcer le magistrat à mettre les violons de leur goût, décide leur maintien pour l'année suivante.

12 septembre 1788 : Augmentation des appointements des conseillers et des sous-greffiers de la cité, à condition que les emplois des receveurs, contrôleurs et commis seront vendus au profit de la caisse publique.

16 septembre 1788 : Prétentions soulevées par le chapitre de Saint-Denis sur la propriété du bras de la Meuse qui passe sous le Pont-d'Île.

21 septembre 1788 : de Villenfagne et de Ghaye sont élus bourgmestres.

17 octobre 1788 : Ordre au bouwmeester de faire réparer la digue dite Malvoye, près de la Tour-en-Bêche.

27 octobre 1788 : Conditions à observer par le sr Malherbe, directeur d'une troupe de comédiens, pour donner des représentations à la salle de la comédie.

21 novembre 1788 : Le conseil paie mille florins à J. Dumont pour le bac en marbre qu'il a placé à la fontaine de Vinâve-d'Île. 5 décembre 1788 : Le conseil demande au prince-évêque de défendre la sortie du grain et la fabrication de l'eau-de-vie. 9 janvier 1789. Le conseil remercie le chapitre de la Saint-Lambert pour les 4000 florins qu'il met à la disposition du magistrat à l'effet de secourir les pauvres pendant les rigueurs extraordinaires de cet hiver. Dons des collégiales Saint-Martin, Saint-Paul, etc. ; item de l'abbé de Saint-Laurent.

27 février 1789 : Le conseil accorde les 32 métiers au fils du bourgmestre de Villenfagne de Sorinnes, né pendant la magistrature de son père, et lui présente un bassin d'argent. 20 avril 1789 : Ordre de démolir la voûte qui se trouve au-dessus de la porte d'Amercœur, et de réparer celle qui passe sous le couvent des Récollectines en Bêche.

1er mai 1789 : Le conseil accorde 13 louis à Cadelli, peintre italien, pour travaux faits aux décors de la comédie.
15 juin 1789 : Le conseil refuse d'intervenir dans l'entretien du canal qui va des rues du Stalon et delle Sipaître au canal de la cité en Neuvice.

6 juillet 1789 : Le conseil donne dix: florins à G.-J. Croisier pour peinture du bâton magistral du bourgmestre de Villenfagne.

- Projet de démolir la maison de la Pomelette, en Souverain-Pont, pour élargir cette rue, à propos de la reconstruction du béguinage de Saint-Etienne, joignant à la dite maison.
- 27 juillet 1789 : Conditions imposées par la ville à celui qui entreprendra l'entretien des pompes de la cité.
- Le conseil donne douze louis à L. Beine, sculpteur, pour avoir placé les armes des bourgmestres dans le vestibule d'en-haut à l'hôtel de ville.

18 août 1789 : à 8 h. du matin. Le prince-évêque s'étant décidé à convoquer les États, le conseil le supplie de permettre une réunion préalable des 16 chambres " afin que la généralité du peuple puisse communiquer au conseil les projets qu'elle croira les plus essentiels à prendre peur le bien général, et présenter en conséquence un plan d'instruction aux bourgmestres lorsqu'ils iront présider à la prochaine assemblée des États pour y représenter le peuple de Liège ".

Non consultable

Recès du Conseil de la Cité. 1791-1792.

17 janvier 1791 : Assemblée du conseil convoquée par ordre du haut directoire du Bas-Rhin et de Westphalie ; y présidaient les ministres des princes du Cercle, de Kempis, de Greinze, etc. Après interpellation de tous les officiers attachés à la cité, en présence de plusieurs bons citoyens, les dits ministres ont ordonné de reconnaître pour véritable magistrat celui qui avait été chassé par la rébellion du 18 août 1789.

- Décret de la commission impériale, restituant l'ancien magistrat dans ses fonctions, et enjoignant à tous les citoyens de lui obéir. 18 janvier 1791 : Le conseil rappelle M. de Loncin à son office d'aumônier de l'hôtel de ville.
- Il est décidé qu'un bourgmestre et cinq membres formeront le conseil, et se réuniront tous les jours à 10 heures du matin pour régler les affaires courantes. Le conseil fait fabriquer, au lieu des anciennes qui sont égarées, deux clefs magistrales en argent, d'après l'ancien type, avec cette inscription : " Consules restituti anno 1791 ".

- 19 janvier 1791 : Le conseil envoie à l'empereur et aux princes du Cercle une adresse pour témoigner ses sentiments de gratitude, de respect et d'amour. Il envoie également une adresse au tréfoncier de Wasseige, ministre plénipotentiaire du prince-évêque, pour lui témoigner sa reconnaissance particulière, et le prier d'assurer le prince-évêque de ses sentiments de respect, de fidélité et d'amour.
- L'impôt de 2 florins d'augmentation sur le muid ayant été établi inconstitutionnellement dans la ville et sa banlieue, est révoqué.
 20 janvier 1791 : Rouveroy remplit par intérim les fonctions de greffier.
- Le conseil règle le logement des troupes impériales dans les différents quartiers de la ville.
- 21 janvier 1791 : Visite des maisons particulières où se trouvent des dépôts d'armes et de munitions.
- 25 janvier 1791 : La commission d'imprimeur de la cité est retirée à la veuve Bourguignon et donnée à H. Dessain.
- 1er février 1791 : Adresse du magistrat aux 16 chambres, en lui faisant parvenir les comptes de la cité. Il exhorte tous les citoyens à l'union.
- Compliment au bourgmestre de Villenfagne à l'occasion de la naissance d'un fils.
- 2 février 1791 : Dans une réunion des bourgmestres, du conseil et des députés des 16 chambres, il est décidé qu'il sera envoyé des adresses à l'empereur, au général Keuhll, aux électeurs et à leurs ministres directoriaux, au prince-évêque de Liège, à M. de Wasseige, au chapitre de Saint-Lambert et à l'archevêque de Trèves ; textes de ces adresses. Réponses du chapitre et du délégué du Cercle.
- 3 février 1791 : Ordre à l'avocat Dupont de remettre dans les 24 heures à l'ex-bourgmestre de Mélotte les papiers et registres relatifs à la rentrée du magistrat.
- 12 février 1791 : Adresse remise au prince-évêque par le conseil, pour lui témoigner sa joie de la voir de retour dans la cité.
- 13 février 1791 : Recès au sujet du décret de la commission impériale pour le remplacement des trois corps de la cité et des vingt commissaires.
- 16 février 1791 : le prince-évêque nomme trois conseillers de la cité pour remplir les places vacantes.
- 19 février 1791 : Nic. Legrand peint un tableau allégorique pour être exposé à l'hôtel de ville lors des illuminations qui auront lieu pour le retour du prince-évêque
- 24 février 1791 : Le conseil charge le peintre Lovinfosse de faire un nouveau portrait du prince-évêque, pour la grande salle de l'hôtel de ville.
- 25 février 1791 : Le conseil indique au tréfoncier de Wasseige différents locaux pour établir un hôpital pour les troupes.
- 3 mars 1791 : Le magistrat propose aux chambres de faire un don au prince-évêque, pour le dédommager des pertes immenses qu'il a souffertes pour maintenir les droits de la nation et la mettre à même de soutenir sa dignité et son rang.
- Comptes de la cité pendant la révolution, pour l'exercice du 18 août 1789 au 16 janvier 1790 (imprimés).
- 4 mars 1791 : Le conseil ordonne aux propriétaires de la maison où était la halle des drapiers de démolir les colonnes qu'ils ont élevées en empiétant sur le chemin public.

5 mars 1791 : Députés du conseil au grand écolâtre de Saint-Lambert et au doyen de Saint-Pierre pour l'entendre au sujet des nouvelles impositions à établir.

17 mars 1791 : Le secrétaire de la commission impériale atteste s'être rendu au grand greffe, à l'hôtel de ville et y avoir pris, pour les transporter à la chancellerie du Cercle, deux protocoles des magistratures intruses, commençant le 18 août 1789 et finissant le 15 janvier 1791, l'un coté 1 à 362, l'autre 1 à 358.

1er avril 1791 : Le conseil statue que tous les créanciers de la cité seront remis au même terme d'arriérés. Il réclame à la commission impériale les matériaux provenant de la Dardanelle, qui est reconstruite.

- Réparation, par Lamb. Yerna et Daniel Maréchal, des armoiries des bourgmestres brisées par les rebelles.
- 4 avril 1791 : Le conseil fait un emprunt de 500 louis à M. de Ghysels, écolâtre de Saint-Lambert.
- 8 avril 1791 : Mandement exécutoire du prince-évêque au sujet des nouveaux impôts. Elle projette un autre emprunt de 4 à 5000 florins.
- Conditions pour l'entrepreneur du nettoiement public. 9 avril 1791 : Tarif à payer au poids de la ville (imprimé). 26 avril 1791 : Le conseil décide de récupérer sur les biens des intrus l'argent de la ville qu'ils ont employé à soutenir la révolution.
- 30 avril 1791 : L'hôpital Saint-Jacques, sur Avroy, fait un don de mille écus à la caisse de la cité.
- 1er juin 1791 : Quinze florins payés à Delincé, orfèvre, pour réparation des deux médailles servant d'ornement aux manteaux écarlates des secrétaires.
- 10 juin 1791 : "Le conseil ayant été requis par les seigneurs des trois corps de ville, de manifester leurs vœux à la haute commission impériale, à l'égard des inscriptions scandaleuses faites par les intrus dans le grand livre en vélin contenant les généalogies des princes et des bourgmestres de Liège, nomme des députés à effet d'avoir l'honneur d'approcher leurs Excellences pour leur remettre sous les yeux ces horreurs et indignités, en les suppliant d'y pourvoir ".
- 22 juin 1791 : Le balloir situé au-dessus de la porte d'Amercœur menaçant ruine, est démoli.
- 18 juillet 1791 : Projet d'augmenter les gages des conseillers de la cité.
- 1er août 1791 : Le receveur de la cité est autorisé à faire un emprunt de 500 mille florins.
- 26 août 1791 : Pied-batte à faire au rempart entre le Rustay et la tour en Bêche.
- 5 septembre 1791 : Autorisation au sculpteur Gathy de rebâtir sa maison dans la rue des Mineurs. Plan.
- 12 septembre 1791 : Le conseil ordonne au bouwmeester de faire replacer sur le pont des Arches le Christ de Delcour, par le sculpteur Vivroux.
- 18 septembre 1791 : Le comte de Méan et le baron de Villenfagne sont élus bourgmestres.
- 30 décembre 1791 : On remet à M. Massart, auditeur, les ornements de la chapelle Saint-Henri à la citadelle, qui se trouvaient à l'hôtel de ville. 1792
- 9 janvier 1792 : Décision du conseil sur la manière de " recesser " ou de tenir les procès-verbaux de ses séances.

23 janvier 1792 : Comptes de la cité pour l'exercice du 3 février au 30 septembre 1791 (imprimé).

4 mai 1792 : Le magistrat demande communication au conseil privé d'un document concernant la franchise de Vottem, en date du 30 juin 1591, qui se trouve dans les anciens registres des recès de la cité.

11 mai 1792 : Rapport du receveur Terwagne sur l'exportation du houblon.

- Réclamations au sujet des droits à payer sur les denrées de consommation au village de Wandre.
- 4 juin 1792 : Compliment de condoléance au bourgmestre de Méan au sujet de la mort du prince-évêque.
- Ceintrage placé au pont de Saint-Nicolas qui menace ruine ; et réparation aux escaliers du pont de Torrent.
- 22 juin 1792 : Ordre au bouwmeester de faire replacer le perron à l'endroit où était la fausse porte, en Basse-Wez.
- 13 juillet 1792 : État de 60 florins présenté au conseil par les voirjurés de la cour des eaux pour visite de la Rivelette, Outremeuse.
- Accord du conseil avec le suffragant au sujet du bassin d'un demi-hansion d'eau à placer dans la pyramide près de l'hôtel du baron de Jehay.

6 août 1792 : Députation pour complimenter le comte de Westphalen de Furstemberg, ministre de l'empereur, délégué pour présider à l'élection d'un nouveau prince-évêque. Il arrive le 11. 16 août 1792 : Le chapitre de Saint-Lambert élit pour évêque le suffragant comte de Méan.

17 août 1792 : Le conseil commande au peintre Lovinfosse le portrait du prince-évêque Le cadre est sculpté par M. J. Herment. 10 septembre 1792 : M. de Plompteux est remplacé par Lambert Devillers comme bibliothécaire de la ville.

15 septembre 1792 : Le conseil accorde 46 florins au P. Stéphany, bibliothécaire des Carmes, pour deux volumes in-folio livrés à la bibliothèque de la cité.

23 septembre 1792 : de Mélotte et Dothée sont élus bourgmestres.

28 septembre 1792 : Le conseil décide qu'il ne tiendra plus qu'une séance par semaine, le vendredi.

3 octobre 1792 : Ordre aux secrétaires de se rendre tous les jours chez les bourgmestres pour les accompagner comme de coutume. 19 octobre 1792 : Ordre au greffier de délivrer des certificats de domiciliés à Liège aux prêtres français qui les demanderont. 9 octobre 1792 : Le conseil supplie le prince-évêque de défendre le brandevinage.

23 novembre 1792 : "Le conseil, vu la détresse où se trouve la caisse de la cité et la nécessité indispensable de se procurer les fonds qu'exigent les circonstances actuelles de guerre et de force majeure, requiert le clergé de lui faire l'avance de cent mille florins ".

Non consultable

Recès du Conseil de la Cité. 1792-1793.

6 mars 1793 : Ordonnance du prince-évêque le prince de Cobourg, généralissime de l'empereur : 1° L'ancienne magistrature reprendra sur le champ ses fonctions ; 2° Les intrus seront cassés ; on fera une enquête sur ceux qui ont le plus contribué à la révolte et adhéré à la révolution française ; 3° Celui qui manifestera quelque regret ou mauvais vouloir, sera pendu sur le champ ; 4° Le pays payera au prince de Cobourg une contribution

de 600 mille florins, en trois termes de trois jours, pour récompenser les braves troupes impériales. Et défrayer les généraux et officiers ; 5° Pour cette contribution, le magistrat imposera les révolutionnaires au double, au triple, au quadruple des autres, même au centuple pour les chefs ; " et les braves gens contribueront avec plaisir pour une petite somme, parce qu'ils doivent être charmés d'être délivrés de ces factieux ". 8 mars 1793 : Cette ordonnance ayant été insinuée le 6 mars au magistrat à Maastricht, le conseil a repris ses fonctions. Les démarches qu'il a faites auprès du général prince de Cobourg pour obtenir une diminution du chiffre de la contribution ou un délai, sont restées sans résultat. Les bourgmestres, à leur arrivée à Liège, sont descendus chez le duc le Wurtemberg dans le même but ; ayant échoué, ils font assembler les 16 chambres pour 5

- Vu les nombreuses affaires qui se présentent au sujet de l'entrée victorieuse des troupes impériales dans la cité, le conseil nomme un comité qui s'assemblera tous les jours à l'hôtel de ville à 8 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi, pour régler les affaires militaires.

heures de l'après-midi. Un emprunt est décidé.

- 9 mars 1793 : Ordre du duc de Wurtemberg aux boulangers de la ville de fournir dans les deux jours trente mille pains de quatre livres, de bonne qualité, au magasin établi au séminaire. On leur donnera un reçu d'un commissaire de l'empereur.
- 11 mars 1793: Les députés du conseil se rendent à Maastricht auprès du prince de Cobourg, pour lui porter cent mille écus, le supplier de traiter le pays de Liège en nation amie, de l'exempter de la contribution fixée, et de retirer l'ordre de fournir le pain et la viande aux soldats. Le prince a répondu que la nourriture du soldat serait fournie par l'empereur comme de coutume, mais que la contribution devait être intégralement payée dans les termes fixés. Il exige cent mille nouveaux écus pour le lendemain, sous peine d'exécution militaire. Dans ces circonstances urgentes et de force majeure, et pour éviter une exécution militaire, le conseil requiert les 16 chambres de nommer un député avec lequel, de même qu'avec les députés du clergé et des États, il puisse chercher à se procurer l'argent nécessaire sous la garantie du clergé et des États.
- 22 mars 1793 : Députation du conseil pour aller à la rencontre du prince-évêque le prince de Liège et le féliciter de son heureux retour dans ses États et dans la cité de Liège.
- 25 mars 1793 : Règlement à observer pour obtenir la propreté des rues et éviter les maladies épidémiques.
- 8 avril 1793 : Vu les circonstances présentes, le conseil décide qu'il tiendra trois séances par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi.
- Ordre de remplir avec des triguts le gouffre des Trois-Maries près du pont du grand collège des Jésuites.
- 15 avril 1793 : Députation du magistrat auprès du prince-évêque, pour la prier de hâter son retour dans ses états. Une députation va à sa rencontre à Aix [Aachen, DE].
- 17 avril 1793 : Plaintes au sujet des troupes impériales qui arrivent sur Avroy et dans le quartier de l'Île, exigeant de force des bourgeois chez qui ils sont logés, de la viande et du pain.
- 24 avril 1793 : Le conseil accorde 50 florins à l'huissier Crahay qui a conservé l'argenterie de la chapelle de l'hôtel de ville pendant la dernière révolution.

26 avril 1793 : Le conseil demande un récollet pour confesser les français malades à l'hôpital de Saint-Léonard ou des Carmagnoles. 3 mai 1793 : Ordre de payer les flambeaux fournis pour la procession faite le samedi précédent pour accompagner le buste de Saint-Lambert et autres reliques qui avaient été transférées à Maastricht.

15 mai 1793 : Le conseiller de Neumoulin est autorisé à incorporer dans sa propriété un terrain au coin de la rue du Crucifix, près du pont de Torrent. Deux plans.

31 mai 1793 : Le magistrat demande à de Wunsch l'autorisation de rendre aux bourgeois non suspects leurs armes déposées à l'hôtel de ville.

3 juin 1793 : Défense du prince de Cobourg à tout soldat logé dans la cité de n'exiger aucune nourriture des habitants.
7 juin 1793 : Les classes du grand collège destinées à l'instruction de la journe de la journ

de la jeunesse étant dévastées, le conseil, quelque grands que soient en ce moment les autres besoins publics, ne peut négliger un objet d'aussi grande importance que l'éducation ; il accorde 20 louis pour l'embellissement des écoles, pour en rendre la fréquentation agréable aux écoliers et leur inspirer l'amour de l'étude.

8 juin 1793 : Comptes de la cité pour l'exercice 1791-1792 (imprimé).

- Le conseil augmente de 200 florins le droit de bourgeoisie pour les étrangers.

3 juillet 1793 : Les composants des chambres ne s'étant pas trouvés à la réunion du 23 juin pour délibérer sur la passation des impôts et sur les balances, une nouvelle séance est fixée au dimanche 14 juillet. Les défaillants payeront une amende de 25 sols.

- Ordre à l'huissier de convoquer les trois corps de ville pour mardi 9, au sujet de l'inauguration du prince-évêque.

2 août 1793 : Convention avec J. Bonanomé pour faire le moule en plâtre du buste de Saint-Lambert, à l'effet de le faire couler en plomb.

13 août 1793 : Les 16 chambres accordent au prince-évêque un donatif de 30.000 florins pour lui témoigner leur dévouement.

16 août 1793 : Le conseil permet à M. Wauthy, chanoine de Saint-Paul, de faire démolir à ses frais le rempart de la cité le long de sa maison derrière Saint-Paul.

19 août 1793 : J. Thonon ayant obtenu la couronne au grand collège, le conseil lui accorde 7 louis comme prix extraordinaire, pour l'aider dans les dépenses qu'il aura à faire, et l'encourager à poursuivre la carrière des belles-lettres.

24 août 1793 : Le conseil décide que, par économie, il ne fera plus placer les armoiries des bourgmestres dans les vestibules de l'hôtel de ville.

6 septembre 1793 : Recès touchant la contribution de 600.000 florins exigée par le prince de Cobourg.

16 septembre 1793 : Le conseil vote des remerciements au baron de Stockem de Heers, conseiller, aux avocats de Jaer, échevin de Jupille, Levoz, Terwagne, père et fils, de Saive, Renier, Hubert, le chevalier Delchef, pour les services signalés qu'ils ont rendus au public avant la rentrée du magistrat, et pour avoir partagé avec celui-ci le fardeau des affaires nombreuses et difficiles.

20 septembre 1793 : Le conseil accorde 27 louis au sculpteur Vivroux pour le modèle en bois du buste de Saint-Lambert, pour

les armoiries à placer au fronton de l'hôtel de ville et pour deux lions destinés à la tribune du même hôtel.

23 septembre 1793 : Le conseil ordonne au mambour de veiller à la police intérieure de l'hôtel de ville et à ce que les électeurs ne sortent pas dudit hôtel pendant les opérations.

Non consultable

39 /BIS Recès du Conseil de la Cité + pièces annexes. 1792-1794.

	III. ADMISSIONS A LA BOURGOISIE
40	<i>40 - 42 ADMISSION À LA BOURGEOISIE. 1564-1794.</i> 1564-1571.
41	1565-1607.
42	1752-1794.
43	Quaelle des publications de bourgeoisie. 1778-1794.
44	44 - 49 QUAELLE AUX SUPPLIQUES, RÉSOLUTIONS ET ORDONNANCES DU CONSEIL. 1790-1794. 1790-1791.
45	1789-1791.
46	1791-1792.
47	1792-1793.
48	1793.
49	1793-1794.
50	Registres aux octrois. 1778-1794.
51	Rendage des gabelles. 1774-1794.
52	52 - 53 QUAELLE DES DROITS DU GRAND GREFFE DE LA CITÉ. 1791-1794. 1791-1792. Non consultable
53	1793-1794. Non consultable
54	Cour des tenants de la Bellequeste ou de la Halle. Records, reliefs œuvres, etc. 1434-1653. Non consultable
55	55 - 56 COUR JURÉE DES TENANTS DE LA CITÉ. 1528-1541. 1525-1528.
56	1540-1541.

	IV. COMPTES DES BOURGMESTRES	
56 /BIS	56/BIS - 129 COMPTES DES BOURGMESTRES. 1653-1773. 1653-1654.	1 volume
57	1654-1655.	1 volume
58	1655-1656.	1 volume
59	1656-1657.	1 volume
60	1656-1657.	1 volume
61	1656-1657.	1 volume
62	1674-1675.	1 volume
63	1677.	1 volume
64	1677.	1 volume
65	1680-1681.	1 volume
66	1680-1681.	1 volume
67	1682-1683.	1 volume
68	1683.	1 volume
69	1685-1686.	1 volume
70	1690-1691.	1 volume

71	1697-1698.	1 volume
72	1699-1700.	1 volume
73	1701-1702.	1 volume
74	1702-1703.	1 volume
75	1703-1704.	1 volume
76	1706-1707.	1 volume
77	1707-1708.	1 volume
78	1708-1709.	1 volume
78 /BIS	1709-1710.	1 volume
79	1711-1712.	1 volume
80	1713-1714.	1 volume
81	1714-1715.	1 volume
82	1715-1716.	1 volume
83	1716-1717.	1 volume
84	1717-1718.	1 volume
85	1718-1719.	1 volume

86	1719-1720.	1 volume
87	1720-1721.	1 volume
88	1721-1722.	1 volume
89	1722-1723.	1 volume
90	1723-1724.	1 volume
91	1724-1725.	1 volume
92	1725-1726.	1 volume
93	1726-1727.	1 volume
94	1727-1728.	1 volume
95	1728-1729.	1 volume
96	1729-1730.	1 volume
97	1730-1731.	1 volume
98	1731-1732.	1 volume
99	1732-1733.	1 volume
100	1733-1734.	1 volume
101	1734-1735.	1 volume
102	1736-1737.	

		1 volume
103	1738-1739.	1 volume
104	1739-1740.	1 volume
105	1740-1741.	1 volume
106	1741-1742.	1 volume
107	1742-1743.	1 volume
108	1743-1744.	1 volume
109	1744-1745.	1 volume
110	1745-1746.	1 volume
111	1746-1747.	1 volume
112	1748-1749.	1 volume
113	1749-1750.	1 volume
114	1750-1751.	1 volume
115	1752-1753.	
116	1753-1754.	1 volume
117	1754-1755.	1 volume
118	1755-1756.	1 volume
-		1 volume

119	1756-1757.	1 volume
120	1757-1758.	1 volume
121	1758.	1 volume
122	1758-1759.	1 volume
123	1762-1763.	1 volume
124	1763-1764.	1 volume
125	1768-1769.	1 volume
126	1769-1770.	1 volume
127	1770-1771.	1 volume
128	1771-1772.	1 volume
129	1772-1773.	1 volume
129 /BIS	Comptes de la Cité de Liège rendus par de Grady, rentier d ville. 1772-1785.	
129 /ter	Comptes de la Cité de Liège rendus par la veuve de Grady de Fabry. 1786-1787.	et par
		1 volume
130	130 - 142/BIS COMPTES DES BOURGMESTRES. 1773-1794. 1773-1774.	
131	1775-1776.	
132	1777-1778.	

133	1778-1779.
134	1780-1781.
134 /BIS	1779-1780.
135	1781-1782.
136	1782-1783.
137	1783-1784.
138	1786-1787.
139	1786-1787.
140	1789-1790.
140 /BIS	1789-1791.
141	1790-1791.
141 /bis	Balance des dépenses publiques. 1792-1793.
142	1792-1793.
142 /BIS	1793-1794.
142 /TER	Publications d'élections de bourgmestres. 1780-1793.
142 /QUAR	TO" Plan de municipalité pour la Cité de Liège, faubourgs et banlieue de Liège à suivre provisoirement à la prochaine élection et dont la ratification finale est laissée aux soixante sections ". 1790. 1 brochure
143	143 - 143/BIS STOCK DES RENTES DUES PAR LA CITÉ EN 1725 ET RENOUVELÉ EN 1732. 1725-1732. 1725-1732.
143 /BIS	1725-1726.
144	Index alphabétique des créanciers de la ville. 1767. 1 chemise
145	Tableau des rentes dues par la ville. 1789-1791. 1 volume

146 Sommes empruntées par la ville aux chapitres, monastères et autres, en décembre 1789, 1789, Non consultable 147 Payement du 10e denier accordé pour la réédification d'un nouveau pont en 1647. [1647 ?]. 1 chemise 148 Actes et contrats concernant la caisse du comptoir établi dans la cité pour la structure du pont des Arches, avec recès (1654, 1655-1663) et quatrième compte d'André de Corswarem, caissier du comptoir établi pour la construction du pont des Arches (1657-1659). 1654, 1655-1663. 1 volume et 2 cahiers 149 Comptes des deniers rentrés à la caisse de la Compagnie établie pour l'érection du quai Saint-Léonard. 1665-1676. 1 volume 150 Compte du tiers compétant à la Cité hors de l'impôt du braz de l'État. 1689. 150 /BIS Quaelle ou rôle général du braz et brandevinage en mars 1724, janvier 1749, mars 1756, mars 1764, juin 1764, juillet et décembre 1765, septembre 1774, septembre 1776, août et septembre 1778, janvier, avril et mai 1782 et Quaelle aux hougaerdes (1775-1776). 1724, 1749, 1756, 1764-1765, 1774-1782. 15 cahiers 151 Rôles de la gabelle des houilles (1746-1793) et Comptes de la gabelle des houilles et des barrières en 1756-1767. 1746-1793. 151 /bis Registre de la gabelle des houilles (notamment). 1767-1773. 1 volume 152 Quaelle du comptoir de Sainte-Marguerite en mars, juin, juillet 1747 ; Rôle du soixantième de la Cité sur les bois et osiers en octobre 1791; Tourné du pont des Arches en 1775-1776 et 1791-1792; Recette des sels en 1777-1778, 1791-1792 et 1792-1793. 1747, 1775-1778, 1791-1793. 10 cahiers 153 - 153/BIS REGISTRES DE LA RECETTE DES GRAINS VENDUS PAR LES BOURGMESTRES. 1771, 1789. 153 1771. 153 /BIS 1789.

154	Répertoire général des réverbères posés dans la ville et les faubourgs, avec leur numéro d'emplacement et le nombre des allumeurs (1786) ; " Conditions du rendage des lanternes " (1778, imprimé). 1778, 1786.
155	Registre touchant la construction du théâtre. 1746.
156	Registre des cens et rentes de la céarie de la Cité. 1758.
157	157 - 158 COMPTE DU CÉARIER OU RECEVEUR DE LA PETITE DOMAINE. 1738-1747. 1738-1742.
158	1742-1747.
159	Registre des maîtres-fermeteurs. 1686-1756.
160	Fermeté : Intimations (1749-1767) et journal de visites faite par le mayeur de la Fermeté (1746-1749). 1746-1767.
161	Comptes de la Fermeté. 1475-1781.
	1 liasse 1475-1476. 1577, 1600, 1605, commission de Rentier (1694). 1731 et 1732. 1762-1770. 1775-1777. 1779-1781.
162	Procès soutenu par la Fermeté contre Claude-Charles Delize. 1729- 1739.
163	Procès divers de la Fermeté. [XVIIIe siècle].
163 /BIS	Documents divers. 1554-XVIIIe siècle. 1. Cens immobiliers, fin XVe-début XVIe siècles. Copies du XVIIIe siècle. 2. Recès et mesurages en verges, requêtes. 1554-1572. 3. Rendage des droits du chaussage de la Fermeté. 1669-1670
163 /TER	Droits de l'ancienne Fermeté (actes de 1687 à 1693). [XVIIIème siècle].
164	164 - 168 RÔLES DE PROCÉDURES DU TRIBUNAL DE LA FRANCHISE. 1657-1673. 1657-1658.

165	1662-1663.	
166	1666-1668.	
167	1669-1671.	
168	1671-1673.	
169	Pièces relatives à la Bibliothèque et archives de la Ville (1794) et Règlements concernant les charges et offices de la cité et des privilèges du pays et de la cité de Liège ". 1794, sd. 1 chem	
	Non consultable	CHEITIISE
169 /BIS	Recueil des charges, offices et emplois de la noble Cité de Liège. 1785.	
	1	brochure
170	Imprimés. 1636.	3 pièces

- 3 pièces 1. " Copie de la lettre de sa maiesté impériale aux bourguemaistres et magistrats de la Cité de Liège. Datée à Vienne le 3. De
- Feburier 1636 ".

 2. " En Conseil de la Cité de Liege tenu le 20 Aoust 1636 en la Sale haute "
- 3. " S'ensuit la tenure de la lettre de credence de sa dite Eccellence le Marquis de Lede " 3 juillet 1636 / " S'ensuit le contenu de la proposition de sa dite Excel le Marquis de Lede" 1er août 1636 / S'ensuit le contenu des poincts proposés par la cité à Sadite alteze sereniss. ".